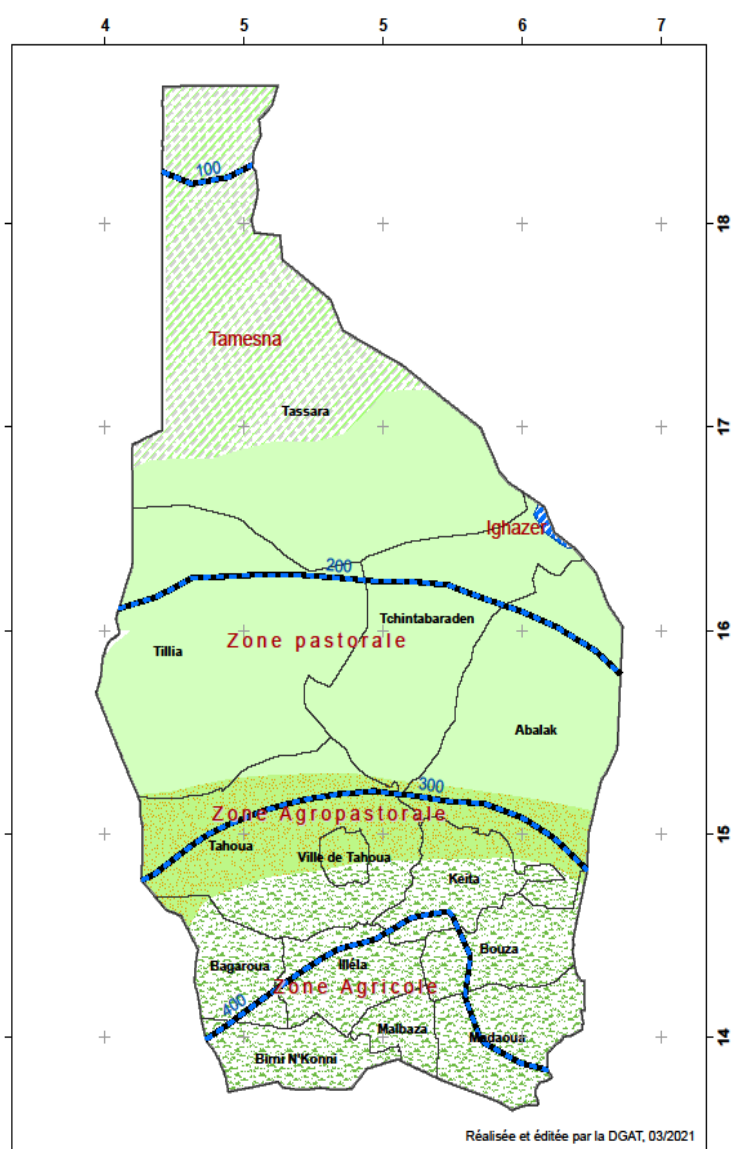


REPUBLIQUE DU NIGER  
REGION DE TAHOUA  
COMMISSION REGIONALE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT  
DU TERRITOIRE DE LA REGION DE  
TAHOUA

2017-2042

## DES MATIERES

<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>1</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	<b>10</b>
<b>LISTE DES FIGURES.....</b>	<b>16</b>
<b>LISTE DES CARTES.....</b>	<b>17</b>
<b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....</b>	<b>18</b>
<b>CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....</b>	<b>22</b>
<b>OBJECTIFS.....</b>	<b>23</b>
<b>RESULTATS ATTENDUS.....</b>	<b>23</b>
<b>DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....</b>	<b>23</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE.....</b>	<b>25</b>
<b>I. BILAN DIAGNOSTIC.....</b>	<b>26</b>
<b>CHAPITRE I : ETAT ET EVOLUTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE.....</b>	<b>27</b>
1.1 RELIEF.....	27
1.2 GEOLOGIE.....	27
1.2 HYDROGRAPHIE ET HYDROGEOLOGIE.....	29
1.3.1 Hydrographie.....	29
1.3.2 Hydrogéologie.....	30
1.4 CLIMAT.....	31
1.4.1Températures.....	32
1.4.2 Pluviométrie.....	33
1.4.2 Changement climatique.....	34
1.5 SOLS ET VEGETATION.....	36
1.5.1 Sols.....	36
1.5.2 Végétation.....	37
1.6 FAUNE.....	40
1.7 PRESSION SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET GESTION DURABLE DES TERRES.....	41
17.1 Pressions sur les ressources naturelles.....	41
1.7.2 Gestion Durable des Terre.....	43
1.8 PROBLEMATIQUE DU MILIEU PHYSIQUE.....	44
1.8.1 Contraintes et potentialités.....	44
1.8.2 Analyse tendancielle et problématique du milieu biophysique.....	45
1.9 ZONAGE DU MILIEU PHYSIQUE.....	46
<b>CHAPITRE II : ETAT ET EVOLUTION DU MILIEU HUMAIN.....</b>	<b>49</b>
2.1 CARACTÉRISTIQUES.....	49
2.1.1 Structure de la population.....	51
2.1.2 Répartition spatiale.....	53
2.1.3 Migration.....	54
2.1.4 Cadre de vie et assainissement.....	55

2.1.4.1 Type d'habitat.....	55
2.4.2.2 Hygiène et Assainissement.....	56
2.1.5 Tendances lourdes relatives à la dynamique démographique.....	57
2.1.5.1 Tendances.....	57
2.1.5.2 Perspectives.....	57
2.2 EDUCATION.....	57
2.2.1 Enseignement préscolaire, primaire, alphabétisation et l'éducation non formelle.....	58
2.2.1.1 Enseignement préscolaire.....	58
2.2.1.2 Enseignement primaire.....	58
2.2.1.3 Alphabétisation et éducation non formelle.....	65
2.2.2 Enseignement secondaire.....	65
2.2.3 Enseignement professionnel et technique.....	72
2.2.3.1. Structures de formation et d'encadrement.....	72
2.2.3.2. Evolution des effectifs scolaires et personnel enseignants.....	74
2.2.4 Enseignement supérieur.....	74
2.2.4.1. Offres de formation.....	74
2.2.4.2. Evolution des effectifs des étudiants par offre de formation.....	75
2.2.5 Analyse tendancielle du secteur éducatif.....	76
2.2.5.1 Tendances.....	76
2.2.5.2 Perspectives.....	77
2.3 SANTÉ.....	78
2.3.1 Fréquentation et couverture sanitaire.....	78
2.3.1.1 Fréquentation sanitaire.....	78
2.3.1.2 Couverture sanitaire .....	79
2.3.2 Personnel sanitaire.....	80
2.3.3 Types de pathologie.....	82
2.3.4 Santé de la reproduction.....	84
2.3.5 Nutrition.....	86
2.3.5.1 Prévalence de la malnutrition aiguë (6-59 mois) .....	86
2.3.5.2 Prévalence de la malnutrition chronique (6-59 mois) .....	87
2.3.6 Analyse tendancielle du secteur sanitaire.....	87
2.3.6.1 Tendances.....	87
2.3.6.2 Perspectives.....	88
2.4 JEUNESSE, SPORT CULTURE.....	89
2.5 HYDRAULIQUE.....	89
2.5.1 Hydraulique urbaine.....	90
2.5.2 Hydraulique rurale.....	93

2.5.3 Analyse tendancielle du secteur de l'hydraulique.....	95
2.5.3.1 Tendances lourdes du secteur.....	95
2.5.3.2 Perspectives.....	96
2.6 ZONAGE DU MILIEU HUMAIN.....	96
2.7 ANALYSE DES FFOM/SWOT DU MILIEU HUMAIN.....	99
2.8 ANALYSE TENDANCE GENERALE ET PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT DU MILIEU HUMAIN.....	100
<b>CHAPITRE III : ETAT ET EVOLUTION DU MILIEU ECONOMIQUE.....</b>	<b>101</b>
3.1 SECTEURS DE PRODUCTION.....	101
3.1.1 Agriculture.....	101
3.1.1.1 Présentation du secteur.....	101
3.1.1.2 Evolution du secteur.....	101
3.1.1.2.1 Production agricole.....	102
3.1.1.2.2 Cultures vivrières et commerciales.....	102
3.1.1.2.3 Potentiel irrigable et les cultures maraichères.....	107
3.1.1.2.4 Production agricole et bilan céréalier.....	117
3.1.1.2.5 Situation des villages déficitaires.....	120
3.1.2 Elevage.....	121
3.1.2.1 Présentation du secteur.....	121
3.1.2.1.1 L'élevage nomade.....	121
3.1.2.1.2 L'élevage transhumant.....	121
3.1.2.1.3 L'élevage sédentaire.....	122
3.1.2.2 Evolution du secteur.....	122
3.1.2.2.1 Effectif du cheptel.....	122
3.1.2.2.2 Production animale.....	127
3.1.2.3 Aviculture.....	130
3.1.2.3.1 Systèmes d'élevage.....	130
3.1.2.3.2 Effectif de la volaille de la Région.....	130
3.1.2.3.3 Situation des fermes avicoles.....	131
3.1.2.4 Les indicateurs sur la biomasse.....	132
3.1.2.5 Santé Animale.....	133
3.1.2.6.1 Situation sanitaire du cheptel en 2017.....	133
3.1.2.6.2. Investissements réalisés dans le secteur d'élevage.....	135
3.1.3. Chasse, pêche, pisciculture et exploitations forestières.....	137
3.1.3.1 Chasse.....	137
3.1.3.2 Pêche et pisciculture.....	138
3.1.3.2.1 Potentialités halieutiques de la région.....	138
3.1.3.2.2 Situation des plans d'eau empoisonnés.....	139
3.1.3.2.3 Productions piscicoles de la région.....	139
3.1.3.3 Exploitations des produits forestiers.....	141
3.1.3.3.1 Exploitation du bois.....	141
3.1.3.3.2 Exploitation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL).....	142

3.1.3.4 Apport des secteurs de la Chasse, Pêche, Pisciculture et exploitations forestières à l'économie de la région.....	142
3.1.3.4.1 Revenus générés par les secteurs Chasse, Pêche, Pisciculture et exploitations forestières.....	142
3.1.3.4.2 Recettes issues des secteurs chasse, pêche, pisciculture et exploitation forestière.....	144
3.1.3.5 Investissement dans le secteur de l'environnement.....	144
3.1.3.6 Présentation du dispositif technique d'encadrement.....	146
3.2 SECTEURS DE SOUTIEN OU D'APPUI A LA PRODUCTION.....	147
3.2.1 Transport.....	148
3.2.1.1 Présentation du secteur.....	148
3.2.1.1.1 Le transport terrestre.....	148
3.2.1.1.2 Le transport aérien.....	149
3.2.1.2 Evolution des variables.....	149
3.2.1.2.1 Le parc auto motos immatriculé.....	149
3.2.1.2.2 La sécurité routière.....	149
3.2.1.3 Apport du secteur dans l'économie de la Région.....	151
3.2.2 Energie.....	151
3.2.2.1 Présentation du secteur.....	151
3.2.2.1.1 Energie électrique.....	152
3.2.2.1.2 Biomasse, produits pétroliers, gaz et charbon minéral.....	152
3.2.2.1.3 Les énergies renouvelables.....	153
3.2.2.2 Evolution du secteur.....	153
3.2.3 Mines.....	157
3.2.3.1 Présentation du secteur.....	157
3.2.3.2 Evolution du secteur.....	158
2.3.4 Industries.....	159
3.2.4.1 Présentation du secteur.....	159
3.2.4.2 Evolution des variables.....	160
3.2.5 Commerce.....	161
3.2.5.1 Transactions commerciales.....	161
3.2.5.2 Evolution des variables.....	162
3.2.6 Banques, institutions de transfert d'argent, de micro finance et assurances.....	164
3.2.6.1 Banques et institutions de microfinances.....	164
3.2.6.2 Les institutions de transfert d'argent.....	165
3.2.6.3 Les compagnies d'assurance .....	166
3.2.7 Artisanat.....	166
3.2.7.1 Les produits artisanaux.....	166
3.2.7.2 La commercialisation des produits.....	167
3.2.8 Tourisme et hôtellerie.....	167

3.2.8.1 Situation des sites touristiques par département.....	167
3.2.8.2 Hôtellerie.....	168
3.2.8.3 Contribution du Secteur dans l'économie de la région.....	169
3.2.9 Nouvelles technologies de l'information et de la communication.....	170
3.2.9.1 Téléphonie fixe et mobile.....	170
3.2.9.-2 Télévision.....	170
3.2.9.3 Radio.....	171
3.2.9.4 Services postaux.....	171
<b>3.3 EMPLOI ET PROFIL DE LA PAUVRETE.....</b>	<b>172</b>
3.3.1 Emplois.....	172
3.3.1.1 Emplois du secteur privé et parapublic par branche d'activités.....	172
3.3.1.2 Emplois du secteur privé et parapublic par catégorie socioprofessionnelle.....	172
3.3.1.3 Demandes et offres d'emplois.....	173
3.3.2 Profil de la pauvreté.....	174
3.3.2. 1 Incidence, profondeur et sévérité de la pauvreté dans la région.....	174
3.3.2.2 Evolution de l'Indice de développement humain.....	174
3.4. ZONAGE DE LA REGION SUR LA BASE DES ACTIVITES ECONOMIQUES.....	175
3.5. ANALYSE DES PROBLEMES DES ACTIVITES ECONOMIQUES.....	175
3.5.1 Analyse du milieu économique.....	175
3.5.2 Analyse tendancielle et la problématique de développement du milieu économique.....	176
<b>CHAPITRE IV : INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS.....</b>	<b>178</b>
4.1 ETAT ET ÉVOLUTION DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS.....	178
4.1.1 Etat et évolution des infrastructures et équipements dans le secteur éducatif.....	178
4.1.1.1 Enseignement préscolaire.....	178
4.1.1.2 Enseignement primaire.....	180
4.1.1.3 Enseignement secondaire.....	181
4.1.1.3.1 Etat et évolution des infrastructures dans le secondaire 1 <sup>er</sup> cycle.....	181
4.1.1.3.2 Etat et évolution des infrastructures et établissements dans le 2 <sup>nd</sup> cycle du secondaire.....	182
4.1.1.3.3 Etat et évolution des centres d'alphabétisation par département.....	183
4.1.1.3.4 Etat et évolution des centres de formation professionnelle et technique.....	184
4.1.1.3.5 Etat et évolution des infrastructures au niveau de l'enseignement supérieur.....	186
4.1.2 Etat et évolution des infrastructures sanitaires.....	186
4.1.3 Etat et évolution des infrastructures hydrauliques.....	190
4.1.3.1 Hydraulique villageoise.....	190
4.1.3.2 Hydraulique urbaine.....	195
4.1.3.3 Hydraulique pastorale.....	196

4.1.4 Etat et évolution des infrastructures de l'élevage.....	197
4.1.4.1 Situation des marchés à bétail.....	197
4.1.4.2 Situation des banques aliment pour bétail (BAB).....	198
4.1.4.3 Situation des parcs couloirs de vaccination.....	199
4.1.4.4 Situation de dépôts vétérinaires.....	199
4.1.4.5 Situation des ranchs publics et privés.....	199
4.1.4.6 Situation des abattoirs modernes et aires d'abattage.....	200
4.1.4.7 Evolution du nombre de fermes avicoles.....	200
4.1.4.8 Situation des infrastructures pastorales.....	201
4.1.5 Infrastructures agricoles.....	202
4.1.6 Etat et évolution des infrastructures du secteur commercial.....	203
4.1.7 Etat et évolution des infrastructures hôtelières.....	203
4.1.8 Etat et évolution du réseau routier.....	205
4.1.8.1 Routes bitumées de la région.....	205
4.1.8.2 Routes en terre.....	205
4.1.9 Evolution des infrastructures Sportives et Culturelles.....	208
4.1.9.1 Infrastructures culturelles.....	208
4.1.9.2 Infrastructures sportives.....	208
4.1.10 Etat et évolution des infrastructures énergétiques.....	209
4.1.11 Situation de Tanneries.....	210
4.2 ZONAGE DE LA RÉGION SUR LA BASE DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS.....	210
4.3 ANALYSE DES PROBLÈMES LIÉS AUX INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS.....	212
4.3.1 Analyse SWOT/FFOM des infrastructures et équipements.....	212
4.3.2 Analyse tendancielle et problématique de développement des infrastructures et équipements.....	212
<b>CHAPITRE V : ORGANISATION ET GESTION DE L'ESPACE.....</b>	<b>214</b>
5.1 UNE OCCUPATION ET UNE ORGANISATION DU TERRITOIRE MARQUEES PAR LA COLONISATION.....	214
5.1.1 Historique du peuplement.....	214
5.1.2 Organisation administrative et coutumière.....	214
5.2 GOUVERNANCE ET SECURITE.....	216
5.2.1 Gouvernance locale.....	216
5.2.2 La gouvernance administrative.....	217

5.2.3 La sécurité.....	217
5.3 ARMATURE DES CENTRES.....	218
5.4 FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE.....	221
5.5 ONG, AD, PROGRAMMES ET PROJETS DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION.....	221
5.6 ANALYSE DES FFOM/SWOT DE L'ORGANISATION ET DE LA GESTION DE L'ESPACE .....	221
5.7 LE ZONAGE THEMATIQUE.....	222
5.7.1 Critère du zonage.....	222
5.7.2 Caractéristiques des zones.....	223
5.8 PROBLEMATIQUE.....	224
5.9 PROBLEMATIQUE GENERALE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION.....	324
<b>II. SCHEMA D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....</b>	<b>225</b>
2-1 VISION DU SCHEMA.....	226
2-2 CHOIX DES VARIABLES ET CONSTRUCTION DES SCENARII D'AMENAGEMENT DU MILIEU BIOPHYSIQUE.....	226
2.3 LA CONSTRUCTION DES SCENARIOS DE BASE A L'ANNEE 2017.....	226
2.3.1 Superficies des terres restaurées (ha) par département en scénario de base.....	227
2.3.2 Consommation en bois énergie par département en scénario de base.....	227
2.3.3 Scénarios de base à l'échelle régionale.....	228
2.4 LE SCENARIO SPONTANE A L'HORIZON DU SCHEMA (2042) .....	228
2.4.1 Superficies de terres restaurées par département en scénario spontané à l'horizon 2042.....	228
2.4.2 Besoins en bois énergie (en tonne) par département en scénario spontané.....	229
2.4.3 Scénario spontané du secteur de l'Environnement à l'échelle régionale à l'horizon 2042.....	231
2.5 SCENARIO AMENAGE DU SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT.....	232
2.5.1 Rappel des principales orientations nationales relatives au secteur de l'Environnement.....	232
2.5.2 Les objectifs régionaux dans le secteur de l'Environnement.....	232
2.5.3 Hypothèses de construction du scénario aménagé dans le secteur de l'Environnement.....	233
2.5.4 Restauration des terres dégradées par département en scénario aménagé à l'horizon 2042.....	234
2.5.5 Besoins en bois d'énergie par département en scénario aménagé à l'horizon 2042.....	235



2.5.6 Scénario aménagé à l'échelle de la région à l'horizon 2042.....	236
2.5.7 Actions à mettre en œuvre dans le secteur de l'Environnement.....	236
2.6 CHOIX DES VARIABLES ET CONSTRUCTION DES SCENARII D'AMENAGEMENT DU MILIEU HUMAIN.....	237
2.6.1 Population.....	237
2.6.2 Secteur éducatif.....	238
2.6.3 Secteur sanitaire.....	239
2.6.4 Secteur hydraulique.....	239
2.7. CONSTRUCTION DU SCENARIO SPONTANE A L'HORIZON 2042.....	239
2.7.1 Population.....	240
2.7.2 Caractéristiques des variables du secteur éducatif.....	242
2.7.2.1 Caractéristiques des variables du Préscolaire.....	243
2.7.2.2 Caractéristiques des variables du Primaire.....	244
2.7.2.3 Caractéristiques des variables du secondaire.....	245
2.7.2.4 Caractéristiques des variables des enseignements professionnel et technique.....	247
2.7.2.5 Caractéristiques des variables de l'enseignement supérieur.....	247
2.7.3 Caractéristiques des variables du secteur sanitaire.....	248
2.7.4 Caractéristiques des variables du secteur hydraulique.....	249
2.7.5 Identification des tendances lourdes du milieu humain en 2042.....	250
2.7.6. Construction du scénario aménagé à l'horizon 2042.....	251
2.7.6.1 Caractéristiques des variables de la Population.....	251
2.7.6.2 Densités en scenario aménagé.....	254
2.7.6.3 Caractéristiques des variables du secteur éducatif.....	254
2.7.6.3.1 Caractéristiques des variables du Pré scolaire.....	256
2.7.6.3. 2 Caractéristiques des variables du Primaire.....	257
2.7.6.3.3 Caractéristiques des variables du secondaire.....	257
2.7.6.3.4 Caractéristiques des variables de l'enseignement professionnel et technique.....	258
2.7.6.3.5 Caractéristiques des variables de l'enseignement supérieur.....	259

2.7.6.4	Caractéristiques des variables du secteur sanitaire.....	259
2.7.6.5	Caractéristiques des variables du secteur de l'hydraulique.....	261
2.8	AXE STRATÉGIQUE D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION.....	262
2.9	CHOIX DES VARIABLES ET CONSTRUCTION DES SCENARII D'AMENAGEMENT DU MILIEU ECONOMIQUE.....	263
2.9.1	Scenario de base.....	264
2.9.1.1	Agriculture.....	264
2.9.1.1.1	Production agricole.....	264
2.9.1.1.2	Rendement agricole.....	264
2.9.1.1.3	Evolution des superficies.....	265
2.9.1.1.4	Evolution du bilan céréalier (en tonnes) .....	266
2.9.1.2	Elevage.....	266
2.9.2	Construction du scénario spontané à l'horizon 2042.....	270
2.9.2.1	Agriculture.....	270
2.9.2.1.1	Productions agricoles.....	270
2.9.2.1.2	Rendements.....	270
2.9.2.1.3	Evolution des superficies.....	271
2.9.2.1.4	Evolution bilan céréalier (en tonnes).....	272
2.9.2.2	Elevage.....	273
2.9.3	Construction du scénario aménagé à l'horizon 2042.....	276
2.9.3.1	Agriculture.....	276
2.9.3.1.1	Productions agricoles.....	276
2.9.3.1.2	Rendements.....	277
2.9.3.1.3	Evolution des superficies.....	277
2.9.3.1.4	Evolution bilan céréalier (en tonnes).....	278
2.9.3.2	Elevage.....	282
2.10	CHOIX DES VARIABLES ET CONSTRUCTION DES SCENARII D'AMENAGEMENT RELATIFS AUX INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS.....	287
2.10.1.	Infrastructures éducatives.....	287
2.10.1.1	Infrastructures primaires.....	287
2.10.1.2	Infrastructures secondaires.....	288
2.10.2	Infrastructures routières.....	289
2.10.3	Infrastructures hydrauliques.....	289

2.10.4 Infrastructures sanitaires.....	290
2.10.5 Infrastructures d'élevage.....	291
2.11 DEFIS ET ENJEUX DU DEVELOPPEMENT REGIONAL EN 2042.....	291
2.12 CHOIX DES VARIABLES ET CONSTRUCTION DES SCENARII D'AMENAGEMENT RELATIFS A L'ORGANISATION ET GESTION DE L'ESPACE.....	295
2.12.1 Choix des variables.....	295
2.12.2 Construction des scenarii d'aménagement relatifs à l'organisation et gestion de l'espace.....	296
2.12.2.1 Construction du scenario spontané de l'organisation et de la gestion de l'espace.....	296
2.12.2.2 Identification des tendances lourdes, défis et enjeux en 2042.....	297
2.12.2.2.1 Scénario aménagé.....	297
2.12.2.2.2 L'armature des centres en 2042 et schéma de structure.....	298
2.13 LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DU SRAT.....	302
ANNEXES.....	307

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau N°1 : Situation des ressources minières de la région.....	28
Tableau N°2 : Risques climatiques, impacts, mesures et options d'adaptation.....	35
Tableau N°3 : Situation des forêts classées.....	38
Tableau N°4 : Situation des forêts protégées de la région.....	39
Tableau N°5 : Evolution des besoins en bois de chauffe (tonne).....	42
Tableau N°6 : Evolution des feux de brousse, des superficies brûlées et biomasse perdue....	43
Tableau N°7 : Récapitulatif des principales actions de la GDT menée dans la région.....	44
Tableau N°8 : Analyse FFOM du milieu biophysique.....	45
Tableau N°9 : Evolution du taux d'accroissement inter censitaire par départements.....	49
Tableau N°10 : Evolution de la population par département.....	51
Tableau N°11 : Principaux pays de destination des migrants.....	55
Tableau N°12 : Pratique de l'ATPC de 2010 à 2020.....	57
Tableau N°13 : Evolution des effectifs des élèves et enseignants de la région.....	58
Tableau N°14 : Disparités des effectifs des élèves selon les départements.....	59
Tableau N°15 : Evolution des effectifs des enseignants par départements.....	62
Tableau N°16 : Statuts des enseignants par département.....	63
Tableau N°17 : Principaux indicateurs.....	64
Tableau N°18 : Situation de l'Alphabétisation de 2016 à 2017.....	65
Tableau N°19 : Situation générale du Secondaire de 2013 à 2017.....	66
Tableau N°20 : Comparaison de l'évolution des effectifs des élèves du secondaire.....	67
Tableau N°21 : Evolution des effectifs des élèves par département.....	67
Tableau N°22 : Evolution des effectifs des enseignants par département.....	69
Tableau N°23 : Situation du personnel enseignant par statut et par département en 2017.....	70
Tableau N°24 : Evolution des indicateurs clés de 2005 à 2017.....	73
Tableau N°25 : Effectifs enseignants, élèves et ratios.....	74
Tableau N°26 : Evolution et la proportion des étudiants par filière de formation.....	75
Tableau N°27 : Taux d'utilisation des soins curatifs par districts sanitaires et de la région en 2016.....	78
Tableau N°28 : Population ayant accès au Paquet Minimum d'Activités du CSI par district sanitaire et de la région.....	80
Tableau N°29 : Répartition du personnel par département de 2013 à 2017.....	81
Tableau N°30 : Ratio personnel de santé par districts sanitaires Décembre 2016.....	82
Tableau N°31 : Répartition des 10 principales maladies par tranche d'âge en 2016.....	83
Tableau N°32 : Répartition de la mortalité spécifique par tranche d'âge en 2016.....	83
Tableau N°33: Principaux Indicateurs de la contraception par district sanitaire en 2016.....	84
Tableau N°34 : Taux d'Accouchement Assisté.....	85
Tableau N°35 : Centre sous affermage de 2001 à 2017.....	90
Tableau N°36 : Taux moyen de desserte par centre urbain de 2001 à 2019.....	92
Tableau N°37 : Situation hydraulique rurale par département de 2014 à 201.....	94
Tableau N°38 : Analyse SWOT/FFOM.....	99
Tableau N°39 : Evolution des cultures vivrières et commerciales par département.....	102
Tableau N°40 : Répartition du potentiel irrigable par profondeur de la nappe phréatique.....	107
Tableau N°41 : Evolution des cultures maraîchères par département.....	109
Tableau N°42 : Evolution des cultures des tubercules par département de 2012 à 2015.....	114
Tableau N°43 : Evolution du bilan céréalier dans la région de Tahoua de 2011 à 2017.....	118
Tableau N°44 : Evolution des villages déficitaires.....	120
Tableau N°45 : Evolution des effectifs du cheptel de 2011 à 2017.....	123
Tableau N°46 : Evolution de la production de lait et de viande de 2011 à 2017.....	128

Tableau N°47 : Evolution des effectifs de volailles dans la région.....	130
Tableau N°48 : Répartition des volailles par département et par espèce en 2017.....	131
Tableau N°49 : Situation des fermes avicoles.....	132
Tableau N°50 : Evolution des indicateurs sur la biomasse de 2012 à 2017.....	132
Tableau N°51 : Situation des affections et des animaux vaccinés au cours de l'année 2017.....	133
Tableau N°52 : Situation du personnel cadre de la région en 2017.....	133
Tableau N°53 : Evolution des taux de couverture vaccinale contre les maladies contagieuses à vaccination obligatoire.....	135
Tableau N°54 : Investissement réalisés en 2017 (en million de FCFA).....	135
Tableau N°55 : Coût estimatif des investissements réalisés par les PTF pour l'année 2017.....	136
Tableau N°56 : Evolution du nombre de permis de chasse délivrés.....	137
Tableau N°57 : Situation des mares à vocation piscicole.....	138
Tableau N°58 : Evolution de nombres de plans d'eau empoisonnés.....	139
Tableau N°59 : Productions piscicoles contrôlées (en tonne).....	140
Tableau N°60 : Evolution des quantités de bois exploitées (stère).....	141
Tableau N°61 : Evolution des revenus issus des secteurs de l'exploitation des ressources ligneuses, piscicoles et fauniques.....	143
Tableau N°62 : Evolution des recettes forestières, piscicoles et cynégétiques.....	144
Tableau N°63 : Evolution des investissements dans le secteur de l'Environnement.....	145
Tableau N°64 : Situation du personnel technique d'encadrement en 2017.....	147
Tableau N°65 : Evolution du parc auto motos immatriculé par catégories de 2006 à 2017.....	149
Tableau N°66 : Situation des accidents dans la Région de 2008 à 2014.....	150
Tableau N°67 : répartition des accidents de circulation routière par département.....	150
Tableau N°68 : Apport du secteur dans l'économie de la Région.....	151
Tableau N°69 : Energie électrique - Abonnés, ventes et taux de couverture.....	154
Tableau N°70 : Evolution de la production de calcaire et de gypse en tonnes.....	158
Tableau N°71 : Situation de la commercialisation du gypse de 2016 à 2018.....	158
Tableau N°72 Situation des minerais exploités par la NCN Diamond de Malbaza en 2018.....	159
Tableau N°73: Unités industrielles en activités.....	159
Tableau N°74 : Evolution du nombre d'unités industrielles inscrites au RCCM par branche d'activité de 2010 à 2018.....	161
Tableau N°75: Principaux produits importés/exportés.....	162
Tableau N°76: Exportations de marchandises selon les bureaux de douanes de la Région.....	162
Tableau N°77: Importations de marchandises selon des bureaux de douanes de la Région.....	162
Tableau N°78: Situation des banques et institutions de microfinance de la région.....	165
Tableau N°79: Situation des compagnies d'assurance installées dans la région.....	166
Tableau N°80: Répartition des sites touristiques par département.....	168
Tableau N°81 : Répartition des hôtels selon les capacités d'accueil, les visiteurs et les emplois permanents par département.....	169
Tableau N°82: Situation des organes de communication de la région.....	171
Tableau N°83: Répartition des salariés du secteur privé et parapublic selon la branche d'activité économique.....	172
Tableau N°84: Répartition des salariés du secteur privé et parapublic selon la catégorie professionnelle.....	172

Tableau N°85: Situation des demandes et offres d'emplois enregistrées à l'Inspection de Travail.....	173
Tableau N°86: Analyse FFOM/SWOT du milieu économique.....	175
Tableau N°87: Evolution des infrastructures dans le préscolaire 2006-2017.....	178
Tableau N°88: Evolution des écoles et infrastructures scolaires par département au primaire de.....	180
Tableau N°89: Evolution des établissements et infrastructures du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle.....	181
Tableau N°90: Evolution des établissements et infrastructures dans le secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle de 2011 à 2017.....	182
Tableau N°91: Evolution des centres d'alphabétisation de 2012 à 2017 par département.....	184
Tableau N°92: Evolution des collèges d'enseignement technique et professionnel et d CFM par département.....	185
Tableau N°93: Evolution des Infrastructures sanitaires de 2011 à 2017 par département.....	187
Tableau N°94 : Evolution des Infrastructures de l'hydraulique villageoise de 2006 à 2017 par département.....	191
Tableau N°95: Evolution des ouvrages hydrauliques pastoraux de 2005 à 2017.....	196
Tableau N°96: Evolution des marchés à bétail.....	198
Tableau N°97: Evolution des banques aliments pour bétails.....	198
Tableau N°98: Evolution des parcs-couloirs de vaccination.....	199
Tableau N°99: Evolution des aires d'abattage.....	200
Tableau N°100: Evolution de fermes avicoles privées de 2011 à 2017.....	201
Tableau N°101 : Répartition des ouvrages agricoles par département.....	203
Tableau N°102: Infrastructures d'accueil.....	204
Tableau N°103: Evolution des hôtels de la région de 2009 à 2017.....	204
Tableau N°104: Les routes bitumées de la région.....	205
Tableau N°105: Routes en terre de la région.....	205
Tableau N°106 : Evolution du réseau routier par département au cours des années 2012, 2016 et 2017.....	206
Tableau N°107: Répartition des maisons de la culture et des bibliothèques en 2014.....	208
Tableau N°108: Répartition des terrains de sports par département en 2014.....	208
Tableau N°109 : Evolution des Infrastructures Energétiques de 2005 à 2017.....	210
Tableau N°110 : Analyse FFOM.....	212
Tableau N°111 : Conflits déclarés entre 2001 et 2017.....	217
Tableau N°112 : Conflits conciliés entre 2001 et 2017.....	218
Tableau N°113 : Classes et nombre de localités.....	219
Tableau N°114 : Taux d'urbanisation en 2012.....	220
Tableau N°115 : Analyse FFOM.....	222
Tableau N°116 : Superficies des terres restaurées (ha) par département en scénario de base.....	227
Tableau N°117: Consommation en bois énergie par département en scénario de base.....	227
Tableau N°118 : Scénario de base à l'échelle de la région.....	228
Tableau N°119 : Superficies des terres restaurées par département en scénario spontané à l'horizon 2042.....	229
Tableau N°120 : Besoins en bois d'énergie dans la région de Tahoua en scénario spontané en 2042.....	230
Tableau N°121: Scénario spontané du secteur de l'Environnement à l'échelle régionale à l'horizon 2042.....	231

Tableau N°122: Restauration des terres par département en scénario aménagé à l’horizon 2042.....	234
Tableau N°123 : Besoins en en bois d’énergie par département en scénario aménagé en 2042.....	235
Tableau N°124: Scénario aménagé du secteur de l’Environnement à l’horizon 2042.....	236
Tableau N°125: Population par Départements en 2042.....	240
Tableau N°126 : Evolution des densités par Département.....	242
Tableau N°127 : Comparaison des indicateurs des tendances.....	252
Tableau N°128 : Densité en scenario aménagé.....	254
Tableau N°129 : Scenarii pré scolaire.....	256
Tableau N°130 : scénarii primaire.....	257
Tableau N°131 : Scenarii secondaire.....	258
Tableau N°132 : Scenarii formation professionnelle et technique.....	259
Tableau N°133 : Scenarii enseignement supérieur.....	259
Tableau N°134: Scenarii santé.....	260
Tableau N°135 : Scenarii hydraulique.....	261
Tableau N°136 : Situation du cheptel.....	266
Tableau N°137 : Situation de l’UBT.....	269
Tableau N°138 : Rendements des principales cultures vivrières.....	270
Tableau N°139: Evolution des superficies cultivées.....	271
Tableau N°140 : Evolution du bilan céréalié.....	272
Tableau N°141 : Situation du cheptel en scénario spontané.....	273
Tableau N°142 : Situation UBT en scénario spontané.....	275
Tableau N°143: Evolution de la production fourragère.....	275
Tableau N°144:Evolution production de bois.....	276
Tableau N°145: Evolution productions agricoles.....	276
Tableau N°146: Evolution des rendements.....	277
Tableau N°147 : Evolution des superficies.....	277
Tableau N°148 : Evolution bilan céréalié.....	278
Tableau N°149 : Comparaison scenarii.....	280
Tableau N°150 : Evolution et composition du cheptel.....	282
Tableau N°151 : Evolution de l’UBT.....	284
Tableau N°152: Comparaison scenarii UBT.....	285
Tableau N°153: comparaison des bilans fourragers de la tendance spontanée et aménagée.....	285
Tableau N°154 : Evolution exploitation du bois.....	286
Tableau N°155 : Besoins en bois selon les milieux de résidence.....	286
Tableau N°156 : Variables et leur fréquence à l’horizon 2042.....	287
Tableau N°157 : Variables et leur fréquence à l’horizon 2042.....	288
Tableau N°158 : Variables et leur fréquence à l’horizon 2042.....	289
Tableau N°159 : Variables et leur fréquence à l’horizon 2042.....	289
Tableau N°160 : Variables et leur fréquence à l’horizon 2042.....	290
Tableau N°161 : Variables et leur fréquence à l’horizon 2042.....	291
Tableau N°162 : Variables spontanées du secteur de l’éducation, niveau primaire.....	292
Tableau N°163 : Variables aménagées du secteur de l’éducation, niveau primaire.....	292
Tableau N°164 : Variables spontanées du secteur de l’éducation, niveau secondaire.....	292
Tableau N°165 : Variables aménagées du secteur de l’éducation, niveau secondaire.....	292
Tableau N°166: Variables spontanées et aménagées des infrastructures hydrauliques.....	293
Tableau N°167 : Variables spontanées et aménagées des infrastructures de Santé.....	293
Tableau N°168 : Variables spontanées et aménagées des infrastructures d’Elevage.....	294
Tableau N°169: Proposition de variables.....	296

Tableau N°170: Evolution de la population urbaine et des départements en scénario spontané en 2042.....	296
Tableau N°171: Evolution de la population urbaine et des départements en scénario aménagé en 2042.....	298
Tableau N°172 : Evolution du bilan céréalier dans la région de Tahoua de 2011 à 2017.....	307
Tableau N°173 : Evolution du cheptel par département de 2011-2017.....	308



## LISTE DES FIGURES

Graphique N°1 : Evolution des températures moyennes annuelles (mini/maxi).....	32
Graphique N°2 : Evolution des hauteurs moyennes annuelles de pluies (station de Tahoua).....	33
Graphique N°3 : Pyramide des âges de la population de la région.....	52
Graphique N°4 :Taux Brut de Scolarisation par sexe et par départements en 2015-2016.....	60
Graphique N°5 : Moyenne d'évolution du TBS par département de 2013 à 2017.....	61
Graphique N°6 : Evolution du TBS par Département.....	71
Graphique N°7 : Quelques indicateurs au second cycle de 2012- 2016.....	71
Graphique N°8 : Evolution du taux de couverture sanitaire entre 2012 à 2016 par départements.....	79
Graphique N°9 : UBT de la région par départements pour l'année 2017.....	127
Graphique N°10 : Part des investissements de l'Etat, les partenaires et des collectivités dans le secteur de l'élevage au cours de l'année 2017.....	137
Graphique N°11 : Evolution des revenus générés aux producteurs.....	143
Graphique N°12 : Evolution des investissements dans le secteur de l'environnement.....	146
Graphique N°13 : Evolution des exportations du bétail sur pied (UBT).....	163
Graphique N°14 : Evolution des quantités de cuirs et peaux exportés.....	164
Graphique N°15 : Evolution des chiffres d'affaires du sous-secteur hôtellerie.....	170
Graphique N°16 : Incidence, profondeur et sévérité de la pauvreté dans la Région de Tahoua en 2011.....	174
Graphique 17 : Evolution de l'Indice de développement humain de la région de 2005 à 2011.....	175

## LISTE DES CARTES

Carte N°1 : le Relief.....	27
Carte N°2 : Les principales ressources minières.....	29
Carte N°3:Ressources en Eau de surface.....	30
Carte N°4 : Zones climatiques de la région.....	34
Carte N°5 : Occupation des sols.....	37
Carte N°6 : Zones agro-écologiques.....	40
Carte N°7 : Zonage du milieu biophysique.....	48
Carte N°8 : Densité des populations.....	53
Carte N°9 : Zonage du milieu humain.....	97
Carte N°10 : Composition du cheptel en 2017.....	127
Carte N°11 : Maillage des infrastructures sanitaires de la région.....	190
Carte N°12 : Maillage infrastructures hydrauliques.....	197
Carte N°13 : Maillage des infrastructures pastorales.....	202
Carte N°14 : Réseau routier.....	207
Carte N°15 : Les infrastructures et équipement de la région.....	211
Carte N°16 : Circonscriptions administratives de la région.....	215
Carte N°17 : Collectivités Territoriales .....	216
Carte N°18 : Armature des centres.....	219
Carte N°19 :Organisation et occupation de l'espace.....	223
Carte N°20 : Schéma de structure.....	301

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**AENF** : Alphabétisation et Education Non Formelle

**AEP** :Adduction d'Eau Potable

**AGRHYMET**:Agro Hygro Météorologie

**AHA** : Aménagement Hydro-Agricole

**ANPE** : Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi

**ATPC** :Assainissement Total Piloté par les Communautés

**ASCN** : Appelé du Service Civique National

**BAGRI** : Banque d'Agriculture

**BIA** : Banque Internationale de l'Afrique

**BOA**: Banque Of Africa

**BNIC**: Bureau Nigérien d'Ingénierie et Conseils

**CS-GDT**: Cadre Stratégique de la Gestion Durable des Terres

**CEG** :Collège d'Enseignement Général

**CES/DRS** : Conservation des Eaux et du Sol/Défenses et Restauration des Sols

**CES** : Complexe d'Enseignement Secondaire

**CFDC** : Centre de Formation en Développement Communautaire

**CFM** : Centre de Formation aux Métiers

**CFPT** :Centre de Formation Professionnelle et Technique

**CHR** : Centre Hospitalier Régional

**COFO**: Commission Foncière

**COFODEP**: Commission Foncière Départementale

**COTER**:Comité Technique Régional

**COTEDP**: Comité Technique Départemental

**COTECOM**: Comité Technique Communal

**CRAT**: Commission Régionale d' Aménagement de Territoire

**CS**: Case de Santé

**CSI**: Centre de Santé Intégré

**DDES**: Direction Départementale de l'Enseignement Secondaire

**DGAT:** Direction Générale d' Aménagement du Territoire

**DRDC/AT:** Direction Régional du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire

**DRE/DD:** Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable

**DRE:** Direction Régionale de l'Elevage

**DREIN:** Projet du Développement du Réseau Electrique Interconnecté du Niger

**DREPT/T:** Direction Régionale des Enseignements Professionnels et Techniques

**DRES:** Direction Régionale des Enseignements Secondaires

**DRSP:** Direction Régionale de la Santé Publique

**DS :** District Sanitaire

**ECVMA:** enquête sur les conditions de vie des ménages et l'agriculture

**EDSN- MCS :** Enquête Démographique et de santé et à Indicateurs Multiples (EDSN-MICS) du Niger

**ENI:** Ecole Normale des Instituteurs

**EPA:** Etablissement Public à caractère Administratif

**FADEG:** Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

**FSA :** Faculté de Sciences Agronomiques

**FSE:** Faculté de Sciences de l'Education

**FAP:** Femme en Age de Procréer

**FE-PMH:** Forage d'eau Pompe à Motricité Humaine

**GDT:** Gestion Durable des Terres

**HD :** Hôpital de District

**HIMO :** Haute Intensité de Main-d'œuvre

**IEFA:** Inspection de l'Enseignement Franco-arabe

**IEP :** Inspection de l'Enseignement Primaire

**INRAN :** Institut Agronomique du Niger

**INS :** Institut National de la Statistique

**IPCSP:** Institut Privé des Cadres de Sante Publique

**IPNTA:** Institut Prive des Nouvelles Technologies de l' Ader

**IPTA:** Institut Privé de Technologie Appliquée

**LOSEN** : Loi d'Orientation du Système Éducatif Nigérien

**MAG**: Malnutrition aiguë globale

**MAS**: Malnutrition aiguë sévère

**Mini-AEP**: Mini-Adduction d'Eau Potable

**MC**: Maison de la Culture

**NIGELEC**: Société Nigérienne d'Electricité

**OMS**: Organisation Mondiale de la Santé

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**PAFN**: Projet d'Aménagement des Forêts Naturelles

**PDC**: Plan de Développement Communal

**PDDE** : Plan de Développement Décennal de l'Éducation

**PDES** : Plan de Développement Économique et Social

**PDS** : Plan de Développement Sanitaire

**PEA** : Poste d'Eau Autonome

**PEM** : Point d'Eau Moderne

**PENTA**: Vaccin contre : Diphtérie, Coqueluche, Tétanos, Hépatite B et le Hib

**PF**: Planification Familiale

**PFNL** : Produits Forestiers Non Ligneux

**PGRC-DU**: Projet de Gestion de Risques de Catastrophes et du Développement Urbain

**PQDC** : Plans Quinquennaux de Développement Communaux

**PNAEPA** : Programme National de l'Alimentation en Eau Potable et Assainissement

**PNAT** : Politique Nationale d'Aménagement de Territoire

**PPCB** : Péri Pneumonie Contagieuse des Bovin

**PFNL** : Produits Forestiers Non Ligneux

**PGBV/B**: Projet de Gestion et d'Aménagement du Bassin-Versant de Badaguichiri

**PROSEHA**: Programme Sectoriel Eau Hygiène et Assainissement

**PTF**: Partenaires Techniques et Financiers

**PTME** : Prévention de la Transmission Mère - Enfant

**RGAC** : Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel

**RGP/H** : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

**SAF**: Schéma d'Aménagement Foncier

**SDAU** :Schéma Directeur d'Aménagement d'Urbanisme

**SEEN** : Société d'Exploitation des Eaux du Niger

**SVPP** : Services Vétérinaires Privés de Proximité

**SNAT** : Schéma National d'Aménagement de Territoire

**SNIS** : Système National d'Informations Sanitaires

**SNTV** : Société Nigérienne de Transport Voyageurs

**SONITEL** : Société Nigérienne de Télécommunication

**SPEN** : Société de Patrimoine des Eaux du Niger

**SPP** : Station de Pompage Pastorale

**SR** : Santé de la Reproduction

**SRAT** : Schéma Régional d'Aménagement de Territoire

**SWOT** :Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces en anglais

**Tat** :Taux d'Accès théorique

**TP** :Taux de panne

**TBA** : Taux Brut d'Accès

**TBS** : Taux Brut de Scolarisation

**TCg** :Taux de Couverture géographique

**Tdc** :Taux de couverture des besoins en eau potable en milieu rural

**TP** :Taux de panne

**UBT** : Unité Bétail Tropical

**UEMOA**: Union Economique et Monétaire Ouest Africain

## **i CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

L'Aménagement du Territoire est une politique publique de planification spatiale et de prospective qui permet « d'atténuer les disparités interrégionales et infrarégionales dans la couverture des besoins essentiels des populations, favoriser la répartition harmonieuse de la population en veillant à l'équilibre des rapports entre les villes et les campagnes ».

Cette politique publique exprimée de manière constante dans les différentes Constitutions de la République du Niger depuis son indépendance en 1960, a trouvé une place de choix dans le Programme de Renaissance acte 1 et 2 du Président de la République, MAHAMADOU ISSOUFOU.

Après avoir énoncé la problématique du Niger comme étant « un vaste territoire qu'il faut bâtir davantage, qu'il faut entretenir et interconnecter d'Est en Ouest et du Nord au Sud », l'Acte II de ce Programme a cité cinq grands axes de priorités pour le quinquennat 2016-2021.

Il s'agit de :

- le développement des pôles compétitifs dans les régions ;
- le développement d'un système de gestion durable de l'eau ;
- le développement d'un système de gestion de l'information urbaine et territoriale par les outils modernes de gestion urbaine et de l'aménagement, l'encadrement et les mesures d'accompagnement des services techniques municipaux et déconcentrés, notamment en études et gestion de projets ;
- la dotation des services déconcentrés et décentralisés régionaux ;
- la mise en place d'un organe de contrôle qualité en maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage des grandes infrastructures.

L'opérationnalisation de ces priorités devra se faire dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT) adoptée par le Gouvernement le 2 Mai 2014. Cette politique a pour objectif « d'atténuer les disparités interrégionales et intra régionales dans la couverture des besoins essentiels des populations, de favoriser la répartition harmonieuse de la population en veillant à l'équilibre des rapports entre les villes et les campagnes et soutenir l'émergence des pôles régionaux de développement ».

La mise en œuvre de la PNAT se fait à travers un certain nombre d'outils dont le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT), instrument de planification spatiale à moyen et long terme qui fixe les orientations fondamentales d'occupation et d'utilisation des terres ainsi que les objectifs d'aménagement de l'espace régional.

A l'heure actuelle, les régions de Dosso, Agadez, Maradi et Zinder, Diffa et de Tillabéry disposent de leurs Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire (SRAT. Il ne reste que le SRAT de Tahoua et le Sofa de la ville de Niamey.

D'où l'élaboration de la présente étude en vue de permettre à la région de Tahoua de disposer d'un outil de planification spatiale à l'instar des autres régions du pays.

## **ii OBJECTIFS**

Le but de cette étude est de parvenir à un développement harmonieux, spatialement équilibré et durable de la région de Tahoua.

### **✓ Objectif global**

Contribuer au développement harmonieux, équilibré et durable de la région de Tahoua.

### **✓ Objectifs spécifiques (objectifs à reformuler)**

- Faire un état de lieu de la situation socio-économique et environnementale de la région,
- Formuler les grandes orientations du développement de la région ;
- Définir une stratégie de mise en œuvre du schéma

## **iii RESULTATS ATTENDUS**

- La situation socio-économique et environnementale de la région est établie,
- Les grandes orientations du développement de la région sont formulées ;
- Une stratégie de mise en œuvre du schéma est définie

## **iv DEMARCHE METHODOLOGIQUE**

La réalisation du SRAT est faite selon une approche participative, faisant intervenir les compétences techniques de la région avec l'appui des cadres du niveau central conformément au guide méthodologique d'élaboration des SRAT.

En outre, la supervision du processus d'élaboration du SRAT est assurée par la Direction Générale d'Aménagement du Territoire (DGAT).

Le schéma séquentiel général du processus proprement dit d'élaboration du SRAT de Tahoua se présente comme suit :



### ✓ **Phase préparatoire**

- Elaboration des TDR ;
- La mise en place des organes : Il s'agit de la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT) et du Comité Technique
- Le lancement officiel du processus par le Ministre du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire et
- La formation des membres du comité technique et des agents de collecte sur le guide méthodologique et la grille de collecte de données.

### ✓ **Collecte de données**

Elle a été menée pendant un mois par les cadres départementaux sous la supervision des Directeurs Départementaux du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire (DDDC/AT). Cette collecte a été poursuivie pendant l'élaboration du diagnostic à travers la recherche des données complémentaires.

### ✓ **Rédaction du diagnostic régional**

La rédaction de ce diagnostic a nécessité une retraite d'une vingtaine de jours à Konni. Le comité de rédaction mis en place, est composé d'une équipe nationale constituée de trois aménagistes planificateurs et d'un cartographe et des membres du comité technique régional d'élaboration du SRAT. C'est ainsi qu'après une réunion de cadrage, des groupes de travail ont été formés avec chacun un cahier de charge. Les travaux de groupe sont intercalés avec des réunions de restitution afin d'apprécier l'état d'avancement de la rédaction. A l'issue de ce travail, un état de lieu de la situation socio-économique et environnementale de la région a été fait puis la problématique de l'aménagement et du développement de la région a été dégagée.

Les prochaines étapes porteront sur :

### ✓ **Validation du projet du Bilan diagnostic régional**

- ✓ Formulation du SRAT
- ✓ Validation du projet de SRAT
- ✓ Edition du SRAT.

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

La Région de Tahoua est créée en 1998 par la loi n° 98- 31 du 14 septembre 1998 et est située entre 13°42' et 18°30' latitude Nord et 3°53' et 6°42' longitude Est. Elle est limitée au nord par la Région d'Agadez, au sud par la République Fédérale du Nigeria, à l'Est par la Région de Maradi, à l'Ouest par la Région de Dosso, de Tillabéry et la République du Mali.

Elle couvre une superficie de 113 371 Km<sup>2</sup> pour une population de 3 983 174 habitants selon les projections de l'INS en 2017. La région de Tahoua se caractérise en 2017 par :

- ✓ un taux d'accroissement de la population de **4,7%** ;
- ✓ une densité de **35 ,1** habitants au Km<sup>2</sup>
- ✓ une extrême jeunesse de la population avec un taux de **48,5%** des moins de 15 ans ;
- ✓ un taux d'urbanisation de **12,1%** ;
- ✓ Un taux de couverture sanitaire de 50,91% en 2017;
- ✓ Un taux brut de scolarisation de 69,2% au primaire, 26,6% au 1er cycle et 4,6% au second cycle du secondaire en 2017;
- ✓ Un taux d'accès théorique d'approvisionnement en eau de 37,2% en 2017:
- ✓ Un taux d'accès à l'électricité de 6,70 % en 2017;
- ✓ Un taux de malnutrition chronique sévère chez les enfants de 0 à 59 mois de 14,6%;
- ✓ Un taux de malnutrition aiguë sévère chez les enfants de 0 à 59 mois de 1,3%;
- ✓ Une incidence de la pauvreté de 28, 8 en 2014 selon l'ECVMA;
- ✓ etc.

Tous ces indicateurs de la région évoqués ci-haut, traduisent de manière générale un état de performance actuellement en deçà des objectifs du développement humain durable (social et économique). A ce titre, l'amélioration du niveau de ces indicateurs socioéconomiques, constitue des défis majeurs pour la région qui dispose tout de même d'immenses potentialités agro-sylvo-pastorales et minières sous exploitées.

L'élaboration du SRAT permettra une exploitation rationnelle de ces ressources et contribuera à l'amélioration des conditions de vie de la population. C'est un outil régional de la mise en œuvre de la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire qui vise la pleine satisfaction des besoins essentiels des populations entre autres tout en veillant à l'atténuation des disparités intra et interrégionales. Son élaboration fixera sur le long terme les orientations d'aménagement de l'espace régional. La structuration du présent document se présente comme suit :

# **I BILAN DIAGNOSTIC**

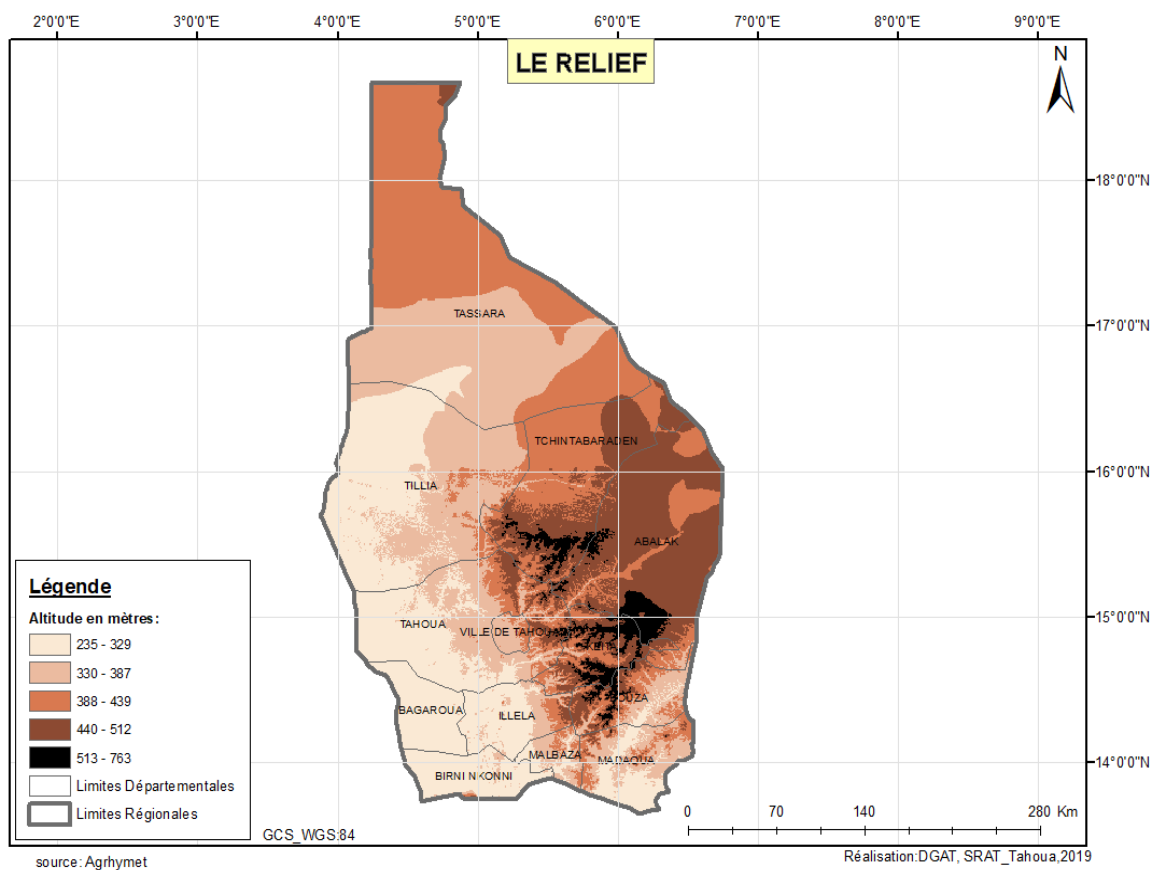
# CHAPITRE I : ETAT ET EVOLUTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE

## 1.1. Relief

La région de Tahoua se caractérise par deux grands ensembles :

- La zone de plateau d'une altitude moyenne comprise entre 300 et 500 m avec un point culminant à 746 m localisé à la limite des départements de Keita et Abalak. Ces plateaux sont découpés par des vallées (l'Ader-Doutchi-Maggia) avec des versants de 200 m à l'Est et seulement 30 m à l'Ouest.
- La zone des plaines à l'Est de Madaoua, au Sud-ouest de Konni, à l'Ouest d'Illela et au Nord dans le Tamesna et l'Azaouagh.

Carte N° 1 : le Relief



## 1.2 Géologie

La région est située dans le grand bassin monoclin des Iullimenden qui est comblé par des sédiments continentaux (grès, sables argiles) pendant le crétacé et l'holocène. Lors des périodes humides (fin tertiaire, début quaternaire), l'érosion hydrique a érodé les surfaces continentales occasionnant le creusement des vallées dans les plateaux. Quant aux formations

du supérieur, elles furent dans le même temps fortement ferruginisées. Ces formations géologiques cachent d'importantes ressources minières décrites dans le tableau suivant.

**Tableau N° 1 : Situation des ressources minières de la région**

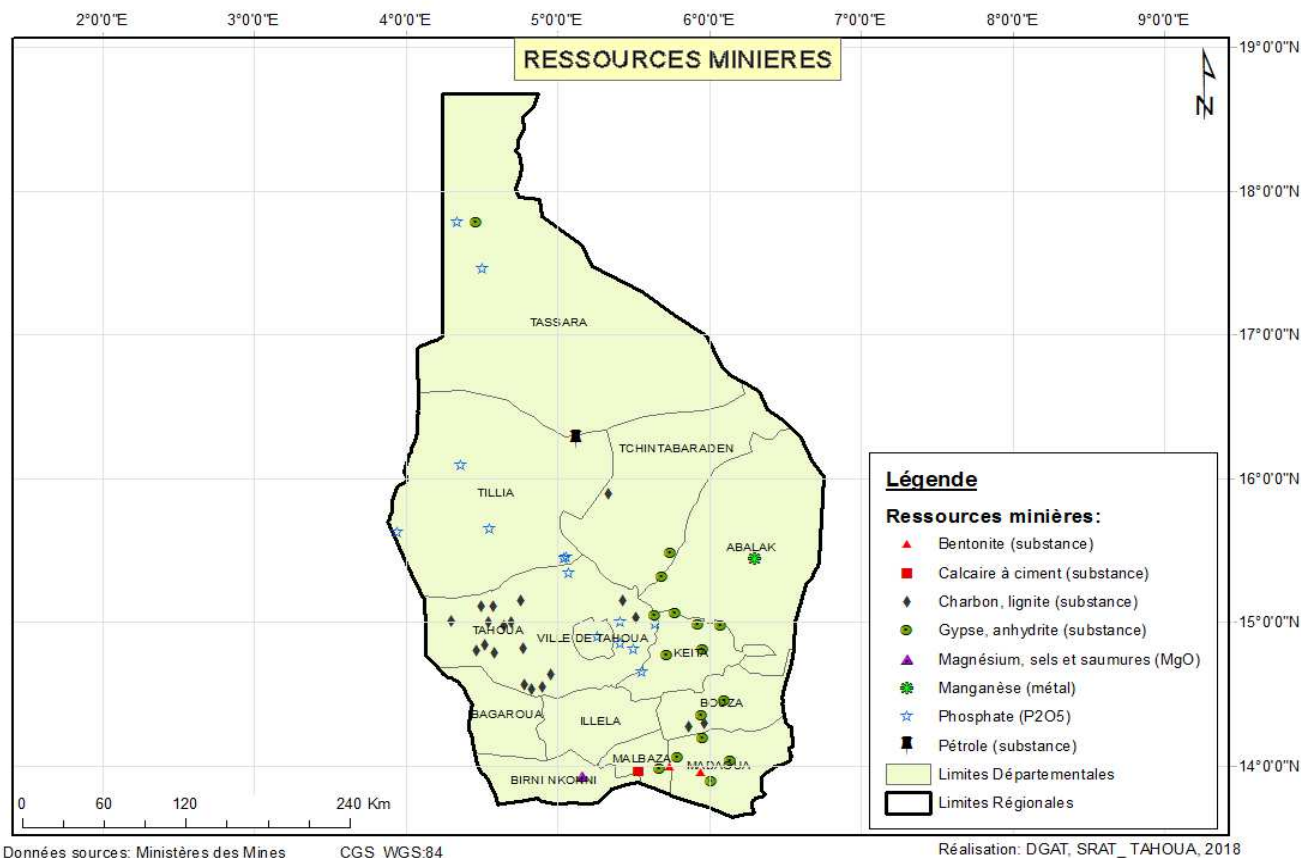
<b>Principales roches</b>	<b>Localisation</b>
Calcaire (67 à 95% en $\text{CaCO}_3$ )	-Malbaza (Réserve 20.000.000 T) -Tamaské au sud (Tarakoumi) -Garadaoua (keïta), -Illéla (Badaguichiri)
Gypse (65 à 98 %)	Keïta, Bouza, Madaoua, Abalak et Kao
Phosphate 23 à 27 % $\text{P}_2\text{O}_5$	Anneker, Gawèye
Charbon environ 4000 Kcal/Kg	Takanamat Chadawanka
Kaolin	BirniN'Konni
Argile	Madaoua
Bentonite	Galmi

Source : Direction Régionale des Mines, 2017

Les concentrations du gypse sont principalement localisées à Kao, Keïta, Madaoua et Bouza. Les réserves sont estimées à 14.000.000 tonnes en 2014. Quant aux formations calcaires, elles se rencontrent à Keïta (Garadawa) et Malbaza. Les réserves cumulées sont estimées à 800.000.000 de tonnes (Greigert, 1960). La bentonite a été mise en évidence depuis les années 1960, puis reconfirmée en 2013.

Des indices de Pétrole (Afala), de l'Uranium (Abalak), du Fer (Chadawanka) et de Bentonite (Galmi) ont été identifiés par le levé géophysique aéroportée, effectué dans toute la région de Tahoua en 2013 par la compagnie GEOTECH. La carte suivante nous donne la localisation des principales potentialités minières de la région.

Carte N°2 : Les principales ressources minières



Source : Direction Régionale des Mines, 2017

Les concentrations du gypse dont les réserves sont estimées à 14.000.000 tonnes sont principalement localisées à Kao, Keïta, Madaoua et Bouza. Les formations calcaires, elles se rencontrent à Keïta (Garadawa) et Malbaza avec des réserves estimées à 800.000.000 de tonnes (Greigert, 1960). Des indices de Pétrole (Afala), de l'Uranium (Abalak), du Fer (Chadawanka) et de Bentonite (Galmi) ont été identifiés par la compagnie GEOTECH.

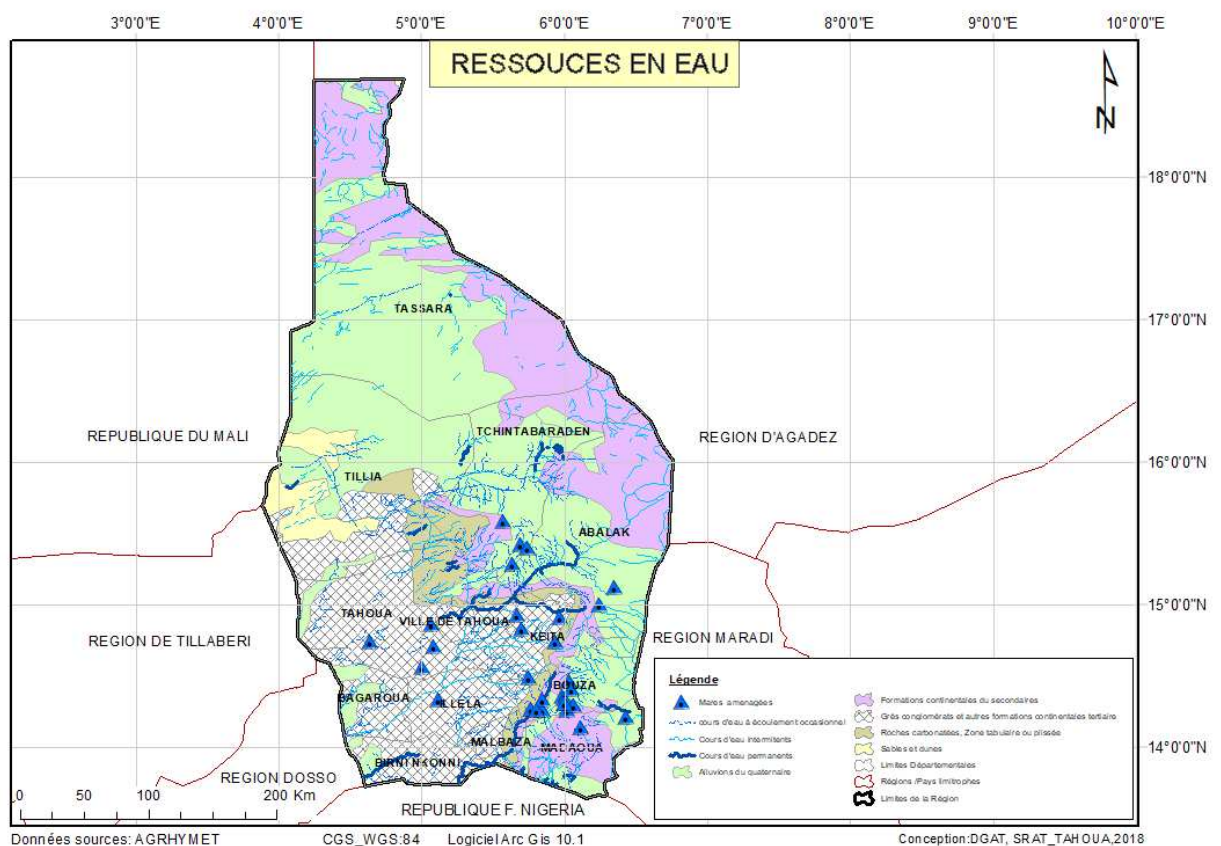
### 1.3 Hydrographie et hydrogéologie

#### 1.3.1 Hydrographie

Les ressources en eau de surface de la région sont caractérisées par un réseau hydrographique très développé et actif en saison des pluies écoulant annuellement environ 400 millions de m<sup>3</sup> d'eau. Trois zones peuvent être distinguées :

- La zone Sud-Est (le plateau de l'Ader Doutchi-Maggia) avec 5 bassins versants principaux composés de koris localisés dans les vallées de la Tarka, de la Maggia, de Badaguichiri, de Keita-Baga (Zourourou) et le Tadiss de Tahoua.
- La zone Sud-Ouest (Départements de Konni, Illéla et Tahoua) qui contient de nombreuses cuvettes et où les eaux des pluies transportées par les Korissécoulent en direction du DallolMaouri dont ils sont les affluents.
- La moitié Nord de la Région où l'écoulement n'a pas de direction bien marquée, mises à part les deux vallées de l'Azaouak mais de nombreuses zones marécageuses se forment au niveau des cuvettes en saison des pluies.

Carte N°3:Ressources en Eau de surface



### 1.3.2. Hydrogéologie

Le potentiel global des ressources en eau renouvelable chaque année est estimé à 1,2 milliards de m<sup>3</sup> dont 2% seulement sont exploités (J. Gregert, 1960). Plusieurs nappes se superposent souvent dans la même zone fournissant des eaux de qualité et de débits variables.

- La nappe du Continental Intercalaire/Hamadien dont la profondeur des ouvrages de captage varie de 100 à 800 m, du Nord-Est au Sud-Ouest. C'est la seule nappe qui,

avec un débit spécifique de  $16 \text{ m}^3/\text{h}/\text{m}$ , peut satisfaire les besoins importants en eau potable des gros centres urbains.

- Les nappes du Crétacé, du Turonien, du Sénonien et du Paléocène:

D'une façon générale, ces nappes sont mal connues et difficiles à exploiter pour plusieurs raisons dont entre autres : du captage aléatoire, des profondeurs assez importantes pouvant atteindre 150 m, des grandes variations latérales des caractéristiques géologiques, des débits faibles, des grands rabattements, une eau salée et une implantation très délicate et nécessitant la géophysique pour réduire les risques d'échec élevés. L'exploitation de ces nappes n'est finalement pas très envisagée par les projets et programmes d'hydraulique villageoise.

- La nappe du Continental Terminal qui traverse les départements de Birni N'Konni, Illéla et Tahoua. La profondeur des ouvrages de captage est inférieure à 100m, sauf dans la partie Ouest (zone de Tébaram). Deux niveaux aquifères du CT (phréatique et captif) existent :

- La nappe phréatique dont la profondeur de l'eau varie de 5 m à 70 m. Les débits varient de 2 à  $40 \text{ m}^3/\text{h}$  et sont toujours suffisants pour l'hydraulique villageoise. La qualité de l'eau est généralement bonne, sauf en quelques endroits où la salinité est forte (Département de Birni N'Konni surtout) et où, suivant des analyses d'eau faites par CIMA (dans le cadre de l'Etude d'un Programme d'Hydraulique Rurale 2004), des teneurs en fluorures élevées ont été mises en évidence (Centre-Sud du Département d'Illéla).

- Lanappe captive qui est sous-pression : le niveau d'eau va de  $-45 \text{ m}$  à  $+1,40 \text{ m}$  (à Bazaga dans le Département de Konni) en se référant au forage réalisé dans le cadre du Projet CEAO II en 2004. Les débits sont bons et peuvent assurer les besoins de l'hydraulique villageoise. La qualité de l'eau est en général bonne.

- Les nappes alluviales se trouvant dans les vallées citées ci haut et qui jouent un rôle très important dans la pratique des cultures irriguées du fait de leur faible profondeur. Les débits sont variables compte tenu de nombreux changements des horizons et peuvent atteindre localement plusieurs dizaines de  $\text{m}^3/\text{h}$ . Les niveaux statiques sont presque toujours inférieurs à 10 m. Les eaux sont douces mais plus sensibles à la pollution que celles des autres nappes.



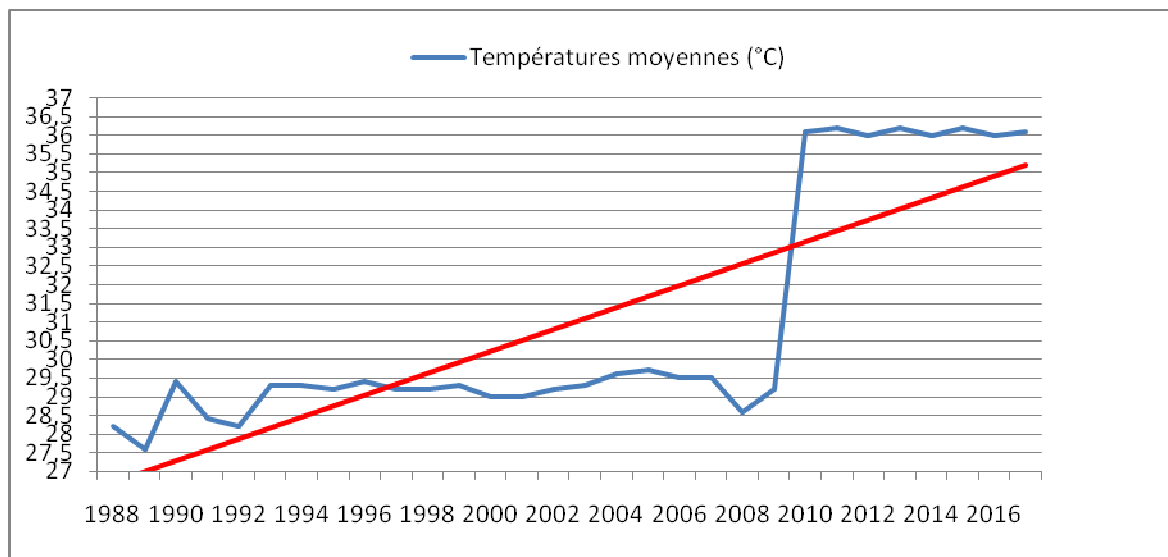
## 1.4. Climat

Le climat de la région est, à l'instar des autres régions du Niger, déterminé par la circulation atmosphérique générale en Afrique de l'ouest dominée par l'alternance entre deux (2) masses d'air : les masses d'air subtropicales sèches ou alizés provenant des hautes pressions subtropicales de l'hémisphère nord et les masses d'air équatoriales humides venant du sud (anticyclone de Sainte Hélène) ou mousson. Cette circulation atmosphérique dépendante du mouvement apparent du soleil permet la détermination des saisons. L'Alizé et la Mousson s'affrontent le long d'une zone de discontinuité appelée Front Inter Tropical (FIT).

Ce climat relativement chaud et peu pluvieux ou alternent saison pluvieuse et saison sèche, a fortement évolué au cours des cinquante (50) dernières années avec une recrudescence des phénomènes exceptionnels.

### 1.4.1 Températures

Elles varient dans l'espace et dans le temps. Les maximales peuvent atteindre 47°C en avril - mai et les minimales 15°C en décembre - janvier. Le graphique suivant donne l'évolution des températures moyennes annuelles des 30 dernières années (1988-2017) enregistrées au niveau des stations synoptiques de Tahoua.



Graphique N°1 : Evolution des températures moyennes annuelles (mini/maxi)

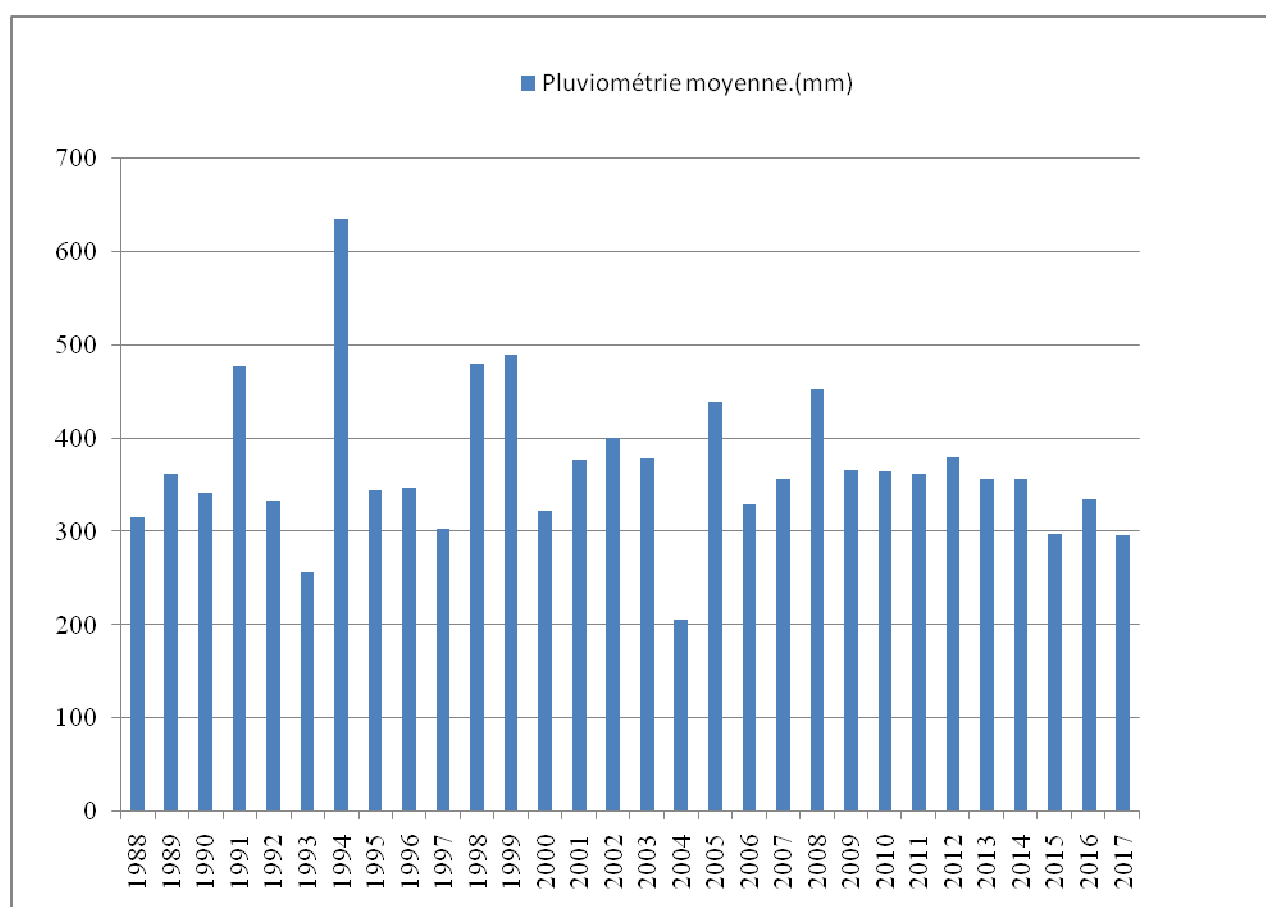
L'évolution des températures moyennes annuelles de la station synoptique de Tahoua montre une fluctuation dans le temps. Une étude du Centre Régional AGRHYMET (les conséquences des changements climatiques sur l'occurrence des phénomènes climatiques extrêmes (rapport de consultation de 2005) révèle que, mis à part les années 1977 et 1982, une hausse des

températures de l'ordre de 0.5 à 1 °C a été observée dans la région de Tahoua à partir des années 1968 jusqu'aux années 1990. Mais cette tendance ne dépassera pas le seuil de 2°C en 2050.

### 1.4.2 Pluviométrie

La région se caractérise par deux principales saisons à savoir : la saison des pluies qui dure quatre (4) à cinq (5) mois de Mai à Septembre et la saison sèche qui s'étend sur sept (7) à huit (8) mois (Octobre- Avril).

Le graphique suivant donne l'évolution des hauteurs moyennes annuelles de pluies enregistrées au niveau de la station synoptique de Tahoua sur la période 1988-2017.



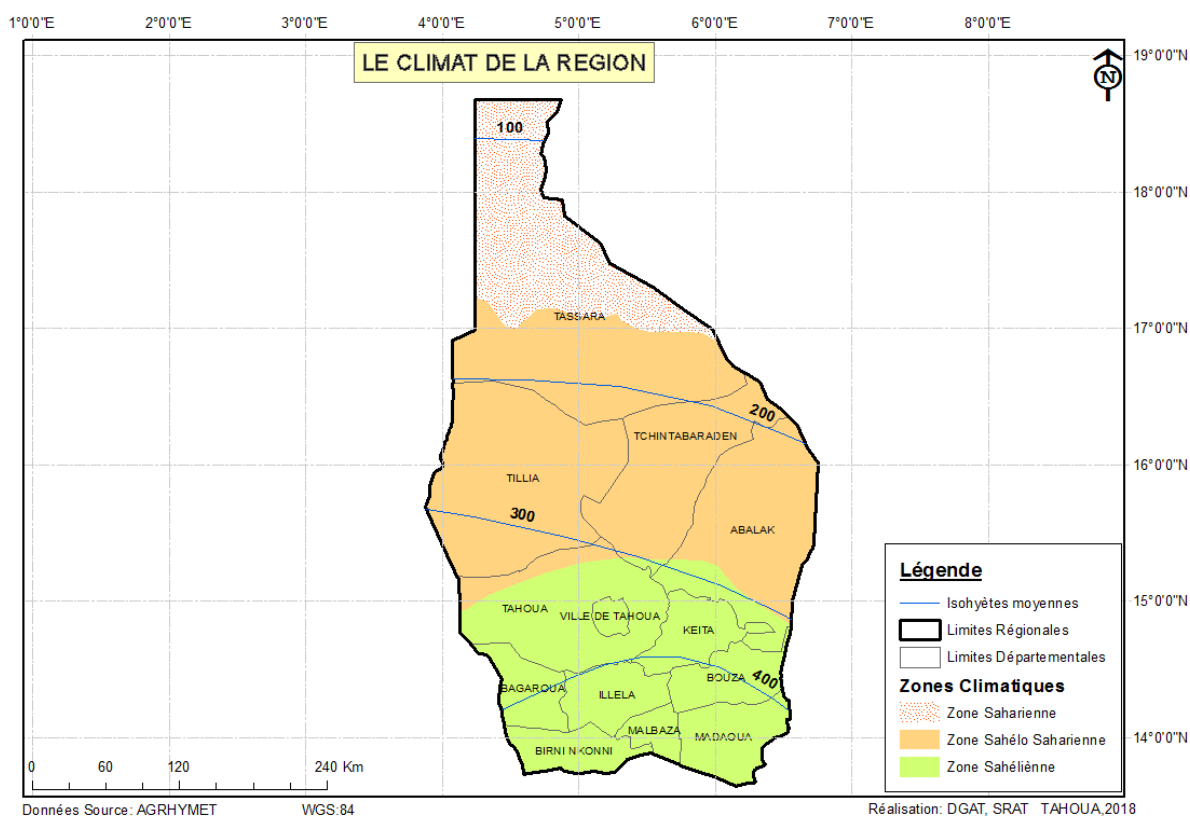
Graphique N°2 : Evolution des hauteurs moyennes annuelles de pluies (station de Tahoua)

On constate une répartition irrégulière des pluies dans le temps à l'échelle de la région. A titre illustratif, il a été enregistré une moyenne annuelle de 635 mm en 1994 à Tahoua, tandis qu'en 2004 la hauteur de pluie tombée n'était que de 205 mm au niveau de la même station.

La variation spatiale de la pluviométrie permet de retenir les zones climatiques suivantes :

- La zone saharienne (150 à 200 mm) au Nord (Nord Tassara);
- La zone sahélo-saharienne (200 à 350 mm) au centre incluant les départements de Abalak, Tchinta, Tillia et le Sud Tassara;
- La zone sahélienne (350 à 600 mm) au Sud traversant les départements de Bouza, Keita, Madaoua, Malbaza, Konni, Illéla, Bagaroua et Tahoua.

Carte N°4 : Zones climatiques de la région



### 1.4.3 Changement climatique

La Région de Tahoua, Comme toutes les régions du Niger, subit les effets du changement climatique. En effet, l'évolution de ses principaux facteurs que sont les températures et les précipitations est en train de le démontrer.

Les précipitations connaissent une tendance à la baisse avec parfois des années exceptionnelles. Aussi ; il est observé un retard dans le début de l'hivernage entraînant du coup la réduction des jours de pluies. L'observation du Graphique N°2, l'évolution des hauteurs moyennes annuelles de pluies au niveau de la station synoptique de Tahoua permet d'observer des années de sécheresses répétitives : 1989, 1990, 1993, 1995, 1996, 1997, 2004, 2005, 2007, 2008, 2009, 2011, 2013, 2015, 2017.

Toutefois, la région enregistre parfois des pluies exceptionnelles sources d'inondation. Selon une étude menée par le Centre Régional AGRHYMET en 2005, dans cette région, la plupart des inondations se sont produites dans le sud-ouest (Bagaroua, Illela, BirniN'konni) dans le sud-est de Madaoua. Les principaux risques climatiques, leurs impacts potentiels et les mesures et options d'adaptation envisageables se présentent comme dans le tableau suivant.

**Tableau N°2 : Risques climatiques, impacts, mesures et options d'adaptation**

Risques climatiques	Impacts potentiels	Mesures et options d'adaptation
Sécheresses	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baisse de la biodiversité,</li> <li>- Baisse du niveau de la nappe,</li> <li>-Exode rural</li> <li>-Migration des populations et espèces animales</li> <li>- Tariessement précoce des plans d'eau,</li> <li>- Dégradation des ressources en sols</li> </ul>	<p>A cours terme</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le démarrage urgent des Travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) dans les zones de glaciés et des zones pourvues de paille (restauration des terres);</li> <li>-élaborer des plans de sauvegarde des points et plan d'eau</li> </ul>
Inondations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Envahissement des superficies cultivées</li> <li>-Destruction des infrastructures et équipements</li> <li>-Perte du bétail</li> <li>-Exposition des populations aux maladies liées à la chaleur ou aux inondations telles que le paludisme et le choléra</li> </ul>	<p>-Le démarrage à temps de la campagne de vaccination des animaux contre les épizooties liées à la chaleur ou aux inondations.</p> <p>A moyen terme</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Appui en semences d'urgence ;</li> <li>-création et renforcement à temps des banques céréalières et des banques aliments bétail ;</li> <li>-culture du Moringá sur les sites maraichers ;</li> </ul>
Vents forts	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ensablement des plans d'eau</li> </ul>	<p>Actions de désensablement ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-déstockage stratégique des animaux ;</li> </ul>
Fortes températures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tariessement précoce des plans d'eau ;</li> <li>-Mortalités dues aux agressions thermiques</li> <li>-Fortes demandes en énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-culture fourragère,</li> <li>-Mise en place des broyeurs</li> </ul>

Les principaux risques liés au changement climatique dans la région de Tahoua sont les suivants :

- ✓ La dégradation et la baisse de la productivité des terres agrosylvopastorales ;
- ✓ Les inondations et l'ensablement des vallées fertiles,
- ✓ Les sécheresses,

- ✓ La baisse de la qualité des zones humides,
- ✓ Le tarissement des plans d'eau
- ✓ La dégradation des habitats naturels de la faune sauvage,
- ✓ La baisse de la biodiversité animale et végétale,
- ✓ La baisse des quantités et de la qualité des eaux ;

Ces risques ont conduit à l'insécurité alimentaire et à la mise en culture de la zone pastorale.

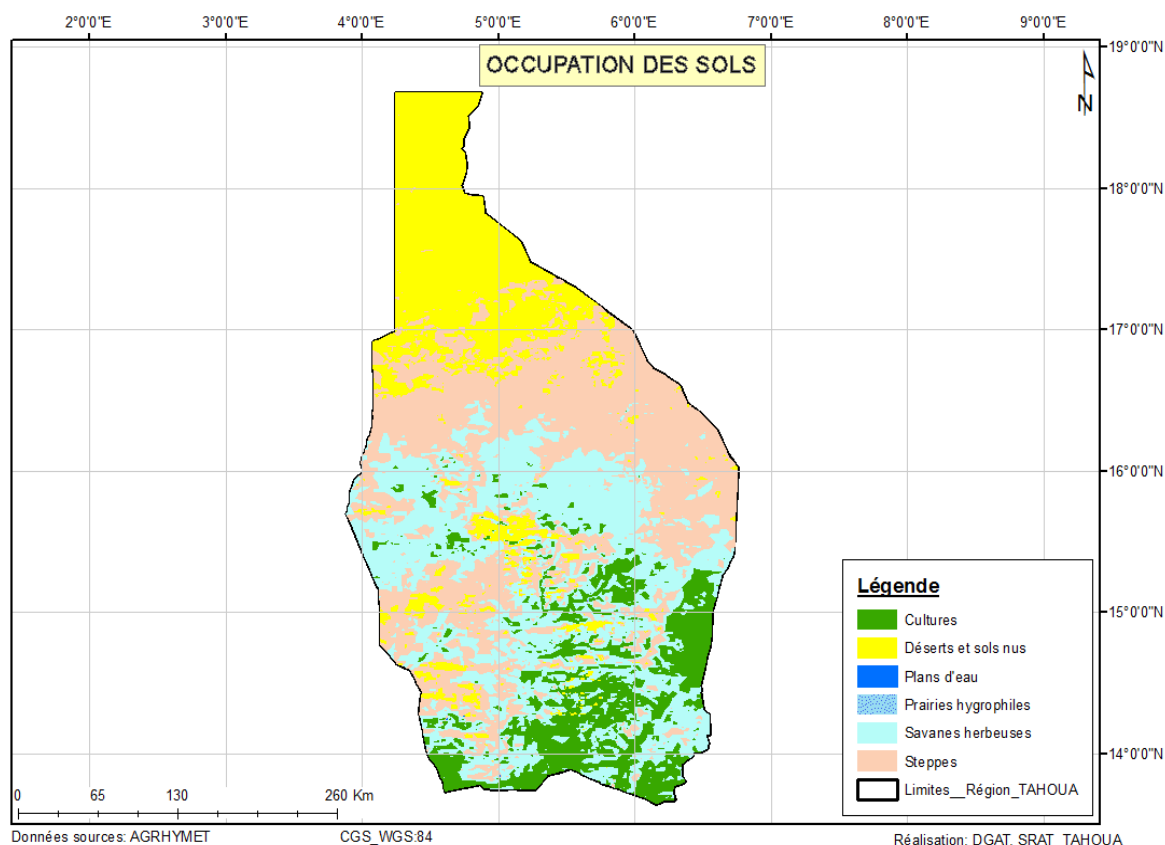
## 1.5. Sols et végétation

### 1.5.1 Sols

Selon les zones agro écologiques de la région, les principaux types de sols rencontrés sont les suivants :

- ✓ **Les sols subarides tropicaux** qui ont une faible capacité d'échange cationique et sont faiblement désaturés avec une faible réserve hydrique. Les plus répandus sont les sols bruns sur matériaux argilo-sableux et les sols brun-rouge sur sables éoliens situés dans la zone pastorale de la région et au niveau des dunes. Ces sols ont une fertilité basse et sont surtout réservés au pâturage compte tenu de leur position septentrionale (faible pluviosité).
- ✓ **Les lithosols**, qui sont des types de sols occupant les parties hautes des vallées, et les affleurements rocheux ;
- ✓ **Les sols de type ferrugineux** de plateaux et glacis avec une texture limono-sableuse et limono-argileuse. Ils sont peu profonds d'où la prédominance des cultures à système racinaire fasciculé (les céréales).
- ✓ **Les sols hydromorphes** des vallées et des plaines alluviales (Taddis, Badaguichiri, Keita, Maggia, Tarka) constituent les terres aménageables pour la maîtrise de l'irrigation. Ces sols sont fertiles à cause des dépôts continus des alluvions pendant la période des crues et ont de bonnes réserves en eau. Ils sont aptes pour la culture du riz, de l'oignon, de la dolique, du blé, du maïs, dupoivron, du piment, de la tomate, de la laitue, de l'ail, de la pomme de terre et même de l'arboriculture. La carte suivante traite de l'occupation des sols dans la région.

## Carte N° 5 : Occupation des sols



### 1.5.2 Végétation

Du sud au nord, on distingue:

- la steppe arborée qui compte de nombreux épineux, quelques palmiers et euphorbes ;
- la steppe arbustive à graminées annuelles ;
- la steppe à graminées vivaces ;

En matière de ressources forestières, la région de Tahoua dispose de 8 forêts classées totalisant une superficie de 11 489 ha, des forêts protégées couvrant 11 417ha. A cela s'ajoute des formations forestières de bas-fonds, des galeries forestières mixtes, des formations de types brousse tigrée, des parcs agroforestiers à *Faidherbiaalbida*, *Combretumglutinosum* et *Balanitesaegyptica* et des plantations artificielles réalisées aussi bien par l'Etat que ses partenaires techniques et financiers. Les tableaux suivants donnent la situation de forêts classées et protégées au niveau de la région.

**Tableau N°3 : Situation des forêts classées**

Départements	Localisation /Nom	Superficie (ha)	Espèces ligneuses dominantes
Birni N'Konni	Tsarnaolia	2 367	<i>Prosopis juliflora ; Combretummicrantum, Piliostigmareticulatum. Acacia Seyal</i>
Bouza	Karofane	4021	<i>Acacia nilotica; Balanites aegyptiaca, Sclérocaribirrea</i>
Keita	Aboulboul	72	<i>Faidervbiaalbida, Acacia. senegal, Acacia. seyal, Acacia. Nilotica</i>
	Massouki	60	<i>Faidervbiaalbida, Acacia. senegal, Acacia. seyal, Acacia. Nilotica</i>
Madaoua	Bangui	3275	<i>Piliostigmareticulatum, Balanites aegyptiaca, Maeruacrassifolia et Bosciasenegalensis</i>
Tahoua	Danfan	450	<i>Piliostigma reticulatum, Maeruacrassifolia, Acacia. raddiana, Ziziphusmauritiana</i>
	Tapkinzaki	1 070	<i>Piliostigma. reticulatum, Maeruacrassifolia, Acacia. raddiana, Ziziphusmauritiana</i>
	Abourdéa	175	<i>Balanites. Aegyptiaca, Ziziphusmauritiana</i>
<b>Superficies totales</b>		<b>11 489</b>	

Source : DRE/SU/DD

Ces forêts classées se confrontent à plusieurs formes de menaces dont entre autres la mise en culture, la coupe du bois vert, le surpâturage, l'installation des habitations. On enregistre quelques interventions dans le cadre de restauration de ces forêts classées. Cependant ces actions se conduisent en l'absence des plans d'aménagement conformément

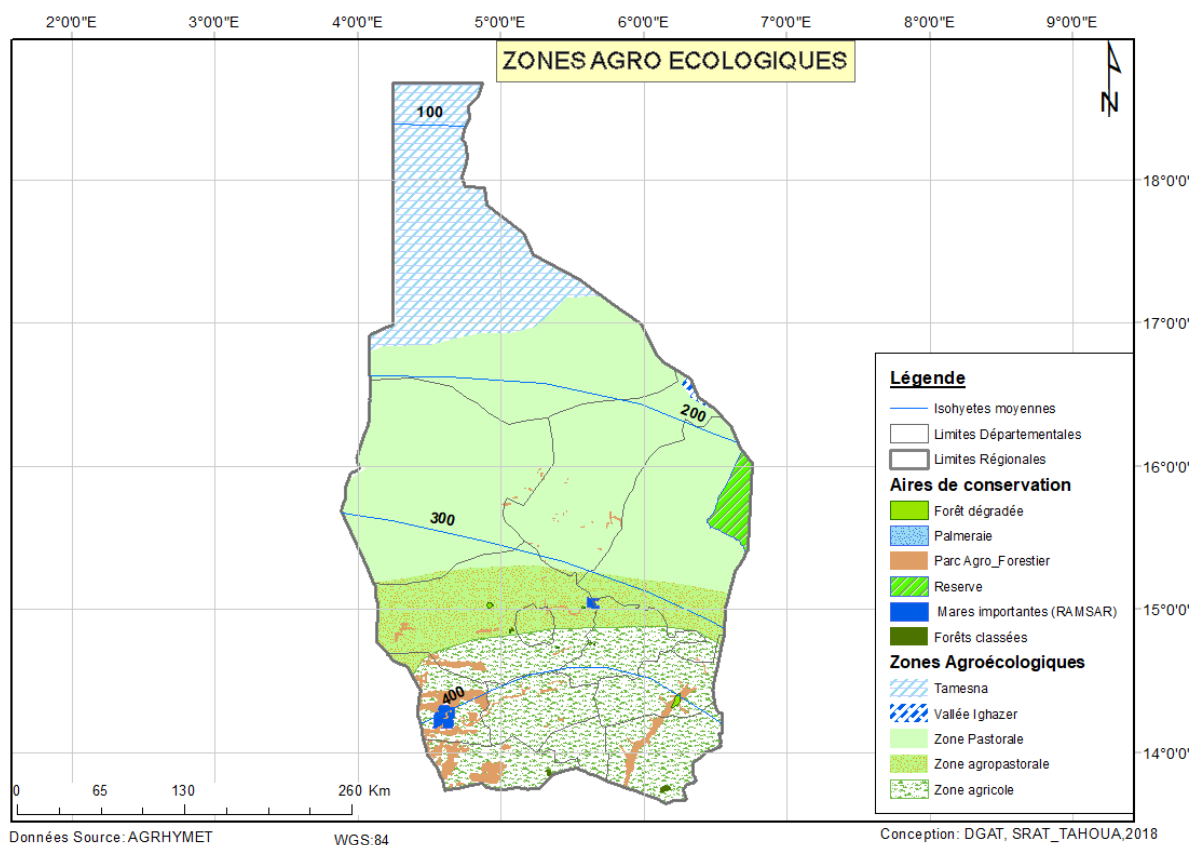
**Tableau N°4 : Situation des forêts protégées de la région**

Départements	Nom de l'aire protégée	Superficie (ha)	Espèces ligneuses dominantes
Birni N'Konni	Aire de pâturage d'Alléla	250	<i>Acacia senegal</i>
Bouza	Aire de pâturage de Souraka	100	<i>Acacia senegal, Acacia seyal</i>
Illéla	Aire de pâturage de Folloa	500	<i>Combretum. micranthum</i>
	Aire de pâturage de Lalamna	400	<i>Acacia nilotica , Acacia raddiana, Lièvres, pintades</i>
	Aire de pâturage d'AjéMouraba	1749	<i>Acacia senegal, Acacia seyal; Outardes</i>
Madaoua	Aire de pâturage de Malley	3048	<i>Acacia senegal, Acacia seyal, Faiderbiaalbida, Acacia nilotica et Combretummicranthum</i>
Tahoua	G Ouhoumoudou	1200	<i>Acacia senegal, Acacia seyal, Balanites aegyptiaca</i>
	Injnjira	4170	<i>Acacia .nilotica , Acacia Raddiana</i>
<b>TOTAL</b>		<b>11417</b>	

Les superficies des forêts classées et des forêts protégées de la région représentaient respectivement 1,88% et 0,05% de celles de l'ensemble du pays. Il ressort donc que la contribution de la Région à l'effort national de préservation de la biodiversité reste faible.



Carte N° 6 : Zones agro-écologiques



## 1.6. Faune

Les différentes études localisées réalisées dans la région, font ressortir une faune assez diversifiée. L'on observe une amélioration de la richesse faunique suite aux travaux de restauration des écosystèmes financés aussi bien par l'Etat que ses partenaires techniques et financiers. Elle se compose de batraciens, de mammifères, d'oiseaux, de reptiles et d'insectes.

Les principales espèces fauniques sont :

- **Les mammifères** : Gazelle dorcas (*Gazella dorcas*), Ecureuil (*Epixerusebii*), Lièvre (*Lepuscrawshayi*), Ras, souris, Phacochère, Chat sauvage, Renard, Hérissons, Loup
- **Les oiseaux** : il s'agit principalement de Vautours charognard (*Necrosyrtesmonachus*), Grue courronnée (*Balearicapavonica*), Outardes, Pintades sauvages, Corbeau, Epervier, Canard, Perdrix, Limicoles, Buses Bulbutard, Cigogne blanche, Francolin, L'hirondelle, L'aigrette, Pélicans, Cigogne noire, Bulbul commun, Tourterelle maillé, Corbeau pie, Pigeon de Guinée, Moineau gris. Ces espèces ont pour habitats les forêts classées, les galeries forestières, les sites restaurés des plateaux, les mares permanentes de Tabalak (Abalak), Dan Douchi, Sahiya (Bagaroua), Gaweye et Gambane (Tillia).

- **Les batraciens et les reptiles** : les crapauds, lézards, serpents/vipères, tortues, varan
- **Les poissons** : il s'agit essentiellement de *Tilapia zilli* (carpe), *Clarias gariepinus* (silure) et *Latesniloticus* (capitaine). Ces espèces sont produites au niveau des différentes mares empoissonnées de la région.

La gestion de la faune de la région est confrontée à de multiples contraintes dont les principales sont :

- la dégradation de l'habitat de la faune sous l'effet conjugué des actions anthropiques et des conditions climatiques,
- les difficultés de contrôles cynégétiques faute de moyens humains, matériels et financiers ;
- la forte pression sur la ressource due au braconnage sous toutes ses formes ;
- l'absence d'inventaire exhaustif.

## 1.7. Pression sur les ressources naturelles et Gestion Durable des Terres

### 17.1 Pressions sur les ressources naturelles

Au niveau de la région les ressources naturelles sont soumises à de fortes pressions liées au changement climatique et aux actions anthropiques néfastes dont les principales sont:

- L'extension des champs de cultures ;
- L'exploitation du bois ;
- Les feux de brousse

**L'extension des champs de cultures** : Dans le souci d'augmenter leur production, les agriculteurs se mettent parfois à la mise en culture des terres agricoles dégradées. A cela s'ajoute aussi le grignotage des forêts classées.

**L'exploitation du bois** : Dans la région de Tahoua, le bois reste encore la principale source d'énergie domestique. Il est exploité aussi bien au niveau des zones contrôlées qui alimentent les 8 marchés ruraux de bois mais aussi et surtout au niveau des zones incontrôlées.

C'est ainsi que d'après l'enquête nationale sur les énergies domestiques réalisée en 2004 par le Bureau Nigérien d'Ingénierie et Conseils (BNIC), la consommation moyenne journalière en bois d'une personne est de 0,58 Kg. Sur la base de cette norme, le tableau suivant donne l'évolution des besoins en bois de chauffe par département.

De ce fait, au regard du rythme d'accroissement de la population, la couverture de besoins en bois de chauffe accentuera la dégradation des ressources forestières de la région. Mais les

efforts de reboisement couplés avec l'utilisation d'autres sources d'énergie (comme le gaz, le soleil, l'électricité) permettront d'atténuer la pression sur les ressources forestières.

**Tableau N°5 : Evolution des besoins en bois de chauffe (tonne)**

Département	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Abalak	54259	55954	58104	60316	62591	64933
Bagaroua	15304	15782	16389	17013	17655	18315
BirninKonni	66238	68307	70932	73632	76409	79269
Bouza	94283	97228	100965	104808	108761	112832
Illéla	71263	73488	76313	79218	82206	85282
Keita	71364	73593	76421	79330	82322	85403
Madaoua	115490	119098	123675	128382	133225	138212
Malbaza	49201	50737	52687	54693	56756	58880
Tahoua	91417	94272	97895	101622	105455	109402
Tassara	5178	5339	5544	5756	5973	6196
Tchinta	30715	31674	32891	34143	35431	36757
Tillia	8255	8513	8840	9177	9523	9879
Ville de Tahoua	31649	32637	33892	35182	36509	37875
<b>Total Région</b>	<b>704615</b>	<b>726622</b>	<b>754549</b>	<b>783270</b>	<b>812813</b>	<b>843238</b>

La productivité des formations forestières naturelles reste encore mal connue malgré les efforts déployés pour en améliorer la connaissance, notamment dans le cadre des projets de développement forestier. Cette productivité semble cependant être relativement faible. Parmi les tentatives faites pour l'évaluer, on peut en citer :

*L'évaluation de l'INRAN* : cette étude réalisée en 1970 Au début des années 70 au niveau des forêts sèches à combrétacées de la zone de Niamey (N'Dounga-Aéroport) a permis d'obtenir une productivité de 0,5 stères par hectare et par an.

*L'évaluation du PUSF* : l'étude Hopkins » a révélé, pour principal résultat, qu'une moyenne annuelle de pousse de 0,34 stères/ha a été enregistrée dans les parcelles

*L'évaluation du Projet Energie II -Volet Offre* : En 1995 l'ensemble du système a été évalué par Ichaou A. qui est également arrivé à des chiffres de productivité importants, entre 2 et 4 stères par hectare et par an suivant les sites. Mais ces sites sont tous situés dans des forêts dont la mise à exploitation était relativement récente et qui étaient de ce fait encore riches, c'est-à-dire pas très dégradées. Au niveau de la région de Tahoua, cette étude a concerné les forêts à acacia de bas-fond à Korap et Jirket.

*Etude de PAFN* : Ces travaux réalisés en 2003 au niveau de la forêt de Baban Raffi, ont abouti à une productivité variant de 1,28 à 2,15 stères/ha/an, selon les stations.

**Les feux de brousse :** Ces phénomènes anthropiques conjugués avec les baisses de la pluviométrie sont les causes principales de la baisse des productions fourragères surtout en zone pastorale. Le tableau suivant donne l'évolution des feux de brousse ainsi que leurs conséquences sur la production fourragère à l'échelle de la région. Cette situation montre une évolution en dents de scie des fréquences des feux de brousse ainsi que des superficies brûlées et biomasse perdue. Les superficies brûlées et la biomasse dépendent de l'intensité, de l'étendue et de la durée des feux et de la couverture du pâturage. En effet, les 7 cas de feux de brousse connus en 2011 ont occasionné plus de dégâts que les 50 cas de 2013.

Ces feux de brousse contribuent à court terme à la baisse des productions fourragères et à long terme ils se traduisent par une dégradation des ressources fourragères qui se manifestent par une baisse de la productivité des parcours. En moyenne chaque année, la région de Tahoua enregistre 19 cas de feux (voir annexe), s'étendant sur 27 231 ha et causant la perte de 34 039 tonnes de biomasse. Si cette biomasse est préservée de feux, elle servira à nourrir 20 171 UBT pendant les 270 jours de saison sèche.

**Tableau N°6 :** Evolution des feux de brousse, des superficies brûlées et biomasse perdue

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cas de feu de brousse	20	13	14	7	23	50	31	16	8	8
Superficies brûlées (ha)	22794	2634	72971	81880	19824	28812	23412	18936	177	871
Biomasse perdue (TMS)	28493	3293	91214	102350	24780	36015	29265	23670	221	1089

Source : Données du diagnostic global SRAT/Tahoua, 2017

### 1.7.2 Gestion Durable des Terres

Dans le souci de restaurer les bases productives (eau, terre, végétation, faune) et améliorer les productions agrosylvopastorales et halieutiques, l'Etat avec l'appui de ses partenaires techniques et financier a mis en œuvre plusieurs actions de Gestion Durable des Terres (GDT) dont les principales sont :

- la récupération des terres dégradées;
- la fixation des dunes ;
- le reboisement et le développement de l'agroforesterie;
- la lutte contre les plantes envahissantes terrestres et aquatiques;
- la lutte contre les feux de brousse.

Le tableau suivant montre l'évolution des efforts consentis au niveau de la région en matière de gestion durable des terres entre 2008 et 2017. Cependant, ces efforts de restauration restent en deçà du rythme annuel de dégradation des ressources naturelles au niveau de la région. De ce fait, si ces rythmes de restauration se maintiennent, les ressources naturelles de la région seront confrontées à la longue à une dégradation plus poussée. Cette situation occasionnera la baisse des productions agrosylvopastorales et halieutiques à l'échelle régionale.

**Tableau N°7:** Récapitulatif des principales actions de la GDT menée dans la région

Actions	Unité	Quantités réalisées									
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Plantations en bloc	Ha	415,18	1461,5	7 533,10	5790	14498,9	5253,5	3238	5059,43	7896	5501,84
Plantations linéaires	Km	25,57	106,1	17,4	26,28	23,85	122	142,7	39	260,97	94,41
Régénération Naturelle Assistée	Ha	0	0	0	0	0	0	0	920	2848	4249
Ensemencement	Ha	743	1510	7 631	3 861	10 840,3	7 686	3 140	1 278	1 749	4 090
Récupération des terres dégradées	Ha	3 508,91	2 025	8 784,12	10336,81	22235,61	14693	9690	12593,47	12323,97	8578,64
Fixation de dunes	Ha	0	0	150	249	611	353,5	304	67	105	129
Ouverture de bandes pare-feu	Km	1166	676	5 280	3677	5463	7974	4871	2678	2143	630

Source : Données du diagnostic global SRAT/Tahoua, 2017

## 1.8. Problématique du milieu biophysique

### 1.8.1. Contraintes et potentialités

L'analyse globale du milieu biophysique est révélée par le tableau N°8 ci-dessous.

**Tableau N°8 : Analyse FFOM du milieu biophysique**

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Vaste étendue de terres dunaires et de plateau pour le développement des productions agrosylvopastorales</li> <li>➤ Importantes superficies de terres de vallées favorables au développement de cultures irriguées</li> <li>➤ Disponibilité d'importantes ressources en eaux de surface et souterraine</li> <li>➤ Vaste zone pastorale pour le développement de l'élevage</li> <li>➤ Importantes ressources forestières</li> <li>➤ Importante insolation favorable au développement des végétaux et servant de source d'énergie alternative</li> <li>➤ Existence des politiques et stratégies nationales en matière de gestion des ressources naturelles</li> <li>➤ Existence des textes législatifs au plan national et international réglementant l'exploitation des ressources ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Conditions hydrogéologiques très difficiles (profondeur de la nappe phréatique),</li> <li>✓ Faible maîtrise des ressources naturelles disponibles dans la région</li> <li>✓ Faible connaissance des changements climatiques et de leurs impacts au niveau de la région.</li> <li>✓ Absence des plans régionaux d'aménagement et de gestion des ressources naturelles</li> <li>✓ Absence à l'échelle de la région des zones protégées pour la préservation des reliques de la faune sauvage</li> <li>✓ Faible renforcement de capacités des acteurs impliqués dans la gestion du milieu biophysique</li> <li>✓ Méconnaissance à la base de certains textes réglementant l'exploitation des ressources naturelles</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Engagement politique pour la gestion durable des terres et la mobilisation des eaux</li> <li>○ Existence des partenaires techniques et financiers intervenant dans la gestion des ressources naturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Dégradation des ressources naturelles liée à la pression humaine et animale et aux effets du changement climatique</li> <li>● Pollution des eaux et des sols</li> <li>● Baisse des précipitations liée au changement climatique</li> </ul>

### **1.8.2. Analyse tendancielle et problématique du milieu biophysique**

La région de Tahoua est confrontée aux problèmes environnementaux majeurs découlant de la pression démographique et des manifestations climatiques extrêmes.

Les risques de dégradations qui pèsent sur le relief et les ressources naturelles proviennent outre de l'homme et des animaux, mais aussi de l'érosion hydrique et éolienne subséquentement liée à la disparition progressive du couvert végétal. Ainsi, le milieu subit les actions des agents érosifs (eau, vent), qui par des actions chimiques et mécaniques, remodelent de manière continue son faciès. Ces processus induisent le phénomène d'ensablement dont la conséquence est au stade actuel l'assèchement rapide des plans d'eau et aussi le phénomène d'induration prononcée.

L'ampleur de la dégradation des ressources naturelles peut être appréhendée à travers les unités d'occupation des terres qui révèlent par endroit une prépondérance des zones de cultures pluviales sur les formations végétales, et aussi de dégradation avancée des bassins versants en dépit des efforts d'inversion de la tendance régressive. L'exploitation des ressources naturelles pour la satisfaction des divers besoins croissants des populations (agriculture, élevage, énergie, habitat etc) est aux antipodes de toute logique de durabilité notamment la préservation du potentiel productif et sa régénération.

En dépit de ce constat, les énormes potentialités en eau du sous-sol restent cependant sous-exploitées pour faire face aux pénuries en eau constatée surtout pendant la saison sèche.

Sur la base des données climatiques de la période considérée, les cumuls pluviométriques, à caractère très contrasté d'une année à l'autre et les variations des températures, constituent des véritables contraintes pour le développement des activités agricoles qui présentent des risques susceptibles de décourager l'octroi des crédits bancaires et d'autres formes d'investissement.

Deux tendances majeures caractérisent actuellement le milieu biophysique de la région :

- La persistance de la répartition erratique des précipitations ;
- La dégradation accélérée des ressources naturelles.

Le problème de développement qui en résulte est le constat d'une dégradation continue des ressources naturelles du fait des aléas climatiques et des actions anthropiques néfastes, impactant négativement sur l'économie régionale basée essentiellement sur les productions agrosylvopastorales.

Les principaux défis et enjeux majeurs à relever dans ce domaine sont les suivants :

- ✓ Une meilleure connaissance des ressources naturelles (eau, terres/sols, forêts, faune sauvage, ...) à travers des inventaires complets,
- ✓ L'aménagement des forêts classées et des zones humides (mares de Tabalak, Dan Doucthi, ...),
- ✓ La mise à l'échelle des actions de Gestion Durable des Terres ;
- ✓ La préservation des ressources fourragères de la zone pastorale contre la dégradation et les feux de brousse,
- ✓ La réalisation des ouvrages de mobilisation des eaux pour le captage et la mise en valeur des eaux de ruissellement,
- ✓ Une meilleure connaissance des changements climatiques et de leurs impacts au niveau de la région.

## 1.9.Zonage du milieu biophysique

Le zonage du milieu biophysique s'est basé sur les critères suivants :

- Les isohyètes (précipitations) ;
- L'occupation de sols ;
- Les zones agroécologiques ;
- Les ressources minières
- Les ressources en eau

C'est ainsi que sur le plan biophysique, la région de Tahoua se subdivise en quatre (4) zones suivantes.

**Zone 1 :** C'est la zone agricole par excellence. Elle couvre les départements de Birni N'Konni, Malbaza, Madaoua, Illéla, Bouza, le sud et le centre des départements de Bagaroua et Keita et le sud de celui de Tahoua. Le relief de cette zone se caractérise par des chaînes de plateaux entaillées par des vallées dont les principales sont Ader-Douchi-Maggia et Tarka. Ces vallées constituent d'énormes potentialités pour le développement des cultures irriguées. Sur le plan des ressources forestières, cette zone abrite le domaine classé de l'Etat auquel s'ajoutent d'importants parcs agroforestiers.

En termes de ressources en eau, cette zone compte d'importantes mares dont de celle Dandoutchi classée zone humide d'après la convention de Ramsar, s'ajoutent d'importants ouvrages de mobilisation des eaux (barrages, seuils).

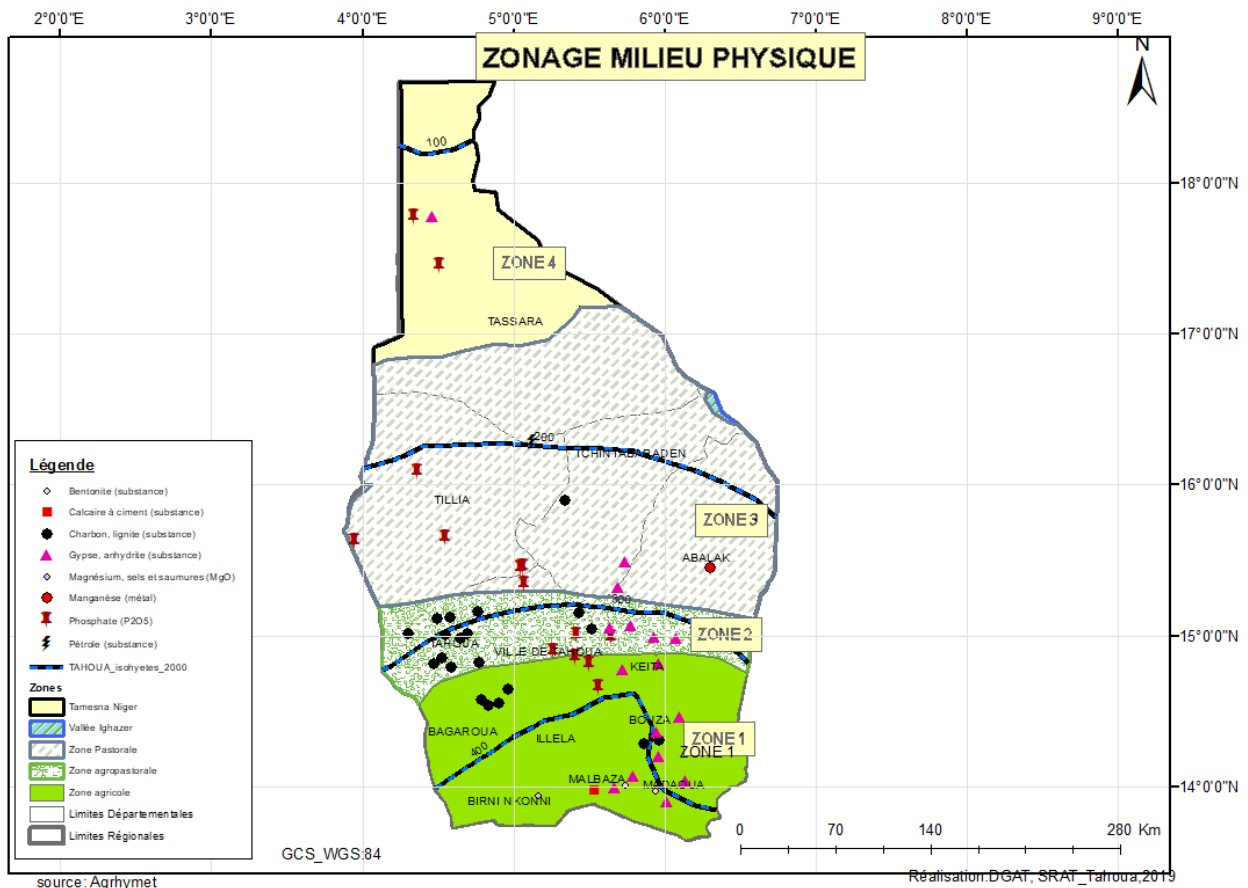
**Zone 2 :** C'est la zone agropastorale qui couvre le nord des départements de Tahoua, Keita, Bagaroua et le sud Abalak. C'est la zone transitoire entre la zone sud agricole et la zone nord pastorale. Au niveau de cette zone, la pluviométrie annuelle varie entre 200 et 350mm. C'est une zone riche en ressources minières non encore exploitées. On note la présence de la mare de Tabalak classée aussi site Ramsar. Cette zone se caractérise aussi par l'avancée du front agricole vers la zone pastorale stricto sensu.

**Zone 3 :** C'est la zone pastorale qui couvre les départements de Tillia, Tchintabaraden, le centre et le nord du département d'Abalak et le sud de celui de Tassara. Les sols de cette zone sont de type subaride tropicaux et plus précisément des sols brun-rouge sur sables éoliens. Au regard de la pluviométrie annuelle faible qui varie entre 150 et 200mm, cette zone regorge d'important potentiel fourrager. Sur le plan forestier, on note la présence d'importants peuplements épineux qui servent de pâturage aérien et d'importantes mares semi-permanentes.



**Zone 4 :** C'est le tamesna ou zone désertique qui traverse le nord du département de Tassara. La pluviométrie inférieure à 150 mm, ne permet pas aux herbacées de boucler leur cycle phénologique. Cette zone regorge quelques gisements de phosphate et de gypse.

Carte N° 7 : Zonage du milieu biophysique



## CHAPITRE II : ETAT ET EVOLUTION DU MILIEU HUMAIN

### 2.1 Caractéristiques

Avec une moyenne d'accroissement inter censitaire de 4,7% par an donc nettement supérieur à la moyenne nationale (3,9%), la population de la région est estimée en 2017 selon l'INS à 3 983 174 habitants. Elle englobe 1 985 402 hommes et 1 997 772 femmes, soit un rapport de masculinité de 99,38. Ce qui témoigne de la suprématie numérique des femmes sur les hommes. Sur la base de la même estimation, la région se classe au 3<sup>ème</sup> rang national en termes de population après celle de Zinder et de Maradi, abritant respectivement 4 487 009 et 4 160 231 habitants.

Par ailleurs, le taux d'accroissement intercensitaire de la région varie selon les départements.

**Tableau N° 9** : Evolution du taux d'accroissement inter censitaire par départements

Départements	1988-2001	2001-2012	2017	TME
Abalak	0,4	10,5	10,5	7,1
Bagaroua	3,2	3,8	3,8	3,6
Birnin Konni	2,8	3,6	3,6	3,3
Bouza	3,4	4,2	4,2	3,9
Illéla	3,2	3,8	3,8	3,6
Keita	2,4	3,8	3,8	3,3
Madaoua	3,1	4,7	4,7	4,2
Malbaza	2,8	3,6	3,6	3,3
Tahoua	3,2	4,2	4,2	3,9
Tassara	0,4	7,5	4,2	3,9
Tchintabaraden	0,4	7,5	7,5	5,1
Tillia	0,4	7,5	7,5	5,1
Région Tahoua	3,2	4,7	4,7	4,2

Source : INS, résultats RGPH/ 1988, 2001,2012

Le tableau n° 9 ci-dessus indique que tous les départements de la région ont connu une évolution progressive de leur taux d'accroissement entre 1988 à 2012. Cinq des douze départements enregistrent une moyenne égale ou nettement supérieure à la moyenne régionale (4,7%). Il s'agit respectivement d'Abalak (10,5%), Tassara, Tchintabaraden, Tillia (7,5%) et Madaoua (4,7%). Il faut signaler qu'il n'existe pas des taux d'accroissement 1977-1988 et 1988-2001 pour les entités érigées récemment en départements. Toutefois, le taux d'accroissement de la 2<sup>ème</sup> période censitaire de leur département d'attache leur a été attribué.

Le taux moyen d'évolution au niveau de tous les départements est partout supérieur à 3 %. Quatre départements sur 12 présentent même des taux supérieurs ou égal à la moyenne régionale qui est de 4, 2%.

Sur la première période intercensitaire de 1977-1988, le taux de croissance annuel de la région était de 2,7%. Ensuite, lors de la deuxième et troisième période intercensitaire, ce taux de croissance annuel moyen a connu une hausse significative passant respectivement de 3,2% à 4,7%. On peut donc affirmer que ce taux demeure structurellement très élevé en raison d'une natalité beaucoup plus élevée que la mortalité qui continue à baisser assez rapidement. En conséquence, ces forts taux d'accroissement inter censitaire qu'enregistre la région induisent une évolution accélérée des effectifs humains.

La dynamique démographique est impulsée d'abord et avant tout par la fécondité et la natalité très élevées et influencées plus ou moins par les milieux de résidence. Ainsi, la région, avec un taux brut de Natalité de 41,5%, est légèrement en dessous du taux national qui est de 42,8%. Ce taux, très élevé, masque outre mesure sa variation à l'intérieur de la région notamment le niveau départemental. Il faut aussi noter les considérations culturelles et sociologiques de la maternité chez les femmes et aussi de la fonction économique que peuvent jouer les enfants en milieu rural. L'évolution de la population est étroitement liée à la situation de certains paramètres sociodémographiques dont les indicateurs restent à présent très élevés. Il s'agit en effet, du fort indice synthétique de fécondité (7,3) qui place la région au 5<sup>ème</sup> rang national derrière Zinder avec 8,5 ; Maradi 8,4 ; Tillabéry 7,9 et Dosso 7,5 (EDSN 2012/INS).

Le niveau élevé de fécondité et de natalité explique la part importante des jeunes dans la population de la région découle de la persistance du mariage précoce engendrant du coup la maternité précoce et une longue vie génésique qui impacte sur la fécondité.

La mortalité des enfants de moins de 5 ans continue de baisser significativement au regard des prouesses sanitaires et nutritionnelles réalisées.

En effet, au titre de la région, la mortalité infantile a passé de 91 à 65‰, le taux de mortalité juvénile de 136 à 80‰ et le taux de mortalité infanto-juvénile de 214 à 140 ‰. Malgré cette avancée mitigée, la situation reste encore préoccupante pour la région qui enregistre en 2012 des taux au dessus des moyennes nationales à l'exception du taux de mortalité juvénile.

A titre comparatif, dans les pays développés, où les conditions de santé sont meilleures, aucun enfant de moins de 5 ans et de femmes lors de l'accouchement ou post accouchement ne devraient en principe mourir de maladies. Ce qui explique leur faible taux de mortalité des enfants inférieur à 10 ‰ (source : état de la population mondiale, UNFPA 2006).

**Tableau N°10** : Evolution de la population par département

Départements	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Pourcentage
<b>ABALAK</b>	254440	264306	274464	284912	295658	306724	7,7
<b>BAGAROUA</b>	71768	74551	77416	80363	83394	86516	2,2
<b>BIRNI N'KONNI</b>	310614	322658	335060	347813	360932	374442	9,4
<b>BOUZA</b>	442129	459273	476925	495078	513751	532982	13,4
<b>ILLELA</b>	334176	347135	360477	374198	388311	402846	10,1
<b>KEITA</b>	334650	347627	360987	374728	388862	403417	10,1
<b>MADAOUA</b>	541576	562577	584199	606436	629309	652865	16,4
<b>MALBAZA</b>	230719	239666	248877	258350	268095	278130	7,0
<b>VILLE DE TAHOUA</b>	148412	154167	160093	166186	172454	178910	4,5
<b>TAHOUA</b>	428687	445310	462425	480027	498132	516778	13,0
<b>TASSARA</b>	24279	25221	26190	27187	28213	29269	0,7
<b>TCHINTABARADEN</b>	144032	149617	155368	161282	167365	173630	4,4
<b>TILLIA</b>	38711	40212	41757	43347	44982	46665	1,2
<b>Total</b>	<b>3304193</b>	<b>3432320</b>	<b>3564238</b>	<b>3699907</b>	<b>3839458</b>	<b>3983174</b>	<b>100,0</b>

Source : INS, 2017

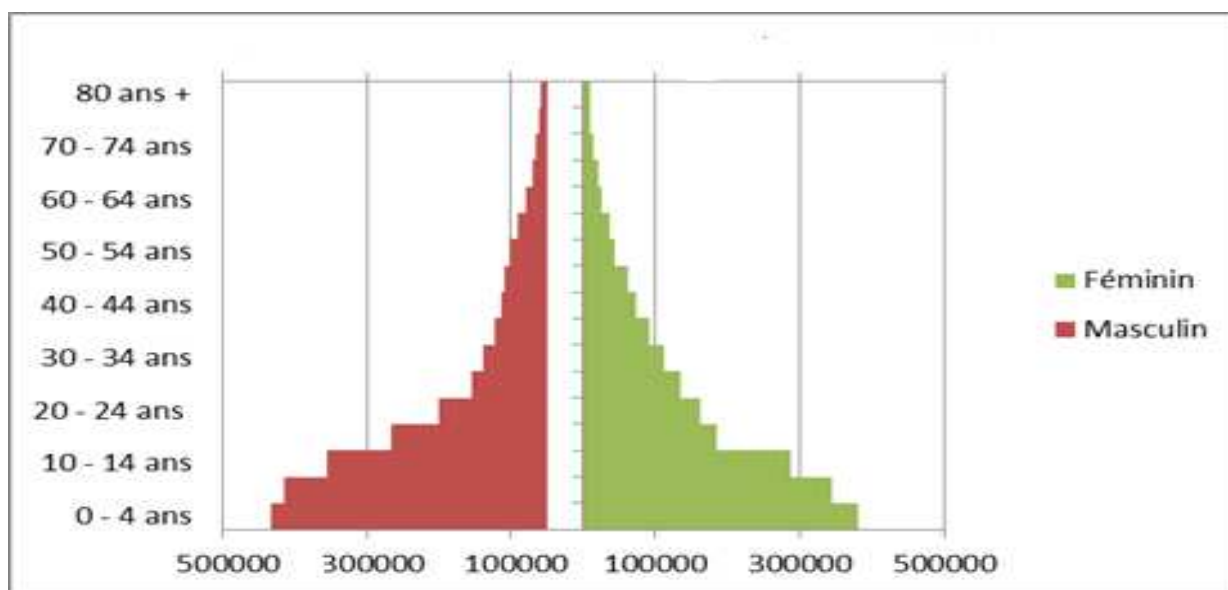
Le tableau n°10 ci-dessus, outre l'évolution de la population entre 2012 et 2017 par département qu'il révèle, renseigne aussi la part démographique de chaque département dans l'effectif global de la région. Ainsi, les principaux départements de la région dont la contribution est largement au-dessus de 10 % sont par ordre décroissant le département de Madaoua (16,4), le département de Tahoua (13,0), de Bouza (13,4), d'Illela et de Keita (10,1 chacun). Il révèle aussi la part moins importante (1 à 2 %) de certains départements à l'image de ceux de Bagaroua, de Tillia et de Tassara, récemment érigés en départements.

Il est à noter que toutes les populations vivent au sein des structures sociales appelées ménage où plus de 90,12 % sont localisés en milieu rural et 9,88% en milieu urbain.

### 2.1.1 Structure de la population

La structure par âge et sexe d'une population est d'une nécessité au regard de son rôle clé dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes économiques, sanitaires, éducatives, sociales, etc.

Pour bien examiner la structure par sexe et par âge de la population, la pyramide d'âge ainsi que les rapports de masculinité ont été élaborés à partir de la répartition de la population par groupe d'âges quinquennaux et par sexe.



Graphique N° 3 : Pyramide des âges de la population de la région

La pyramide par groupes d'âges de la région à l'instar de toutes les régions du Niger présente une base élargie et un sommet rétréci. Cela révèle la jeunesse de la population. En effet, les moins de 15 ans représentent plus de la moitié de la population (50,9 %). On observe par ailleurs une supériorité numérique du sexe féminin dans les tranches d'âge actives (20-24ans, 25-29 ans, 30-34 ans, 35-39 ans, 40-44ans, 45-49 ans). La raison probable de cet état de fait peut-être liée à l'exode de ces tranches d'âge vers les pays qui leur offrent plus d'opportunités socioéconomiques et d'insertion.

Quant à la population potentiellement active (15-64 ans), c'est-à-dire celle sur qui repose la fonction essentielle de production et de reproduction. La population inactive regroupe les jeunes enfants et les personnes âgées.

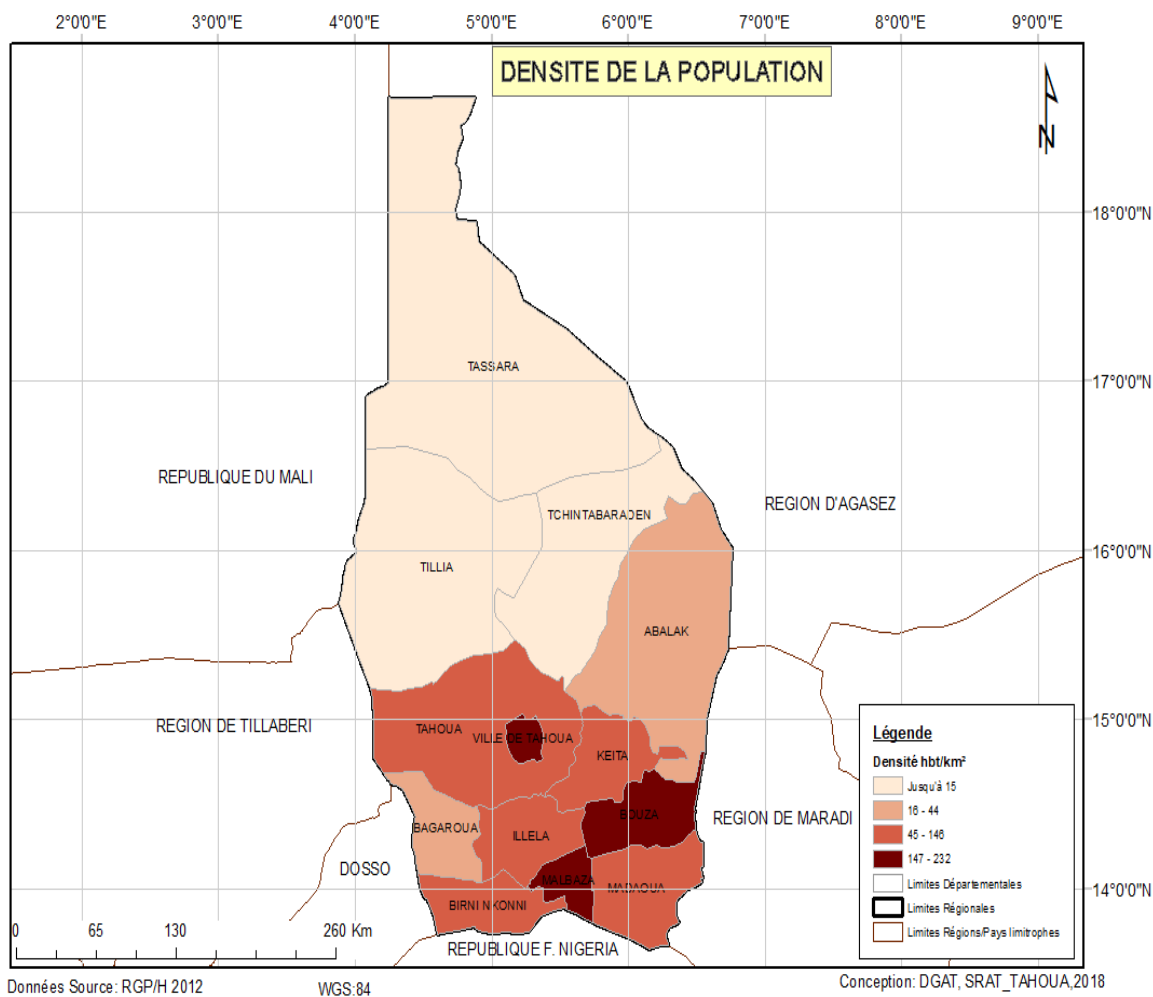
L'extrême jeunesse (50,90% de la population ont moins de 15 ans) de la région induit des charges importantes en termes de prise en charge sociale plus accrue. La pyramide des âges donne la photographie à un temps précis de l'état d'une population d'un pays. Elle permet donc d'anticiper sur les réponses éventuelles qu'on pourrait apporter aux différents défis.

En dépit de cette situation, la région enregistre en 2016 selon le rapport national sur le développement humain réalisé par l'INS, une espérance de vie de la population de 65,1 ans, supérieure à la moyenne nationale qui est de 64,1 ans. Ensuite, les femmes avec un écart de 3 ans et plus vivent plus longtemps que les hommes (66,3 - 63,9 ans).

## 2.1.2 Répartition spatiale

La population de la région de Tahoua, outre sa croissance rapide, est mal répartie sur son territoire. En atteste la carte de densité ci-dessous.

Carte N° 8 : Densité des populations



A la lecture de cette carte, on peut caractériser la région en quatre classes homogènes de densité :

- Au Sud Est de la région où se trouvent les départements de Malbaza, Bouza et au centre Nord avec la ville de Tahoua figure la zone de plus forte concentration humaine où les densités peuvent parfois dépasser les 150 habitants au km<sup>2</sup> ;
- Au centre et au Sud de la région, on trouve des densités beaucoup moins importantes (50 à 100 hab/km<sup>2</sup>) que les précédents avec les départements de Tahoua, de Keita, Illela, Birni Konni et Madaoua
- Au Nord Ouest et Sud Est, correspondant les départements d'Abalak et de Bagaroua, les densités enregistrées tournent en deçà de 45 hab /km<sup>2</sup>.

- et enfin le Nord de la région formé des départements de Tassara, de Tchintabaraden et de Tillia essentiellement désertique est le moins peuplé, avec à peine 17 habitants au km<sup>2</sup>.

En outre, de l'analyse de l'évolution des densités départementales à l'espace de 40 ans, c'est-à-dire entre 1977 et 2017, on note de manière générale que la densité de la population a connu une hausse significative de 26,3 points. Elle passe ainsi de 8,8 à 35,1 habitants/Km<sup>2</sup>. Cette augmentation est valable au niveau de tous les départements où les densités ont considérablement augmenté consécutivement à l'accroissement démographique. Entre 1977 et 1988, les départements de Birni N'konni (21,45), Madaoua (presque 14 points), Bouza et Illéla (10 points) ont connu une hausse significative d'amplitude.

Toutefois, on constate qu'au niveau du département de Tchintabaraden une régression de 2 points de la densité. La hausse de la concentration de la population constatée entre 1977 et 2012 est plus importante dans les départements de Madaoua (81,88 points), de Bouza (80,28) et de Tahoua en fluctuation. Si cette tendance de la densification de la population se poursuit, cela menacerait à moyen et long terme la cohésion sociale avec l'indisponibilité des terres cultivables, base productive des populations rurales.

### **2.1.3 Migration**

D'une manière générale, la région de Tahoua est réputée être l'un des territoires qui fait face à différents types de migration à la fois circulaire et internationale. Elle est aussi une terre d'accueil et de transit de migrants internationaux. L'absence de statistiques adéquates rend difficile la compréhension de cette problématique, qui plus est d'actualité. Cette migration historique concerne à la fois les hommes et les femmes à la recherche du mieux être économique et social. En atteste le tableau suivant.

**Tableau N° 11** : principaux pays de destination des migrants

Pays de destination	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Nigéria	206580	38,1	13575	33,7	220155	37,8
Libye	72796	13,4	897	2,2	73693	12,6
Côte d'Ivoire	69462	12,8	2967	7,4	72429	12,4
Bénin	43392	8,0	4835	12,0	48227	8,3
Ghana	43066	7,9	1825	4,5	44891	7,7
Togo	26373	4,9	3840	9,5	30213	5,2
Cameroun	18769	3,5	1575	3,9	20344	3,5
Autres pays	62337	11,5	10777	26,7	73114	12,5
Total	542775	100	40291	100	583066	100

Source : Enquête ENAMI, 2011

D'une manière générale, l'analyse du tableau n° 11 révèle que les hommes occupent la grande majorité des émigrants de la région. Quelle que soit la destination considérée les femmes représentent moins de 10% des effectifs des émigrants. Le déplacement des femmes est beaucoup plus lié au souci de regroupement familial que d'autres.

Aussi, en matière d'émigration les principales destinations connues des Nigériens tout sexe compris sont le Nigéria, la Libye et la Côte d'Ivoire qui accueillent plus de 3 migrants sur 5 (37,8%, 12,6% et 12,4% respectivement). Si la seconde et troisième destination des hommes sont la Libye et la Côte d'Ivoire, les femmes quant à elles préfèrent le Bénin et le Togo.

Par ailleurs, en s'intéressant aux effets économiques du niveau micro, la problématique est de considérer les liens entre les émigrants et les zones de départ, en matière de transferts monétaires surtout que leurs envois de fonds peuvent servir d'investissements productifs pour les zones de départ.

## 2.1.4 Cadre de vie et assainissement

### 2.1.4.1 Type d'habitat

L'habitat demeure encore traditionnel pour l'ensemble de la région avec des taux variant de 14 à 40% pour la case et 46 à 72 % pour le banco contre seulement 10, 5% à Tahoua pour la villa.



Quant à l'immeuble, il est embryonnaire et remarquable uniquement dans la ville de Tahoua, de konni et de Tassara entre 0,1 et 0,2% (Source : données RGP/H 2012).

### 2.4.2.3 Hygiène et Assainissement

La santé humaine a un lien évident avec les conditions environnementales relatives à la question d'hygiène et d'assainissement dont les mauvaises conditions constituent l'une des principales causes de morbidité. En général, l'analyse documentaire révèle que les principales pathologies qui affectent les populations humaines au niveau régional sont en partie liées aux comportements peu hygiéniques de la population. L'évacuation des déchets ménagers dans les décharges publiques est de loin d'être effective. L'insuffisance de canalisation pour drainer les eaux usées et pluviales contraint les populations à déverser leurs déchets liquides dans les rues, créant ainsi des lieux de prolifération d'anophèle et autres insectes nuisibles. En outre, l'insuffisance ou manque des latrines, des fosses septiques sont sources de transmission de certaines maladies (Trachome, diarrhées, parasitoses,...).

La mise en œuvre et la maintenance de la gestion des déchets solides et liquides par les communes font l'objet de graves difficultés. A ce niveau, il faut noter que seule la ville de Tahoua s'est attachée à renforcer ses services techniques par l'achat de matériels (engins et camions). Ce matériel a eu pour bénéfice d'assurer pendant un certain temps le service. Devant l'ampleur de la tâche et la pléthore des problèmes, ce service s'est révélé insuffisant.

Dans ce domaine, l'expérience montre que les efforts conjoints des bénéficiaires, des organisations de quartier, des PME et des ONG peuvent donner lieu à des projets pilotes. Sur ce plan, l'importance de la sensibilisation et de l'éducation des populations comme condition à toute opération, nécessite une meilleure coordination des bailleurs de fonds et ONG locales.

La gestion des déchets solides devient un sujet beaucoup plus complexe quand on le considère dans sa globalité, c'est-à-dire quand tous les maillons de la chaîne sont pris en compte, tels que le transfert et le traitement à la décharge. Une bonne gestion de ces déchets et des autres effluents peut aussi se révéler économiquement rentable à travers le recyclage des composantes (matières plastiques, organiques et autres).

Le sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement a désormais une politique cohérente appelée « stratégie de promotion de l'hygiène et l'assainissement régionale » découlant de la politique nationale en la matière. La pratique de l'Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC) amorcée depuis 2010 dans la région de Tahoua concourt à la fin de la défécation à l'air libre (FDAL) au regard de son lien évident avec la santé des populations. Cette pratique exercée

dans beaucoup villages se développe de plus en plus avec l'appui de certains partenaires comme l'Unicef. Le tableau ci-dessous renseigne sur la situation évolutive de la pratique.

**Tableau N° 12 : Pratique de l'ATPC de 2010 à 2020**

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Nombre de villages déclenchés	10	0	40	70	55	229	274	25	20	502	469	1694
Nombre de villages déclarés FDAL	4	0	19	29	43	85	194	23	4	458	225	1084
Pourcentage (%)												<b>63,99</b>

On note sur la période de 2010 à 2020 que 1084 villages ont été certifiés FDAL sur un total de 1694 déclenchés, soit un taux de certification de 63,99%. Aussi, il y a eu une nette évolution dans la mise en œuvre de l'Approche ATPC au cours des années 2019 et 2020, due à l'avènement du programme ASWA II financé par l'UNICEF.

## 2.1.5 Tendances lourdes relatives à la dynamique démographique

### 2.1.5.1 Tendances

L'avenir de la région reste conditionné par les tendances lourdes ci après :

- Une forte fécondité (7,3 enfants par femme) occasionnant une rapide croissance démographique ;
- Une population extrêmement jeune (50,90 % ont moins de 15 ans) engendrant une énorme prise en charge sociale ;
- Un fort taux d'émigration, difficile à estimer pour défaut de statistiques adéquates.

### 2.1.5.2 Perspectives

A partir des tendances lourdes relatives aux composantes démographiques (fécondité, mortalité et solde migratoire) qui conditionnent l'avenir ; sur quelles hypothèses ou paramètres pourrait-on agir pour construire durablement un futur beaucoup plus radieux ?

A ce niveau, l'évolution des niveaux de fécondité semble plus pertinente puisque qu'il est central et influe beaucoup sur l'évolution future de la population et ses besoins. Cela est d'autant plus important que cette population est d'ailleurs majoritairement très jeune. Ce qui requière une maîtrise de la croissance démographique.

## 2.2 Education

L'éducation en tant que pilier important joue un rôle essentiel dans le développement socioéconomique d'un pays. Elle est même l'un des facteurs explicatifs importants justifiant les écarts du niveau de développement de chaque pays. C'est donc, à juste titre, qu'une attention toute particulière doit lui être consacrée par les pouvoirs publics dans les stratégies et actions de développement. Ainsi, des nombreuses reformes et réflexions visant l'amélioration des performances du système éducatif ont été engagées comme la LOSEN et le PSEF.

### 2.2.1 Enseignement préscolaire, primaire, alphabétisation et l'éducation non formelle

#### 2.2.1.1 Enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire est une sorte de pré initiation des enfants à l'école dont la durée n'excède pas normalement trois ans. Cet enseignement qui s'opère dans les jardins d'enfants en milieu rural et urbain, concerne officiellement les enfants âgés de quatre à six ans. Les jardins d'enfants sont des centres d'éveil de la petite enfance. Cet ordre d'enseignement reste tout de même marginal en milieu rural contrairement en milieu urbain où il se développe beaucoup plus. Il existe trois types d'établissements du préscolaire les publics, les privés et les communautaires qui constituent le niveau basique de la pyramide éducative.

#### 2.2.1.2 Enseignement primaire

Cet ordre d'enseignement moderne comprend l'enseignement classique et le franco arabe.

**Tableau N° 13** : Evolution des effectifs des élèves et enseignants de la région

Années	Élèves	Enseignants
2005-2006	193441	4474
2006-2007	207616	4886
2007-2008	236923	5283
2008-2009	284004	6604
2009-2010	306656	7135
2010-2011	338144	7994
2011-2012	359997	8075
2012-2013	373638	9470
2013-2014	391714	10147
2014-2015	385419	11725
2015-2016	460426	12035
2016-2017	476139	11913

Source : Annuaires des statistiques MEN et DREP/A/PLN/EC, 2016 et 2017

Le tableau n° 13 révèle que les effectifs des élèves et enseignants de la région ont connu une évolution très significative entre 2005 et 2017. Ainsi, l'effectif des élèves s'est qua triplé alors celui des enseignants s'est triplé au cours de la même période.

Entre 2005 et 2017, les effectifs des élèves et enseignants de la région ont enregistré un taux moyen d'évolution respectifs de 27,75 et 16,22% par an. Ces forts taux moyen d'évolution des élèves et des enseignants impliquent des prises en charges importantes des besoins scolaires.

Ces effectifs globaux régionaux des élèves et enseignants cachent des disparités à l'échelle des départements en termes d'évolution des effectifs scolaires par sexe et aussi de taux d'évolution, indispensable pour la planification scolaire.

Ces disparités ressortent de manière plus évidente à travers le tableau ci-dessous.

**Tableau N° 14 : Disparités des effectifs des élèves selon les départements**

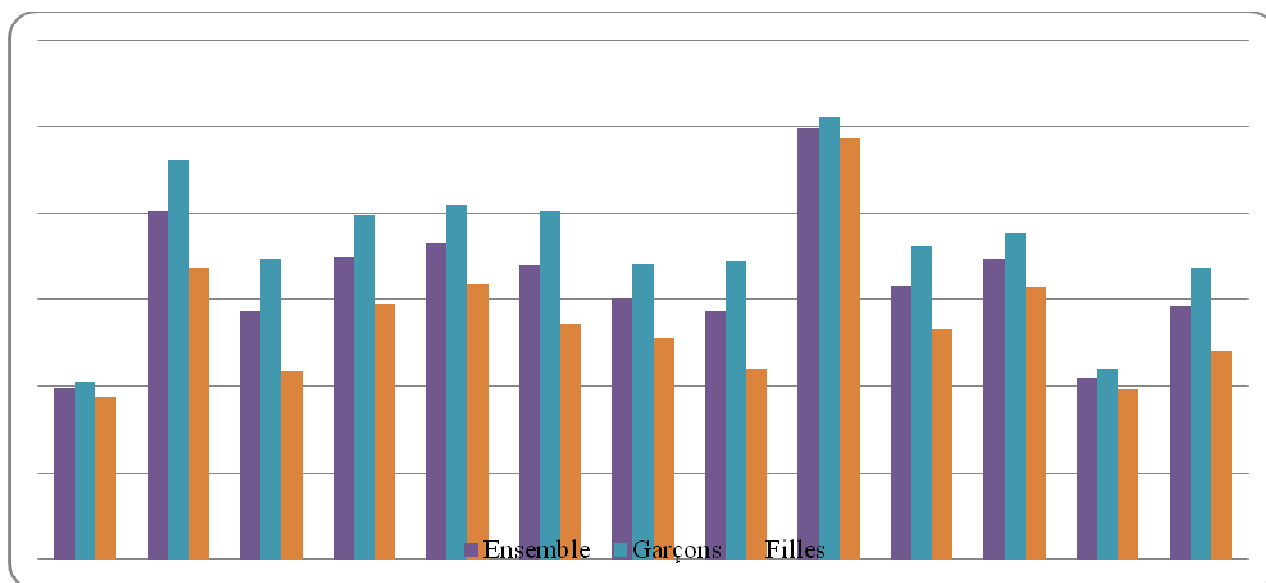
DEPARTEMENTS	Sexe	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Tx Evol Moy
ABALAK	G	8561	9015	10954	12033	12926	<b>11,02</b>
	F	6091	6554	8047	9117	9943	<b>13,18</b>
	T	14652	15569	19001	21150	22869	<b>11,93</b>
BAGAROUA	G	6923	7056	7662	7078	7677	<b>2,84</b>
	F	4361	4666	5235	4743	5279	<b>5,27</b>
	T	11284	11722	12897	11821	12956	<b>3,79</b>
BIRNI N'KONNI	G	27369	28616	26983	31328	34164	<b>6,00</b>
	F	18137	19410	17904	20980	23373	<b>6,96</b>
	T	45506	48026	44887	52308	57537	<b>6,38</b>
BOUZA	G	23847	26019	34194	29206	29527	<b>6,76</b>
	F	15012	16497	19551	19157	19216	<b>6,67</b>
	T	38859	42516	53745	48363	48743	<b>6,65</b>
ILLELA	G	23778	24945	28821	27480	28477	<b>4,86</b>
	F	15879	16447	20063	18941	19119	<b>5,23</b>
	T	39657	41392	48884	46421	47596	<b>4,99</b>
KEITA	G	33514	35321	28561	40208	40401	<b>6,88</b>
	F	20685	26045	20241	26493	26018	<b>8,18</b>
	T	54199	61366	48802	66701	66419	<b>7,25</b>
MADAOUA	G	32014	31969	39154	36664	38206	<b>5,05</b>
	F	20163	20418	27143	23430	24098	<b>5,84</b>
	T	52177	52387	66297	60094	62304	<b>5,32</b>
MALBAZA	G	13655	13917	16655	15817	16209	<b>4,76</b>
	F	7774	7739	9982	8622	8743	<b>4,08</b>
	T	21429	21656	26637	24439	24952	<b>4,48</b>
V TAHOUA	G	17076	19807	16320	23040	25277	<b>12,32</b>
	F	16319	19141	15346	21841	24495	<b>12,99</b>
	T	33395	38948	31666	44881	49772	<b>12,64</b>
TAHOUA	G	26678	27723	33944	31081	32894	<b>5,94</b>
	F	15993	17354	22861	20211	21759	<b>9,08</b>
	T	42671	45077	56805	51292	54653	<b>7,13</b>
TASSARA	G		1566	1854	1886	1735	<b>4,04</b>
	F		1164	1323	1535	1294	<b>4,66</b>

	T		2730	3177	3421	3029	<b>4,20</b>
TCHINTABARADEN	G	9107	6461	7616	8379	10821	<b>7,00</b>
	F	6544	4848	5698	6566	8859	<b>10,44</b>
	T	15651	11309	13314	14945	19680	<b>8,48</b>
	G		1779	1826	2864	3344	<b>25,42</b>
TILLIA	F		1437	1335	2114	2285	<b>19,78</b>
	T		3216	3161	4978	5629	<b>22,95</b>
	G	<b>222522</b>	<b>234194</b>	<b>254544</b>	<b>267064</b>	<b>281658</b>	<b>6,08</b>
REGION	F	<b>146958</b>	<b>157520</b>	<b>174729</b>	<b>183750</b>	<b>194481</b>	<b>7,28</b>
	T	<b>369480</b>	<b>391714</b>	<b>429273</b>	<b>450814</b>	<b>476139</b>	<b>6,56</b>

Source : annuaire DREP, 2017

A la lecture du tableau ci-dessus, on constate une progression régulière et disparate des effectifs des élèves par sexe au niveau de tous les départements et y compris la région. Cette progression régulière des effectifs des élèves tranche d'avec les disparités constatées entre filles et garçons. Ces derniers sont partout plus scolarisés que les filles. On note aussi que les Départements d'Abalak, et la ville de Tahoua enregistrent le plus forts taux d'évolution des effectifs scolaire au primaire de la région contrairement aux départements de Tillia et de Malbaza.

Le graphique suivant indique les TBS par sexe et par département en 2016



Graphique N° 4 :Taux Brut de Scolarisation par sexe et par départements en 2015- 2016

On constate à travers le graphique n° 4 une très grande disparité des TBS selon les sexes et les départements au cours de l'année scolaire 2015-2016. Le département d'Abalak et Tchintabaraden présentent des TBS (F et G) plus faibles comparativement à la ville de Tahoua où le TBS (F et G) est beaucoup plus élevé.

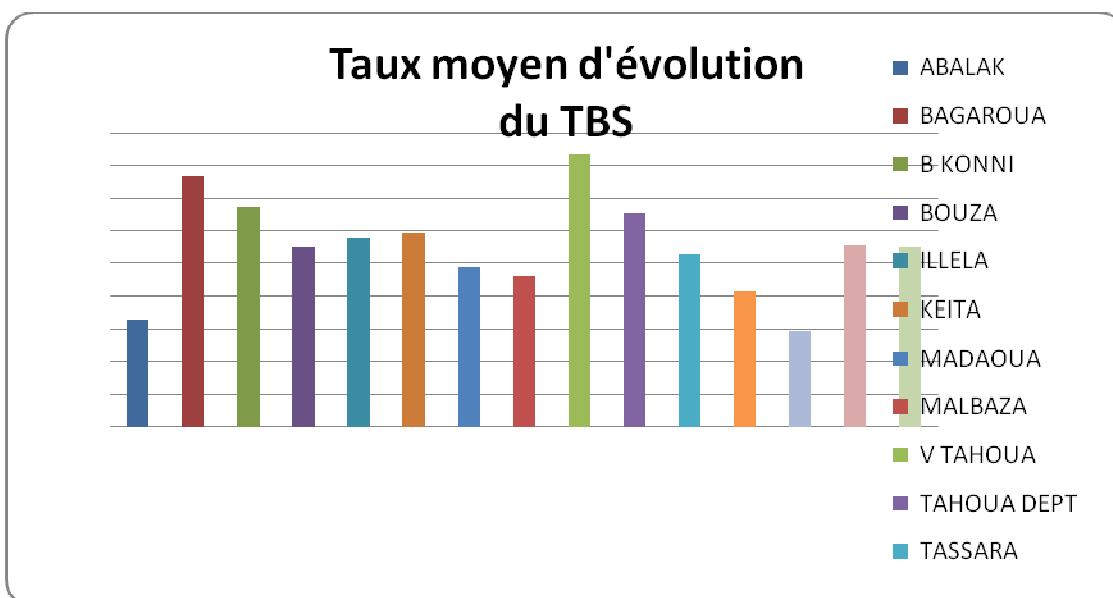
En plus, seule la ville de Tahoua, les départements de Bagaroua, de Keita, d'Illéla, de Konni et de Tassara ont des taux globaux de scolarisation supérieur à la moyenne régionale (63,26). En

revanche, les départements comme Abalak et Tchintabaraden accusent un retard, très considérable en matière de TBS.

En dépit des efforts fournis par les autorités politiques en matière de la scolarisation au niveau primaire, l'évolution du Taux Brut de Scolarisation n'est toujours pas satisfaisante au regard du nombre important à scolariser et qui ne le bénéficie pas. A titre d'exemple, sur l'ensemble du territoire régional, sur un effectif scolarisable de 802 952 enfants en 2017, seuls 455749 ont pu être scolarisés, soit un TBS de 56,76%.

En effet, il existe un certain nombre des raisons qui bloquent la scolarisation des enfants particulièrement les jeunes F beaucoup sollicitées pour les travaux domestiques et victimes aussi du mariage précoce. Cet état de fait, est beaucoup lié à l'analphabétisme des parents.

Le graphique ci-dessous indique l'évolution moyenne du Taux Brut de Scolarisation global (Filles et Garçons) de la période 2013 et 2017 enregistré à l'échelle de la région.



Graphique N° 5 : Moyenne d'évolution du TBS par département de 2013 à 2017

A la lecture de ce graphique, on constate que la ville de Tahoua et le département de Bagaroua enregistrent les plus forts taux moyen d'évolution en termes de TBS. A l'inverse, Abalak et Tillia présentent les taux les plus faibles. Au regard de la moyenne régionale, 5 départements (Bagaroua, B Konni, Keita, Illéla, Tahoua Département) sur 12 et la ville de Tahoua ont un taux d'évolution du TBS supérieur à la moyenne régionale. Quant aux autres départements (Abalak, Bouza, Madaoua, Malbaza, Tassara, Tillia et Tchintabaraden), leur taux moyen est en deçà de la moyenne régionale.

Les disparités du TBS moyen constatées au niveau des départements, se remarquent aussi entre la composante Filles et Garçons où généralement les Garçons sont beaucoup plus scolarisés que les Filles.

L'accompagnement académique de ces élèves est effectué par un corps d'enseignants dont le tableau ci-dessous donne des informations sur son évolution à l'échelle du département.

**Tableau N°15** : Evolution des effectifs des enseignants par départements

Départements	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	Moyenne annuelle de progression
Abalak	394	493	541	566	554	40
Bagaroua	240	320	335	353	344	26
Bouza	1301	1492	1480	1570	1 525	56
Illéla	686	873	919	943	931	61
Keita	1000	1057	1103	1193	1 148	37
Konni	1118	1248	1330	1334	1 332	54
Madaoua	1234	1266	1317	1388	1 353	30
Malbaza	399	538	564	593	579	45
Tahoua	1291	1869	1998	1307	1 653	90
Tassara		73	87	84	86	21
Tchintabaraden	427	381	555	392	474	12
Tillia		87	119	131	125	31
Tahoua ville	705	760	805	773	789	21
Région Tahoua	8795	10457	11153	10627	10 890	524

Source : DREP, 2017

A l'analyse du tableau ci-dessus, on constate une instabilité des effectifs des enseignants au niveau de tous les départements, y compris le niveau régional. En dépit de la variation des effectifs des enseignants, on relève toutefois, partout au niveau de tous les départements une progression variable en moyenne arithmétique des effectifs des départements. En moyenne, à l'échelle de la région, on note un accroissement annuel des effectifs des enseignants craie en main de l'ordre de 524 sur la période 2012-2017. Ces enseignants présentent divers statuts professionnels.

**Tableau N°16:** Statuts des enseignants par département

Départements	Indicateurs (%)	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Abalak	Titulaire	<b>34,69</b>	<b>17,25</b>	<b>19,04</b>	<b>16,61</b>	15,37
	Contractuel	65,31	82,75	80,96	83,39	84,63
Bagaroua	Titulaire	<b>11,25</b>	<b>8,75</b>	<b>15,83</b>	<b>12,47</b>	12,29
	Contractuel	88,75	91,25	84,17	87,53	87,71
Bouza	Titulaire	<b>12,16</b>	<b>15,67</b>	<b>10,26</b>	<b>9,92</b>	9,26
	Contractuel	87,84	84,33	89,74	90,08	90,74
Illéla	Titulaire	<b>24,06</b>	<b>19,94</b>	<b>23,62</b>	<b>19,57</b>	18,88
	Contractuel	75,94	80,06	76,38	80,43	81,12
Keita	Titulaire	<b>11,96</b>	<b>10,57</b>	<b>19</b>	<b>10,43</b>	<b>11,29</b>
	Contractuel	88,04	89,43	81	89,57	88,71
B Konni	Titulaire	<b>24,44</b>	<b>32,16</b>	<b>20,84</b>	<b>24,61</b>	<b>20,11</b>
	Contractuel	75,56	67,84	79,16	75,39	79,89
Madaoua	Titulaire	<b>15,42</b>	<b>54,59</b>	<b>31,31</b>	<b>19,58</b>	<b>17,58</b>
	Contractuel	84,58	45,41	68,69	80,42	82,42
Malbaza	Titulaire	<b>24,82</b>	<b>18,22</b>	<b>20,93</b>	<b>19,23</b>	<b>14,92</b>
	Contractuel	75,18	81,78	79,07	80,77	85,08
Tahoua	Titulaire	<b>14,1</b>	<b>15,36</b>	<b>17,17</b>	<b>13,73</b>	<b>10,64</b>
	Contractuel	85,9	84,64	82,83	86,27	89,36
Tassara	Titulaire		16,44	19,55	9,78	8,99
	Contractuel		83,56	80,45	90,22	91,01
Tchintabaraden	Titulaire	<b>16,63</b>	<b>11,82</b>	<b>41,27</b>	<b>13,71</b>	<b>14,26</b>
	Contractuel	83,37	88,18	58,73	86,29	85,74
Tillia	Titulaire		46,63	45,91	5,34	47,14
	Contractuel		53,37	54,09	94,66	52,86
V Tahoua	Titulaire	<b>41,84</b>	<b>39,81</b>	<b>37,31</b>	<b>25,22</b>	<b>29,19</b>
	Contractuel	58,16	60,19	62,69	74,78	70,81
R Tahoua	Titulaire	<b>1,85</b>	<b>25,61</b>	<b>34,89</b>	<b>30,16</b>	<b>35,45</b>
	Contractuel	98,15	74,39	65,11	69,84	64,55

Source : DREP, 2017

Le tableau ci-dessus révèle que presque partout sur l'ensemble du territoire régional la dominance des enseignants à statut précaire notamment les contractuels (entre 60 à 80 %). On relève toutefois, une légère augmentation des effectifs des enseignants titulaires au niveau de certains départements sauf pour Bagaroua, Bouza et Tillia où ils sont en baisse. Cette augmentation des effectifs des enseignants titulaires est consécutive au recrutement massif des contractuels à la fonction publique pendant ces dernières années.

Pour dynamiser véritablement le secteur éducatif dont le taux brut de scolarisation demeure insuffisant, le recrutement en qualité et en quantité des enseignants fonctionnaires s'avèrent indispensable pour garantir efficacité ou l'efficience du système scolaire.



### Rappel de quelques indicateurs de l'enseignement primaire

Le tableau suivant fait la synthèse de l'évolution des principaux indicateurs de l'enseignement primaire à l'échelle de la région.

**Tableau N° 17** : Principaux indicateurs

Années	Ratio Élèves/Maître	Taux Réussite	Taux Achèvement	TBA au CI
2000-2001	43	28%	20%	36%
2001-2002	43	41%	24,5%	41,8%
2002-2003	44	49%	21%	44%
2003-2004	45	58%	26,4%	55%
2004-2005	47	64%	28%	54%
2005-2006	43	38%	22,7%	46%
2006-2007	43	27%	43%	55%
2007-2008	44	52%	40%	77%
2008-2009	43	55%	44%	103%
2009-2010	42	60%	47%	88%
2010-2011	42	54,6%	49,6%	95%
2011-2012	45	60,1%	50,0 %	68,1 %
2012-2013	46	64,3%	50,7%	73,9%
2013-2014	36	65,4%	66,6%	72,6%
2014-2015	37	44,9%	70,4%	79,9%
2015-2016	39	49,6%	73,2%	68,6%
2016-2017	40	55,2%	72,9%	71,8%

Source : Annuaire Statistiques Education, 2017

Le ratio élèves/maitre entre 2000 et 2017 n'a pas connu une nette évolution. Il est en moyenne de 42 élèves par enseignant au cours de cette période, ce qui n'est pas loin de la norme nationale. Par contre les taux de réussite, d'achèvement et de brut d'admission au CI ont connu une évolution très significative avec des moyennes respectives de 51, 44 et 66%. La nette évolution du taux de brut d'admission au CI témoigne de l'intérêt grandissant des parents à inscrire leurs enfants surtout les Filles à l'école. Cet élan est le fruit des efforts significatifs déployés de par et

d'autre et de l'impact de la sensibilisation et de la communication sur la scolarisation des enfants particulièrement les jeunes filles.

### 2.2.1.3 Alphabétisation et éducation non formelle

Depuis la mise en œuvre du Programme Décennal de Développement de l'Education(PDDE), la Politique Nationale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (PNA/ENF) a prévu de réduire significativement le nombre important d'analphabètes au niveau national. C'est dans ce cadre que des centres ont été ouverts et des alphabétiseurs en langues nationales recrutés et mis en place au niveau de chaque département de la région.

**Tableau N°18** : Situation de l'Alphabétisation de 2016 à 2017

<b>Répartition par sexe</b>	2016			2017		
	Population de 15 ans à plus	Population alphabétisée Tahoua	Taux 2016	Population de 15 ans à plus	Population alphabétisée Tahoua	Taux 2017
Homme	991 860	492	0,959	934 005	965	0,10
Femme	944 709	1395	0,14	981 890	3 115	0,31
<b>TOTAL</b>	<b>1 836 569</b>	<b>1887</b>	<b>0,10</b>	<b>1 915 895</b>	<b>4080</b>	<b>0,21</b>

Source : Annuaire statistique 2015-2016 / rapport de fin d'année 2017

A la lecture du tableau ci-dessus, on relève qu'au niveau de l'alphabétisation, la situation n'est pas du tout reluisante au regard de la faiblesse des taux quel que soit l'année et le sexe. Il montre aussi en termes du nombre d'alphabétisés, une légère domination des femmes sur les hommes et aussi du taux global.

Cet état de fait est dû au faible montant alloué au sous secteur pour l'ouverture des centres et à la rareté de financement. En un mot, le sous secteur de l'alphabétisation et éducation non formelle bat de l'aile.

### 2.2.2 Enseignement secondaire

L'enseignement secondaire se décompose en cycle de base II et en cycle moyen. Il englobe les Collèges, les Lycées de plus en plus rares et les Complexes de l'Enseignement Secondaire (CES). La Direction Régionale des Enseignements Secondaires (DRES) comprend Onze (11) Directions Départementales (DDES), deux inspections de l'Enseignement Franco-Arabe (IES/FA), une Inspection Pédagogique Régionale (IPR) et une Inspection Régionale de l'Education Physique et Sportive (IREPS).

**Tableau N° 19 : Situation générale du Secondaire de 2013 à 2017**

Cycles	Sexe	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
1 <sup>er</sup> cycle Collèges	F	17423	19562	24707	28578
	G	37163	42560	51122	56961
	Total	54586	62122	75829	85539
2 <sup>nd</sup> cycle lycée	F	364	287	348	347
	G	1039	838	847	1010
	Total	1403	1125	1195	1357
CES	F	927	865	1660	2075
	G	2287	2648	4825	6452
	Total	3214	3513	6485	8527
Total secondaire	F	18714	20714	26715	31000
	G	40489	46046	56794	64423
	Total	59203	66760	83509	95423

Source : DRES/Tahoua, 2017

De l'analyse du tableau n°19, on note une évolution positive d'effectifs au niveau du secondaire. Ainsi, le 1<sup>er</sup> cycle passe de 54 586 à 85 539 élèves entre 2013 et 2017 et ceux des CES ont également connu une augmentation passant de 3214 à 8527 élèves au cours de la même période. Par contre, une régression est observée entre 2013 et 2014 au niveau du second cycle, c'est-à-dire au niveau de l'unique lycée régional.

En plus, le taux d'évolution des effectifs de 2013 à 2017 du 1<sup>er</sup> cycle est de 16,23 %. Par contre, au niveau des CES, ce taux est de 41,80% au cours de la même période. Ceci s'explique par la création tous azimuts des CES au niveau des centres importants et aussi le souci de rapprochement afin d'éviter de fort taux de déperdition scolaire.

Globalement dans la région, on constate une augmentation régulière d'effectifs des élèves de 2013 à 2017. Cet effectif est passé de 59203 en 2013 à 95423 en 2017, l'évolution globale du taux des effectifs scolaires du secondaire est de 17,37.

**Tableau N° 20** : Comparaison de l'évolution des effectifs des élèves du secondaire

Cycles	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
1 <sup>er</sup> Cycle	92,20	93,05	90,80	89,64
2 <sup>nd</sup> Cycle	2,37	1,69	1,43	1,42
CES	5,43	5,26	7,77	8,94
Total secondaire	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : DRES/Tahoua, 2017

A l'analyse de ce tableau, on relève une instabilité des effectifs du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycle alors que parallèlement ceux des CES sont en hausse progressive. Cela se justifie car beaucoup des établissements du 1<sup>er</sup> cycle sont transformés progressivement en CES afin de pouvoir permettre à certains élèves des milieux ruraux d'avoir accès en même temps au second cycle sans se déplacer. Cela requiert un certain nombre d'investissement d'accompagnement pour faire face au surplus annuel. Le 2<sup>nd</sup> cycle est représenté au niveau régional par le seul lycée de la ville de Tahoua dénommé Agabba.

**Tableau N° 21** : Evolution des effectifs des élèves par département

DEPARTEMENTS	Indicateurs	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Progression annuelle
ABALAK	Garçons	1630	1954	2285	328
	Filles	800	936	960	80
	Total	2430	2890	3245	408
BAGAROUA	Garçons		2990	3118	64
	Filles		1265	1341	38
	Total		4255	4459	102
BIRNI N'KONNI	Garçons	7026	8045	8805	890
	Filles	3964	4881	5298	667
	Total	10990	12926	14103	1557
BOUZA	Garçons	6648	7694	8770	1061
	Filles	2192	2398	2894	351
	Total	8840	10092	11676	1418
ILLELA	Garçons	9359	8475	10040	341
	Filles	3659	3598	4476	409
	Total	13018	12073	14516	749

KEITA	Garçons	5610	6635	7793	1092
	Filles	2242	2804	3452	605
	Total	7852	9439	11245	1697
MADAOUA	Garçons	7204	7809	8431	614
	Filles	2713	2771	3633	460
	Total	9917	10580	12064	1074
MALBAZA	Garçons	3087	4238	4307	610
	Filles	1098	1601	1762	332
	Total	4185	5839	6069	942
V TAHOUA	Garçons	6640	8928	9263	1312
	Filles	4673	6584	7026	1177
	Total	11313	15512	16289	2488
TAHOUA	Garçons	6144	6184	7197	527
	Filles	3074	2865	3468	197
	Total	9218	9049	10665	724
TASSARA	Garçons	114	137	165	26
	Filles	60	86	99	20
	Total	174	223	264	45
TCHINTABARADEN	Garçons	838	1137	1371	267
	Filles	539	670	757	109
	Total	1377	1807	2128	376
TILLIA	Garçons	83	122	148	33
	Filles	74	80	98	12
	Total	157	202	246	45
REGION	Garçons	57388	63089	71693	7153
	Filles	26388	29618	35264	4438
	Total	83776	92707	106969	11597

Source : Source : DRES/Tahoua, 2017

L'analyse de ce tableau indique une progression régulière des effectifs au secondaire aussi bien par sexe que globalement au niveau de tous les départements. Cependant, les disparités persistent concernant les filles et les garçons, même si on constate de nos jours une réduction des écarts en termes de présence au secondaire entre les deux sexes.

En parallèle à l'évolution des effectifs des élèves, ceux des enseignants continuent aussi d'augmenter au fil des ans. En atteste le tableau n° ci-dessous.

**Tableau N° 22** : Evolution des effectifs des enseignants par département

Départements	2014	2015	2016	2017	Progression moyenne
Abalak	80	90	100	108	9
Bagaroua	44	50	62	67	12
B Konni	160	190	216	220	30
Bouza	157	186	208	233	38
Illéla	177	201	235	239	31
Keita	139	174	203	209	35
Madaoua	180	197	231	239	30
V Tahoua	201	233	317	330	65
Malbaza	95	115	144	146	26
Tahoua	146	175	224	245	50
Tassara	7	10	12	11	2
Tchintabaraden	31	37	49	57	13
Tillia	6	6	7	7	1
<b>Région Tahoua</b>	<b>1423</b>	<b>1664</b>	<b>2008</b>	<b>2111</b>	<b>344</b>

Source : Source : DRES/Tahoua, 2017

L'analyse du tableau ci-dessus révèle une progression régulière des effectifs d'enseignants avec une moyenne de progression très variables par département. Ainsi, la ville et le département de Tahoua enregistrent la progression des effectifs des enseignants les plus élevée alors qu'elle reste faible pour le département de Tillia et Tassara.

Par ailleurs, il faut noter que le corps des enseignants est très composite, on y trouve divers statuts composés des titulaires, contractuels, appelés du service civique national etc.

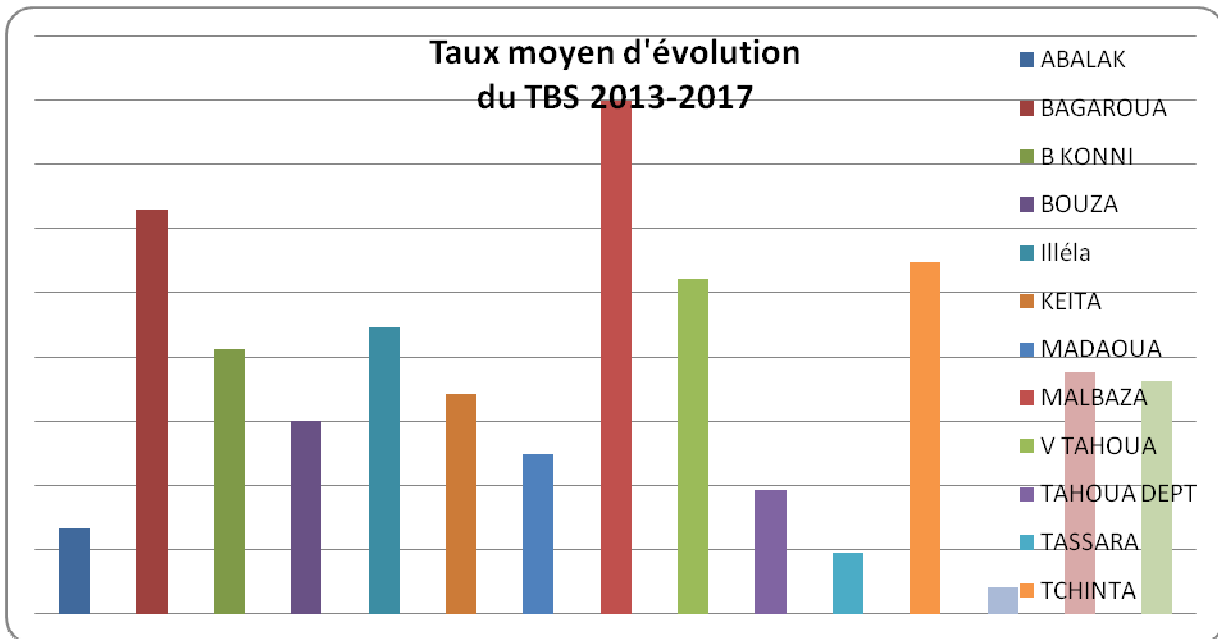
**Tableau N°23** : Situation du personnel enseignant par statut et par département en 2017

DDES/IES/FA	Titulaires (craie en main)	Contractuels	ASCN	NE/DAP/CEG	Total
<b>Abalak</b>	5	87	1	3	<b>96</b>
<b>Bagaroua</b>	1	64	0	4	<b>69</b>
<b>Bouza</b>	16	226	0	2	<b>244</b>
<b>Keita</b>	8	174	0	0	<b>182</b>
<b>Konni</b>	47	125	0	1	<b>173</b>
<b>Illéla</b>	29	188	0	2	<b>219</b>
<b>Madaoua</b>	38	184	0	4	<b>226</b>
<b>Malbaza</b>	13	106	0	2	<b>121</b>
<b>Tchinta</b>	13	66	0	0	<b>79</b>
<b>Tahoua I</b>	89	172	0	0	<b>261</b>
<b>Tahoua II</b>	16	209	1	2	<b>228</b>
<b>IES/FA/TA</b>	43	180	0	8	<b>231</b>
<b>IES/FA/Konni</b>	22	104	0	8	<b>134</b>
<b>Total Général</b>	<b>340</b>	<b>1889</b>	<b>2</b>	<b>36</b>	<b>2267</b>

Source : annuaires des statistiques Régional, 2017

En analysant le tableau ci-dessus, on constate que 85 % des enseignants de la région au secondaire sont constitués des enseignants contractuels et assimilés contre seulement 15 % d'enseignants titulaires craie en main. Aussi, il existe une très grande disparité entre les départements en termes d'enseignants titulaires. C'est le cas de Bagaroua qui ne dispose qu'un seul enseignant titulaire contre 105 présents dans la ville de Tahoua. Ceci révèle une concentration des enseignants titulaires beaucoup plus expérimentés dans les centres urbains au détriment des milieux beaucoup plus reculés.

De même, le Taux Brut de Scolarisation au secondaire, en dépit de la multiplication des collèges et CES, reste jusqu'à présent en deçà des attentes. Le graphique ci-dessous illustre à bien des égards cet état de fait.

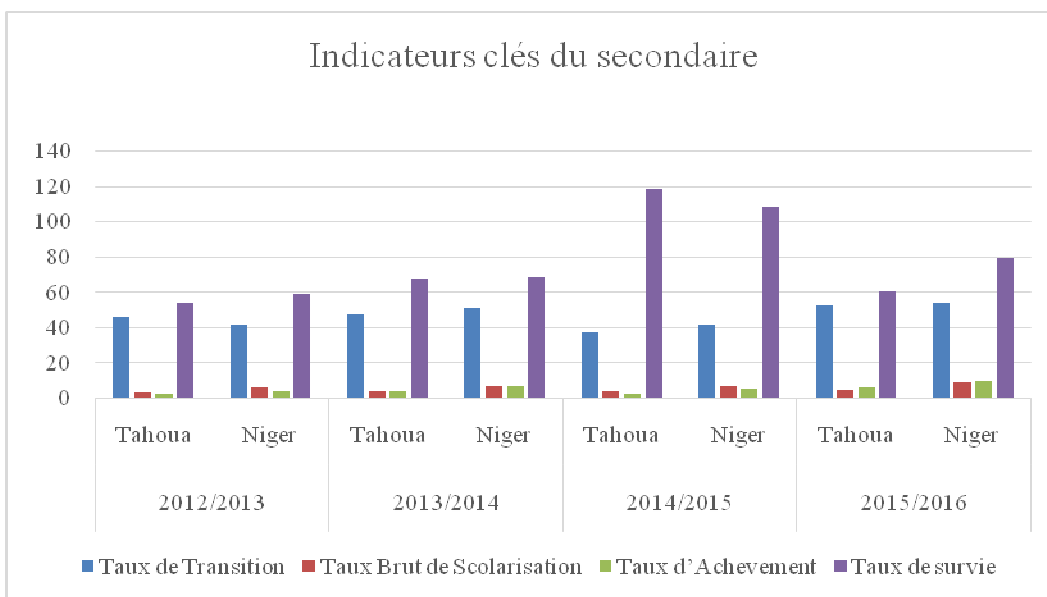


Graphique N°6 : Evolution du TBS par Département

L'analyse du graphique ci-dessus fait ressortir à l'échelle de la région des disparités criardes relative au TBS. Ainsi, ce taux est plus faible dans les départements du Nord et Nord Est (Tillia, Tassara, Abalak) et à Tahoua département. En revanche, il est plus élevé à Malbaza, Bagaroua, Tchintabaraden et dans la ville de Tahoua.

**Rappel de quelques indicateurs du second cycle**

Comparé au Niger, la région de Tahoua affiche des indicateurs éducatifs nettement en deçà du niveau national.



Source : annuaires MES, 2014-2016

Graphique N°7 : Quelques indicateurs au second cycle de 2012- 2016



De l'analyse du graphique N°7, on constate qu'au niveau de Tahoua, de 2012 à 2016, le taux de transition est en nette régression passant de 72,6 % à 52,7 %, soit plus de 20 points en quatre ans. Au même moment, le pays a connu un taux de transition dont la régression est de moitié inférieure à celle de Tahoua (64,9% à 53,6%). Cette chute brutale du taux de transition est intervenue en 2014-2015 aussi bien pour Tahoua que pour le niveau national. Ce qui traduit une contre-performance du système éducatif national au niveau du secondaire. Pourtant, le taux brut de scolarisation de la région et celui du pays ont connu des évolutions parallèles dont les écarts ne sont pas très significatifs. Toutefois, à partir de 2016, le niveau national a commencé à distancer très largement celui de la région.

Comparativement au niveau national, le taux d'achèvement reste globalement faible, inférieur à 10 %. Cependant, une légère évolution du taux est constatée à partir de 2014-2015. Néanmoins le taux de survie au niveau du second cycle a évolué de 20,5 % en 2012 à 28,7 % en 2016 alors que la moyenne nationale pour la même période passait de 39,0 à 39,7%. Il faut noter que le taux de survie de la région a franchi le 30,5% en 2014 et le national à 46,3 %. La performance de l'ordre d'enseignement du secondaire 2<sup>ème</sup> cycle se mesure par les résultats scolaires enregistrés au BAC. Ainsi, sur la période 2011 à 2016, la région de Tahoua a enregistré un taux moyen de réussite au bac de 39,35%. Ce qui dépasse de très loin le taux moyen national sur la même période 34,97%. Malgré cette suprématie de la région sur le niveau national, ce taux demeure faible au regard des investissements consentis et aussi des attentes.

### **2.2.3 Enseignement professionnel et technique**

Le sous-secteur de l'enseignement professionnel et technique englobe la formation professionnelle initiale et continue et l'enseignement technique.

#### **2.2.3.1. Structures de formation et d'encadrement**

On retrouve une gamme variée de structures de formation aussi bien publiques que privées dans la région. Certaines de ces structures sont bien réparties à l'échelle régionale, offrant un maillage territorial équilibré. C'est le cas des Collèges d'Enseignement Technique récemment créés au niveau de chaque chef-lieu de département de la région. A côté de ces collèges, se trouvent aussi dans les départements de Tahoua, Madaoua, Konni et Bagaroua des Centres de Formation en Développement Communautaire (CFDC) appelés aujourd'hui Centre de Formation aux Métiers (CFM).

Par ailleurs, d'autres structures professionnelles relevant des secteurs socioéconomiques existent uniquement au niveau de la ville de Tahoua. On peut noter l'Ecole Normale d'Instituteurs (ENI), l'Institut Privé des Cadres de Sante Publique (IPCSP), l'Institut Prive des Nouvelles Technologies de l'Ader (IPNTA), l'Institut Privé de Technologie Appliquée (IPTA), le Centre de Formation Professionnelle et Technique (CFPT) et le lycée professionnel.

De 2003 à 2017, on constate une évolution moyenne des effectifs des élèves dans ce sous secteur de 1642 élèves par an. Au même moment et pendant la même période, les effectifs des enseignants augmentent chaque année de 147 personnes.

**Tableau N° 24:** Evolution des indicateurs clés de 2005 à 2017

Années	Nombre de candidats Présentés au BEP	Taux de réussite aux examens de fin de cycle BEP (%)	Proportion des élèves du secondaire inscrits dans les cycles FPT(%)
2005-2006	14	100	0,88
2006-2007	37	100	1,05
2007-2008	24	62 ,5	2,25
2008-2009	27	96 ,15	2,38
2009-2010	46	96	2,42
2010-2011	34	97 ,05	2,4
2011-2012	39	92 ,30	0,724
2012-2013	56	85 ,71	0,986
2013-2014	110	63	14,28
2014-2015	152	76,97	1,516
2015-2016	160	71	1,516
2016-2017	167	68	1,982
<b>Taux moyen d'évolution</b>	<b>72</b>	<b>84,05</b>	<b>2,70</b>

Source : annuaire FPT, 2017

A la lecture du tableau ci-dessus, on note qu'entre 2005 et 2017, l'effectif moyen des candidats présentés au BEP est de 72 élèves et le Taux de réussite aux examens de fin decycle BEP de 84,05 %. Cetauxacceptable dans l'ensemble ne repose en moyenne que sur 72 apprenants. Ce qui reste faible au regard des besoins croissants en termes de disponibilité de main d'œuvre qualifiée dans le domaine technique et professionnel surtout que de nos jours les autorités politiques mettent l'accent sur les filières professionnelles. Malgré tout, la proportion des élèves du secondaire inscrits dans les cycles de formation professionnelle et technique est toujours aussi faible (2,70%) en dépit de l'ouverture de nombreuses écoles, centres et instituts professionnels et techniques.

### 2.2.3.2. Evolution des effectifs scolaires et personnel enseignants

Les effectifs scolaires et du personnel enseignant évoluent de manière progressive au fil des ans depuis 2003. Le tableau ci-dessous constitue la parfaite illustration de cet état de fait

**Tableau N°25** : Effectifs enseignants, élèves et ratios

Années	Enseignants	Elèves	Ratios enseignant
2003-2004	35	176	5
2004-2005	37	172	5
2005-2006	43	200	5
2006-2007	48	225	5
2007-2008	63	463	7
2008-2009	63	504	8
2009-2010	84	507	9
2010-2011	80	450	6
2011-2012	137	469	3
2012-2013	167	894	6
2013-2014	204	1074	6
2014-2015	303	4359	14
2015-2016	234	6363	27
2016-2017	234	8367	36
Taux moyen d'évolution	<b>18</b>	<b>48</b>	<b>10</b>

Source : Direction Régionale des Enseignements Professionnels et Techniques, 2017

A partir du tableau ci-dessus, on constate que les effectifs de toutes les composantes du sous-secteur de la formation professionnelle et technique ont évolué positivement en dehors de l'effectif du corps enseignants qui a régressé entre 2014 et 2017.

Par ailleurs, le corps enseignant qui assure l'encadrement et la formation technique et professionnel des apprenants présente divers profils répondant au besoin scolaire. Ainsi, selon la Direction Régionale de la Formation Professionnelle et Technique, elle comptait 234 enseignants en 2016. Le personnel enseignant se répartit comme suit : 0,49 % des appelés du service civique national, 41,38% des contractuels, environ 41% des enseignants titulaires et 17,24 % des vacataires. La moyenne annuelle de progression des enseignants et élèves entre 2003 à 2017 est respectivement de 18 enseignants et 48 élèves. Quant au ratio moyen, élèves / enseignants, il est de 10.

### 2.2.4 Enseignement supérieur

#### 2.2.4.1. Offres de formation

L'enseignement supérieur au niveau de la région est très récent et très peu développé. Il est seulement représenté par l'université qui comprend la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion (FADEG) ; la Faculté de Sciences Agronomiques (FSA) ; la Faculté de Sciences de

l'Education (FSE) et l'Institut Universitaire de Technologie (IUT). Créé en 2006 par la loi 2006-30 du 09 aout 2006, l'IUT englobe trois départements: le département gestion des entreprises et administration (GEA), composé de deux filières (la filière Finance-Banque et la Filière comptabilité et gestion des entreprises) ; le département technique de commercialisation et le département gestion hôtelière et touristique.

#### 2.2.4.2. Evolution des effectifs des étudiants par offre de formation

L'effectif des étudiants de l'université de Tahoua évolue progressivement au fil des ans non seulement dans les facultés mais aussi bien dans l'Institut Universitaire de Technologie.

Le tableau ci-dessous indique l'évolution et la proportion des étudiants au niveau de chaque filière de formation.

**Tableau N°26 :** Evolution et la proportion des étudiants par filière de formation.

<b>Université</b>	<b>IUT</b>	<b>FADEG</b>	<b>FSA</b>	<b>FSE</b>	<b>Total</b>
2011-2012	325	546			871
2012-2013	344	930			1274
2013-2014	359	1365			1724
2014-2015	449	1782	106	282	2619
2015-2016	564	2055	250	633	3502
2016-2017	638	2088	355	1126	4207
Taux moyen d'évolution par filière (%)	<b>14,80</b>	<b>32,92</b>	<b>88,92</b>	<b>101,18</b>	
Moyenne progression effectifs par filière	<b>447</b>	<b>1 461</b>	<b>237</b>	<b>680</b>	<b>2 366</b>
Proportion étudiants par filière (%)	<b>15,17</b>	<b>49,63</b>	<b>8,44</b>	<b>26,76</b>	<b>100</b>

Source : Niger en chiffres, INS 2016

De l'analyse de ce tableau, on constate que la proportion des étudiants par filière en 2017 penche beaucoup plus pour les facultés que les autres les filières universitaires. Ainsi, elle est de 49,63% pour la Faculté d'Economie et de Gestion (FADEG), 26,76% pour la Faculté de Science de l'Education (FSE) et reste cependant faible pour la Faculté de Science Agronomique (FSA) 8,44%. L'IUT par contre représente 15,17% de l'effectif global des étudiants de l'université. On note aussi en termes d'accroissement des effectifs, le taux moyen d'évolution est beaucoup plus important pour la Faculté des Sciences de l'Education et celle de l'agronomie. Cependant, il reste relativement faible pour l'IUT dont les possibilités d'accueil sont limitées. Globalement, les effectifs des étudiants de l'université se sont quintuplés entre 2011 et 2017.

L'encadrement académique et pédagogique au niveau de toutes ces offres de formation est assuré par des enseignants titulaires et vacataires et aussi par un personnel administratif dont l'effectif est 62 enseignants en 2015.

## **2.2.5 Analyse tendancielle du secteur éducatif**

### **2.2.5.1 Tendances**

Les Tendances lourdes du secteur éducatif sont :

- **Au niveau de l'enseignement préscolaire et primaire**
  - Faible taux de préscolarisation en 2017, c'est-à-dire des enfants dont l'âge varie de 4 à 6 ans (4, 77%);
  - Taux brut de scolarisation primaire en 2017 est de 69,2 ; variable en fonction du sexe et aussi des départements ;
  - Pourcentage élevés des enseignants contractuels (65%) variable selon les départements de la région ;
  - Taux moyen de Réussite (55,2%) à l'examen de fin d'année :
  - Taux Achèvement est de 72,9%
  - TBAS au CI (71, 8%);
  - Persistance des disparités entre milieu rural et milieu urbain, entre départements et entre F et G ;
  - Faible taux d'alphabétisation de la population en 2017 (0,21%), etc.
- **Au niveau de l'enseignement secondaire**
  - Faible taux brut de scolarisation au 1er et second cycle du secondaire dans la région de Tahoua avec un pourcentage de 11,8% au premier cycle et de 4,98% au second cycle pour l'année 2016-2017;
  - Forte contractualisation des enseignants (85 %) de la région ;
  - Faible taux de réussite au bac (sur la période 2011 à 2017, la région de Tahoua a enregistré un taux moyen de réussite de 35 %).
  - Persistance des disparités entre milieu rural et milieu urbain, entre départements et entre F et G ;
- **Au niveau de la formation professionnelle et technique**
  - Prédominance des enseignants contractuels (41,38%) par rapport aux autres composantes (titulaires, appelés du service civique et vacataires)
  - Faible proportion des élèves du secondaire inscrits dans les cycles de la formation professionnelle et technique (2,70 %)

- **Au niveau de l'enseignement supérieur**

- Augmentation rapide des effectifs des étudiants de l'université entre 2011 et 2017 passant de 871 en 2012 à 4207 en 2017.

En somme, les indicateurs du secteur éducatif, notamment les différents ordres d'enseignement du niveau régional masquent beaucoup de disparités à l'échelle des départements et traduisent une faible performance du système éducatif qui traverse des difficultés de plusieurs ordres. Il s'agit : de la forte contractualisation des enseignants craie en main avec un faible degré de motivation, d'un dispositif d'encadrement pédagogique plus ou moins fonctionnel, de la présence massive des classes paillotes réduisant du coup le temps scolaire avec l'installation précoce de la saison de pluies, des matériels didactiques insuffisants, des troubles scolaires et mouvements de grève des enseignants etc. Aussi, avec un croit démographique très élevé, donc plus de jeunes à scolariser, le rythme de réalisation des infrastructures et équipements scolaires devra s'accélérer avec une demande sans cesse accrue. Ainsi, des nombreux enfants de la région (près de 40%) ayant atteint l'âge d'aller à l'école, sont privés de cette possibilité malgré que parfois, les classes soient en sur effectifs et l'environnement scolaire défavorable.

Par ailleurs, une partie considérable de la population souffre d'analphabétisme faute d'insuffisance de centres de formation et d'alphabetisation et des ressources adéquates.

#### **2.2.5.2 Perspectives**

Pour disposer d'un système éducatif performant qui satisfait à la demande sociale et aux besoins de développement, il faut développer des stratégies d'amélioration qualitative et quantitative d'un certain nombre d'indicateurs clés :

- ▶ Améliorer le TBS de préscolarisation ;
- ▶ Améliorer le TBS au niveau primaire ;
- ▶ Améliorer le taux d'alphabetisation ;
- ▶ Améliorer les TBS des cycles de base 2 et de l'enseignement moyen ;
- ▶ Recruter les enseignants titulaires ;
- ▶ Réduire le nombre d'enseignants contractuels ;
- ▶ Améliorer le taux de survie au cycle de base 2 et à l'enseignement moyen ;
- ▶ Améliorer le taux d'accès à l'enseignement professionnel et technique.

## 2.3 Santé

La politique nationale de santé au Niger repose sur la délivrance des Soins de Santé Primaire à travers le développement des formations sanitaires et leurs dotations en personnel de santé qualifié et en ressources matérielles. L'objectif final est de garantir une amélioration de la qualité des soins et de faciliter l'accessibilité d'un plus grand nombre de personnes vulnérables (femmes, enfants, personnes handicapées, populations en zones rurales, etc.) aux services sanitaires.

### 2.3.1 Fréquentation et couverture sanitaire

#### 2.3.1.1 Fréquentation sanitaire

La fréquentation désigne l'utilisation des soins curatifs ou préventifs par les clients.

**Tableau N° 27:** Taux d'utilisation des soins curatifs par districts sanitaires et de la région en 2016

Districts/ Régions	Population	Consultants	Taux d'utilisation (%)
<b>Abalak</b>	308153	126280	40,98
<b>Birni n'konni</b>	655612	275097	41,96
<b>Bouza</b>	535465	286542	53,51
<b>Illéla</b>	490637	197605	40,28
<b>Keita</b>	405297	233500	57,61
<b>Madaoua</b>	655906	321764	49,06
<b>Tahoua</b>	520191	377668	72,60
<b>Tchinta</b>	250726	103135	41,13
<b>CHR</b>		35381	
<b>CSME</b>		2213	
<b>R Tahoua</b>	<b>3821987</b>	<b>1959185</b>	51,26

Source : annuaire statistique de la santé 2016

NB : il s'agit de toutes les structures sanitaires confondues

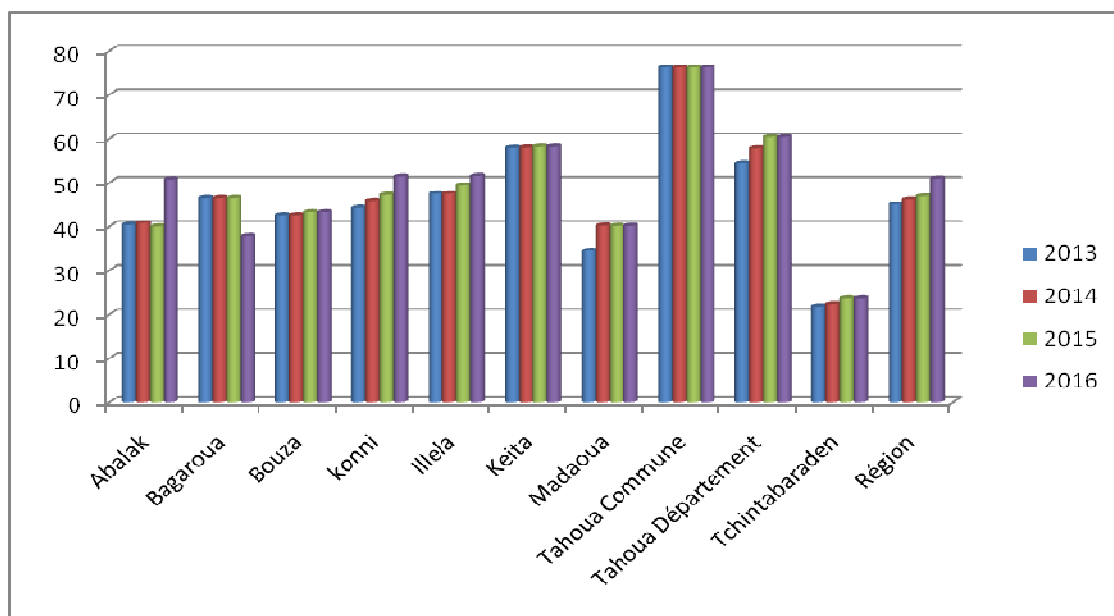
La moyenne du taux régional des soins curatifs est de 51,26 %. Par contre, le district sanitaire de Tahoua présente un taux de 72,60% suivi du district de Keita et Bouza avec respectivement 57,61% et 53,61%. Les autres districts n'atteignent guère la moyenne régionale. Le plus faible taux est observé au niveau du district d'Illéla avec 40,28%. Cette faible utilisation en général des soins curatifs au niveau des formations sanitaires s'explique en partie par le recours à la médecine traditionnelle, à l'automédication et parfois à l'éloignement des centres de santé. C'est

pourquoi, des efforts doivent être entrepris pour amener les formations sanitaires à être beaucoup plus proches des populations.

Sur le plan santé de la reproduction, au niveau de la région, le taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié a connu une amélioration passant de 39,02 % en 2015 à 58,15 % en 2016. Malgré cette amélioration, les taux restent en deçà de la performance attendue pour contribuer à l'atteinte de l'objectif de développement durable.

### 2.3.1.2 Couverture sanitaire

La couverture sanitaire mesure la proportion de la population ayant un accès physique à un centre de santé tenu par un agent qualifié dans un rayon de 0-5 Km. En 2016, un habitant sur deux a accès aux infrastructures sanitaires, soit un taux de 50,91% avec une progression de 3,99 points par rapport à l'année 2015 (46,92).



Graphique N°8 : Evolution du taux de couverture sanitaire entre 2012 à 2016 par départements.

A la lecture de ce graphique, on note que les districts sanitaires de Tchintabaraden, et de Madaoua ont des taux plus faibles contrairement aux autres districts. Ils méritent par conséquent une attention toute particulière au regard de leur faible taux de couverture sanitaire pendant toute la période 2012- 2016. A l'inverse, la ville de Tahoua présente le taux de couverture le plus élevé de la région, suivie du département de Tahoua et Keita. Ce taux connaît partout une évolution positive sauf à Bagaroua où le taux de 2016 est inférieur aux taux des autres années.



**Tableau N°28:** Population ayant accès au Paquet Minimum d'Activités du CSI par district sanitaire et de la région

Districts / Région Sanitaire	Population 0 - 5 km	Population Totale	%
Abalak	150 693	308153	50,65
Birni N'Konni	338686	655612	51,66
Bouza	232263	535465	43,38
Illéla	243131	490637	49,55
Keita	234900	405297	57,96
Madaoua	263478	655906	40,17
Tahoua	31424	520191	60,37
Tchintabaraden	59554	250726	23,75
Région Tahoua	1 842 129	3 821986	48,2

Source : annuaire statistique santé, 2016

On observe à partir de ce tableau des disparités en termes de population ayant accès au Paquet Minimum d'Activités du CSI par district sanitaire. Ainsi, le cas le plus frappant est celui de Tchintabaraden où près de 80 % de la population est loin des formations sanitaires, suivi du district de Madaoua avec près de 60 %. Les districts sanitaires de Tahoua et de Keita sont les plus nantis avec successivement 60,37 et 57,96% de couverture.

### 2.3.2 Personnel sanitaire

L'organisation pyramidale du système sanitaire est calquée sur le découpage administratif de la région. Ainsi, au niveau de la région, il y a la DRSP scindée en section administrative et technique.

Sur le plan technique, il existe les centres régionaux de référence (le Centre Hospitalier Régional, la Maternité Tassigui, le Centre Régional de Transfusion Sanguine, le Centre de la Mère et de l'Enfant, l'hôpital privé de Galmi et le dépôt pharmaceutique de zone), des hôpitaux de districts, un réseau de Centres de Santé Intégrés (CSI), de Cases de Santé, de Salles de Soins, de pharmacies et de dépôts pharmaceutiques.

Ces structures citées sont animées par une panoplie de personnel spécialisé composé de : médecins, pharmaciens, ingénieur de santé, infirmier diplômé d'Etat, Technicien supérieur des soins infirmiers, obstétricaux, en action sociale et en laboratoire, des sages-femmes, assistants en santé, infirmiers certifiés, des dentistes et/ou chirurgiens, laborantin, des aides-soignants, et des agents d'hygiène et d'Assainissement.

**Tableau N°29:** Répartition du personnel par département de 2013 à 2017

Départements	Spécialités	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	15	16	2017
<b>Abalak</b>	Médecins	1	1	1	1	4	3	3	1	1	2
	Sage femme diplôméed'Etat	1	1	3	5	5	4	4	6	4	4
	Infirmiers	7	0	9	0		13	13	13	3	4
<b>Bouza</b>	Médecins	1	2	2	2	6	2	3	3	2	3
	Sage femme diplôméed'Etat	2	1	6	8	8	8	7	5	3	4
	Infirmiers	10	7	9	27	17	10	7	7	0	6
<b>Illéla</b>	Médecins	1	2	2	2	5	4	4	4	3	2
	Sage femme diplôméed'Etat	5	5	15	14	14	15	8	9	3	5
	Infirmiers	9	9	15	59	82	15	22	6	2	6
<b>Keïta</b>	Médecins	2	2	2	2	5	3	5	5	2	2
	Sage femme diplôméed'Etat	2	2	5	6	10	9	6	7	2	4
	Infirmiers	11	9	8	19		18	18	7	2	4
<b>Konni</b>	Médecins	3	3	3	3	6	8	7	12	3	3
	Sage femme diplôméed'Etat	8	10	14	13	14	0	25	33	9	21
	Infirmiers	16	13	30	89	128	4	43	25	8	9
<b>Madaoua</b>	Médecins	2	2	1	1	4	3	3	4	12	3
	Sage femme diplôméed'Etat	3	4	11	13	13	12	12	15	14	12
	Infirmiers	16	12	17	13		12	23	27	0	4
<b>Tahoua département</b>	Médecins	1	1	1	1	8	7	8	7	30	3
	Sage femme diplôméed'Etat	0	2	5	18	30	65	37	41	66	5
	Infirmiers	15	11	20	79	63	36	36	41	1	8
<b>Ville de Tahoua</b>	Médecins	9	14	8	13	13	1	13	10	11	2
	Sage femme diplôméed'Etat	11	13	0	13	16	10	13	13	13	14
	Infirmiers	10	16	14	42	45	17	21	26	5	7
<b>Tchinta baraden</b>	Médecins	1	1	1	1	5	4	4	1	0	2
	Infirmier diplômé d'Etat	10	0	14	43	50	23	78	36	0	21
	Sage femme diplôméed'Etat	3	4	5	8	7	8	3	4	0	3
<b>Total Région</b>	<b>Médecins</b>	<b>21</b>	<b>28</b>	<b>21</b>	<b>26</b>	<b>56</b>	<b>35</b>	<b>50</b>	<b>47</b>	<b>64</b>	<b>22</b>
	<b>Sages femmes diplômésd'Etat</b>	<b>35</b>	<b>42</b>	<b>64</b>	<b>98</b>	<b>117</b>	<b>131</b>	<b>115</b>	<b>133</b>	<b>114</b>	<b>72</b>
	<b>Infirmiers</b>	<b>105</b>	<b>77</b>	<b>138</b>	<b>455</b>	<b>577</b>	<b>145</b>	<b>186</b>	<b>175</b>	<b>21</b>	<b>50</b>

Source : DRSP, 2017

Ce tableau retrace la composition et l'évolution du personnel sanitaire des différents districts de la région de Tahoua par catégorie. Il s'agit des médecins, infirmiers et sage femmes dont les

effectifs en dépit de leur augmentation relative sont aussi instables à cause de la mobilité des cadres dont leurs effectifs demeurent insuffisants et mal repartis à l'échelle des départements.

**Tableau N°30:** Ratio personnel de santé par districts sanitaires Décembre 2016

District/ Région	Médecins			Infirmiers		Sage-femme		
	Pop totale	Nbre	Ratio Méd/hab	Nbre	Ratio inf/hab	FAP	Nbre	Sage- femme/FAP
<b>Abalak</b>	308 153	1	308 153	22	14 007	61 351	5	12 278
<b>Birni N'Konni</b>	655 612	4	163 903	123	5 330	132 221	19	6 967
<b>Bouza</b>	535 465	4	133 866	66	8 113	104 361	4	26 098
<b>Illéla</b>	490 637	5	98 127	78	6 290	97 872	7	13 990
<b>Keita</b>	405 297	4	101 324	75	5 404	80 638	7	11 528
<b>Madaoua</b>	655 906	6	109 318	97	6 762	127 611	5	25 530
<b>Tahoua</b>	520 191	3	173 397	173	3 007	104 794	21	4 998
<b>Tchintabaraden</b>	250 726	3	83 575	18	13 929	50 982	3	1002
<b>CHR</b>		11		33				
<b>CSME</b>				13			13	
<b>Tahoua Région</b>	3 821 986	41	93 219	698	5 476	759 830	84	9 054

Source : annuaire statistique santé, 2016 et 17

De l'analyse de ce tableau, on constate que les trois ratios au niveau de tous les districts sanitaires sont en deçà des normes édictées par l'OMS : 10 000 habitants par médecin, 5 000 habitants par infirmier et sage-femme. Ainsi, les moyennes régionales sont de 93 219 habitants par médecin, 5 476 habitants par infirmier et 9 054 habitants par sage-femme.

Cette situation décrite ci haut cache cependant beaucoup de disparités au niveau des différents districts sanitaires de la région. C'est ainsi qu'au niveau du ratio habitants par médecin seul Tchintabaraden avec 83 875 habitants par médecin se situe en dessous de la moyenne régionale. Abalak en tant que district le moins nanti, présente un ratio de 308 153 habitants par médecin.

Pour le ratio habitants/infirmier au niveau duquel la moyenne régionale est de 5 476, les districts de Birni N'konni (5330) et Keita (5404) avoisinent la norme OMS qui est de 5000 habitants par infirmier. Par contre, le district de Tahoua avec un ratio de 3007 habitants par infirmier est nettement au-dessus de cette norme.

Le ratio habitant par sage-femme est respecté largement par Tchintabaraden avec 1002 habitants par sage-femme et Tahoua avec 4998 habitants, le district de Birni N'konni s'approche de la norme avec 6967. Par contre, les restants des districts sanitaires présentent un ratio supérieur à 11 000 habitants avec un maximum de 26 098 à Bouza.

### 2.3.3 Types de pathologie

Les maladies les plus fréquentes au niveau de la région sont dans l'ordre décroissant le paludisme (700 394 cas) suivi de la toux ou rhume (494 664 cas), des diarrhées (265 572 cas) et de la

pneumonie (222 190 cas). La conjonctivite avec 59 303 cas observés est la dixième maladie constatée au niveau des districts sanitaires de Tahoua. Toutes ces maladies présentent des taux de morbidités très variables.

**Tableau N°31:** Répartition des 10 principales maladies par tranche d'âge en 2016

Maladies / Symptômes	< 2 mois	2 - 11 mois	1 - 4 ans	5 - 9 ans	10 - 24 ans	25 ans et +	Total
Paludisme	7 936	79 212	279 307	92 845	104 805	136 289	700 394
Toux ou Rhume	17 900	119 574	213 208	45 018	46 972	51 992	494 664
Diarrhées	3 913	76 744	119 135	19 312	20 089	26 379	265 572
Pneumonies	8 551	62 401	102 981	17 617	14 441	16 199	222 190
Malnutritions	0	50 946	83 631	299	1 358	2 019	138 253
Affections dermatologiques	2393	17642	35715	13333	16264	23305	108 652
Trauma-Plaies-Brûlures	1282	9063	21118	11100	19633	23106	85 302
Autres affections digestives	779	5 072	12 480	6 698	21 259	36 851	83 139
Dysenterie	185	9438	20129	6253	10344	14689	61 038
Conjonctivite simple	2632	17965	26614	4605	3781	3706	59 303
<b>Total</b>	<b>45 571</b>	<b>448 057</b>	<b>914 318</b>	<b>217 080</b>	<b>258 946</b>	<b>334 535</b>	<b>2 218 507</b>

Source : Annuaire statistique santé, 2016

Il ressort de ce tableau que les populations font face à diverses maladies dont les enfants de 1 à 4 ans sont beaucoup plus affectés par les principales maladies (Paludisme et toux ou rhume) comparativement à la tranche 25 et +. Les trauma-plaies-brûlures et autres affections digestives sévissent le moins.

**Tableau N°32 :** Répartition de la mortalité spécifique par tranche d'âge en 2016

Maladies/ symptoms	<2 mois	2-11mois	1-4ans	5-9ans	10-24ans	25ans +	Total	%
Paludisme	0	33	229	50	15	8	335	52,67
Pneumonie	3	9	25	9	6	2	54	8,49
Diarrhée avec déshydratation	0	9	18	5	1	7	40	6,29
Rougeole	0	0	0	0	0	0	0	0
Méningite	0	3	4	9	1	3	20	3,15
Tétanos Néonatal	1	0	0	0	0	0	1	0,16
Autre Tétanos	0	0	0	0	0	3	3	0,47
Autre décès	17	9	28	15	34	80	183	28,77
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>63</b>	<b>304</b>	<b>88</b>	<b>57</b>	<b>103</b>	<b>636</b>	<b>100</b>

Source : annuaire statistique santé, 2016

Le tableau ci-dessus montre que le paludisme constitue la principale cause de décès avec 52,67% au niveau des différents districts sanitaires de la région alors que le tétanos et autres tétanos présentent un taux de létalité moindre, c'est-à-dire font moins de décès avec un taux (0,16 et 0,47%).

La pneumonie avec un taux de décès de 8,49%, est la deuxième maladie causale du décès suivie de la diarrhée avec déshydratation observant un taux de décès de 6,29%.

En ce qui concerne la rougeole, elle sévit moins et son taux de létalité est nul du fait des efforts immenses déployés pour sa prévention et son traitement.

On observe tout de même que la tranche d'âge de 1-4 meurt beaucoup plus que les autres tranches. L'explication de la forte morbidité de cette tranche d'âge peut être liée à leur condition nutritive.

### 2.3.4 Santé de la reproduction

Les activités de planification familiale correspondent aux activités de la santé de reproduction. En effet, le nombre des femmes utilisant les méthodes contraceptives dans la région n'est pas du tout important au regard du nombre de femmes en âges de procréer (759 830 femmes en âge de procréer en 2016). Le nombre des utilisatrices n'augmentent pas rapidement malgré les efforts fournis pour accroître le nombre d'utilisatrices. Beaucoup d'efforts restent à faire pour amorcer une véritable transition démographique. Pour cela, il est important de briser le tabou en s'attaquant aux considérations socioculturelles notamment religieuses.

Le tableau ci- dessous indique l'évolution des principaux indicateurs de la contraception par district sanitaire.

**Tableau N°33:** Principaux Indicateurs de la contraception par district sanitaire en 2016

<b>Districts Sanitaires</b>	<b>Femmes en Age de Procréer</b>	<b>Total Utilisatrices</b>	<b>Taux d'utilisation (%)</b>	<b>Taux d'Abandons (%)</b>
<b>Abalak</b>	61351	5944	9,69	2,56
<b>Birni n'konni</b>	132221	52741	38,89	1,80
<b>Bouza</b>	104361	16451	15,76	5,14
<b>Illéla</b>	97872	33820	34,56	5,03
<b>Keita</b>	80638	11803	14,64	4,18
<b>Madaoua</b>	127611	25340	19,86	1,85
<b>Tahoua</b>	104794	27946	26,67	4,58
<b>Tchintabaraden</b>	50982	4321	8,48	4,74
<b>R Tahoua</b>	759830	178366	23,47	3,42

Source : annuaire statistique santé, 2016

On note à travers ce tableau, que les districts sanitaires de Birni N'konni a le plus fort taux d'utilisation de la contraception de la région avec 38,89%, suivi du district sanitaire d'Illéla avec 34,56 %. Le district sanitaire du Département de Tahoua enregistre aussi un taux d'utilisation de la contraception dépassant la moyenne régionale (23,47 %) contrairement autres districts sanitaires dont les taux sont en deçà de la moyenne régionale. C'est le cas du district sanitaire de Madaoua avec 20 % et les deux districts sanitaires du Nord de la région de Tahoua que sont Tchintabaraden (8,48%) et Abalak (9,69 %) dont les taux sont les plus bas de la région.

Le taux d'abandon est relativement faible avec une moyenne régionale de 3,42 % et les plus grands taux n'excèdent guère les 5%, ce qui reste tout de même appréciable. Par ailleurs, Madaoua et Birni N'konni avec 1,85 et 1,80% ont les meilleurs taux en matière de suivi de planification familiale.

En outre, le tableau ci-dessous, informe sur le pourcentage des femmes en âges de procréer qui bénéficient d'une assistance du personnel sanitaire lors de l'accouchement.

**Tableau N °34 : Taux d'Accouchement Assisté**

<b>Districts Sanitaires</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>Taux Moyen d'évolution</b>
Abalak	64,9	42,9	40,8	26,54	20,95	33	32,71
Bagaroua	28,6	28,6	28,6	28,6	33,33	38	32,52
Bouza	44,1	43,6	21,7	21,5	39,43	27,13	30,08
Konni	71,3	67,4	56,3	61,16	60,1	45	55,83
Illela	63	24,3	43,4	40,46	42,18	39,8	38,32
Keita	67,9	69,1	59	35,28	37,09	38	46,08
Madaoua	38,6	37,9	68,4	31,91	34,97	45	43,86
V Tahoua	30	30	30	30	50	58	42,67
Tahoua Dép	53,8	35,3	49,5	46,31	44,52	21,96	36,59
Tchinta	49	31,7	28,7	18,36	17,47	14,47	20,86
Région	45,4	51,6	66	39,02	58,15	33	46,80

Source : Source : annuaire statistique santé, 2016

De l'analyse du tableau ci-dessus, on remarque que le district sanitaire de B Konni enregistre le taux d'accouchement assisté le plus élevé de la région (55,83). Le district sanitaire de Tchintabaraden offre le taux le plus faible de la région (20,86).

En somme, trois départements (Keita, Madaoua, V Tahoua) présentent un taux supérieur à la moyenne régionale (38,76). Le reste des départements (Abalak, Bagaroua, Bouza, Illéla et Tahoua Département) accusent des taux inférieurs à la moyenne régionale.

Globalement, on relève dans la région que toutes les femmes en âge de procréer ne bénéficient pas dans leur ensemble d'accompagnement afin de parvenir à la maternité sans risque. L'objectif est qu'à termes, aucune femme ne meurt en donnant la vie.

### **2.3.5 Nutrition**

Le volet nutrition est suivi à travers la malnutrition pour évaluer la situation nutritionnelle des enfants âgés de moins de cinq (5) ans au niveau national et régional.

#### **2.3.5.1 Prévalence de la malnutrition aiguë (6-59 mois)**

Au plan national, le taux de malnutrition aiguë globale (MAG) s'élève à 15,0 %, selon les normes OMS 2006, ce taux est au-dessus du seuil critique de 10% et est même très proche du seuil d'urgence (15%). Il connaît une hausse par rapport au taux de 2014 (14,8%) et est nettement supérieur à celui de 2013 (13,3%). Par contre la région de Tahoua observe un taux MAG de 12,3% supérieur à la moyenne nationale mais également supérieur au seuil critique de 10% selon toujours la même source.

Quant au taux de malnutrition aiguë sévère (MAS), son niveau a atteint 4,5% en 2015 plongeant le Niger dans une situation d'urgence et est largement supérieur aux années 2014(2,7) et 2013 avec 2,6% et que Tahoua enregistre un taux égal aussi à cette moyenne nationale.

Il faut noter que la prévalence de la malnutrition aiguë sévère dépasse le seuil d'urgence de 2% dans toutes les régions du pays. Le taux le plus élevé est observé dans la région de Maradi (6,2%) et le plus faible est observé dans la région d'Agadez (2,1%).

La situation nutritionnelle des enfants de 6 à 59 mois est critique dans les régions de Zinder, Diffa, Maradi et Dosso avec des taux respectifs de 18,0%, 17,1%, 16,7% et 15,5% qui sont supérieurs au seuil d'urgence fixé par l'OMS (15%). Seule la région d'Agadez avec 9,7% présente un taux inférieur au seuil d'alerte de 10% selon la norme OMS 2006. Avec un taux de 12,3% Tahoua n'est dépassé que par la région d'Agadez.

L'analyse par sexe montre que les G souffrent plus d'amaigrissement que les F : 17,4% des G souffrent de malnutrition aiguë contre 12,6% pour les F. Cette tendance s'observe dans toutes les régions excepté Agadez où la situation est renversée avec 11,0% chez les F contre 8,5% chez les G.

Selon les tranches d'âge, les enfants de 6 à 23 mois présentent une forte prévalence de malnutrition aiguë, le taux est de 23,2%, largement au-dessus du seuil d'urgence de 15% contre 10,9% pour ceux de la tranche d'âge 24-59 mois. La même tendance s'observe dans toutes les régions du Pays (Source : INS Nutrition ENISED, Août 2015)

### **2.3.5.2- Prévalence de la malnutrition chronique (6-59 mois)**

Le taux de malnutrition chronique observé en 2015 au niveau national (46,4%) a connu une faible augmentation par rapport à 2014. Mais des disparités prévalent au niveau des régions. Les prévalences oscillent entre 25,5% à Niamey et Agadez et 57,1% à Maradi. Cinq (5) régions se trouvent dans une situation critique, c'est à dire une malnutrition chronique supérieure à 40%, selon la classification de l'OMS. Il s'agit de Maradi (57,1%), Zinder (52,6%), Diffa (49,5%), Tillabéry (44,5%) et enfin Tahoua en cinquième position avec 40,5%.

Toutefois, lorsqu'on considère les tranches d'âge, la prévalence de la malnutrition chronique est moins élevée au niveau national chez les enfants de 6 à 23 mois (45,2%) que ceux de 24 à 59 mois avec 47,1%. Cette tendance n'est pas généralisée au niveau régional car dans les régions d'Agadez, Maradi, Tahoua et Niamey la malnutrition chronique est plus élevée chez les enfants de 6-23 mois.

Elle varie selon le milieu de résidence. Elle est plus sévère en milieu rural qu'urbain (INS Nutrition ENISED, Août 2015).

### **2.3.6 Analyse tendancielle du secteur sanitaire**

#### **2.3.6.1 Tendances**

Jusqu'en 2016, la couverture sanitaire de la région (un rayon de 0-5 Km), c'est à dire l'accès des habitants aux formations sanitaires prises en charge par un personnel qualifié était de 50,91%, soit à peu près un habitant sur deux. Ce taux était en 2015 de 46,92%. Il a progressé par conséquent au cours d'une année civile de 3,99 points. Le taux régional de soins curatifs au cours de la même année était de 51,26% alors que celui d'accouchement assisté était de 58,15% et de la contraception de 23,47 avec un taux d'abandon de 3,42%.

Quant aux ratios régionaux médecins, infirmiers et sage-femme par habitant, ils sont respectivement de 1 pour 93219, 1 pour 5476 et 1 pour 9054, nettement en deçà des normes OMS qui sont respectivement de 1 pour 10000, 1 pour 5000 pour les deux derniers types agents. Comme, on le constate tous les indicateurs sanitaires varient entre faibles et moyens malgré les immenses efforts fournis dans la création des infrastructures de santé. Il ne peut en être autrement puisque que ces efforts sont vite dépassés par les besoins liés au dynamisme démographique de la région. C'est pourquoi, de nombreux besoins en matière de couverture sanitaire restent toujours non satisfaits, d'où la nécessité de multiplier de manière soutenue la construction et l'équipement des infrastructures sanitaires.

Par ailleurs, la région observe dans le domaine de la nutrition, un taux de malnutrition aiguë globale (MAG) de 12,3%, inférieur à la moyenne nationale (15,0%) mais supérieur au seuil critique (10%). Selon les normes OMS 2006, ce taux est au-dessus du seuil critique (10%) et est



même très proche du seuil d'urgence (15%). Quant au taux de malnutrition aiguë sévère (MAS), la région est plongée dans une situation d'urgence avec un taux identique à la moyenne nationale de 4,5% en 2015.

On note en gros une disparité dans la couverture des besoins curatifs et nutritifs entre les départements de la région.

Les tendances lourdes du secteur de la santé se résument aux problèmes prioritaires suivants :

- Insuffisance de la couverture sanitaire et vaccinale ;
- Insuffisance et mauvaise répartition du personnel sanitaire sur le territoire régional ;
- Une mortalité infantile (65 ‰) et infanto juvénile (140 ‰) très élevées ;
- Une mortalité maternelle très élevée ;
- Insuffisance dans la supervision des structures sanitaires publiques et privées ;
- Insuffisance de la participation communautaire ;
- Insuffisance d'équipement et de la logistique ;
- Fort taux de mortalité maternelle intra hospitalière ;
- Fort taux de mortalité périnatale intra hospitalière ;
- Faible taux des accouchements assistés au niveau des formations sanitaires 33% en 2017 ;
- Insuffisance dans le dépistage et la prise en charge des maladies chroniques (VIH SIDA, Tuberculose, HTA, Lèpre) ;
- Insuffisance d'approvisionnement et de gestion des médicaments, consommables et réactifs ;
- Insuffisance dans l'approvisionnement en eau potable, l'hygiène et assainissement en milieu de soins ;
- Insuffisance d'IEC/CCC en matière de santé au niveau de la population ;
- Insuffisance dans la surveillance épidémiologique.

#### **2.3.6.2 Perspectives**

Pour rendre le système sanitaire performant qui répond aux besoins des populations, il est indispensable de développer des stratégies d'amélioration qualitative d'un certain nombre d'indicateurs clés :

- Extension de la couverture sanitaire ;
- Développement des services de la santé de la reproduction ;

- Dotation des structures sanitaires en ressources humaines compétentes et motivées selon les besoins ;
- Disponibilités permanentes en médicaments, vaccins, consommables, intrants alimentaires et thérapeutiques, réactifs, sang et dérivées;
- Intensification de la lutte contre les maladies faisant l'objet de surveillance intégrée ;
- Renforcement de la gouvernance et du leadership à tous les niveaux du système de santé ;
- Développement des mécanismes de financement du secteur de la santé ;
- Promotion de la recherche sanitaire.

## 2.4 Jeunesse, Sport culture

Les pratiques sportives et culturelles de la région tournent au tour des sports individuels et collectifs, des activités culturelles et de loisirs beaucoup, plus pratiqués par des jeunes.

Les activités culturelles sont composées de chants, de théâtre, de danse traditionnelle, de ballets, art plastique etc pratiquées à travers des orchestres, de groupes musicaux, de groupes de RAP et d'associations des peintres. Presque tous les départements de la région pratiquent des activités culturelles, artistiques et sportives très intenses surtout pendant les compétitions régionales et nationales.

## 2.5 Hydraulique

La problématique d'accès à l'eau potable en milieu urbain et rural constitue des sérieux défis à relever pour l'Etat et les collectivités territoriales de la région au regard des besoins croissants des populations et du cheptel.

Ainsi donc, l'accès à l'eau potable est d'autant plus compliqué avec le dynamisme démographique, l'évolution du cheptel, le contexte géologique du milieu et aussi le contexte technique et financier :

- zones à aquifères profonds;
- nappes phréatiques de qualité médiocre par endroits ;
- coût élevé des forages profonds;
- Insuffisance de financement des ouvrages hydrauliques dans le budget national ;
- insuffisance du personnel et des moyens de fonctionnement dans les différents services intervenant dans le secteur ;
- faible capacité des opérateurs privés à disposer localement de certaines pièces de rechange, des moyens adéquats pour la réalisation et la maintenance des ouvrages hydrauliques ;
- Insuffisance dans la gestion et la maintenance des infrastructures hydrauliques ;
- la faible satisfaction des besoins en eau dans certaines zones de forte concentration humaine.

### 2.5.1 Hydraulique urbaine

Elle renvoie au périmètre concédé. En milieu urbain, l'approvisionnement en eau potable se fait à travers quinze (15) centres gérés par la société d'exploitation des eaux du Niger (SEEN).

**Tableau N°35 : Centre sous affermage de 2001 à 2017**

Départements		2012	2013	2014	2015	2016	Progression moy/an
Abalak	Abonnés	927	1 410	1 500	1 651	1 531	151
	<b>Consommation</b>	274 496	295 678	301 122	375 526	373 317	24 705
	Ménages	146 475	190 202	203 713	270 629	253 563	26 772
Bagaroua	Abonnés	0	183	201	187	185	46
	<b>Consommation</b>	0	92 091	89 466	100 781	98 030	24 508
	Ménages	0	30 557	31 313	31 359	30 027	7 507
Bouza	Abonnés	328	484	496	535	540	53
	<b>Consommation</b>	162 249	177 858	177 842	208 683	208 082	11 458
	Ménages	54 641	81 527	81 807	89 789	90 998	9 089
Illéla	Abonnés	346	597	599	638	711	91
	<b>Consommation</b>	237 593	279 612	221 647	236 756	268 561	7 742
	Ménages	59 300	159 277	112 285	113 795	117 711	14 603
Keïta	Abonnés	691	1 191	1 292	581	1 335	161
	<b>Consommation</b>	456 292	493 946	493 674	157 478	523 277	16 746
	Ménages	139 804	219 941	216 184	85 714	233 843	23 510
Konni	Abonnés	2 932	3 581	3 733	3 948	4 039	277
	<b>Consommation</b>	<b>1013 834</b>	<b>1126 770</b>	<b>1111 253</b>	<b>113 020</b>	<b>1 270 506</b>	64 168
	Bornes fontaines	357 714	351 585	336 818	323 483	373 784	4 018
	Ménages	555 079	699 055	721 206	715 110	781 728	56 662
Madaoua	Abonnés	1 419	2 208	2 416	2 306	2 279	215
	<b>Consommation</b>	<b>489 106</b>	<b>458 838</b>	<b>496 329</b>	<b>534 794</b>	<b>572 252</b>	20 787
	Ménages	222 563	311 823	352 979	385 860	400 027	44 366
Malbaza	Abonnés	0	106	108	0	113	28

	<b>Consommation</b>	<b>0</b>	<b>87491</b>	<b>93089</b>	<b>0</b>	92 467	23 117
	Ménages	0	18746	22049	0	17 455	4 364
Tahoua département + Ville de Tahoua	Abonnés	6 163	7 851	8 764	8 799	9 256	773
	<b>Consommation</b>	<b>1 922 822</b>	<b>2 165 592</b>	<b>2 387 972</b>	<b>2 464 882</b>	<b>2 905 471</b>	245 662
	Ménages	1 095 830	1 383 121	1 601 231	1 717 307	1 864 878	192 262
Tassara	Abonnés	0	213	229	239	243	61
	<b>Consommation</b>	<b>0</b>	<b>70 868</b>	<b>82 423</b>	<b>70 277</b>	<b>83 597</b>	20 899
	Ménages	0	36 714	40 916	40 357	44 291	11 073
Tchintabaraden	Abonnés	1 360	1239	1458	1 501	1 547	47
	<b>Consommation</b>	<b>352 499</b>	<b>254321</b>	<b>294867</b>	<b>319 469</b>	<b>318 498</b>	-8 500
	Ménages	212 916	187180	209642	237 642	245 429	8 128
Tillia	Abonnés	0	170	189	227	275	69
	<b>Consommation</b>	<b>0</b>	<b>93815</b>	<b>92329</b>	<b>107532</b>	118 542	29 636
	Ménages	0	38947	37091	44745	49 263	12 316
<b>Ensemble region</b>	<b>Abonnés</b>	<b>14 166</b>	<b>19 233</b>	<b>20 985</b>	<b>20 612</b>	<b>22 054</b>	1 972
	<b>Consommation</b>	<b>4 908 891</b>	<b>5 596 880</b>	<b>5842 013</b>	<b>4 689 198</b>	<b>6832 600</b>	480 927
	<b>Ménages</b>	<b>2486 608</b>	<b>3357 090</b>	<b>3630 416</b>	<b>3732307</b>	<b>4129 213</b>	<b>410 651</b>

Source : SEEN, 2017

Le tableau ci-dessus indique l'évolution progressive des abonnées, de la consommation des ménages ayant accès au robinet dont le volume est très variable selon les années et les centres.

**Tableau N°36 : Taux moyen de desserte par centre urbain de 2001 à 2019**

Centres	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2 007	2 008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Tahoua	64,79	62,29	70,74	78,78	81,64	83,20	82,03	85,68	91,34	94,46	96,40	97,25	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Konni	75,16	79,68	86,61	80,52	80,15	78,70	84,99	89,43	96,08	96,12	96,44	94,70	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Madaoua	60,83	54,69	61,02	58,41	57,95	55,42	70,20	69,12	67,34	68,09	67,91	69,81	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Abalack	69,73	66,55	70,36	63,51	68,60	65,47	91,15	92,52	93,67	97,09	98,03	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Tamaské	35,66	39,54	34,59	71,00	75,33	76,16	71,75	49,91	49,63	48,90	49,31	49,18	58,47	72,41	73,48	73,51	72,75	76,34	75,80
Bouza	80,41	71,75	80,98	85,87	84,85	83,71	82,68	82,76	85,68	85,28	84,60	85,53	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Keita	58,73	59,50	65,83	61,98	66,33	74,92	73,37	72,40	69,44	68,72	72,56	74,90	87,57	102,85	100,00	100,00	99,89	100,00	100,00
Tchinta.	84,21	86,63	93,28	87,93	86,44	90,26	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Illéla	27,33	27,69	27,97	26,39	25,67	28,56	30,49	33,30	34,37	34,92	36,63	36,85	46,25	49,65	62,59	71,83	78,22	100,00	100,00
Ibohamane	57,80	58,91	63,67	68,90	87,85	91,48	55,36	54,99	54,90	54,37	69,43	78,13	85,66	102,05	100,00	99,68	97,86	100,00	100,00
Bagaroua	36,17	35,25	35,83	34,08	33,06	32,21	34,64	34,22	34,61	35,88	35,27	35,03	69,10	74,35	73,38	72,60	75,94	75,15	90,76
Doguéraoua	38,40	36,65	35,55	32,59	33,47	31,72	38,19	38,02	37,50	36,98	36,31	36,20	39,35	56,60	53,60	55,29	54,25	55,61	55,39
Tillia	100,00	96,98	182,44	201,87	219,47	235,42	190,13	189,76	192,67	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Tassara	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Takanamat	20,25	9,86	13,63	26,09	26,22	26,22	17,43	17,08	16,75	74,78	16,10	15,76	15,43	21,29	100,00	100,00	20,25	20,52	100,00
<b>Sous Total 5</b>	<b>61,81</b>	<b>60,86</b>	<b>66,76</b>	<b>69,62</b>	<b>71,23</b>	<b>71,61</b>	<b>74,54</b>	<b>75,52</b>	<b>78,59</b>	<b>82,99</b>	81,76	<b>82,60</b>	<b>100,00</b>	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Total Général</b>	<b>64,77</b>	<b>65,65</b>	<b>68,73</b>	<b>67,75</b>	<b>68,53</b>	<b>67,71</b>	<b>71,22</b>	<b>71,79</b>	<b>72,67</b>	<b>73,75</b>	72,71	<b>73,78</b>	<b>86,11</b>	88,85	<b>90,21</b>	<b>93,23</b>	94,76	95,22	<b>95,62</b>

Source : MHA- rapport sur les indicateurs 2019

Le tableau ci-dessus fait ressortir l'évolution du taux de desserte au niveau des centres de la région. On constate à ce niveau de très grandes performances en matière d'accès à l'eau pour les populations vivant dans les centres concédés. Ainsi, en 2019, 12 centres sur 15 ont atteint un taux de desserte de 100%. Et seulement 3 centres, Déguéraoua, Tamaské et Bagaroua, ont un taux de desserte de moins de 100% avec, respectivement 55,39%, 75,80% et 90,76%.

### 2.5.2 Hydraulique rurale

L'hydraulique rurale selon le code de l'eau est le domaine de l'alimentation en eau potable englobant les périmètres non concédés et qui sont aujourd'hui transférés aux collectivités Territoriales. Elle correspond à l'accès à l'eau potable en milieu rural où vivent 90,6 % de la population de la région. Il s'agit ici de garantir l'accès à l'eau aussi bien pour les hommes que pour le cheptel. L'hydraulique rurale comprend l'hydraulique villageoise et pastorale.

Aujourd'hui, la tendance dans l'hydraulique rurale est la gestion déléguée en substitution de la gestion communautaire dont les résultats en la matière restent très mitigés.

Pour mesurer la performance du secteur hydraulique, trois indicateurs sont définis. Il s'agit de :

- **TCg= Taux de Couverture géographique:** c'est le rapport en pourcentage entre la population vivant dans les localités disposant d'au minimum 1 PEM et la population totale de la zone considérée (commune, département, région, pays).
- **Tat= Taux d'Accès théorique (TAt):** c'est le rapport en pourcentage entre la population desservie et la population totale de la zone considérée (commune, département, région, et pays). Cet indicateur théorique prend en compte dans son calcul tous les ouvrages potentiellement exploitables (à l'exception des ouvrages abandonnés et des ouvrages secs).
- **TP= Taux de panne (TP):** c'est le rapport entre le nombre d'ouvrages (PC, FE-PMH, AEP, SPP) en panne et le nombre total d'ouvrages pour une zone considérée (commune, département, région et pays).

La situation hydraulique rurale de la région et par département se présente comme suit :

**Tableau N°37 : Situation hydraulique rurale par département de 2014 à 2019**

Départements		2013	2014	2015	2016	2017
<b>Abalak</b>	Points d'eau moderne existants (nbre)	145	141	139	157	190
	Couverture géographique (%)	38,4	39,70	21	24,7	24,68
	Taux d'accès Théorique (%)	30,6	32,20	8,1	10,2	9,83
	Taux de panne (%)	19,3	18,50	10,1	8,2	7,37
<b>Bagaroua</b>	Points d'eau moderne existants (nbre)	165	167	118	118	142
	Couverture géographique (%)	85,8	86,00	54,4	59,6	61,9
	Taux d'accès Théorique (%)	63,2	62,60	38,3	42,5	43,12
	Taux de panne (%)	20	19,80	14,4	12,6	11,97
<b>Bouza</b>	Points d'eau moderne existants (nbre)	724	730	884	901	1055
	Couverture géographique (%)	78,7	79,20	74	75	76,31
	Taux d'accès Théorique (%)	38	37,50	36,2	42	40,83
	Taux de panne (%)	32,9	32,60	13,5	11,5	10,9
<b>Illéla</b>	Points d'eau moderne existants (nbre)	809	819	766	791	866
	Couverture géographique (%)	87,4	87,10	78,3	78,7	78,72
	Taux d'accès Théorique (%)	54,9	53,80	46,7	49,8	47,85
	Taux de panne (%)	8	7,90	8,7	7,7	7,62
<b>Keïta</b>	Points d'eau moderne existants (nbre)	446	446	528	497	585
	Couverture géographique (%)	79,8	79,80	81	81,1	81,01
	Taux d'accès Théorique (%)	40,2	39,50	37,8	39,1	36,87
	Taux de panne (%)	8,1	8,10	9,7	9,3	8,72
<b>Konni</b>	Points d'eau moderne existants (nbre)	700	700	753	780	888
	Couverture géographique (%)	90,6	90,60	90,3	90,3	90,2
	Taux d'accès Théorique (%)	63,5	62,50	59,5	64,9	62,54
	Taux de panne (%)	9,3	9,30	10,1	8	8,45
<b>Madaoua</b>	Points d'eau moderne existants (nbre)	929	964	1040	1124	1291
	Couverture géographique (%)	72,8	74,30	70,5	70,7	70,9
	Taux d'accès Théorique (%)	42,1	42,70	36,7	39,7	37,69
	Taux de panne (%)	12,7	12,20	11,3	9,5	9,14
<b>Malbaza</b>	Points d'eau moderne existants (nbre)	284	284	313	362	410
	Couverture géographique (%)	69,6	69,60	66,2	66,6	66,83
	Taux d'accès Théorique (%)	31,1	30,40	27,9	32,9	31,45
	Taux de panne (%)	16,5	16,50	14,4	11,1	10,98
<b>Tahoua</b>	Points d'eau moderne existants (nbre)	853	867	857	874	982
	Couverture géographique (%)	78,4	79,30	71,7	73,1	73,05
	Taux d'accès Théorique (%)	44,1	43,90	37,1	41,3	39,51
	Taux de panne (%)	10,4	10,30	10	9	8,76
<b>Tassara</b>	Points d'eau moderne existants (nbre)	55	55	87	86	98
	Couverture géographique (%)	52,1	52,10	61	61	62,17
	Taux d'accès Théorique (%)	46,3	46,20	47,7	47,7	47,9
	Taux de panne (%)	14,5	14,50	5,7	5,5	5,1
<b>Tchintabaraden</b>	Points d'eau moderne existants (nbre)	122	124	146	134	152
	Couverture géographique (%)	59,9	60,60	39	39	39,71
	Taux d'accès Théorique (%)	47,2	47,60	19,1	19,5	17,73
	Taux de panne (%)	25,4	25,00	10,3	10,1	9,87

<b>Tillia</b>	Points d'eau moderne existants (nbre)	69	71	69	63	79
	Couverture géographique (%)	59,5	60,10	52,4	53,3	55
	Taux d'accès Théorique (%)	58,2	60,80	37,1	38,5	35,59
	Taux de panne (%)	15,9	15,50	13	12,5	11,39
<b>Ensemble région</b>	Points d'eau moderne existants (nbre)	5826	5378	5700	5887	6738
	Couverture géographique (%)	78	67,40	67,6	68,5	68,18
	Taux d'accès Théorique (%)	44,4	36,00	35,6	39,2	37,15
	Taux de panne (%)	19,8	14,30	10,9	9,5	9,14

Source : MHA- rapport sur les indicateurs de 2014 à 2019

De l'analyse de ce tableau, il ressort qu'au 31/12/2019, outre la fluctuation des taux départementaux, la région dispose de **8 120** équivalents Points d'Eau Moderne (éqPEM) qui représentent **70,71 %** de couverture géographique. Ce taux de couverture géographique reste légèrement inférieur à la moyenne nationale qui est de **71,77%**. En plus, la région a un taux d'accès théorique de **40,69%**, largement inférieur au taux national (**46,85%**). Elle présente aussi un taux de panne de **8,57%**, presque identique à la moyenne nationale qui est de **7,90%**.

Par ailleurs, au niveau des départements, on remarque que Tillia a le plus faible taux de panne de la région (3,97%) alors que Tchintabaraden et Abalak respectivement avec 21,14% et 15,27% enregistrent le plus fort taux de panne en 2019.

Les indicateurs de l'année 2020 du secteur de l'Hydraulique ne sont pas encore disponibles car le rapport sur lesdits indicateurs n'est pas encore sorti. Cependant, en 2020, avec la prise en compte de 442 nouveaux équivalents Points d'Eau Moderne réalisés et 92 autres équivalents réhabilités, la Région espère rehausser ses différents taux d'accès et réduire aussi celui de panne.

### 2.5.3 Analyse tendancielle du secteur de l'hydraulique

Contrairement aux centres concédés à la SPEN, où le taux de desserte avoisine les 100% par endroits en 2019, l'accès à l'eau potable en constante augmentation demeure toujours préoccupant en milieu rural au regard des besoins exponentiels des populations rurales. Ces dernières représentent plus de 90 % de la population totale de la région.

Avec **8 120** points d'eau modernes existants en 2019, le taux de couverture géographique est de **70,71%** et celui d'accès théorique de **40,69%**. Ces indicateurs seront certainement améliorés avec la prise en compte de 442 nouveaux équivalents Points d'Eau Modernes réalisés en 2020.

#### 2.5.3.1 Tendances lourdes du secteur

- Taux de couverture géographique qui reste insuffisant et disparate en fonction des départements ;



- Taux d'accès théorique encore non suffisant pour couvrir les besoins grandissants en eau de la population et du cheptel ;
- Insuffisances dans la gestion des infrastructures hydrauliques ;
- Taux de panne relativement élevé ;
- Faible maillage des ouvrages existants (surtout dans la zone pastorale).

### **2.5.3.2 Perspectives**

Pour améliorer l'offre qualitative et quantitative de l'eau aux populations, il est impératif de :

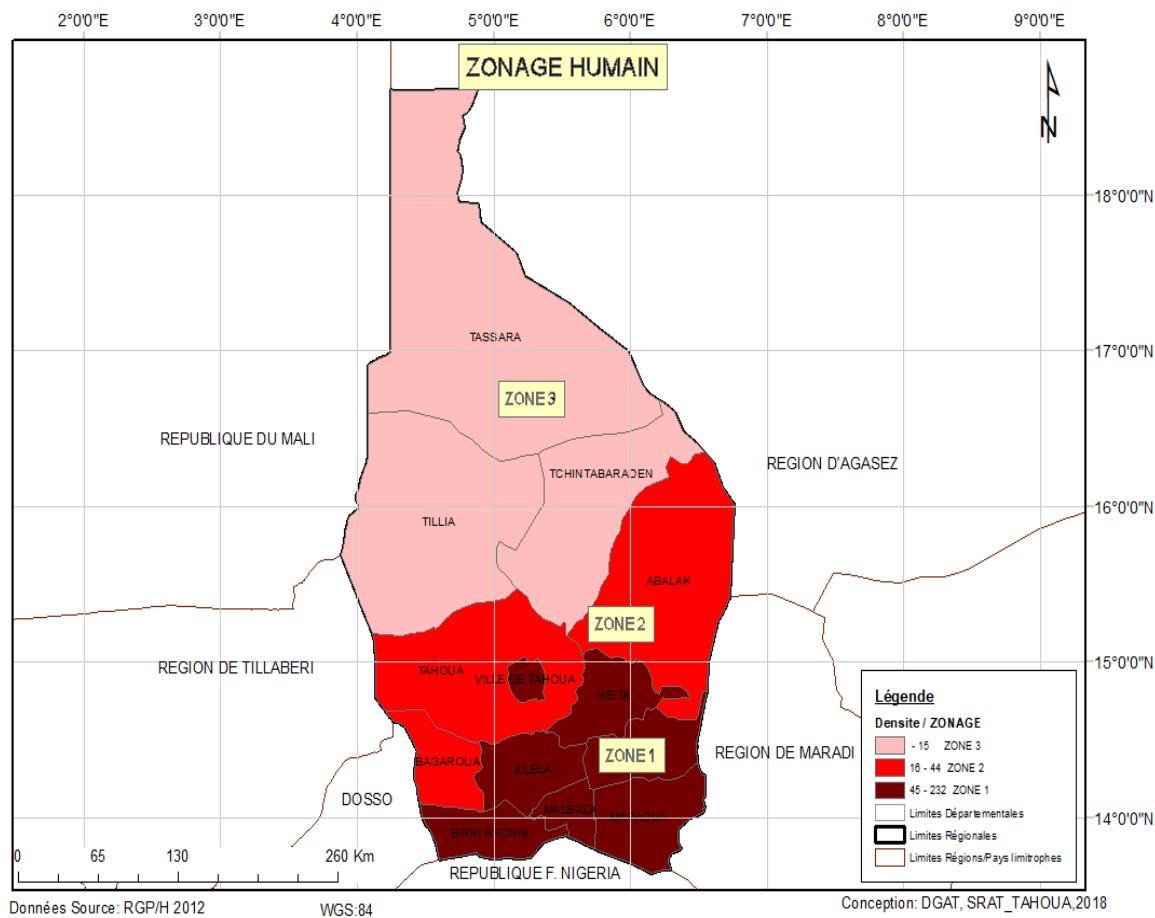
- Rehausser la couverture géographique en tenant compte des besoins en eau des populations selon les départements ;
- Améliorer la gestion et l'entretien des infrastructures hydrauliques.

C'est dans cette perspective que l'Etat du Niger et ses partenaires compte réaliser, dans la Région de Tahoua, d'ici la fin de l'année 2021, 1 773 éq.PEM pour desservir 44 325 nouveaux ménages, soit 443 250 habitants et Réhabiliter 86 éq.PEM pour rétablir le Service Public de l'Eau Potable (SPE) à 2 150 ménages, soit 21 500 habitants.

## **2.5 Zonage du milieu humain**

Le zonage du milieu humain est étroitement corrélé à la répartition géographique des populations à l'échelle des entités territoriales. Ainsi, la carte ci-dessous offre plus de visibilité concernant les espaces homogènes de la région en matière de forte ou de faible occupation humaine.

## Carte N°9 : Zonage du milieu humain



De l'analyse de la carte de zonage du milieu humain basé uniquement sur les critères démographiques rapportés à la superficie, on peut classer le territoire régional de Tahoua du Sud au Nord en trois zones homogènes bien distinctes.

**Zone 1** : elle englobe les départements du sud et sud Est sont beaucoup plus peuplés (Madaoua, Bouza, B konni, Keita, Illela et Malbaza) et un foyer de concentration humaine localisé au centre (Ville de Tahoua) avec des densités qui dépassent parfois plus de 200 ha/km<sup>2</sup>. La population totale de cette zone est de 2 823 592 hab, soit 70,89% de population totale de la région.

**Zone 2** : elle est située en position charnière entre le sud et le nord, et beaucoup moins peuplée que le sud. Elle comprend le département de Tahoua, d'Abalak et de Barougaroua avec une population de 910 018 hab, soit 22,85% dont les densités varient entre 15 à 40 ha/km<sup>2</sup>. Toutefois, il est à constater, qu'au niveau de cette zone que les départements d'Abalak et de Bagaroua présentent de densités de moindre importance que le département de Tahoua.

**Zone 3 :** quant à elle, située plus au nord, constitue la zone la moins habitée avec une population totale de 249 564 hab, soit 6,27%. Ainsi, les départements du nord (Tilia, Tassara et Tchintabaraden) malgré l'énormité de leurs superficies présentent de densités humaines inférieure à 10 hab/km<sup>2</sup>).

## 2.7 Analyse des FFOM/SWOT du milieu humain

**Tableau N°38** : Analyse SWOT/FFOM

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<p>Existence des cadres stratégiques nationaux en matière de maîtrise de la population, de promotion des jeunes, du sport, de la culture, de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique ;</p> <p>Jeunesse de la population</p> <p>Existence de programme de scolarisation des groupes défavorisés ; Recrutement personnel dans le domaine de l'éducation et de santé ;</p> <p>Abondante ressources en eau souterraine etc.</p>	<p>Forte croissance démographique ; Extrême jeunesse de la population ; Inégale répartition spatiale de la population</p> <p>Exode rural ; Persistance du mariage précoce ;</p> <p>Faible promotion des activités culturelles, physiques et sportives ; Faible taux brut de scolarisation particulièrement pour les jeunes F ; Analphabétisme ;</p> <p>Difficulté d'accès et de maintien des F à l'école ;</p> <p>Inadéquation entre scolarisation et besoins des communautés ;</p> <p>Faible taux de réussite ; Fort taux de déperdition scolaire</p> <p>Faible couverture sanitaire ; Taux de morbidité et de mortalité élevés ; Insuffisance quantitative et qualitative du personnel enseignant ;</p> <p>Réticence dans la fréquentation des formations sanitaires, Insuffisance quantitative et qualitative du personnel soignant</p> <p>Zones à aquifères profonds ; Nappes phréatiques de qualité médiocre ; Faible taux de couverture surtout pour l'hydraulique rurale et pastorale ; Faible niveau de financement national ; Taux de panne élevé etc.</p>	<p>Disponibilités des PTF et ONG/AD avec des programmes et projets</p>	<p>Troubles sociaux politiques et arrêts de financement et d'appui des PTF</p> <p>Insécurité</p>



## 2.8 Analyse tendance générale et problématique de développement du milieu humain

La problématique du développement de la région se caractérise par une population à forte croissance démographique, inégalement répartie, confrontée à des difficultés majeures dans ses systèmes éducatif, sanitaire et hydraulique dont les performances sont insuffisantes pour amorcer une véritable transformation sociale. En effet, la forte croissance démographique dont fait l'objet la région, et en tant que paramètre central impacte gravement sur la gestion des ressources naturelles (foncier, pastoralisme, ressources forestières etc) et l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, hydraulique) malgré les nombreux investissements publics et privés effectués dans les différents secteurs. En outre, l'analyse de la situation démographique fait ressortir que si la tendance actuelle se maintiendrait, tous les efforts de développement socioéconomique seront annihilés. La forte croissance démographique constitue un défi énorme qui pèserait sur l'ensemble des secteurs du développement socio-économique.

Ainsi, à l'issu des analyses, deux tendances majeures caractérisent le milieu humain :

- une tendance marquée par une forte croissance démographique ;
- et à l'opposé, une seconde tendance marquée par une faible couverture régionale et d'accès aux services sociaux de base.

La problématique de développement est de savoir comment créer durablement l'équilibre entre la croissance démographique et l'accès des populations aux services sociaux de base (éducation, santé, hydraulique, art et culture) et de gestion des ressources naturelles (foncier, pastoralisme, ressources forestières etc).

## CHAPITRE III : ETAT ET EVOLUTION DU MILIEU ECONOMIQUE

L'état des lieux de cette thématique prend en compte la situation des secteurs productifs et celle des secteurs dit d'accompagnement.

### 3.1 SECTEURS DE PRODUCTION

#### 3.1.1 Agriculture

##### 3.1.1.1 Présentation du secteur

La région de Tahoua est à vocation agro-pastorale. L'agriculture constitue la première activité économique et est pratiquée par plus de 80 % de la population. Les superficies cultivables sont estimées à **3 072 265 hectares** soit environ 28 % de la superficie totale de la région. Selon l'étude du potentiel irrigable au Niger (EPTIN, 2014) du Ministère de l'Agriculture, le potentiel irrigable du Niger est globalement estimé à 10 942 560 ha dont 1 446 820 ha est irrigable pour la région. Le système de culture est dominé par la persistance des pratiques culturelles traditionnelles. En culture pluviale on distingue principalement le mil, le sorgho, le niébé, l'arachide, le coton, le gombo et le maïs. En cultures de contre-saison, il faut distinguer les cultures de décrue (patate douce, dolique, niébé, courge) et des cultures irriguées (oignon, blé, chou, laitue, carotte, gombo, piment, poivron, tomate). Ces dernières années, la région connaît une situation alimentaire précaire avec des épisodes d'insécurité alimentaire liée à des déficits céréaliers prononcés qui sont dus principalement aux insuffisances et à la mauvaise répartition spatio-temporelle des précipitations, à la dégradation des ressources naturelles, à l'accroissement démographique et aux pertes occasionnées par les ennemis des cultures.

Les systèmes de productions agropastoraux sont étroitement liés aux 3 zones agropastorales de la région.

Ainsi, les systèmes de production les plus adaptés par les producteurs de la Région sont :

- ✓ le système de production agricole semi intensif qui comprend deux (2) sous-systèmes (le sous-système de production sous irrigation traditionnelle et le sous-système de production pluviale sur plateaux et versants) ;
- ✓ le système de production agricole intensif avec maîtrise totale de l'eau sur les aménagements hydro – agricoles (aha) ;
- ✓ le système de production agricole extensif.

### 3.1.1.2 Evolution du secteur

#### 3.1.1.2.1 Production agricole

En saison des pluies, le mil et le sorgho représentent l'essentiel des céréales cultivées et constituent la base de l'alimentation de la population pour plus de 80 %. Le maïs et le riz viennent en deuxième position. Pour les légumineuses alimentaires, le niébé est classé en tête, souvent cultivé en association avec le mil, puis vient en second l'arachide. On note aussi la pratique d'autres cultures de rente à savoir le sésame, le voandzou, le gombo et l'oseille.

#### 3.1.1.2.2 Cultures vivrières et commerciales

Les principales cultures vivrières et commerciales sont présentées dans le tableau ci-dessous qui indique l'évolution des superficies, des rendements et des productions de 2012 à 2017.

**Tableau N°39:** Evolution des cultures vivrières et commerciales par département

Départements		Cultures	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Abalak	Superficies (hectare)	Mil	33 657	31 854	58 657	13 089	59 947	27 621
		Sorgho	6 449	6 513	14 449	5 924	14 767	10 078
		Niébé	10 772	17 017	110 772	6 721	113 209	14 059
		Maïs	-	-	24	31	25	4
		Arachide	-	-	8 772	2 182	8 965	603
	Production (tonnes)	Mil	13 294	7 709	22 466	5 131	23 878	11 131
		Sorgho	3 315	2 032	8 872	3 116	7 959	3 820
		Niébé	3 469	3 540	36 222	2 594	49 685	4 417
		Maïs	-	-	17	22	18	2
		Arachide	-	-	5 631	1 152	4 196	273
	Rendement (kg/ha)	Mil	395	242	383	392	398	403
		Sorgho	514	312	614	526	539	379
		Niébé	322	208	327	386	439	314
		Maïs	///	///	709	717	737	511
		Arachide	///	///	642	528	468	453
Bagaroua	Superficies (hectare)	Mil	80 710	81 017	80 671	74 971	96 805	74 819
		Sorgho	24 837	28 374	25 237	23 523	30 284	28 712
		Niébé	57 426	70 262	64 042	36 244	76 851	64 013
		Maïs	-	-	-	-	-	-
		Arachide	2 298	2 792	2 298	2 018	2 757	2 948
	Production (tonnes)	Mil	40 678	31 354	40 658	37 785	14 217	38 457
		Sorgho	12 468	11 406	15 420	15 384	4 096	15 246
		Niébé	20 616	7 448	14 666	14 896	26 283	20 371
		Maïs	-	-	-	-	-	-



Départements		Cultures	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
	Rendement (kg/ha)	Arachide	976	1 265	1 206	1 479	1 534	1 503	
		Mil	504	387	504	504	147	514	
		Sorgho	502	402	611	654	135	531	
		Niébé	359	106	229	411	342	318	
		Maïs	-	///	-	-	-	-	
		Arachide	425	453	525	733	557	510	
<b>Bouza</b>	Superficies (hectare)	Mil	166 213	159 214	156 213	143 464	157 775	163 082	
		Sorgho	93 202	96 027	83 202	88 023	84 034	108 118	
		Niébé	120 096	139 604	102 096	111 020	103 117	126 044	
		Maïs	1 084	840	1 084	913	1 095	964	
		Arachide	12 834	11 988	11 034	12 034	11 144	34 090	
	Production (tonnes)	Mil	87 594	66 392	78 419	83 496	69 894	92 141	
		Sorgho	67 571	40 619	35 444	58 359	38 151	5472	
		Niébé	37 710	37 553	23 891	37 969	35 266	42 603	
		Maïs	868	478	578	659	607	546	
		Arachide	6 212	7 421	4 237	8 219	4 892	14 863	
	Rendement (kg/ha)	Mil	527	417	502	582	443	565	
		Sorgho	725	423	426	663	454	483	
		Niébé	314	269	234	342	342	338	
		Maïs	801	569	533	722	555	566	
		Arachide	484	619	384	683	439	436	
	<b>Illéla</b>	Superficies (hectare)	Mil	161 420	144 420	161 420	165 367	162 711	159893
			Sorgho	49 674	54 079	44 967	49 674	45 327	49 062
			Niébé	114 852	121 484	124 852	122 854	125 851	127 005
Maïs			-	...		-	-		
Arachide			4 595	5 045	3 459	3 459	3 487	7 284	
Production (tonnes)		Mil	84 423	51 991	72 962	94 425	77 223	96 415	
		Sorgho	33 629	20 658	18 302	31 990	23 434	25 856	
		Niébé	40 543	26 119	26 594	43 245	51 851	41 785	
		Maïs	-	...	-	-	-		
		Arachide	2 293	2 285	1 830	2 466	1 937	3 169	
Rendement (kg/ha)		Mil	523	360	452	571	475	603	
		Sorgho	677	382	407	644	517	527	
		Niébé	353	215	213	352	412	329	
		Maïs	///	...	-	-	-		
		Arachide	499	453	529	713	555	435	
<b>Keita</b>	Superficies (hectare)	Mil	164 508	180 645	174 508	131 911	176 079	163 917	
		Sorgho	92 687	96 872	82 687	96 068	83 431	101 333	
		Niébé	83 844	101 083	83 844	98 384	84 599	106 084	
		Maïs	1 128	671	1 008	789	1 017	1 082	
		Arachide	5 038	3 850	4 503	3 450	4 544	6 112	
	Production (tonnes)	Mil	88 341	96 006	89 523	74 793	93 941	91 957	
		Sorgho	58 764	38 361	49 943	60 331	50 726	55 024	
		Niébé	33 370	23 957	26 159	39 550	35 785	35 275	

Départements		Cultures	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
		Maïs	739	327	660	568	693	620	
		Arachide	2 020	1 582	1 806	2 446	2 622	3 142	
	Rendement (kg/ha)	Mil	537	382	513	567	534	561	
		Sorgho	634	396	604	628	608	543	
		Niébé	398	237	312	402	423	333	
		Maïs	///	487	655	720	681	573	
		Arachide	401	411	401	709	577	514	
<b>Konni</b>	Superficies (hectare)	Mil	131 773	137 731	151 773	141 242	147 220	127 422	
		Sorgho	52 350	55 023	75 055	71 001	72 803	78 114	
		Niébé	63 618	66 613	76 361	79 636	74 070	87 113	
		Maïs	-	...	-	-	-	18	
		Arachide	7 108	5 910	9 108	10 089	8 835		
	Production (tonnes)	Mil	94 745	80 435	86 662	64 393	87 605	71 866	
		Sorgho	41 304	28 392	45 934	51 263	46 338	41 947	
		Niébé	31 491	32 507	23 290	35 677	27 480	28 225	
		Maïs	-	...	-	-	-	12	
		Arachide	4 300	2 559	5 419	10 089	5 467	6 036	
	Rendement (kg/ha)	Mil	719	584	571	574	595	564	
		Sorgho	789	516	612	722	636	537	
		Niébé	495	488	305	448	371	324	
		Maïs	///	...	-	-	-	645	
		Arachide	605	433	595	631	619	462	
	<b>Madaoua</b>	Superficies (hectare)	Mil	186 917	191 668	176 917	168 998	200 270	196 638
			Sorgho	155 929	162 712	115 929	123 929	130 244	169 021
			Niébé	147 174	164 038	127 174	151 012	143 961	169 143
			Maïs	317	413	315	274	356	274
			Arachide	6 436	4 663	6 002	11 218	6 794	7 469
Production (tonnes)		Mil	130 094	81 842	108 096	105 286	127 259	115 820	
		Sorgho	107 123	71 919	75 006	88 733	87 940	103 441	
		Niébé	71 526	61 186	48 580	66 294	64 080	57 678	
		Maïs	214	204	213	200	251	183	
		Arachide	3 649	2 443	3 367	8 055	3 964	3 513	
Rendement (kg/ha)		Mil	696	427	611	623	635	589	
		Sorgho	687	442	647	716	673	612	
		Niébé	486	373	382	439	445	341	
		Maïs	675	493	678	731	705	667	
		Arachide	567	524	561	718	583	470	
<b>Malbaza</b>	Superficies (hectare)	Mil	112 251	119 512	112 251	100 697	110 006	109 733	
		Sorgho	44 594	70 923	61 094	64 109	59 872	57 978	
		Niébé	54 194	84 190	74 194	78 117	72 710	87 013	
		Maïs	-	...		-	-		
		Arachide	6 055	4 910	6 005	7 113	5 885	8 055	
	Production (tonnes)	Mil	79 923	49 956	68 922	62 533	70 245	60 823	
		Sorgho	34 204	28 227	40 505	43 979	41 283	30 554	

Départements		Cultures	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
		Niébé	26 122	27 109	30 568	37 262	31 155	28 312	
		Maïs	-	...		-	-		
		Arachide	3 742	2 504	3 411	4 872	3 476	4 587	
	Rendement (kg/ha)	Mil	712	418	614	612	639	554	
		Sorgho	767	398	663	686	690	527	
		Niébé	482	322	412	477	428	325	
		Maïs	///	...		-	-		
		Arachide	618	510	568	685	591	570	
Ville de Tahoua	Superficies (hectare)	Mil	12 863	13 286	12 903	9 917	13 876	11 984	
		Sorgho	7 856	8 567	7 986	5 619	7 349	9 013	
		Niébé	4 740	7 402	5 740	6 074	5 282	5 136	
		Maïs	-	...	-	-	-		
		Arachide	1 233	1 098	1 201	1 311	1 105	876	
	Production (tonnes)	Mil	6 470	5 142	6 619	5 157	7 403	7 177	
		Sorgho	4 093	3 470	4 161	3 439	3 982	4 200	
		Niébé	2 138	1 799	1 447	3 171	1 511	1 746	
		Maïs	-	...	-	-	-		
		Arachide	390	469	518	805	495	474	
	Rendement (kg/ha)	Mil	503	387	513	520	534	599	
		Sorgho	521	405	521	612	542	466	
		Niébé	451	243	252	522	286	340	
		Maïs	///	...	-	-	-		
		Arachide	316	427	431	614	448	541	
	Tahoua Dép.	Superficies (hectare)	Mil	242 082	284 208	272 082	239 867	259 485	245 936
			Sorgho	33 510	69 104	32 510	41 514	31 210	87 793
			Niébé	177 399	221 008	187 399	189 423	179 903	22
Maïs			6	...	12	11	11	17	
Arachide			6 838	4 924	8 038	7 091	7 716	205 097	
Production (tonnes)		Mil	122 736	108 956	139 578	125 690	138 776	134 527	
		Sorgho	20 743	31 149	17 848	26 029	17 820	36 522	
		Niébé	70 782	91 718	42 914	74 254	59 008	120,5	
		Maïs	3	...	8	7	8	10	
		Arachide	1 956	2 571	2 910	4 922	3 225	66 657	
Rendement (kg/ha)		Mil	507	383	513	524	535	547	
		Sorgho	619	450	549	627	571	416	
		Niébé	399	415	229	392	328	5477	
		Maïs	500	...	654	676	680	596	
		Arachide	286	522	362	623	418	325	
Tchinta Baraden	Superficies (hectare)	Mil	21 296	19 642	21 296	10 007	28 111	21 236	
		Sorgho	11 552	15 521	11 552	3 974	15 249	13 981	
		Niébé	6 361	16 123	10 361	1 631	13 677	18 025	
		Maïs	458	289	408	77	539	485	
		Arachide	0	0	0	0	0		
	Production	Mil	7 539	5 519	4 983	3 472	6 841	7 531	

Départements		Cultures	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	(tonnes)	Sorgho	3 835	5 293	3 835	1 681	5 265	5 928
		Niébé	2 684	6 304	3 336	997	7 425	4 741
		Maïs	301	149	211	40	290	285
		Arachide	0	...	0	0	0	
	Rendement (kg/ha)	Mil	354	281	234	347	243	355
		Sorgho	332	341	332	423	345	397
		Niébé	422	391	322	611	543	263
		Maïs	657	517	517	524	538	587
		Arachide	///	...	0	0	0	
	Tassara	Superficies (hectare)	Mil	...	1 984	1 698	1 460	1 714
Sorgho			...	1 003	1 092	868	987	1 983
Niébé			...	...	...	961	0	4 529
Maïs			...	...	...	0	0	
Arachide			...	...	...	0	0	
Production (tonnes)		Mil	...	579	489	479	579	2 344
		Sorgho	...	382	403	320	363	630,594
		Niébé	...	...	...	465	0	1 091
		Maïs	...	...	...	0	0	
		Arachide	...	...	...	0	0	
Rendement (kg/ha)		Mil	...	292	288	328	338	213
		Sorgho	...	381	369	369	367	318
		Niébé	...	...	...	484	0	241
		Maïs	...	...	...	0	0	
		Arachide	...	...	...	0	0	
Tillia	Superficies (hectare)	Mil	4 455	3 698	4 045	3 479	4 530	4 713
		Sorgho	2 421	3 402	2 421	1 924	2 712	2 627
		Niébé	1 332	3 321	2 133	1 041	2 389	3 098
		Maïs	99	87	99	52	111	63
		Arachide	0	...	0	0	0	
	Production (tonnes)	Mil	1 613	1 076	821	1 117	1 107	1 870
		Sorgho	1 000	1 112	758	725	1 052	1 032,41
		Niébé	609	654	548	498	761	675
		Maïs	65	43	43	27	60	35
		Arachide	0	...	0	0	0	
	Rendement (kg/ha)	Mil	362	291	203	321	244	397
		Sorgho	413	327	313	377	388	393
		Niébé	457	197	257	478	319	218
		Maïs	659	496	439	526	544	548
		Arachide	///	...	0	0	0	
Ensemble Région	Superficies (hectare)	Mil	1 318	1 368	1 382	1 204	1 4185	1 318
		Sorgho	145	879	736	469	29	000
		Niébé	575	668	557	576		
		Maïs	061	120	090	150	578269	717 813
		Arachide	841	1 012	968	883		1 016
		808	145	969	118	995619	359	
		3 092	2 300	2 950	2 147	3154	2 907	

Départements		Cultures	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	Production (tonnes)	Arachide	52 435	45 181	60 419	59 965	61 232	86 619
		Mil	757 450	559 958	720 199	663 757	718 968	732 059
		Sorgho	388 049	283 021	316 430	385 349	328 409	376 044
		Niébé	341 060	558 478	278 215	356 872	390 290	333 576
		Maïs	2 190	1 201	1 731	1 523	1927	1 693
		Arachide	25 538	23 099	30 335	44 505	31 808	41 059
	Rendement (kg/ha)	Mil	575	409	521	6465	507	555
		Sorgho	675	424	568	7647	568	524
		Niébé	405	552	287	5744	392	328
		Maïs	708	522	587	4616	611	582
		Arachide	487	511	502	6637	519	474

Source : DRA, 2017

Le Tableau n°39 révèle d'importantes productions de céréales de 2012 à 2017 qui se concentrent essentiellement au centre sud de la région dans les départements de Tahoua, Keita, Bouza, Illéla, Konni, Malbaza et Madaoua. Cependant leurs rendements fluctuent avec une tendance à la baisse dans la même période dont les plus grands rendements sont observés en 2015 au niveau régional avec 4616 kg/ha pour le maïs, 5744 kg/ha pour le niébé, 6465 kg/ha pour le mil et 7647 kg/ha pour le sorgho.

L'arachide est cultivée dans tous les départements à l'exception des départements de Tillia, Tassara et Tchinta. Son rendement au niveau régional varie de 2012 à 2017 avec une tendance à la baisse. Le plus grand rendement en termes de production arachidière est obtenu en 2015 avec 6637 kg/ha.

### 3.1.1.2.3 Potentiel irrigable et les cultures maraîchères

#### ✓ Potentiel irrigable de la région

Le potentiel irrigable de la région est très important et varie selon les départements.

**Tableau N°40** : Répartition du potentiel irrigable par profondeur de la nappe phréatique

	0 - 15 m	15 - 30 m	30 - 50 m	> 50 m	Grand Total
ABALAK	49,048	26,335	13,091	16,125	104,6
ABALAK	4,134	4,624	8,995	8,267	26,02
AZEYE	12,885	21,056	3,947	3,883	41,771
TABALAK	32,029	654	149	928	33,76
TAMAYA				3,048	3,048
BAGAROUA	43,576	32,075	36,064	10,586	122,3
BAGAROUA	43,576	32,075	36,064	10,586	122,3
BIRNI NKONNI	60,4	32,931	9,119	63	102,513

ALLELA	8,805	17,678	7,81	63	34,357
BAZAGA	14,033	2,362			16,395
BIRNI N'KONNI	21,243	7,581	501		29,326
TSERNAOUA	16,319	5,309	808		22,436
BOUZA	111,231	31,33	5,332	467	148,359
ALLAKAYE	19,045	1,946			20,991
BABAN KATAMI	7,026	23,977	4,67	467	36,14
BOUZA	16,264	3,03	662		19,957
DEOULE	17,259	26			17,285
KAROFANE	27,122	740			27,862
TABOTAKI	8,626	197			8,822
TAMA	15,887	1,414			17,302
ILLELA	118,511	23,101	3,297	1,151	146,06
BADAGUICHIRI	65,849	6,746	2,228	1,151	75,975
ILLELA	22,81	14,792	996		38,598
TAJAYE	29,851	1,563	73		31,487
KEITA	143,879	15,961	8,974	2,167	170,982
GARHANGA	36,865	185			37,05
IBOHAMANE	15,201	9,092	8,645	2,167	35,105
KEITA	36,281	1,783	329		38,394
TAMASKE	55,531	4,902			60,433
MADAOUA	109,481	9,183	2,995	296	121,955
AZARORI	4,223	344			4,567
BANGUI	19,571	3,442	13		23,026
GALMA	7,747	3,162	471		11,379
MADAOUA	32,724	482			33,207
OURNO	10,763	1,458	2,511	296	15,028
SABON GUIDA	34,453	295			34,747
MALBAZA	26,534	11,391	10,103	353	48,382
DOGURAOUA	17,493	5,921	3,368	353	27,135
MALBAZA	9,042	5,47	6,735		21,247
TAHOUA	34,735	50,47	51,084	36,297	172,585
AFALA	2,511	1,027	83		3,622
BAMBEYE	10,087	12,665	18,477	3,702	44,93
BARMOU	1,96	3,224	1,746	312	7,242
KALFOU	19,026	20,585	8,321	1,636	49,568
TAHOUA 1	97	603	205		905
TAKANAMAT	33	10,602			10,635
TEBARAM	1,022	1,762	22,251	30,647	55,683
TASSARA	2,664	25,509	6,966		35,14
TASSARA	2,664	25,509	6,966		35,14
TCHINTABARADEN	8,695	21,41	11,479	1,613	43,197
KAO	2,447	5,526	3,182		11,154

TCHINTABARADENE	6,248	15,884	8,298	1,613	32,042
TILLIA	46,337	155,252	29,159		230,749
TILLIA	46,337	155,252	29,159		230,749
<b>Grand Total</b>	<b>755,091</b>	<b>434,947</b>	<b>187,663</b>	<b>69,119</b>	<b>1,446,820</b>

Source : EPTIN, 2014

Le département de Tillia dispose du plus grand potentiel irrigable de la région avec 230 749 ha, soit 16,57% du potentiel régional, suivi de département de Tahoua avec 172 585 ha comme en atteste le tableau n°79 ci-dessus. Par contre, le département de Tassara a le plus faible potentiel irrigable de la région avec 3514 ha, soit 0,24 % du potentiel irrigable de la région.

#### ✓ Cultures maraîchères

Les cultures maraîchères sont abondamment pratiquées dans la région dans les vallées et certains bas-fonds. L'évolution des superficies, rendements et productions de ces cultures varie en fonction des spéculations et de départements.

**Tableau N°41:** Evolution des cultures maraîchères par département

Départements	Cultures maraîchères	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
<b>Abalak</b>	Superficies (hectare)	Oignon	615	691	595	...	...	768,42
		Gombo	...	...	...	...	...	177
		Tomate	964	976	252	...	...	432
		Piment	...	3	85	...	...	15,2
		Courge	101	221	207	...	...	271,32
	Production (tonnes)	Oignon	20 802	23 957	20 129	...	...	22791,34
		Gombo		...	...	...	...	1991,25
		Tomate		16 704	4 553	...	...	12359,52
		Piment	11 661	24	1682	...	...	118,26
		Courge	18	5 596	4 983	...	...	8636,12
	Rendement (kg/ha)	Oignon	33 830	34 650	33 830	...	...	29,66
		Gombo	...	...	...	...	...	31,83
		Tomate	12 100	17 121	18 067	...	...	28,61
		Piment	...	7 850	19 788	...	...	7,78
		Courge	10 100	25 320	24 072	...	...	31,83
<b>Bagaroua</b>	Superficies (hectare)	Oignon	...	248	175	...	...	378,05
		Gombo	...	16	0	14	...	34,12
		Tomate	...	241	8	...	...	47,21
		Piment	...	...	148	...	...	161,36
		Courge	...	29	113	...	...	18,52
	Production (tonnes)	Oignon	...	9 420	6 179	...	...	13764,80
		Gombo	...	16	0	10	...	8
		Tomate	...	5 173	184	...	...	1095,27
		Piment	...	...	3425	...	...	2039,59
		Courge	...	524	2027	...	...	533,75

Départements	Cultures maraîchères	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
	Rendement (kg/ha)	Oignon	...	38 001	35 309	...	...	36,41
		Gombo	...	1 000	...	747	...	716
		Tomate	...	21 500	23 000	...	...	23,2
		Piment	...	...	23 142	...	...	12,64
		Courge	...	17 852	17 938	...	...	28,82
<b>Bouza</b>	Superficies (hectare)	Oignon	619	588	475	...	...	1381,74
		Gombo	...	917	0	1105	...	866
		Tomate	118	172	99	...	...	163,24
		Piment	2	3	117	...	...	83,67
		Courge	34	126	98	...	...	234,41
	Production (tonnes)	Oignon	22 489	24 387	18 919	...	...	46288,29
		Gombo	...	912	0	1534	...	474
		Tomate	995	4 374	2 130	...	...	5083,29
		Piment	22	29	1823	...	...	851,76
		Courge	404	3 138	2 177	...	...	8119,96
	Rendement (kg/ha)	Oignon	36 310	41 500	39 829	...	...	33500
		Gombo	...	995	...	1388	...	547
		Tomate	8 470	25 500	21 515	...	...	31140
		Piment	2 300	9 630	15 581	...	...	10180
		Courge	12 020	25 000	22 214	...	...	34640
<b>Illéla</b>	Superficies (hectare)	Oignon	592	186	486	952	...	1047
		Gombo	...	31	0	-	...	31
		Tomate	368	180	194	259	...	325
		Piment	...	0	43	94	...	...
		Courge	12	22	8	15	...	19,32
	Production (tonnes)	Oignon	21 207	7 437	19 323	36 560	...	38037,51
		Gombo	...	27	0	-	...	25
		Tomate	6 171	4 512	4 795	6 433	...	8853,00
		Piment	...	0	940	161	...	...
		Courge	123	401	157	408	...	568,20
	Rendement (kg/ha)	Oignon	35 800	40 000	39 759	38 420	...	36330
		Gombo	...	871	...	-	...	810
		Tomate	16 750	25 000	24 716	24 880	...	27240
		Piment	...	...	21 860	1 720	...	...
		Courge	...	18200	19 625	27 420	...	29410
	Superficies (hectare)	Oignon	203	373	986	2 137	...	2186,34
		Gombo	71	7	0	-	...	11
		Tomate	25	57	276	500	...	529,46
		Piment	...	0	32	-	...	2,16
		Courge	25	61	5	227	...	346,35
	Production (tonnes)	Oignon	6 863	13 039	34 384	71 584	...	84873,72
		Gombo	925	4	0	-	...	8
		Tomate	304	1 144	6 098	426	...	14650,16
		Piment	...	0	813	-	...	17,84



Départements	Cultures maraîchères	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
	Rendement (kg/ha)	Courge	547	1 130	96	7 310	...	12323,13
		Oignon	33 890	35 000	34 872	33 490	...	38820
		Gombo	13 080	571	...	-	...	769
		Tomate	12 060	20 000	22 094	850	...	27670
		Piment		...	25 406	-	...	8,26
		Courge	10 520	18 520	19 200	32 240	...	35580
<b>Konni</b>	Superficies (hectare)	Oignon	3 431	2 012	2 773	3 905	...	4583,45
		Gombo		861	11	117	...	6,27
		Tomate	374	403	195	430	...	450,59
		Piment	108	83	436	262	...	277,77
		Courge	14	39	19	4	...	6,27
	Production (tonnes)	Oignon	124 074	98 046	125 208	124 089	...	160879,10
		Gombo		786	207	1 325	...	204,46
		Tomate	4 871	10 198	4 891	10 849	...	11855,02
		Piment	1 060	1 109	11 874	1 470	...	2022,17
		Courge	164	737	375	129	...	204,46
	Rendement (kg/ha)	Oignon	36 160	48 730	45 153	31 780	...	35100
		Gombo		913	18 818	11 310	...	32610
		Tomate	13 040	25 290	25 082	25 240	...	26310
		Piment	9 820	13 300	27 234	5 610	...	7280
		Courge	11 860	18 860	19 737	29 000	...	32610
<b>Madaoua</b>	Superficies (hectare)	Oignon	5 549	6 074	5 210	...	...	6112,22
		Gombo		107	155	...	...	187,25
		Tomate	173	237	289	...	...	378,2
		Piment	64	143	115	...	...	185,12
		Courge	102	132	79	...	...	93,17
	Production (tonnes)	Oignon	205 593	242 964	208 671	...	...	232508,85
		Gombo		76	2731	...	...	2728,23
		Tomate	2 027	4 740	6859	...	...	10763,57
		Piment	606	1 426	2 302	...	...	1060,74
		Courge	1 129	2 446	1573	...	...	2696,34
	Rendement (kg/ha)	Oignon	37 050	40 000	40 052	...	...	38040
		Gombo	...	710	17 619	...	...	14,57
		Tomate	11 700	20 000	23 734	...	...	28460
		Piment	9 420	10 000	20 017	...	...	5730
		Courge	11 030	18 530	19 911	...	...	28940
<b>Malbaza</b>	Superficies (hectare)	Oignon	...	1 509	1866	...	...	3011
		Gombo	...	538	65	365	...	752,11
		Tomate	...	302	193	...	...	619,7
		Piment	...	63	8	...	...	...
		Courge	...	29	12	...	...	73,72
	Production (tonnes)	Oignon	...	74 485	82184	...	...	107703,47
		Gombo	...	493	1 099	268	...	8070,14
		Tomate	...	7 879	4954	...	...	16973,58
		Piment	...	832	139	...	...	...

Départements	Cultures maraîchères	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
	Rendement (kg/ha)	Courge	...	553	250	...	...	2350,19
		Oignon	...	49 354	44 043	...	...	35770
		Gombo	...	916	16 908	734	...	10730
		Tomate	...	26 050	25 668	...	...	27390
		Piment	...	13 300	17 375	...	...	...
		Courge	...	18 857	20 833	...	...	31880
					6 074			...
<b>Tahoua Dép.</b>	Superficies (hectare)	Oignon	745	694	825	...	...	1211,42
		Gombo	7	713	168	712	...	187,4
		Tomate	105	117	178	...	...	277,16
		Piment	29	22	82	...	...	262,41
		Courge	109	141	20	...		692,62
	Production (tonnes)	Oignon	24 347	28 249	31928	...	...	46566,98
		Gombo	...	489	2 672	509	...	2140,11
		Tomate	1 254	2 347	3918	...	...	7721,68
		Piment	292	216	1624	...	...	1356,66
		Courge	1 107	2 750	373	...		29249,34
	Rendement (kg/ha)	Oignon	32 680	40 730	38 701	...	...	38440
		Gombo	...	686	15 905	715	...	11420
		Tomate	11 970	20 000	22 011	...	...	27860
		Piment	10 050	10 050	19 805	...	...	5170
		Courge	10 120	19 500	18 650	...	...	42230
<b>Tassara</b>	Superficies (hectare)	Oignon	...	9	22	...	...	3,24
		Gombo	...	...	...	...	...	7
		Tomate	...	22	42	...	...	9,43
		Piment	...	0	0	...	...	1,41
		Courge	...	36	87	...		4,31
	Production (tonnes)	Oignon	...	190	509	...	...	93,41
		Gombo	...	...	...	...	...	5
		Tomate	...	175	460	...	...	261,02
		Piment	...	0	0	...	...	11,52
		Courge	...	627	1437	...		136,54
	Rendement (kg/ha)	Oignon	...	21 990	22 130	...	...	28830
		Gombo	...	...	...	...	...	681
		Tomate	...	8 001	10 952	...	...	27680
		Piment	...	...	...	...	...	8170
		Courge	...	17 430	16 517	...	...	31680
<b>Tchintabaraden</b>	Superficies (hectare)	Oignon	54	22	15	...	...	10,88
		Gombo	...	24	0	13	...	15
		Tomate	193	55	29	...	...	38,15
		Piment		0	0	...		...
		Courge	2	90	2	...	...	1,06
	Production (tonnes)	Oignon	1 605	866	459	...	...	204
		Gombo	...	15	0	8	...	10
		Tomate	2 085	822	434	...	...	1402,01

Départements	Cultures maraîchères	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
		Piment	...	0	0	...	...	
		Courge	33	1 697	34	...	...	26,62
	Rendement (kg/ha)	Oignon	29 620	40 000	28 688	...	...	18750
		Gombo	...	625	...	593	...	645
		Tomate	10 830	15 000	14 966	...	...	36750
		Piment	...	...	...	...	...	...
		Courge	16 430	18 850	17 000	...	...	25110
Ville de Tahoua	Superficies (hectare)	Oignon	70	73	95	...	...	147,23
		Gombo	...	...	...	...	...	...
		Tomate	47	47	52	...	...	127,89
		Piment	...	0	7	...	...	43,82
		Courge	12	12	2	...	...	...
	Production (tonnes)	Oignon	2 310	2 421	3135	...	...	5658,05
		Gombo	...	...	...	...	...	...
		Tomate	605	745	1037	...	...	3564,29
		Piment	...	0	129	...	...	357,57
		Courge	124	205	16	...	...	...
	Rendement (kg/ha)	Oignon	32 840	33 000	33 000	...	...	38430
		Gombo	...	...	...	...	...	...
		Tomate	12 800	15 770	19 942	...	...	27870
		Piment	...	...	18 429	...	...	8160
		Courge	10 570	17 540	8 000	...	...	...
Tillia	Superficies (hectare)	Oignon	...	...	16	...	...	22,62...
		Gombo	...	...	0	...	...	3
		Tomate	...	...	10	...	...	17,83
		Piment	...	...	0	...	...	...
		Courge	...	...	18	...	...	31,23
	Production (tonnes)	Oignon	...	...	309	...	...	573,42
		Gombo	...	...	0	...	...	2
		Tomate	...	...	103	...	...	691,09
		Piment	...	...	0	...	...	...
		Courge	...	...	288	...	...	779,81
	Rendement (kg/ha)	Oignon	...	...	19313	...	...	25350
		Gombo	...	...	0	...	...	692
		Tomate	...	...	10300	...	...	38760
		Piment	...	...	0	...	...	...
		Courge	...	...	16000	...	...	24970
Ensemble Région	Superficies (hectare)	<b>Oignon</b>	<b>11 879</b>	<b>12 480</b>	<b>13 541</b>	<b>20344</b>	...	<b>20863,61</b>
		<b>Gombo</b>	<b>78</b>	<b>3 214</b>	<b>399</b>	<b>2893</b>	...	<b>1509,18</b>
		<b>Tomate</b>	<b>2 366</b>	<b>2 816</b>	<b>1 817</b>	<b>2761</b>	...	<b>3168,63</b>
		<b>Piment</b>	<b>204</b>	<b>316</b>	<b>1 073</b>	<b>959</b>	...	<b>1032,92</b>
		<b>Courge</b>	<b>411</b>	<b>948</b>	<b>670</b>	<b>1640</b>	...	<b>1792,3</b>
	Production (tonnes)	<b>Oignon</b>	<b>429 290</b>	<b>525 515</b>	<b>551 337</b>	<b>686189</b>	...	<b>759942,93</b>
		<b>Gombo</b>	<b>925</b>	<b>2 820</b>	<b>6 709</b>	<b>2 817</b>	...	<b>17541,09</b>
		<b>Tomate</b>	<b>18 312</b>	<b>58 863</b>	<b>40 416</b>	<b>55613</b>	...	<b>88501,89</b>

Départements	Cultures maraîchères	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
		Piment	13 641	3 635	24 751	5800	...	7836,1
		Courge	3 648	18 397	13 786	69404	...	71990,47
	Rendement (kg/ha)	Oignon	36 139	42 109	40 716	33729	...	36420
		Gombo	11 859	877	16 815	6 311	...	11622
		Tomate	7 740	20 903	22 243	20145	...	27930
		Piment	66 868	11 503	23 067	6048	...	7586
		Courge	8 876	19 406	20 576	42320	...	40166

Source : DRA, 2017

Ainsi, de 2012 à 2015, on constate que les principales productions maraichères sont : l'oignon, la tomate, la courge et le piment, dans presque toute la région, à l'exception des départements de Tillia et Tassara. Les rendements de l'oignon et de courge au niveau régional évoluent à la hausse, pendant que ceux de la tomate et du piment évoluent en dents de scie pendant la même période.

#### ✓ Cultures des tubercules

Les principales cultures des tubercules pratiquées dans la région, ainsi que l'évolution des superficies, rendements et productions sont dressées dans le tableau qui suit.

**Tableau N°42 : Evolution des cultures des tubercules par département de 2012 à 2015**

Départements	Culture des tubercules	2 012	2 013	2 014	2015	
<b>Abalak</b>	Superficies (hectare)	Manioc	...	92	85	85
		Patate douce	520	637	135	277
		Pomme de terre	322	221	215	74
	Production (tonnes)	Manioc		1 537	1 682	3 157
		Patate douce	9 807	18 384	3 770	8 475
		Pomme de terre	4 386	5 911	5 951	1 828
	Rendement (kg/ha)	Manioc		16 707	19 788	37 360
		Patate douce	18 860	28 860	27 926	30 600
		Pomme de terre	13 621	26 747	27 679	24 540
<b>Bagaroua</b>	Superficies (hectare)	Manioc	...	10	116	56
		Patate douce	...	42	278	5
		Pomme de terre	...	53	22	24
	Production (tonnes)	Manioc	...	230	1 823	1 356
		Patate douce	...	775	9 148	80
		Pomme de terre	...	1 419	572	607
	Rendement (kg/ha)	Manioc	...	23 000	15 716	24 310
		Patate douce	...	18 452	32 906	16 180
		Pomme de terre	...	26 774	26 000	25 120
<b>Bouza</b>	Superficies (hectare)	Manioc	271	120	148	228
		Patate douce	370	293	7	425
		Pomme de terre	87	203	75	185

Départements	Culture des tubercules		2 012	2 013	2 014	2015
	Production (tonnes)	Manioc	3 577	1 440	3 425	5 163
		Patate douce	6 221	10 416	149	9 422
		Pomme de terre	1 630	6 075	2 007	5 624
	Rendement (kg/ha)	Manioc	13 199	12 000	23 142	22 640
		Patate douce	16 814	35 549	21 286	22 170
		Pomme de terre	18 736	29 926	26 760	30 380
<b>Illéla</b>	Superficies (hectare)	Manioc	139	19	43	20
		Patate douce	28	31	22	18
		Pomme de terre	24	39	75	326
	Production (tonnes)	Manioc	1 682	466	940	514
		Patate douce	604	691	485	414
		Pomme de terre	368	985	1 833	11 190
	Rendement (kg/ha)	Manioc	12 101	24 526	21 860	25 750
		Patate douce	21 571	22 290	22 045	22 830
		Pomme de terre	15 333	25 256	24 440	34 300
<b>Keita</b>	Superficies (hectare)	Manioc	10	10	32	137
		Patate douce	31	43	55	121
		Pomme de terre	37	60	45	711
	Production (tonnes)	Manioc	150	252	813	3 704
		Patate douce	587	1 069	1 215	6 608
		Pomme de terre	471	1 500	1 157	26 498
	Rendement (kg/ha)	Manioc	15 000	25 200	25 406	27
		Patate douce	18 935	24 860	22 091	55
		Pomme de terre	12 730	25 000	25 711	37
<b>Konni</b>	Superficies (hectare)	Manioc	581	441	436	182
		Patate douce	184	217	117	166
		Pomme de terre	68	70	76	537
	Production (tonnes)	Manioc	5 956	12 560	11 874	4 361
		Patate douce	3 549	5 018	2 616	4 874
		Pomme de terre	1 228	1 252	1 599	18 142
	Rendement (kg/ha)	Manioc	10 251	28 481	27 234	23 920
		Patate douce	19 288	23 124	22 359	29 450
		Pomme de terre	18 059	17 886	21 039	33 760
<b>Madaoua</b>	Superficies (hectare)	Manioc	20	163	114	104
		Patate douce	154	214	156	96
		Pomme de terre	71	92	23	359
	Production (tonnes)	Manioc	354	2 948	2 301	2 321
		Patate douce	2 407	3 349	2 606	3 589
		Pomme de terre	923	1 834	511	5 193
	Rendement (kg/ha)	Manioc	17 700	18 086	20 184	22 230
		Patate douce	15 630	15 650	16 705	37 490
		Pomme de terre	13 000	19 935	22 217	14 480
<b>Malbaza</b>	Superficies (hectare)	Manioc	...	...	8	130
		Patate douce	...	...	78	104
		Pomme de terre	...	...	75	391

Départements	Culture des tubercules		2 012	2 013	2 014	2015
	Production (tonnes)	Manioc	...	...	139	2 891
		Patate douce	...	...	1 459	3 096
		Pomme de terre	...	...	1 505	13 186
	Rendement (kg/ha)	Manioc	...	...	18 100	22 310
		Patate douce	...	...	18 650	29 880
		Pomme de terre	...	...	19 950	33 750
<b>Tahoua Dép.</b>	Superficies (hectare)	Manioc	118	74	82	269
		Patate douce	97	101	145	242
		Pomme de terre	112	303	327	346
	Production (tonnes)	Manioc	...	1 480	1 623	5 142
		Patate douce	1 657	2 024	2 775	4 504
		Pomme de terre	1 682	7 913	8 185	10 500
	Rendement (kg/ha)	Manioc	...	20 000	19 793	19
		Patate douce	17 082	20 040	19 138	19
		Pomme de terre	15 018	26 116	25 031	30
<b>Tassara</b>	Superficies (hectare)	Manioc	...	...	0	0
		Patate douce	...	...	2	0
		Pomme de terre	...	...	16	11
	Production (tonnes)	Manioc	...	...	0	0
		Patate douce	...	...	24	0
		Pomme de terre	...	...	266	60
	Rendement (kg/ha)	Manioc	...	...	0	0
		Patate douce	...	...	12 000	0
		Pomme de terre	...	...	16 625	6
<b>TchintaBaraden</b>	Superficies (hectare)	Manioc	...	0	0	0
		Patate douce	42	16	5	0
		Pomme de terre	55	14	26	45
	Production (tonnes)	Manioc	...	0	0	0
		Patate douce	712	278	81	0
		Pomme de terre	941	360	597	1548
	Rendement (kg/ha)	Manioc	...	...	...	0
		Patate douce	16 952	17 375	16 200	0
		Pomme de terre	17 170	25 714	22 962	34
<b>Tillia</b>	Superficies (hectare)	Manioc	...	...	0	2
		Patate douce	...	...	0	2
		Pomme de terre	...	...	12	16
	Production (tonnes)	Manioc	...	...	0	42
		Patate douce	...	...	0	58
		Pomme de terre	...	...	211	485
	Rendement (kg/ha)	Manioc	...	...	0	18
		Patate douce	...	...	0	24
		Pomme de terre	...	...	17 583	31
<b>Ville de Tahoua</b>	Superficies (hectare)	Manioc	61	7	7	0
		Patate douce	41	41	17	0
		Pomme de terre	13	8	56	119

Départements	Culture des tubercules	2 012	2 013	2 014	2015	
	Production (tonnes)	Manioc	992	119	129	0
		Patate douce	704	704	318	0
		Pomme de terre	195	156	1 149	4 007
	Rendement (kg/ha)	Manioc	16 262	17 000	18 429	0
		Patate douce	17 171	17 171	18 706	0
		Pomme de terre	15 000	19 500	20 518	34
<b>Ensemble Région</b>	<b>Superficies (hectare)</b>	<b>Manioc</b>	<b>1 200</b>	<b>936</b>	<b>1 071</b>	<b>1 214</b>
		<b>Patate douce</b>	<b>1 467</b>	<b>1 635</b>	<b>1 017</b>	<b>1 456</b>
		<b>Pomme de terre</b>	<b>789</b>	<b>1 063</b>	<b>1 043</b>	<b>3 144</b>
	<b>Production (tonnes)</b>	<b>Manioc</b>	<b>12 711</b>	<b>21 032</b>	<b>24 749</b>	<b>28 652</b>
		<b>Patate douce</b>	<b>26 248</b>	<b>42 708</b>	<b>24 646</b>	<b>41 120</b>
		<b>Pomme de terre</b>	<b>11 824</b>	<b>27 405</b>	<b>25 543</b>	<b>98 867</b>
	<b>Rendement (kg/ha)</b>	<b>Manioc</b>	<b>10 593</b>	<b>22 470</b>	<b>23 115</b>	<b>23 610</b>
		<b>Patate douce</b>	<b>17 892</b>	<b>26 121</b>	<b>24 229</b>	<b>28 250</b>
		<b>Pomme de terre</b>	<b>14 986</b>	<b>25 781</b>	<b>24 480</b>	<b>31 440</b>

Source : DRA, 2015

La culture des tubercules est pratiquée dans tous les départements de la région à l'exception de Tchintabaraden et de Tassara qui ne cultivent pas le manioc. La pomme de terre et le manioc sont beaucoup plus produits dans les départements de Tahoua, Bouza, Illéla, Konni et Madaoua. Les rendements des tubercules évoluent de façon progressive de 2012 à 2015 au niveau régional avec quelques disparités entre les départements.

#### 3.1.1.4 Production agricole et bilan céréalier

Le tableau suivant montre l'évolution de la production agricole et le bilan céréalier de la région par département de 2011 à 2017

**Tableau N°43:** Evolution du bilan céréalier dans la région de Tahoua de 2011 à 2017

ANNEE	Paramètres	Tahoua dép	Bouza	Tchinta	Madaoua	Konnou	Abalak	Keita	Ville Tahoua	Tillia	Malbaza	Illela	Tassara	Bagraoua	REGI ON
				baraden											
2017	Population	532802	549508	179013	673109	386052	316235	415926	184457	48112	286754	415338	30176	89198	4 106 682
	Besoin alimentaire	123 077	126 936	41 352	155 488	89 178	73 050	96 079	42 610	11 114	66 240	95 943	6 971	20 605	948 644
	Production brute	171180	148493	13366	219444	115438	14953	147601	11377	2937	91377	122271	2975	53724	1115136
	Production nette	145478	125502	11361	186527	97800	12710	125461	9670	2497	77670	103930	2528	45661	946798
	Bilan céréalier	22401	-1434	-29991	31039	8622	-60340	29382	-32939	8617	11430	7987	-4442	25057	-1846
2016	Population	513670	529777	172585	648939	372190	304880	400991	177 834	46385	276457	400424	29093	85995	3 959 220
	Besoin alimentaire	118 658	122 378	39 867	149 905	85 976	70 427	92 629	41 080	10 715	63 862	92 498	6 720	19 865	914 580
	Production brute	157 182	108 653	12396	215 814	157 027	31 856	145 360	11 384	2 219	111 528	100 657		18 313	1 072 389
	Production nette	133605	92355	10537	183442	128821	27078	123556	9676	1886	94799	85558		15 566	906 879
	Bilan céréalier	14 947	-30 023	-29 331	33 537	42 845	-43 350	30 927	-31 403	-8 829	30 937	-6 939	-6 720	-4 299	-7 701
2015	Population	498589	513229	167195	628669	360565	295357	388466	172 279	44936	267822	386953	28184	83309	3 835 553
	Besoin alimentaire	115 174	118 556	38 622	145 223	83 291	68 227	89 736	39 796	10 380	61 867	89 386	6 511	19 244	886 013
	Production brute	151 727	142 514	5194	194 219	115 806	8 269	135 692	8 596	1 869	106 511	126 415	799	53 169	1 050 781
	Production nette	128968	121137	4415	165086	98407	7029	115338	7306	1589	90535	107452	679	45194	893136
	Bilan céréalier	13 794	2 581	-34 207	19 864	15 116	-61 199	25 603	-32 490	-8 791	28 668	18 066	-5 831	25 950	7 123
2014	Population	474 962	489 299	159 399	5 599 361	343 756	281 586	370 361	164 249	42 841	255 340	369 302	26 870	79 423	3 656 748
	Besoin alimentaire	109 716	113 028	36 821	138 453	79 408	65 046	85 553	37 941	9 896	58 984	85 309	6 207	18 347	844 709
	Production brute	157 434	114 441	9 029	183 315	137 767	31 355	140 126	10 780	1 622	109 427	91 263	892	56 078	1 043 531
	Production nette	133 819	97 275	7 675	155 818	116 068	26 651	119 107	9 163	1 379	93 013	77 574	758	47 666	885 968
	Bilan céréalier	24 103	-15 753	-29 146	17 366	36 661	-38 395	33 554	-28 778	-8 517	34 030	-7 735	-5 449	29 320	41 259
2013	Population	414 253	424 256	82 929	487 780	315 109	123 371	333 467	135 565	26 283	239 568	334 052	27 417	68 898	3 012 948
	Besoin alimentaire	95 692	98 003	19 157	112 677	72 790	28 499	77 031	31 315	6 071	55 340	77 166	6 333	15 915	695 989
	Production brute	140 105	107 490	10 961	153 965	108 864	9 741	107 694	8 611	2 232	78 183	72 649	961	42 760	844 217
	Production nette	119 089	91 367	9 317	130 870	92 527	8 280	91 540	7 319	1 897	66 456	61 752	817	36 346	717 577
	Bilan céréalier	23 397	-6 637	-9 840	18 193	19 737	-20 219	14 509	-23 996	-4 174	11 116	-15 414	-5 516	20 431	21 588
2012	Population	401 019	410 703	80 280	472 197	305 043	119 430	322 814	131 234	25 443	231 915	323 380	26 541	66 697	2 916 696
	Besoin	83 011	85	16	97 745	63	24	66	27 166	5	48	66	5	13	603 756



	alimentaire		016	618		144	722	822		267	006	940	494	806		
	Production brute	139 329	151 047	11 379	226 176	131 184	17 415	143 636	10 424	2 384	111 749	112 675		50 692	1 108 091	
	Production nette	118 430	128 390	9 672	192 250	111 506	14 802	122 091	8 860	2 026	94 987	95 774		43 089	941 877	
	Bilan céréalier	35 419	43 374	-6 946	94 505	48 363	-9 919	55 268	-18 305	-3 240	46 980	28 834	-5 494	29 282	338 121	
2011	Population	388 818	398 208	128 239	457 831	520 622	115 796	312 992	127 243			376 210			2 827 959	
	Besoin alimentaire	89 817	91 986	29 623	105 759	120 264	26 749	72 301	29 393			87 367			653 259	
	Production brute	113 099	88 024	9 466	129 333	137 509	12 738	99 347	5 180			102 835			697 531	
	Production nette	96 134	74 820	8 046	109 933	116 763	10 827	84 445	4 403			87 410			592 782	
	Bilan céréalier	6 317	-17 166	-21 577	4 174	-3 500	-15 922	12 144	-24 990			43			-60 476	
2010	Population	397 433	384 727	123 897	442 331	502 997	111 876	302 396	101 156			365 406			2 732 219	
	Besoin alimentaire	82 269	79 639	25 647	91 562	104 120	23 158	62 596	20 939			75 639			565 569	
	Production brute	171 181	157 719	13 465	213 530	252 504	19 854	145 473	10 287			180 878			1 164 891	
	Production nette	145 504	134 061	11 445	181 501	214 628	16 876	123 652	8 744			153 746			990 158	
	Bilan céréalier	63 235	54 423	-14 201	89 938	110 508	-6 282	61 056	-12 195			78 107			424 588	

L'évolution du bilan céréalier régional (tableau N°82) montre qu'au cours des 7 dernières années ;le bilan céréalier demeure globalement excédentaire, à l'exception de l'année 2011. Cependant ce bilan régional cache des disparités au niveau départemental. En effet, pendant la période 2011-2017, seul le département de Madaoua est resté excédentaire alors que les départements de Tchintabaraden, Abalak, et la Ville de Tahoua sont chroniquement déficitaires.

L'excédent céréalier constaté dans le département de Madaoua s'explique essentiellement par la position géographique, la disponibilité des terres fertiles et l'utilisation des semences améliorées.

Pendant les deux dernières années 2013 et 2014, six (6) départements sur douze (12) et la Ville de Tahoua ont enregistré d'importants déficits céréaliers ; ce sont les Départements de Bouza, Tchintabaraden, Abalak, Tillia, Tassara, Illéla et Ville de Tahoua. On peut citer entre autres raisons le retard dans l'installation des pluies, le Vent de sable, l'arrêt précoce des pluies ; les pressions parasitaires. Il faut noter par ailleurs, la grandezone à vocation pastorale (Tillia, Tassara, Tchintabaraden et Abalak) qui constitue plus de 50% de la superficie de la région.

### 3.1.1.5 Situation des villages déficitaires

Il s'agit ici d'évoquer les villages agricoles de la région qui sont en déficit de production et où les populations sont touchées également.

**Tableau N°44 : Evolution des villages déficitaires**

ANNEE	PARAMETRES	Tahoua D	Bouza	Tchinta	Madaoua	Konni	Abalak	Keita	VilleTA	Tilla	Malbaza	Illela	Tassara	Bagaroua	REGION
2011	Population totale	388 818	398 208	128 239	457 831	520 622	115 796	312 992	127 243	ND		376 210	ND	ND	2 827 959
	Nbre villages agricoles	192	216	52	360	140	67	251	25	ND	118	142	ND	25	1588
	Nbre villages défic.	66	51	38	144	23	32	89	25	ND	ND	27	ND	ND	495
	Population touchée	111 896	83 865	26 020	125 445	41 821	44 306	120 634	128 265	ND	ND	59 794	ND	ND	742 046
2012	Population totale	401 019	410 703	80 280	472 197	305 043	119 430	322 814	131 234	25 443	231 915	323 380	26 541	66 697	2 916 696
	Nbre villages agricoles	192	216	52	360	140	67	251	25	9	118	142	9	25	1588
	Nbre villages défic.	67	52	6	71	0	24	76	4	4	4	56		11	375
	Population touchée	103 563	63 975	8 289	52 381		47 067	92 012	21 739	1 554	6 884	92 928		17 791	508 183
2013	Population totale	414 253	424 256	82 929	487 780	315 109	123 371	333 467	135 565	26 283	239 568	334 052	27 417	68 898	3 012 948
	Nbre villages agricoles	192	216	52	360	140	67	251	25		118	142	9	25	1588
	Nbre villages défic.	52	53	36	161	0	53	31	25	8	0	40	ND	0	459
	Population touchée	101 649	85 219	34 741	273 559	0	80 348	32 190	131 234	3 823	0	76 238	ND	0	819 001
2014	Population totale	474 062	489 200	159 200	599 261	343 756	281 586	370 261	164 240	42 841	255 240	369 202	26 870	79 423	3 656 748
	Nbre villages agricoles	192	220	52	362	140	67	251	25	9	118	125	9	42	1603
	Nbre villages défic.	55	56	38	107	18	42	66	10	9	8	58	9	16	491
	Population touchée	74 299	107 858	41 031	119 947	31 336	49 036	98 282	25 169	8 044	7 139	89 670	12 298	15 594	693 663
2015	Population totale	48002 7	4950 78	1612 82	60643 6	34781 2	2849 12	3747 28	16618 6	4334 7	25835 0	3741 08	2718 7	80363	36999 07
	Nbre villages agricoles	192	220	43	362	140	67	251	25	9	118	125	9	42	1603
	Nbre villages défic.	93	79	38	82	43	64	109	25	9	17	82	9	31	681
	Population touchée	134 069	1524 53	4214 5	13910 1	60 310	124 984	124 984	12582 4	6710	26660	1397 34	1229 8	36916	1 120 809
2016	Population totale	513 670	529 777	172 585	648 939	372 190	304 880	400 991	177 834	46 385	276 457	400 424	29 093	85 995	3 959 220
	Nbre villages agricoles	192	220	43	362	140	67	251	25	9	118	168	9	64	1668
	Nbre villages défic.	113	68	31	67	64	44	80	25	9	29	82	9	34	655
	Population touchée	148 925	120 935	40 946	79 522	167 581	121 156	129 026	125 824	6 136	55 074	134 229	12 262	41 894	1 183 510
2017	Population totale	53280 2	5495 08	1790 13	67310 9	38605 2	3162 35	4159 26	18445 7	4811 2	28675 4	4153 38	3017 6	89198	41066 82
	Nbre villages agricoles	192	225	43	3662	140	67	251	25	9	122	168	9	64	1677
	Nbre villages défic.	128	110	21	76	98	44	103	25	9	50	67	9	41	781
	Population touchée	18433 8	2016 30	3248 6	90912	19681 7	1000 04	1370 11	88077	6286	90167	1724 95	1229 8	56583	13691 04

Source : DRA, 2017

Le nombre de villages déficitaires de la région varie beaucoup selon les années avec une tendance à la baisse au cours des années 2012, 2013 et 2014 où on a enregistré respectivement 375, 459, et 491 villages par rapport à l'année 2011 qui a enregistré le plus grand nombre de villages déficitaires (495 villages).

### **3.1.2 Elevage**

#### **3.1.2.1 Présentation du secteur**

L'élevage représente la deuxième activité économique de la région après l'agriculture. Il constitue l'activité dominante dans les départements d'Abalak, Tchintabaraden, Tassara et Tillia. Ces départements constituent la zone pastorale avec une superficie pâturable estimée à 7 950 800 hectares. Ils occupent les 2/3 de la superficie totale de la région, soit 75 585 km<sup>2</sup>.

L'élevage est associé à l'agriculture dans les autres zones agro écologiques que sont les départements de Bagaroua, Bouza, Illéla, Keita, Konni, Madaoua, Malbaza et Tahoua.

Les éleveurs représentent 20 % de la population totale de la région. L'élevage, à l'instar de l'agriculture, reste encore une activité précaire en raison des incertitudes climatiques et de la dégradation des ressources naturelles. Dans la région, on distingue 3 systèmes d'élevage : l'élevage nomade, l'élevage transhumant, et l'élevage sédentaire. La distinction de ces 3 systèmes est à la fois basée sur le mode d'utilisation des pâturages, leur localisation et le mode de vie des éleveurs.

##### **3.1.2.1.1 L'élevage nomade**

C'est une sorte de migration qui fait à l'origine partie d'un mode d'existence traditionnel surtout pratiqué par les Peuls et certains Touaregs en matière de recherche d'eau et de l'herbe. Ces déplacements intéressent la totalité des bovins, ovins, caprins, et camelins, qui appartiennent aux nomades ainsi que quelques animaux qui leur sont confiés par les sédentaires.

##### **3.1.2.1.2 L'élevage transhumant**

C'est un ensemble de mouvements saisonniers à caractère cyclique effectué par les éleveurs à l'intérieur de leurs pâturages coutumiers. En effet, en début de la saison des pluies, les bergers se déplacent avec leurs troupeaux vers les pâturages salés du nord. Ils ne reviennent vers le sud qu'après la libération des champs.

Ce type d'élevage se pratique principalement dans la zone pastorale pendant l'hivernage et en zone agricole notamment dans les enclaves pastorales. Au nombre de 148, ces enclaves couvrent une superficie pâturable d'environ 106 867 hectares.

### **3.1.2.1.3 L'élevage sédentaire**

Il est pratiqué au sud de la région par presque toutes les ethnies eLes animaux passent la saison des pluies dans les zones de pâturage au tour des champs cultivés pendant toute l'année et font parfois une petite transhumance pendant quelques jours. Les sous-produits agricoles constituent la base de l'alimentation des animaux dans la zone sud surtout pendant la période sèche.

Le problème d'abreuvement dans la zone ne se pose pas avec acuité car chaque village a son puits et en saison des pluies les mares prennent le relais. Ce type d'élevage se pratique au niveau des zones agricoles dans les départements de: Bouza, Konni, Madaoua, keita, Illéla, Bagaroua et de Tahoua.

### **3.1.2.2 Evolution du secteur :**

#### **3.1.2.2.1 Effectif du cheptel**

Le cheptel de la région est composé de plusieurs espèces :Bovins, Ovins, Caprins, Camelins, Equins, Asins et les volailles, elles-mêmes subdivisées en plusieurs races :

- Bovins composés des races Azaouak, Bororo et Gudali ;
- Ovins : composés des races Oudah, ara ara, Bali bali, balami..... ;
- Caprins : composés des races Chèvre du Sahel et Chèvre rousse de Maradi ;
- Camelins : composés des races Azaouak et Azarghaf ;
- Volailles (Pintades, Poulets, Pigeons, etc).

Le cheptel de la région est estimé en 2017 à 9 522 639 têtes toutes espèces confondues soit 3 843 767 Unités de Bétail Tropical (UBT), (Annuaire statistiques régionaux de Tahoua)

Les effectifs du cheptel dans la région présentés dans le tableau ci-après ont connu une évolution importante de 2011 à 2017.

**Tableau N°45 : Evolution des effectifs du cheptel de 2011 à 2017**

Années	Départements	Bovins	Ovins	Caprins	Camelin	Equins	Asins	Total	UBT
2011	Tahoua	166 176	272 286	254 428	7 703	5 283	64 703	770 578	257 285
	Abalak	290 618	423 435	528 075	400 802	6 117	70 473	1 719 520	817 376
	Konni	227 507	213 779	201 616	11 515	1 014	18 602	674 034	266 146
	Malbaza	151 672	174 910	145 998	17 273	17 596	34 546	524 994	204 615
	Bouza	105 740	163 507	242 070	16 893	4 206	49 192	581 608	191 123
	Illela	170 088	156 294	135 954	6 617	1 555	19 193	489 700	197 676
	Bagaroua	69 473	63 838	61 081	1 866	1 732	10 335	207 324	82 081
	Keita	82 878	142 622	218 865	6 533	2 748	41 408	495 054	150 511
	Madaoua	230 522	330 240	374 227	17 656	2 586	31 887	987 118	326 273
	Tchinta	132 070	80 499	88 329	4 389	1 174	15 428	321 890	144 258
	Tassara	175 199	98 899	62 685	7 442	1 364	26 797	372 386	186 601
	Tillia	105 450	50 599	133 918	7 251	1 250	38 977	337 446	140 027
	<b>Total région</b>	<b>1 907 395</b>	<b>2 170 908</b>	<b>2 447 246</b>	<b>505 939</b>	<b>28 625</b>	<b>421 540</b>	<b>7 481 653</b>	<b>2 963 972</b>
	2012	Tahoua	176 147	281 816	264 605	7 803	5 336	65 997	801 703
Abalak		308 055	438 255	549 198	406 012	6 178	71 883	1 779 581	842 694
Konni		241 158	221 261	209 681	11 665	1 024	18 974	703 763	279 744
Malbaza		160 772	181 032	151 838	17 498	17 602	35 237	546 978	214 266
Bouza		112 085	169 230	251 753	17 112	4 248	50 175	604 603	199 263
Illela		180 294	161 764	141 392	6 703	1 570	19 577	511 300	207 770
Bagaroua		73 641	66 073	63 524	1 890	1 739	10 541	216 409	86 253
Keita		87 851	147 614	227 619	6 618	2 776	42 236	514 714	157 077
Madaoua		244 354	341 798	389 196	17 885	2 611	32 525	1 028 370	341 891
Tchinta		139 994	83 317	91 862	4 446	1 186	15 737	336 542	151 773
Tassara		185	102	65	7	1	27	389	196 284

Années	Départements	Bovins	Ovins	Caprins	Camelin	Equins	Asins	Total	UBT
			711	360	193	539	377	332	513
	Tillia	111 777	52 370	139 275	7 345	1 263	39 756	351 787	146 654
	<b>Total région</b>	<b>2 021 838</b>	<b>2 246 890</b>	<b>2 545 136</b>	<b>512 516</b>	<b>28 911</b>	<b>429 971</b>	<b>7 785 262</b>	<b>3 092 687</b>
2013	Tahoua	186 716	291 679	275 189	7 904	5 390	67 317	834 194	281 355
	Abalak	326 538	453 594	571 165	411 290	6 240	73 320	1 842 149	869 135
	Konni	255 627	229 005	218 068	11 817	1 035	19 353	734 905	294 091
	Malbaza	170 418	187 368	157 911	17 725		35 608	569 972	224 430
	Bouza	118 810	175 153	261 823	17 335	4 290	51 179	628 590	207 809
	Illela	191 111	167 426	147 047	6 790	1 586	19 969	533 929	218 420
	Bagaroua	78 060	68 385	66 065	1 915		10 746	225 923	90 653
	Keita	93 122	152 780	236 724	6 704	2 803	43 081	535 214	163 971
	Madaoua	259 015	353 761	404 764	18 118	2 638	33 175	1 071 471	358 334
	Tchinta	148 394	86 233	95 537	4 504	1 198	16 052	351 917	159 708
	Tassara	196 854	105 943	67 800	7 637	1 391	27 879	407 504	206 512
	Tillia	118 483	54 203	144 846	7 441	1 275	40 551	366 801	153 636
	<b>Total région</b>	<b>2 143 149</b>	<b>2 325 531</b>	<b>2 646 941</b>	<b>519 179</b>	<b>29 200</b>	<b>438 571</b>	<b>8 102 570</b>	<b>3 228 054</b>
	2014	Tahoua	197 919	301 888	286 197	8 007	5 443	68 663	868 117
Abalak		346 131	469 470	594 012	416 637	6 303	74 787	1 907 339	896 760
Konni		270 965	237 021	226 791	11 970	1 045	19 740	767 532	309 229
Malbaza		180 643	193 926	164 228	17 956		36 661	594 027	235 137
Bouza		125 938	181 283	272 296	17 560	4 333	52 202	653 614	216 782
Illela		202 578	173 286	152 929	6 878	1 602	20 368	557 641	229 659
Bagaroua		82 743	70 779	68 707	1 940		10 967	235 890	95 295
Keita		98 709	158 128	246 193	6 791	2 831	43 942	556 595	171 209
Madaoua		274 556	366 142	420 955	18 353	2 664	33 839	1 116 509	375 646

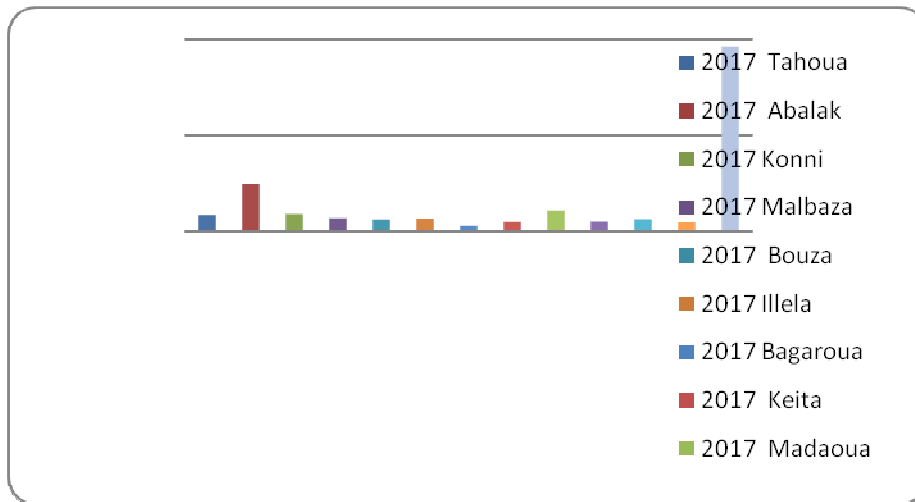
Années	Départements	Bovins	Ovins	Caprins	Camelin	Equins	Asins	Total	UBT
		Tchinta	157 298	89 251	99 358	4 562	1 210	16 373	368 052
Tassara		208 665	109 651	70 512	7 736	1 405	28 437	426 406	217 316
Tillia		125 592	56 101	150 640	7 538	1 288	41 363	382 521	160 992
<b>Total région</b>		<b>2 271 738</b>	<b>2 406 925</b>	<b>2 752 819</b>	<b>525 928</b>	<b>29 492</b>	<b>447 342</b>	<b>8 434 243</b>	<b>3 370 443</b>
2015	Tahoua	209 794	312 454	297 644	8 111	5 498	70 036	903 538	307 977
	Abalak	366 899	485 901	617 773	422 053	6 366	76 282	1 975 274	925 630
	Konni	287 223	245 316	235 862	12 126	1 055	20 135	801 718	325 204
	Malbaza	191 482	200 713	170 797	18 189		37 394	619 195	246 418
	Bouza	133 495	187 628	283 188	17 788	4 376	53 247	679 723	226 206
	Illela	214 733	179 351	159 047	6 967	1 618	20 775	582 491	241 519
	Bagaroua	87 708	73 256	71 456	1 965		11 187	246 333	100 193
	Keita	104 632	163 662	256 041	6 879	2 860	44 821	578 895	178 811
	Madaoua	291 029	378 957	437 793	18 592	2 691	34 516	1 163 578	393 876
	Tchinta	166 736	92 375	103 333	4 622	1 222	16 700	384 987	176 938
	Tassara	221 185	113 489	73 333	7 837	1 419	29 005	446 268	228 730
	Tillia	133 128	58 064	156 666	7 636	1 301	42 190	398 984	168 743
	<b>Total région</b>	<b>2 408 042</b>	<b>2 491 167</b>	<b>2 862 931</b>	<b>532 765</b>	<b>29 787</b>	<b>456 289</b>	<b>8 780 981</b>	<b>3 520 245</b>
	2016	Tahoua	222 381	323 390	309 550	8 217	5 553	71 437	940 528
Abalak		388 913	502 908	642 483	427 540	6 429	77 808	2 046 081	955 812
Konni		304 456	253 902	245 297	12 284	1 066	20 538	837 543	342 063
Malbaza		202 971	207 738	177 629	18 425		38 142	645 531	258 304
Bouza		141 504	194 195	294 516	18 020	4 420	54 311	706 967	236 106
Illela		227 617	185 628	165 408	7 058	1 634	21 191	608 536	254 036
Bagaroua		92 970	75 820	74 314	1 991		11 410	257 274	105 361
Keita		110	169	266	6	2	45	602	186 795

Années	Départements	Bovins	Ovins	Caprins	Camelin	Equins	Asins	Total	UBT
			910	390	283	969	888	718	157
	Madaoua	308 491	392 221	455 305	18 833	2 717	35 206	1 212 774	413 076
	Tchinta	176 740	95 608	107 466	4 682	1 234	17 034	402 763	186 286
	Tassara	234 456	117 461	76 266	7 938	1 433	29 586	467 141	240 789
	Tillia	141 116	60 096	162 932	7 735	1 314	43 034	416 227	176 912
	<b>Total région</b>	<b>2 552 524</b>	<b>2 578 358</b>	<b>2 977 449</b>	<b>539 691</b>	<b>30 085</b>	<b>465 415</b>	<b>9 143 522</b>	<b>3 677 874</b>
2017	Tahoua	235 724	334 709	321 932	8 324	5 608	72 866	979 163	337 440
	Abalak	412 247	520 510	668 183	433 098	6 493	79 364	2 119 896	987 375
	Konni	322 724	262 789	255 109	12 443	1 077	20 949	875 090	359 858
	Malbaza	215 149	215 009	184 734	18 665		38 905	673 094	270 830
	Bouza	149 995	200 992	306 296	18 254	4 464	55 398	735 399	246 506
	Illela	241 274	192 125	172 025	7 150	1 651	21 615	635 838	267 249
	Bagaroua	98 548	78 474	77 286	2 017		11 639	268 740	110 815
	Keita	117 564	175 319	276 934	7 059	2 917	46 632	626 426	195 182
	Madaoua	327 000	405 949	473 517	19 078	2 745	35 910	1 264 199	433 298
	Tchinta	187 344	98 954	111 765	4 742	1 247	17 375	421 427	196 160
	Tassara	248 524	121 572	79 317	8 042	1 448	30 177	489 079	253 530
	Tillia	149 583	62 200	169 450	7 835	1 327	43 894	434 288	185 523
		<b>Total région</b>	<b>2 705 676</b>	<b>2 668 601</b>	<b>3 096 547</b>	<b>546 707</b>	<b>30 385</b>	<b>474 723</b>	<b>9 522 639</b>

Source: DREL/TAH

Le capital bétail de la région en 2017 est estimé à 676 419 000 000FCFA pour les bovins, 133 430 050 000 ovins, 77 413 675 000 caprins, 164 012 100 000 pour les camelins, 2 430 800 000 les asins et 118 680 750 000FCFA pour les équins.

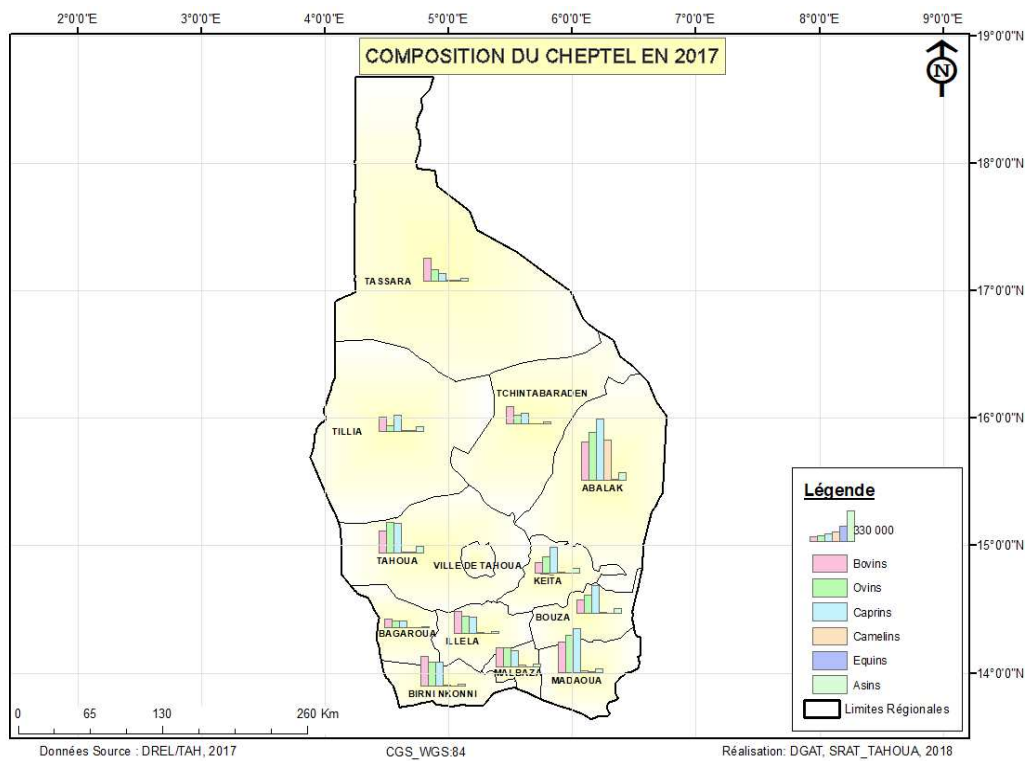




Graphique N°9 : UBT de la région par départements pour l'année 2017 :

Le département d'Abalak dispose de plus grand nombre **987 375 UBT** de la région ensuite viennent Madaoua 433 298 ubt et konni 359 858 ubt.

Carte N°10 : Composition du cheptel en 2017



### 3.1.2.2.2 Production Animale

La production de viande augmente d'année en année, elle est passée de 65 468 tonnes en 2011 à 86 394 tonnes en 2017 comme illustrée dans le tableau n°46 ci-dessous. Le coût global de la viande produite en 2017 est estimé à 172 788 000 000 FCFA.

En ce qui concerne la production de lait, elle est passée de 201 457 tonnes de lait produite en 2011 à 262964 tonnes en 2017 pour un coût estimé en 2017 à 105 185 600 000 FCFA.

**Tableau N°46** : Evolution de la production de lait et de viande de 2011 à 2017

Années	Départements	Production de lait en tonne	Production de viande en tonne
2011	Tahoua	17287	5430
	Abalak	54003	17512
	Konni	18735	6284
	Malbaza	13683	4546
	Bouza	13268	3998
	Illela	13537	4584
	Bagaroua	5597	1878
	Keita	10792	3169
	Madaoua	24265	7596
	Tchinta	9615	3328
	Tassara	11611	4194
	Tillia	9063	2949
	<b>TOTAL REGION</b>	<b>201457</b>	<b>65468</b>
2012	Tahoua	18114	5703
	Abalak	55793	18099
	Konni	19678	6614
	Malbaza	14343	4775
	Bouza	13867	4187
	Illéla	14227	4827
	Bagaroua	5883	1979
	Keita	11287	3323
	Madaoua	25416	7974
	Tchinta	10119	3509
	Tassara	12231	4424
	Tillia	9516	3104
	<b>TOTAL REGION</b>	<b>210474</b>	<b>68519</b>
2013	Tahoua	18984	5991
	Abalak	57662	18714
	Konni	20672	6963
	Malbaza	15037	5016
	Bouza	14495	4386
	Illéla	14954	5085
	Bagaroua	6184	2084
	Keita	11806	3484
	Madaoua	26626	8373
	Tchinta	10650	3701
	Tassara	12886	4668
	Tillia	9992	3267

	<b>TOTAL région</b>	<b>219950</b>	<b>71732</b>
2014	Tahoua	19898	6295
	Abalak	59615	19357
	Konni	21720	7331
	Malbaza	15768	5271
	Bouza	15155	4595
	Illéla	15721	5356
	Bagaroua	6501	2196
	Keita	12351	3653
	Madaoua	27898	8793
	Tchinta	11211	3903
	Tassara	13578	4926
	Tillia	10494	3439
		<b>TOTAL région</b>	<b>229910</b>
2015	Tahoua	20859	6614
	Abalak	61656	20031
	Konni	22824	7720
	Malbaza	16538	5539
	Bouza	15847	4816
	Illéla	16529	5643
	Bagaroua	6836	2314
	Keita	12923	3832
	Madaoua	29235	9236
	Tchinta	11802	4117
	Tassara	14309	5199
	Tillia	11023	3620
		<b>TOTAL région</b>	<b>240380</b>
2016	Tahoua	21870	6951
	Abalak	63789	20736
	Konni	23987	8131
	Malbaza	17348	5822
	Bouza	16574	5048
	Illéla	17381	5946
	Bagaroua	7189	2439
	Keita	13522	4019
	Madaoua	30640	9703
	Tchinta	12427	4343
	Tassara	15081	5487
	Tillia	11580	3812
		<b>TOTAL région</b>	<b>251389</b>
2017	Tahoua	22932	7306
	Abalak	66020	21475
	Konni	25213	8564

	Malbaza	18201	6121
	Bouza	17337	5292
	Illéla	18279	6266
	Bagaroua	7561	2570
	Keita	14152	4217
	Madaoua	32118	10195
	Tchinta	13085	4581
	Tassara	15897	5792
	Tillia	12168	4015
	<b>TOTAL région</b>	<b>262964</b>	<b>86394</b>

Source : DREL/TAH, 2017

### 3.1.2.3 Aviculture

#### 3.1.2.3.1 Systèmes d'élevage

Deux systèmes d'élevage avicole coexistent dans la région : le système traditionnel et le système moderne. Le système traditionnel dit familial ou de basse-cour est plus important et orienté vers la production de la viande et d'œufs.

Le système moderne, quant à lui, s'est développé en zones périurbaines avec le temps comme une véritable activité économique.

#### 3.1.2.3.2 Effectif de la volaille de la Région

L'évolution des effectifs de la volaille de la région se présente comme suit dans le tableau suivant.

**Tableau N°47** : Evolution des effectifs de volailles dans la région

Année	Effectif volailles
<b>2011</b>	3 084 023
<b>2012</b>	3 145 704
<b>2013</b>	3 208 618
<b>2014</b>	3 272 790
<b>2015</b>	3 338 246
<b>2016</b>	3 405 011
<b>2017</b>	3 473 111

Source : DS/MAGEL, 2017

Les effectifs de volailles, toutes espèces confondues, n'ont pas connu une grande évolution au cours de la période 2011 à 2017. Ils sont passés de 3 084 023 en 2011 à 3 473 111 sujets en 2017, soit une augmentation de moins de 400 000 sujets.

Le ratio de volailles par habitant est de 0,8.

En 2017, les effectifs de volailles de la région sont répartis dans les départements comme l'indique le tableau n°48ci-dessous.

**Tableau N°48** : Répartition des volailles par département et par espèce en 2017

Départements	Poulets	Pintades	Canards	Pigeons	Autres	Total
<b>Abalak</b>	143352	67397	11500	41187	4012	267447
<b>Bagaroua</b>	40434	19010	3244	11617	1132	75437
<b>BirniKonni</b>	175000	82276	14039	50280	4897	326493
<b>Bouza</b>	249096	117112	19983	71569	6971	464731
<b>Illela</b>	188275	88518	15104	54094	5269	351260
<b>Keita</b>	188542	88643	15126	54171	5276	351758
<b>Madaoua</b>	305125	143454	24478	87666	8539	569263
<b>Malbaza</b>	129988	61114	10428	37347	3638	242514
<b>Tahoua</b>	241523	113552	19376	69393	6759	450602
<b>Tassara</b>	13679	6431	1097	3930	383	25521
<b>Tchintabaraden</b>	81148	38152	6510	23315	2271	151396
<b>Tillia</b>	21810	10254	1750	6266	610	40690
<b>CU Tahoua</b>	83616	39312	6708	24024	2340	155999
<b>Ensemble région Tahoua</b>	<b>1861587</b>	<b>875224</b>	<b>149344</b>	<b>534859</b>	<b>52097</b>	<b>3 473 111</b>

Source : DS/MAGEL, 2017

Ce tableau révèle que par espèce, les poulets représentent plus de la moitié des effectifs des volailles (54%) et les pintades occupent le quart des effectifs (25%). Les départements qui ont le plus grand effectif de volailles sont Bouza avec 464 493 têtes et Tahoua département avec 450 602 têtes de volailles. Les départements du Nord, Tchintabaraden, Tillia et particulièrement Tassara développent peu cette activité.

### 3.1.2.3.3 Situation des fermes avicoles

Le nombre des fermes avicoles privées croit, en passant d'une (1) ferme en 2011 à 10 en 2017. La plupart de ces fermes se situent dans les Départements du sud (Tahoua, Illéla, Konni, Madaoua, keita) beaucoup plus peuplés et où la demande en viande et œufs sont plus élevés.

**Tableau N° 49** : Situation des fermes avicoles

Départements	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Abalak	0	0	0	0	0	0	1
Bagaroua	0	0	0	0	0	0	0
Bouza	0	0	0	0	0	0	0
Keita	0	0	0	0	0	0	1
Konni	0	1	1	1	1	2	2
Illéla	0	0	0	0	0	1	1
Madaoua	0	0	0	0	1	2	2
Malbaza	0	0	0	0	0	1	1
Tassara	0	0	0	0	0	0	0
Tahoua	1	1	1	1	2	3	3
Tchinta	0	0	0	0	0	0	0
Tillia	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Région</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>11</b>

Source : DREL/TA, 2017

L'évolution des fermes avicoles a été lente de 2011 à 2014, et très importante de 2015 à 2017. Cela pourrait s'expliquer par les efforts qui sont en train d'être faits dans le secteur.

### 3.1.2.4 Les indicateurs sur la biomasse :

**Tableau N° 50** : Evolution des indicateurs sur la biomasse de 2012 à 2017

Type indicateur	Valeur par année					
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Production disponible de biomasse (t.ms)	5.314.291	3 432 573	2581470	2330843	2.406.372	2 923 648
Rendement en matière. Sèche au niveau des sites (kg m.s/ha)	1346	948	805	435	464	629
Besoins fourragers en biomasse (t.ms)	4.484.364	4 753 426	4 878 748	5053860	5.314.160	5 509 181
Superficie pâturable en zones pastorales et celles des enclaves (ha)	7950800 +107.000	7950800 +107.000	7950800 +107.00	7950800 +107.00	7950800 +107.00	7950800 +107.00
Evolution du Bilan fourrager (t.ms)	+829.927	-1320 853	-2297278	-2723017	-2.907.788	-2 585 533
Nombre d'enclaves pastorales	148	148	148	148	148	148

Source : DREL/TA, 2017

De l'observation du tableau ci-dessus, le bilan fourrager n'est excédentaire que seulement en 2012. Les restants des années accusent des déficits dont le degré le plus important est observé en 2016 avec un bilan négatif de 2 907 788 tms.

### 3.1.2.5 Santé Animale

#### 3.1.2.5.1 Situation sanitaire du cheptel en 2017

Le cheptel de la région, toute espèce confondue a été touché par les maladies déclarées et citées dans les tableaux ci-dessous au cours de l'année 2017.

**Tableau N° 51** : Situation des affections et des animaux vaccinés au cours de l'année 2017

Maladies/affections	Foyers	Effectifs	Malades	Morts	Animaux Vaccinés	Animaux Traités
Pasteurellose Bovine	6	421	26	4	395	17
Dermatose Nodulaire	7	2055	97	6	1852	57
Peste des Petits Ruminants	7	601	46	36	466	30
Fièvre Aphteuse Gros Ruminant	2	26	19	0	0	19
Charbon Bactérien Petits Ruminants	21	8289	68	280	7959	56
Pasteurellose des Petits Ruminants	43	6668	220	96	3395	208
Clavelée	79	25561	686	174	26604	1465
Variole Caprine	4	217	3	11	206	3
Pleuropneumonie Caprine	58	4922	752	141	0	2688
Ectyima contagieuse	5	169	25	16	0	32
New castle chez la volaille	<b>1</b>	<b>110</b>	<b>10</b>	<b>25</b>	<b>100</b>	0
<b>Total Région</b>	<b>233</b>	<b>49039</b>	<b>1952</b>	<b>789</b>	<b>40977</b>	<b>4575</b>

Source : DRE/TA, 2017

Ce tableau révèle la typologie des maladies qui ont cours dans la région de Tahoua avec leur taux de létalité et aussi les vaccinations opérées. Ainsi, les maladies ayant occasionné beaucoup plus de pertes sont : le charbon bactérien des petits ruminants (280 têtes), la clavelée (174 têtes) et la Pleuropneumonie Caprine (141 têtes). Mais ces foyers ont été maîtrisés grâce aux interventions des agents sur le terrain.

Une campagne annuelle gratuite et obligatoire de vaccination contre la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB), la peste des petits ruminants (PPR) et la pasteurellose des camélins est organisée

Pour les autres maladies la vaccination est payante et se fait à la demande des éleveurs ou suite à l'apparition d'un foyer par les agents dont le dispositif d'encadrement apparaît sur le tableau suivant.

**Tableau N°52 : Situation du personnel cadre de la région en 2017**

Départements	Cadres						Total
	A1	A2	B1	B2	C	D	
DREL/Tahoua	6	2	0	2	0	0	10
Abalak	0	1	3	0	3	0	7
Bagaroua	1	0	2	0	0	0	3
Bouza	1	0	1	0	0	0	2
Illéla	1	0	3	0	0	0	4
Keita	1	1	3	0	2	0	7
Konni	1	2	6	0	5	0	14
Madaoua	1	2	5	0	2	0	10
Malbaza	1	0	5	0	0	0	6
Tahoua	0	2	1	0	0	0	3
Tassara	1	0	0	0	0	1	2
Tchintabaraden	0	0	3	0	2	3	8
Tillia	0	1	0	0	2	1	4
Tahoua ville	0	0	5	0	2	0	7
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>37</b>	<b>2</b>	<b>18</b>	<b>5</b>	<b>87</b>

Source : DREL, 2017

Le Dispositif public est composé de 25 cadres de conception, 62 cadres d'exécution, et 19 auxiliaires en 2017. Ce qui donne les ratios suivants : 1 cadre de conception pour 153 751 UBT, 1 cadre d'exécution pour 61 996 UBT, 1 cadre de conception pour 3 cadres d'exécution alors que les normes internationales habituellement admises sont respectivement de 1 cadre de conception pour 25000 UBT, 1 cadre d'exécution pour 3500 UBT et 1 cadre de conception pour 17 cadres d'exécution.

En plus, il faut noter le dispositif privé d'encadrement qui comprend quatre (04) Services Vétérinaires Privés de Proximité (SVPP) avec leurs réseaux d'auxiliaires d'élevage (138 Auxiliaires d'Elevages au total). Les Services Vétérinaires Privés de Proximité (SVPP) englobent celui de Madaoua avec 46 AE ; de Illéla avec 30 AE ; de Abalak avec 43 AE et enfin celui de Konni avec 19 AE.



**Tableau N°53:** Evolution des taux de couverture vaccinale contre les maladies contagieuses à vaccination obligatoire

Campagne annuelle	PPCB			Peste des Petits Ruminants (ovins et caprins)			Pasteurellose des Camelins		
	Effectifs cibles	Vaccinés	Taux de couverture vaccinale %	Effectifs cibles	Vaccinés	Taux de couverture vaccinale %	Effectifs	Vaccinés	Taux de couverture vaccinale %
2014-2015	2 040 140	944 577	46,30	4 535 835	1 188 331	26,20	473 335	41374	8,74
2015-2016	2 162 548	1 059 242	48,98	4 818 689	1 899 684	39,42	479 489	38265	7,98
2016-2017	2 292 301	921 066	40,18	5 000 226	2 590 028	51,80	485 722	37142	7,65
2017-2018	2 429 839	757 112	31,16	5 188 633	3 541 952	68,26	493 008	61275	12,43

Source : DREL, 2018

On constate que le taux de couverture vaccinale contre la péripneumonie contagieuse bovine à régressé de 46,30 % à 31,16 % au cours de campagne 2017-2018. Ceci est dû à la rupture fréquente de vaccins sur le terrain. Par contre, ce taux a nettement progressé concernant la vaccination contre la peste des petits ruminants (de 26,20 % à 68,26 %) et contre la pasteurellose des camelins (de 8,74 % à 12,43 %) comme l'illustre le tableau n°53 ci-dessus.

### 3.1.2.5.2. Investissements réalisés dans le secteur d'élevage

Les investissements réalisés dans le sous secteur d'élevage sont de plusieurs ordres et varient en fonction des partenaires.

#### ✓ Les investissements réalisés par l'Etat :

**Tableau N°54 :** Investissement réalisés en2017 (en million de FCFA).

	Départements	Appuis à la campagne de vaccination	Autres appuis (intran, fonctionnement etc.)
Etat	Abalak	<b>66 761 819</b>	106 400 000
	Bagaroua		11 200 000
	Bouza		11 200 000
	Keita		11 200 000
	Konni		5 600 000
	Illéla		11 200 000
	Madaoua		11 200 000
	Malbaza		5 600 000
	Tassara		140 000 000
	Tahoua		16 800 000
	Tchinta		103 600 000
	Tillia		140 000 000
	DREL Tahoua		112 000 000
	<b>Total Région</b>		<b>66 761 819</b>

Source : DREL, 2017

Les investissements réalisés par l'Etat dans le secteur d'élevage au cours de l'année 2017 sont significatifs même s'ils restent en deça des besoins réels du sous secteur.

✓ **Les investissements réalisés par les collectivités territoriales**

Les investissements réalisés par les collectivités au cours de l'année 2017 s'élèvent à environ **16 464 144 FCFA**. Ces investissements ont contribué soit à financer la campagne de vaccination gratuite de l'état soit à financer la réalisation des aires d'abattage.

✓ **Les investissements réalisés par les Projets, Programmes et ONGs :**

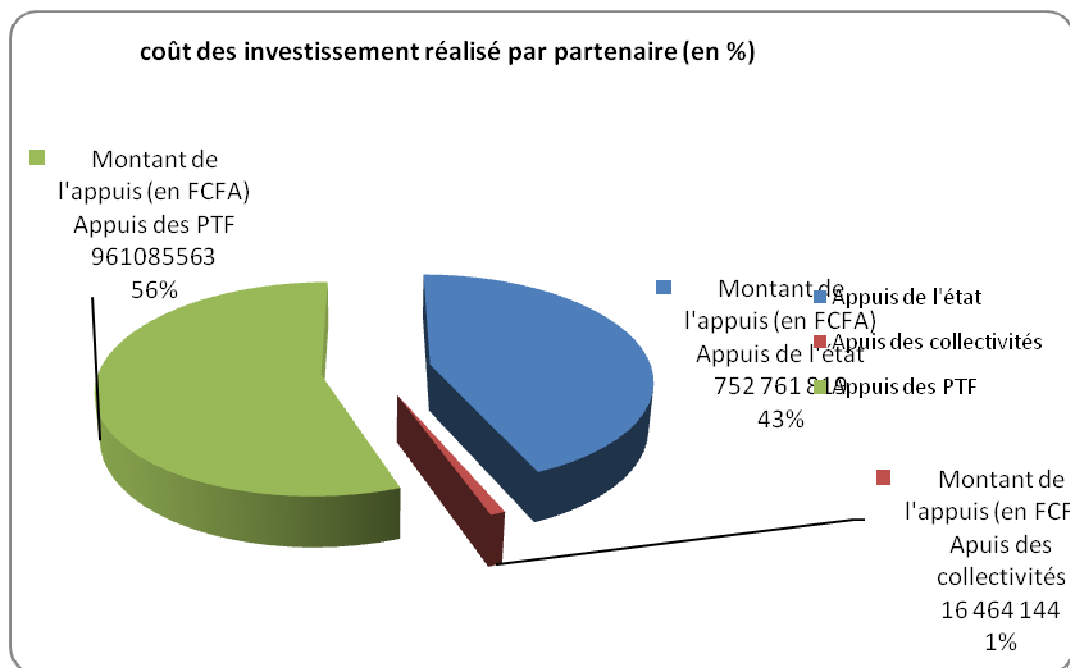
Courant l'année 2017, les Projets, Programmes et ONGs ont investi environ 961 085 563 FCFA dans le secteur de l'élevage.

**Tableau N°55** : Coût estimatif des investissements réalisés par les PTF pour l'année 2017

Projets, Programmes et ONG	Départements	Coût des investissements en 2017
	Abalak	332 967 246
	Bagaroua	8 712 246
	Bouza	24 797 846
	Keita	34 287 500
	Konni	24 560 000
	Illéla	30 669 246
	Madaoua	8 622 246
	Malbaza	28 207 246
	Tassara	62 469 487
	Tahoua	14 620 000
	Tchinta	357 732 500
	Tillia	33 440 000
	<b>Total Région</b>	<b>961 085 563</b>

Source : DREL, 2017

Les Départements d'Abalak et Tchintabaraden ont capté beaucoup plus de financement avec respectivement 332 967 246 et 357 732 500 FCFA. Madaoua et Bagaroua sont les départements qui ont capté moins de financement au cours de l'année 2017. Les détails de financement en proportion selon les partenaires apparaissent avec le graphique ci-après.



Graphique N°10 : Part des investissements de l'Etat, les partenaires et des collectivités dans le secteur de l'élevage au cours de l'année 2017.

### 3.1.3. Chasse, pêche, pisciculture et exploitations forestières

#### 3.1.3.1 Chasse

Au regard de la loi N° 98-07 du 29 avril 1998 fixant le régime de la chasse et de la protection de la faune, la chasse est tout acte consistant soit à rechercher, poursuivre, viser ou prendre vue, piéger, capturer, blesser ou tuer un animal sauvage vivant en état de liberté, soit à en récolter ou détruire les œufs.

Dans la région, cette activité est très peu développée du fait de la dégradation des biotopes, des aléas climatiques et des actions anthropiques néfastes. Jusqu'en 2012, les contrats de concession de chasse sont gérés entre l'Administration Forestière et les concessionnaires privés (étrangers ou nationaux). Mais depuis lors, cette activité se résume à la petite chasse pratiquée par les locaux surtout au niveau des sites restaurés.

Le tableau suivant donne l'évolution des nombres de permis de chasse délivrés.

**Tableau N° 56:** Evolution du nombre de permis de chasse délivrés

Services	2008	2009
Abalak	1	1
Régie DRE/SU/D	1	2
Total	2	3

Source : DRE/SU/DD, 2009

Ces statistiques sont utilisées faute d'absence de vrais chiffres couvrant une longue période. Le secteur de la chasse est confronté à plusieurs contraintes dont entre autres : (i) la baisse de la diversité animale, (ii), la méconnaissance des textes (iii) le braconnage et (iv) l'insuffisance des moyens logistiques et financiers pour la surveillance et la protection de la nature.

### 3.1.3.2 Pêche et pisciculture

#### 3.1.3.2.1 Potentialités halieutiques de la région

La région dispose d'importantes potentialités en matière de développement de la pêche et de la pisciculture. En effet, cette activité se pratique essentiellement au niveau des mares permanentes et semi-permanentes.

Le tableau suivant donne la situation des mares de la région, favorables au développement de la pêche et de la pisciculture dont la plupart ont été empoissonnées au moins une fois.

**Tableau N°57:** Situation des mares à vocation piscicole

Département	Mares permanentes	Mares semi-permanentes	Total
Abalak	1	3	<b>4</b>
Bagaroua	6	2	<b>8</b>
Bouza	1	0	<b>1</b>
Illéla	3	13	<b>16</b>
Keita	3	0	<b>3</b>
Konni	14	4	<b>18</b>
Madaoua	2	7	<b>9</b>
Malbaza	1	1	<b>2</b>
Tahoua	3	8	<b>11</b>
Tassara	0	7	<b>7</b>
Tchintabaraden	4	7	<b>11</b>
Tillia	2	11	<b>13</b>
Tahoua Ville	1	0	<b>1</b>
<b>TOTAL REGION</b>	<b>41</b>	<b>63</b>	<b>104</b>

Source : DRE/S--U/DD

On constate que les départements les plus naturellement pourvus sont ceux de Konni, Illéla, Tillia, Tchintabaraden et Tahoua. S'ajoutent ensuite les départements de Madaoua, Bagaroua et Tassara

IL faut noter aussi que la pêche se pratique de plus en plus au niveau de certains plans d'eau artificiels à savoir les barrages (Mozagué, Tegueleguel, Anékar). On enregistre aussi un début d'intérêt accordé à ce secteur par les privés à travers la création des fermes piscicoles. C'est le cas de la ferme piscicole se trouvant dans la vallée de Tadis.

### 3.1.3.2.2 Situation des plans d'eau empoisonnés

Pour améliorer la production piscicole de la région, l'Etat et ses partenaires financent l'empoisonnement des plans d'eau de grande importance.

Le tableau suivant donne l'évolution du nombre de plans d'eau empoisonnés à l'échelle des départements.

**Tableau N°58:** Evolution de nombres de plans d'eau empoisonnés

Département	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Abalak	1	0	0	0	1	0	1	0	0	1
Bagaroua	-	-	-	-	0	3	4	0	0	0
Bouza	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Illéla	1		2	4	2	2	2	0	0	0
Keita	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2
Konni	2	1	3	6	0	6	4	4	2	0
Madaoua	0	0	1	1	2	2	0	0	0	0
Malbaza	-	-	-	-	0	2	0	0	0	1
Tahoua	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2
Tchinta	15	20	11	5	0	1	0	8	10	5
Tillia	-	-	-	-	0	0	0	0	0	12
<b>TOTAL REGION</b>	<b>19</b>	<b>21</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>8</b>	<b>16</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>23</b>

Source : DRE/SU/DD

Il ressort de ce tableau que le nombre de plans d'eau empoisonnés fluctue d'année en année même si globalement de 2008 à 2019, ce nombre s'est accru faiblement. Cette situation est due aux opportunités financières qui s'offrent aux départements en matière d'empoisonnement et aux efforts propres des coopératives des pêcheurs. En effet, dans les départements du Nord (Tchinta, Tillia), la plupart des plans d'eau sont empoisonnés par les pêcheurs eux-mêmes qui utilisent comme technique de conservation des espèces des puisards avant le tarissement des plans d'eau.

### 3.1.3.2.3 Productions piscicoles de la région

Les plans d'eau empoisonnés sont exploités essentiellement par les coopératives de pêcheurs dont les capacités ont été renforcées à travers des formations et l'octroi des kits. On enregistre toutefois, la présence des pêcheurs étrangers en provenance surtout du Nigéria. Les principales espèces capturées sont le Capitaine (*Latesniloticus*), la carpe (*Tilapia zilli*) et la silure (*Clarias gariepinus*).

Le tableau suivant donne l'évolution des productions annuelles enregistrées au niveau des départements.

**Tableau N°59:** Productions piscicoles contrôlées (en tonne)

Départements	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Abalak	307	216	515	149	77	0	129	93	119	93
Bagaroua					316	316	38	59	49	76
Illéla	230	110	310	272	0	0	0	11	24	24
Konni	45	80	70	819	136	265	364	433	540	344
Madaoua			1	3	0	0	0	0	11	3
Malbaza					0	14	30	9	1	3
Tahoua	0	0	10	0	0	0	0	0	2	5
Tchinta	11	19	20	171	361	0	0	0	36	24
Tillia					558	269	956	508	361	302
<b>TOTAL REGION</b>	<b>593</b>	<b>425</b>	<b>926</b>	<b>1 414</b>	<b>1 448</b>	<b>864</b>	<b>1 517</b>	<b>1 112</b>	<b>1 143</b>	<b>873</b>

Source: DRE/SU/DD, 2017

L'observation de ce tableau montre que la production piscicole a évolué en dents de scie de 2008 à 2017, avec un pic de 1517 tonnes en 2014. La plus faible production est enregistrée en 2009 avec 425 tonnes. On note des niveaux de production importants en 2011 et 2012. Sur le plan spatial, en termes de disparité, les départements de konni, Abalak, Tillia se trouvent dans des situations plus favorables que ceux de Tahoua, Malbaza et Madaoua. Les départements d'Illéla et de Tchinta connaissent une baisse drastique respectivement à partir des années 2012 et 2013 pour atteindre des niveaux très insignifiants. Ces disparités en matière de productions piscicoles sont liées aux régimes des plans d'eau ainsi qu'aux efforts consentis par les agents dans le suivi des prises. Ce qui permet de dégager les principales zones de productions piscicoles de la région qui sont : (i) Tillia (Gaweye), Konni (Rouafi, Mozagué, Toumboula), Abalak (Tabalak) et Bagaroua (Dan Douchi).

Ces statistiques fournies sont en deçà des réalités du fait non seulement de l'insuffisance d'agents de suivi mais aussi de l'absence à certains endroits des postes de pesée.

Malgré les potentialités piscicoles dont dispose la région, l'activité de la pêche se confronte à d'énormes contraintes dont les principales sont : le tarissement précoce et l'ensablement des plans d'eau, l'insuffisance d'agents d'encadrement et de suivi, la pollution de certains plans d'eau liée à l'utilisation incontrôlée des produits chimiques et la prolifération des plantes envahissantes, le faible financement du secteur.

### 3.1.3.3 Exploitations des produits forestiers

La région regorge d'importantes potentialités forestières. Ces ressources fournissent plusieurs produits dont les principaux sont : le bois-énergie, le bois de service et d'œuvre, divers produits Forestiers Non Ligneux, le fourrage aérien.

#### 3.1.3.3.1 Exploitation du bois

La productivité des formations forestières est très peu maîtrisée du fait de l'inexistence des statistiques de portée régionale, récentes et fiables en la matière. Des travaux réalisés à titre d'exemple par le Projet d'Aménagement des Forêts Naturelles (PAFN, 2003) au niveau de la forêt de Baban Raffi, ont abouti à une productivité variant de 1,28 à 2,15 stères/ha/an, selon les stations. Ces efforts sont anéantis par la dégradation de ces formations forestières qui est estimée à 100.000 ha par an à l'échelle nationale alors même que le rythme de reboisement se situe autour de 20.000 ha par an (Rapport DGEF, 2013).

L'exploitation du bois-énergie se fait non seulement au niveau des zones incontrôlées de la région (plateaux reboisés) mais aussi au niveau des zones contrôlées (massifs forestiers) alimentant les huit (8) marchés ruraux de bois à savoir Awanchala, Chagnassou (Bagaroua), Bazaga, Kan –Guiwa, HanyalSarki, Munsteka, Yaya (Konni) et Injinjira dans le département de Tchinta. Quant aux bois de service et aux bois d'œuvre, ils sont prélevés au niveau des plantations artificielles (privées, publiques) et dans les formations forestières naturelles. Le tableau suivant donne l'évolution des quantités de bois (en stère) exploitées.

**Tableau N°60:** Evolution des quantités de bois exploitées (stère)

Départements	2013	2014	2015	2016	2017
Abalak	13 413	15 961	10 690	5708	8 579
Bagaroua	3 326	3 850	4 238	2 684	2 848
Bouza	3 072	2 926	1 750	3 537	2 913
Illéla	3 579	4 706	4 082	2 985	4 002
Keita	4 819	5 588	6 876	5 643	4 082
Konni	8 846	12 109	18 891	12 924	16 351
Madaoua	6 652	5 370	3 663	4 125	3 236
Malbaza	1 910	930	815	904	857
Tahoua	5 019	5 302	6 361	6 223	5 990
Tassara	2 109	428	736	682	513
Tchintabaraden	7 422	6 465	5 178	4 874	3 974
Tillia	12 914	17 229	16 267	11 042	8 392
Tahoua Ville	3 641	3 858	249	1 458	2 414
<b>TOTAL REGION</b>	<b>76 722</b>	<b>84 722</b>	<b>79 796</b>	<b>62 789</b>	<b>64 151</b>

Source : DRE/SU/DD ,2017

Il ressort de ce tableau qu'à l'échelle de la région, les quantités moyennes annuelles du bois exploité varient passant de 76 722 stères en 2013 à 64 151 en 2017 avec un pic de 84 722 stères en 2014 et le niveau le plus faible de 62 789 stères en 2016.

On remarque aussi une grande disparité entre les départements. En effet, avec une moyenne annuelle de plus de 10 000 stères, les départements de Konni, Tillia et Abalak sont les plus grands producteurs de bois suivis de Tchinta, Keita et Madaoua. Les plus faibles productions sont enregistrées au niveau des départements de Malbaza et Tassara. Cette disparité interdépartementale est liée au potentiel ligneux des départements mais aussi aux efforts consentis dans la surveillance environnementale. Le cas spécifique de Konni s'explique aussi par la présence de cinq (5) marchés ruraux de bois.

### **3.1.3.3.2 Exploitation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)**

La région regorge divers Produits Forestiers Non Ligneux contribuant à l'alimentation humaine et animale. Il s'agit de toutes les parties des ligneux (fruits, feuilles, fleurs, exudation, écorces) hormis le bois. Cependant, la contribution de ces PFNL à l'économie de la région n'est pas connue par manque des statistiques fiables.

### **3.1.3.4 Apport des secteurs de la Chasse, Pêche, Pisciculture et exploitations forestières à l'économie de la région**

#### **3.1.3.4.1 Revenus générés par les secteurs Chasse, Pêche, Pisciculture et exploitations forestières**

L'exploitation des ressources halieutiques et forestières procure d'importants revenus aux exploitants même s'ils sont sous-estimés du fait de la non maîtrise de circuit de commercialisation de la grande quantité des produits forestiers. Quant aux produits de la chasse, ils sont destinés essentiellement à l'autoconsommation.

Malgré les conditions climatiques et les actions anthropiques néfastes, les secteurs de la Chasse, Pêche, Pisciculture et exploitations forestières contribuent significativement au développement de l'économie de la région. Cette contribution se fait non seulement à travers la génération des revenus aux exploitants mais aussi grâce au recouvrement par l'Etat des recettes liées à l'exploitation de ces ressources.

Le tableau suivant donne l'évolution des revenus issus de la vente de ces produits.



**Tableau N°61 : Evolution des revenus issus des secteurs de l'exploitation des ressources ligneuses, piscicoles et fauniques**

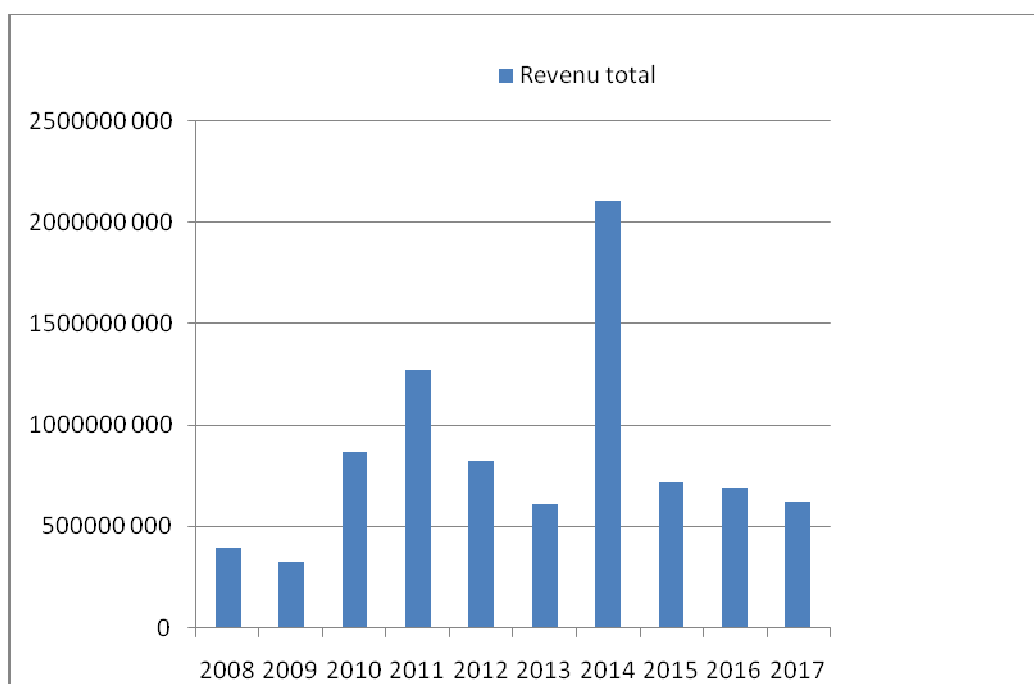
Sous-secteur	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Gomme arabique	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Moringa	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Miel	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Productions piscicoles	741 032 000	1 131 200 000	699 445 650	418 005 200	1 896 042 500	513606 950	531 587 962	458 214 775
Exploitation du bois	124 595 000	139 525 000	123 732 500	191 805 000	211 805 000	199 490 000	156972500	160 377 500
<b>Revenu total</b>	<b>865 627 000</b>	<b>1 270 725 000</b>	<b>823 178 150</b>	<b>609 810 200</b>	<b>2 107 847 500</b>	<b>713 096 950</b>	<b>688 560462</b>	<b>618 592 275</b>

Source: DRE/SU/DD, 2017

On constate avec le tableau ci-dessus, que l'exploitation des ressources ligneuses, piscicoles et fauniques procure des ressources financières non négligeables pour la région. Les productions piscicoles sont les plus importantes que celles de l'exploitation du bois pendant toute la période de 2010 à 2017.

Les recettes globales (exploitation des ressources ligneuses, piscicoles et fauniques) générées annuellement par la région sont plus marquantes avec le graphique ci-dessous.

Le graphique suivant donne l'évolution des revenus générés



**Graphique N°11 : Evolution des revenus générés aux producteurs**

On remarque que les recettes ont été plus importantes en 2014 et que 2008 a enregistré les plus faibles recettes pendant la période 2008 à 2017.

### 3.1.3.4.2 Recettes issues des secteurs chasse, pêche, pisciculture et exploitation forestière

Conformément aux textes en vigueur, l'exploitation des ressources forestières, fauniques et halieutiques sont assujetties au paiement des taxes. Le tableau suivant donne l'évolution des recettes recouvrées par le Service de l'Environnement. Il ressort clairement que l'exploitation des ressources forestières génère plus de recettes, suivie de la pêche. Sur cette période, on constate une certaine fluctuation des recettes recouvrées et la moyenne annuelle est estimée à 56 642 399 FCFA. Il ressort clairement que l'exploitation des ressources forestières est le sous-secteur qui génère plus de recettes à l'Etat. La faible performance est constatée au niveau de la chasse avec une moyenne annuelle inférieure à 283 667 FCFA. Cette situation s'explique en grande partie par la dégradation des ressources cynégétiques de la région qui réduit l'activité à la petite chasse.

**Tableau N°62:** Evolution des recettes forestières, piscicoles et cynégétiques

Sous-secteur	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Recettes forestières	43 857 664	47 398 135	44 958 539	69 074 565	72 222 031	68 527 285	59 606 949	55 885 380
Recettes piscicoles	2 670 000	6 960 000	1 985 000	4 000 000	5 260 000	5 110 000	3 580 000	5 588 380
Recettes fauniques	55 000	100 000	20 000	115 000	165 000	-	295 500	1 520 000
<b>Total recettes</b>	<b>46 584 674</b>	<b>54 460 146</b>	<b>46 965 551</b>	<b>73 191 578</b>	<b>77 649 045</b>	<b>73 639 300</b>	<b>63 484 465</b>	<b>62 995 777</b>

Source : DRE/SU/DD, 2017

### 3.1.3.5. Investissement dans le secteur de l'environnement

Les actions mises en œuvre dans le secteur de l'environnement sont financées par l'Etat, les Collectivités Territoriales, les Partenaires Techniques et Financiers (projets, ONG et programmes) et certains privés. Mais les coûts de certains investissements surtout ceux des projets et programmes, ne sont pas totalement connus par le service de l'environnement qui ne peut faire que des estimations sur la base des réalisations physiques.

L'Etat avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers a consenti des efforts en matière de préservation de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles. Cependant, au regard des multiples contraintes qui assaillent ce secteur surtout dans ce contexte de

changements climatiques, il s'avère nécessaire de mobiliser davantage de ressources en vue d'atteindre les objectifs fixés dans les différentes politiques nationales et internationales en matière de préservation de l'environnement.

**Tableau N°63 : Evolution des investissements dans le secteur de l'Environnement**

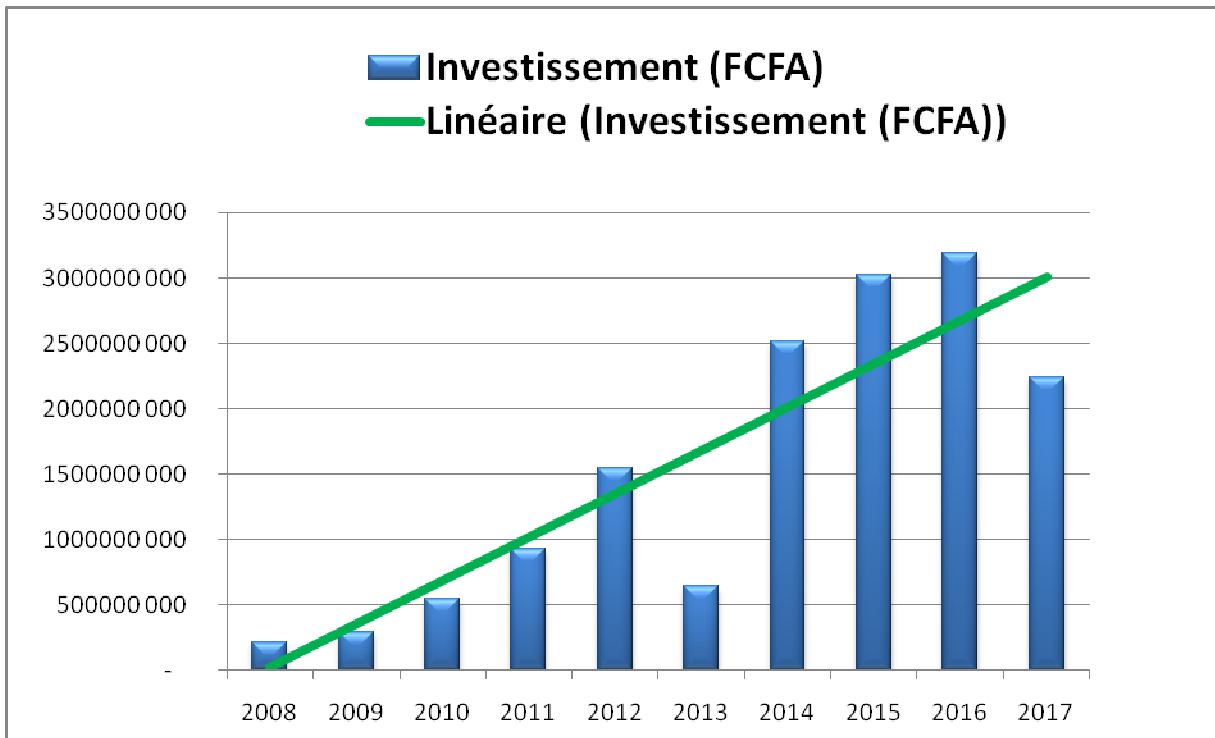
Sources de financement		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>ETAT</b>	ALLOUE	114 145 349	92 296 250	19 548 750	334 456 360	646 000 000	375 942 615	695 592 345	
	DEBLOQUE	104 009 682	91 080 719	19 529 627	438 857 430	639 340 935	308 346 875	620 362 174	
<b>COLLECTIVITES</b>	ALLOUE	26 790 063	9 227 860	15 307 934	52 156 126	19 531 387	31 179 332	31 679 332	NI
	DEBLOQUE	12 434 444	5 377 045	7 528 447	9 906 832	12 972 858	9 352 678	10 990 958	NI
<b>PTF</b>	ALLOUE	94 395 003	197 243 600	610 725 003	497 296 074	992 144 103	327 213 445	1 881 294 497	2
	DEBLOQUE	94 395 003	197 243 600	519 740 811	474 674 429	895 114 465	321 292 160	1 881 294 497	2
<b>TOTAL</b>	ALLOUE	<b>235 330 415</b>	<b>298 767 710</b>	<b>645 581 687</b>	<b>883 908 560</b>	<b>1 657 675 490</b>	<b>734 335 392</b>	<b>2 608 566 174</b>	3
	DEBLOQUE	<b>210 839 129</b>	<b>293 701 364</b>	<b>546 798 885</b>	<b>923 438 691</b>	<b>1 547 428 258</b>	<b>638 991 713</b>	<b>2 512 647 629</b>	3

Source: DRE/SU/DD de Tahoua

Il ressort de ce tableau que des efforts sont consentis par l'Etat et ses partenaires en matière de préservation de l'environnement et de développement de la pêche dans la région. Toutefois, on constate une fluctuation de ces investissements. Cette situation s'explique par l'instabilité du financement dans ce secteur.

Il a révélé l'évolution des investissements faits selon les acteurs à l'échelle de la région. Il ressort clairement le faible financement du secteur de l'environnement par les collectivités territoriales.

Le graphique suivant, donne l'évolution des investissements réalisés dans le secteur de l'environnement.



Graphique N°12 : Evolution des investissements dans le secteur de l'environnement

A la lecture du graphique ci-haut, on observe que ces investissements ont connu une augmentation régulière entre 2008 et 2012 avant de chuter en 2013. Avec l'avènement du Projet de Gestion et d'Aménagement du Bassin-Versant de Badaguichiri (PGBV/B), ces investissements se sont de nouveau accrus jusqu'en 2016 avant de baisser en 2017(fin de ce projet).

### 3.1.3.6. Présentation du dispositif technique d'encadrement

Le tableau suivant donne la répartition du personnel technique d'encadrement par département. Le nombre total du personnel cadre de la Région en 2017 est de 146 agents.

**Tableau N°64 : Situation du personnel technique d'encadrement en 2017**

<b>Catégorie</b>	<b>A1</b>	<b>A2</b>	<b>A3</b>	<b>B1</b>	<b>B2</b>	<b>C1</b>	<b>D1</b>	<b>Total</b>
<b>Corps</b>	<b>IEF</b>	<b>ITF</b>	<b>TSEF</b>	<b>CF</b>	<b>CEF</b>	<b>ATEF</b>	<b>PEF</b>	
DRE/DD	5	1	2	1	0	2	10	<b>21</b>
Abalak	2	0	1	1	2	2	4	<b>12</b>
Bagaroua	1	0	0	0	0	1	2	<b>4</b>
Birni N'Konni	1	0	2	4	0	4	6	<b>17</b>
Bouza	0	1	0	5	0	3	2	<b>11</b>
Illéla	2	0	0	5	0	0	5	<b>12</b>
Keita	1	0	1	3	1	1	4	<b>11</b>
Madaoua	2	0	0	4	0	1	2	<b>9</b>
Malbaza	0	1	0	3	0	3	0	<b>7</b>
Tahoua	0	1	0	7	0	2	4	<b>14</b>
Tassara	1	0	0	0	0	1	3	<b>5</b>
Tchintabaraden	0	2	0	3	0	1	4	<b>10</b>
Tillia	0	1	0	1	0	3	4	<b>9</b>
Ville Tahoua	1	0	0	2	0	1	0	<b>4</b>
<b>TOTAL REGION</b>	<b>16</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>39</b>	<b>3</b>	<b>25</b>	<b>50</b>	<b>146</b>

Source : DRE/SU/DD de Tahoua

Il ressort une grande disparité entre les directions en termes de quantité et de qualité du personnel. En effet, huit (8) Directions Départementales sur les 14, ont au moins dix (10) agents. La Direction départementale de Tahoua se particularise par son nombre important en conseillers forestiers (50% de son effectif). Les Directions de Malbaza et de la Ville de Tahoua, ne disposent d'aucun Préposé., Le Département de Konni a j six (6) Préposés tandis que la brigade régionale de surveillance environnementale ne dispose que de huit (8) éléments.

### **3.2 SECTEURS DE SOUTIEN OU D'APPUI A LA PRODUCTION**

Les secteurs d'appui à la production sont composés du transport, de mine, d'énergie, d'industrie, de commerce, de tourisme-hôtellerie, d'artisanat, des nouvelles technologies de l'information et de la communication, des banques-micro finances et d'assurance.

## 3.2.1 Transport

### 3.2.1.1 Présentation du secteur

Le transport en tant que secteur d'appui aux activités économiques, joue un rôle important dans l'économie régionale.

Le parc auto-moto de la Région est composé de motos, voitures particulières, remorques, tracteurs et semi-remorques, tricycles, autocars, camionnettes et camions qui assurent régulièrement le transport des personnes et de leurs biens.

La région compte également six (6) principales gares routières dont quatre (4) modernes à Tahoua, Abalak et Illéla et deux semi-modernes à Madaoua, konni et Bouza.

On distingue dans la région deux catégories de transports : transport terrestre et transport aérien.

#### 3.2.1.1.1 Le transport terrestre

Il s'effectue sur les voies de communication terrestre et concerne le transport des personnes et des marchandises. Le transport urbain

C'est le mode de transport qui s'effectue en milieu urbain. Il est assuré par des taxis, des Taxi-motos appelés Kabou-Kabou et par des tricycles (A daydayta sahu) plus récemment en 2017.

##### ✓ Le transport en zone rurale

En zone rurale, le transport des personnes et de leurs biens sont assurés par des, camionnettes et des Toyota Pick-Up très répandues et aussi par des animaux domestiques.

##### ✓ Le transport inter-urbain

Le transport inter urbain reliant les grandes villes de la région et le reste du pays est assuré au début par des autocars (19 et 9 places) et récemment par les compagnies de transport qui desservent la région.

Il s'agit des compagnies de transport suivantes : azawad transport voyageur, Rimbo Transport Voyageur, SONEF, NIJMA, etc.

##### ✓ Le transport de marchandises

Le transport de marchandises à l'interne et à l'externe est assuré par des camions, des tracteurs et des remorques.

Ce type de transport assure le transport des produits importés et exportés.

### 3.2.1.1.2 Le transport aérien :

La Région compte un (1) aéroport et deux (2) aérodromes, peu fréquentés. Toutefois, on note ces dernières années, une évolution de l'utilisation de transport aérien avec des avions des organismes humanitaires et de certaines compagnies privées nigériennes.

### 3.2.1.2 Evolution des variables

#### 3.2.1.2.1 Le parc auto motos immatriculé

L'évolution du parc auto motos immatriculé toutes catégories confondues est représentée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau N°65:** Evolution du parc auto motos immatriculé par catégories de 2006 à 2017

Types d'engins	Années											
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Moto	0	0	0	1002	1079	884	537	2381	907	404	469	292
Voitures particulières	150	150	248	248	465	416	485	520	489	499	455	274
Camionnette	0	0	0	134	186	211	147	244	249	217	169	95
Camions	49	69	36	43	70	84	63	46	34	49	101	50
Tracteurs et semi-remorques	79	75	83	80	158	143	139	101	94	155	100	86
Remorques	74	66	80	83	118	120	116	45	62	128	64	60
Autocars	0	0	0	28	185	211	47	47	59	47	42	29
Tricycles										...	...	13
<b>Total région</b>	<b>352</b>	<b>360</b>	<b>447</b>	<b>454</b>	<b>2261</b>	<b>1929</b>	<b>1531</b>	<b>3384</b>	<b>1894</b>	<b>1499</b>	<b>1400</b>	<b>899</b>

Source : Direction Régionale des Transports

**NB:** Il s'agit du parc réel qui circule et enregistré à partir des nouvelles immatriculations commencées en 2005

Les immatriculations des automobiles dans la région ont fluctué de 2006 à 2017, passant de 352 à 2261 de 2006 à 2010, avant de connaître une baisse entre 2011 et 2012. Le pic est atteint en 2013 avec 3384 avant de chuter à nouveau à partir de 2014.

#### 3.2.1.2.2 La sécurité routière

D'une manière générale, la région présente un faible maillage en termes de voies de communication. L'état défectueux des routes et des véhicules, ajoutés au non-respect du code

routier sont en grande partie à l'origine de nombreux accidents enregistrés chaque année. Cet état de fait handicape la mobilité des personnes et des biens

**Tableau N°66** : Situation des accidents dans la Région de 2008 à 2014

	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2014</b>
<b>Accidents</b>	423	481	453	609
<b>Décès</b>	108	103	102	88
<b>Décès pour 100 accidents</b>	26	21	23	14
<b>Blessés graves</b>	337	306	324	381
<b>Blessés légers</b>	384	371	526	377
<b>Blessés pour 100 accidents</b>	170	141	188	124

Source : Commandement Régional de la Légion de Gendarmerie et Direction Régionale de la Police Nationale.

Le nombre d'accidents de la circulation a augmenté entre 2008 et 2014 passant respectivement de 423 cas à 606 cas. Le nombre de décès pour 100 accidents à la même période a évolué en dents de scie (26 en 2008, 21 en 2009, 23 en 2010 et 14 en 2014) de même que le nombre de blessés pour 100 accidents avec 170 en 2008, 141 en 2009, 188 en 2010 et 124 en 2014.

**Tableau N°67**: répartition des accidents de circulation routière par département

<b>Départements</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
<b>Abalak</b>	10	10	19
<b>Bouza</b>	16	11	13
<b>Illéla</b>	20	17	10
<b>Keïta</b>	12	21	13
<b>Konni</b>	113	84	84
<b>Madaoua</b>	55	51	69
<b>Tchintabaraden</b>	22	15	18
<b>Tahoua CU</b>	79	173	173
<b>Tahoua Dep.</b>	96	99	54
<b>Total Tahoua</b>	<b>175</b>	<b>272</b>	<b>227</b>
<b>Ensemble région</b>	<b>423</b>	<b>481</b>	<b>453</b>

Source :

De 2008 à 2010, les Départements de Tahoua, de Konni et de Madoua ont enregistré le plus grand nombre de cas d'accidents de la circulation de la Région avec 175 en 2008, 272 en 2009 et 227 en 2010 pour Tahoua ; 113 en 2008, 84 en 2009 et 84 en 2010 pour Konni et 55 en 2008, 51 en 2009 et 69 en 2010 pour Madaoua. Par contre, les faibles taux d'accident sont enregistrés en majorité dans les départements du Nord.



### 3.2.1.3. Apport du secteur dans l'économie de la Région

La contribution du secteur reste sous-estimée par manque des statistiques des gares routières et celles des automobiles immatriculées pendant la période 2008 -2010.

Le tableau suivant montre l'évolution des recettes des permis de conduire, des cartes grises et des visites techniques.

**Tableau N°68:** Apport du secteur dans l'économie de la Région

Activités	Permis de conduire		Cartes grises		Visites techniques	
	Nombre	Recettes	Nombre	Recettes	Nombre	Recettes
2003	581	11.407.000	744	12.794.000	1267	6.335.000
2004	571	12.859.000	669	11.871.000	1149	5.745.000
2005	436	12.553.000	911	11.949.000	932	4.740.000
2006	538	12.168.000	1046	15.432.000	883	4.415.000
2007	707	13.286.000	1008	17.590.000	835	4.050.000
2008						
2009						
2010						
2011						
2012						
2013						
2014						
2015						
2016						
2017						
Totaux	2833		4378		5066	157194000

Source : Direction Régionale des Transports Terrestres (DRTT)

Les recettes enregistrées concernent les permis de conduire, les cartes grises et les visites techniques des véhicules. Sur la période 2003-2007, elles totalisent un montant de 157,194 millions de FCFA, comme illustré dans le tableau ci-dessus.

## 3.2.2. Energie

### 3.2.2.1 Présentation du secteur

En dépit d'importantes potentialités énergétiques (le charbon, le soleil, le vent, la biomasse)... etc., le secteur énergétique de la région est caractérisé par la faiblesse de la production et de la consommation. Cette consommation reste dominée dans l'ordre par les combustibles ligneux, les

produits pétroliers et l'électricité. La consommation ou utilisation des énergies renouvelables demeure encore très faible.

#### **3.2.2.1.1 Energie électrique.**

L'essentiel de l'énergie électrique consommée dans la région est importé du Nigéria. Les minicentrales électriques en activité dans les centres isolés ne produisent qu'une petite partie. En outre, la consommation énergétique est caractérisée par une forte disparité entre les milieux ruraux dans lesquelles vivent la majorité des populations et les milieux urbains.

##### **✓ Equipements de production d'énergie**

Ils sont constitués principalement par les centrales diesel, les centres secondaires et celles en réserve froide des villes de Tahoua et Malbaza. La puissance installée est de 9 218 KVA.

##### **✓ Equipements de transport et de distribution**

La région dispose d'un important réseau de transport et de distribution de l'énergie électrique. En effet, en 2013 le transport est assuré dans toute la région par 190 Km de ligne haute tension de 66 KVA et par 449,018 Km de ligne MT de 33 KVA.

La distribution quant à elle ; est assurée par une ligne de moyenne tension (MT) de 226,2 Km et par une ligne de basse tension (BT) de 317,15 Km. Cependant, la taille du réseau de distribution interne dans les villes et villages s'avère insuffisante. Ce qui explique en partie la faiblesse du taux d'accès à l'électricité en 2017.

#### **3.2.2.1.2 Biomasse, produits pétroliers, gaz et charbon minéral**

##### **✓ La biomasse**

Le bois constitue la principale biomasse utilisée comme source d'énergie par la totalité des ménages de la région. Les résidus agricoles et les déchets animaux sont aussi utilisés comme source d'énergie surtout en milieu rural.

##### **✓ Les produits pétroliers**

Le niveau de consommation des produits pétroliers dans la région n'est pas connu. La région est en effet exposée à la pratique frauduleuse en matière de produits pétroliers. La majorité des consommateurs préfèrent encore se ravitailler chez les vendeurs d'essence introduite par fraude à partir du Nigéria. Ce qui rend plus difficile l'obtention de statistiques. En outre, la SONIDEP, principale fournisseuse des statistiques du circuit formel n'a pas encore de représentation sur

place. La région dispose néanmoins en 2015 de vingt-six (26) dépôts d'hydrocarbures de 3<sup>ème</sup> classe (stations-services) et dix (10) autres sont en cours de construction.

#### ✓ **Le gaz**

Jadis importé d'Algérie et du Nigéria et considéré comme produit dangereux, son utilisation s'est généralisée à la faveur de la création de la SORAZ et la mise sur le marché, du gaz nigérien. Tahoua dispose aujourd'hui d'un centre d'emplissage de gaz (Ténére Gaz) et plusieurs autres sont en voie de construction (Gani Gaz, Flècha Gaz, Adaltchi Gaz et Gouri Gaz).

#### ✓ **Charbon minéral**

Il est utilisé comme source d'énergie alternative au bois de feu. De 2010 à 2014, la consommation du charbon minéral a été estimée à 71,4 tonnes (bilan de l'an 4 du PR).

### **3.2.2.1.3 Les énergies renouvelables**

L'énergie solaire photovoltaïque est utilisée dans certains : Districts sanitaires (CSI) ; Stations relais ; Radios communautaires ; Établissements scolaires ; Mini AEP pour l'exhaure de l'eau ; les compagnies de Télécommunication et par certains particuliers.

C'est surtout au niveau de certains ménages et de l'éclairage public (sièges communes rurales et lampadaires) que l'énergie solaire est utilisée.

### **3.2.2.2 Evolution du secteur**

Cette section traite de la production et de la consommation de l'énergie.

De 2008 à 2016, le nombre d'abonnés est passé de 16 194 à 34 982 sur l'ensemble de la Région, tandis que le taux de couverture et celui d'accès à l'électricité passent respectivement de 17,38% et 4,76% (2008) à 20,22% et 5,97% (2016). Le nombre de localités électrifiées passe de 57 en 2010 pour atteindre 84 en 2013 et à en 2016.

La consommation en énergie électrique de la région passe de 44 073 MWh en 2012 à 68575,11 MWh en 2016.

On note une progression timide de tous les indicateurs au niveau Régional de 2008 à 2016, cependant des disparités subsistent au niveau départemental. Le Département de Bouza est le moins couvert de la Région avec un taux de couverture de 5,24% en 2016 et un taux d'accès à l'électricité de 2,73%.

**Tableau N°69:** Energie électrique - Abonnés, ventes et taux de couverture

Départements		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>ABALAK</b>	Nombre d'abonnés	661	869	875	959	1181	1232	1324	1323	2154	1682
	Ventes en Mwh						...	...	606	27980,71	21316,06
	Taux de couverture des populations en %	38,79	44,74	46,77	46,77	13,74	13,74	13,74	13,74	15,87	16,09
	Taux d'accès à l'électricité en %	4,76	11,26	10,97	11,64	13,88	3,24	3,35	3,22	5,05	3,79
	Nombre de localités électrifiées			2	2	2	2		4	6	6
<b>BAGAROUA</b>	Nombre d'abonnés	Données intégrées dans le Département de Illela					188	203	238	254	267
	Ventes en Mwh						...	...	316	359,41	260484
	Taux de couverture des populations en %						12,65	13,14	13,07	13,14	13,12
	Taux d'accès à l'électricité en %						1,7	1,82	2,08	2,11	2,13
	Nombre de localités électrifiées						1		1	1	1
<b>BOUZA</b>	Nombre d'abonnés	665	721	789	976	986	915	1064	1061	2021	1546
	Ventes en Mwh						...	...	1410	1486,78	195043
	Taux de couverture des populations en %	6,17	6,17	6,17	6,17	6,17	4,81	4,81	4,8	5,2	4,8
	Taux d'accès à l'électricité en %	1,34	1,4	1,48	1,78	1,74	1,38	1,55	1,4	2,73	2
	Nombre de localités électrifiées			3	3	3	5		5	5	5
<b>ILLELA</b>	Nombre d'abonnés	1078	1214	1075	1232	1877	1847	1950	3043	3301	4071
	Ventes en Mwh						...	...	3504	5110,25	3020982
	Taux de couverture des populations en %	11,46	11,85	11,85	12,98	12,98	23,59	30,83	30,82	31,02	30,81
	Taux d'accès à l'électricité en %	2,28	2,48	2,12	2,36	3,48	3,71	3,77	5,65	5,91	7
	Nombre de localités électrifiées			4	7	7	21		29	29	46

<b>KEITA</b>	Nombre d'abonnés	1114	1286	1311	1461	1562	1667	2022	1958	2137	2638
	Ventes en Mwh						...	...	2489	3450,14	2495824
	Taux de couverture des populations en %	16,99	16,99	16,99	16,99	16,99	22,74	25,17	25,17	25,29	25,17
	Taux d'accès à l'électricité en %	2,12	2,85	3,14	3,39	3,5	3,33	3,89	3,62	3,81	4,52
	Nombre de localités électrifiées			12	12	12				18	18
<b>KONNI</b>	Nombre d'abonnés	3819	4471	5629	6014	6382	5360	4445	5578	6221	6739
	Ventes en Mwh						26,49	...	11333	15680,68	9148152
	Taux de couverture des populations en %	22,42	22,42	22,42	22,42	22,42	26,49	26,08	26,08	16,24	23,7
	Taux d'accès à l'électricité en %	5,86	7,09	8,1	8,38	8,61	11,54	9,21	11,12	7,44	12,45
	Nombre de localités électrifiées			4	7	7	4		5	5	5
<b>MADAOUA</b>	Nombre d'abonnés	2178	2494	2060	2219	2262	3135	3086	3191	2768	3351
	Ventes en Mwh						...	...	5840	7576,7	6079091
	Taux de couverture des populations en %	10,15	10,15	10,15	10,15	10,15	9,33	9,33	9,32	12,8	11,73
	Taux d'accès à l'électricité en %	3,8	4,22	3,37	3,52	3,47	3,87	3,67	3,65	3,05	3,86
	Nombre de localités électrifiées			5	5	5	5		6	12	12
<b>MALBAZA</b>	Nombre d'abonnés	Données intégrées dans le Département de Konni					525	1644	1092	2098	2520
	Ventes en Mwh						...	...	5552	2663,4	2404210
	Taux de couverture des populations en %						15,06	22,15	22,12	22,15	22,15
	Taux d'accès à l'électricité en %						1,52	1,52	2,93	5,42	6,26
	Nombre de localités électrifiées									11	10
<b>TAHOUA</b>	Nombre d'abonnés	6541	6745	8759	8337	8726	608	9416	9331	2494	2450
	Ventes en						16 807	...	...	41757	835,815

	Mwh										
	Taux de couverture des populations en %	30,53	30,53	32,1	32,1	32,1	10,13		10,95	17,48	10,95
	Taux d'accès à l'électricité en %	10,55	10,53	13,2	12,2	12,36	0,95		13,46	3,46	3,27
	Nombre de localités électrifiées			14	14	14			13	13	13
<b>TASSARA</b>	Nombre d'abonnés	Données intégrées dans le Département de Tchinta					244		109	287	311
	Ventes en Mwh	Données intégrées dans le Département de Tchinta					...	...	...	414	458,44
	Taux de couverture des populations en %	Données intégrées dans le Département de Tchinta					22,13	22,13	22,13	22,12	22,13
	Taux d'accès à l'électricité en %	Données intégrées dans le Département de Tchinta					6,72	6,72	2,7	7,05	7,35
	Nombre de localités électrifiées	Données intégrées dans le Département de Tchinta					2		2	2	2
<b>VILLE DE TAHOUA</b>	Nombre d'abonnés	Données intégrées dans le Département de Tahoua					8808		9331	10437	10437
	Ventes en Mwh	Données intégrées dans le Département de Tahoua									25489,11
	Taux de couverture des populations en %	Données intégrées dans le Département de Tahoua					89,01	89,01	89,01	89,01	89,01
	Taux d'accès à l'électricité en %	Données intégrées dans le Département de Tahoua					39,69		38,95	41,93	43,299
	Nombre de localités électrifiées	Données intégrées dans le Département de Tahoua					4		4	4	4
<b>TCHINTA BARADEN</b>	Nombre d'abonnés	799	918	1095	1156	1 245	866		836	1121	981
	Ventes en Mwh						1 808	...	...	1840	2214,92
	Taux de couverture des populations en %	22,19	22,19	22,95	22,95	22,95	15,38	15,38	17,01	17,01	17,01
	Taux d'accès à l'électricité en %	13,24	4,98	6,4	6,54	6,82	4,02	4,02	3,6	4,64	3,91
	Nombre de localités électrifiées			7	7	7	3		4	4	4
<b>TILLIA</b>	Nombre d'abonnés	Données intégrées dans le Département de Tchinta					251	251	149	285	297
	Ventes en Mwh	Données intégrées dans le Département de Tchinta					...	...	...	472	511,4
	Taux de couverture des	Données intégrées dans le Département de Tchinta					17,94	17,94	17,94	17,94	17,94

	populations en %										
	Taux d'accès à l'électricité en %						4,34	4,34	2,38	4,39	4,4
	Nombre de localités électrifiées						2		2	2	2
<b>ENSEMBLE REGION</b>	<b>Nombre d'abonnés</b>	<b>16194</b>	<b>19018</b>	<b>21593</b>	<b>22354</b>	<b>24221</b>	<b>25 350</b>	<b>25350</b>	<b>29060</b>	<b>34982</b>	<b>38050</b>
	<b>Ventes en Mwh</b>						<b>44 073</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>75533</b>	<b>68575,11</b>
	<b>Taux de couverture des populations en %</b>	<b>17,38</b>	<b>17,46</b>	<b>17,75</b>	<b>17,9</b>	<b>17,9</b>	<b>18,06</b>	<b>18,06</b>	<b>19,71</b>	<b>20,22</b>	<b>19,99</b>
	<b>Taux d'accès à l'électricité en %</b>	<b>4,76</b>	<b>5,2</b>	<b>5,72</b>	<b>5,73</b>	<b>6,01</b>	<b>5,13</b>	<b>5,13</b>	<b>5,45</b>	<b>5,97</b>	<b>6,69</b>
	<b>Nombre de localités électrifiées</b>			<b>57</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>84</b>		<b>101</b>	<b>106</b>	<b>106</b>

Source : Direction Générale de l'Energie et du Pétrole, année

### 3.2.3. Mines

#### 3.2.3.1 Présentation du secteur

A l'heure actuelle de nombreux indices de minéralisation ont été identifiés dont les principaux sont le phosphate et le charbon.

Le phosphate a été découvert depuis 1966 dans les formations sédimentaires de l'Ader-Doutchi avec des réserves estimées à 7.371.812 tonnes. L'exploitation a commencé en 1975 sous forme artisanale avant que l'ONAREM ne prenne le relais à partir de 1978 avec l'installation d'une unité de concassage-broyage à proximité de la ville de Tahoua en vue de la production de l'engrais phosphaté en poudre. Malheureusement, la mévente de la production a conduit cet office à arrêter ses activités en 1982. Actuellement en arrêt, l'unité de concassage broyage a été cédée à un opérateur économique privé nigérian suite à sa restructuration. Le charbon a été découvert à Salkadamna à environ 80 km au Nord-Ouest de Tahoua et à 20 km à l'Ouest de la commune rurale de Takanamat.

Les concentrations du gypse avec des réserves estimées à 14.000.000 tonnes en 2014 sont principalement localisées à Kao, Keïta, Madaoua et Bouza. Les quantités produites sur la base de l'exploitation artisanale sont vendues aux commerçants agréés qui à leur tour ravitaillent la cimenterie de Malbaza ou les exportent en direction du Nigeria.

Les principales formations de calcaire dont les réserves cumulées sont estimées à 800.000.000 de tonnes (Greigert, 1960) se rencontrent à Keïta (Garadawa) et Konni (Malbaza). . L'exploitation mécanisée est faite à Malbaza par la Société Nigérienne de Cimenterie (SNC) devenue NCN Diamond depuis le 6 juin 2011.

Les autres produits de carrières exploitées à travers toute la région sont la latérite, le gravier, le sable, le granite, les moellons utilisés dans les secteurs du bâtiment et des routes mais malheureusement il n'existe pas de statistiques en la matière. Par ailleurs, la bentonite a été mise en évidence depuis les années 1960, puis reconfirmée en 2013.

### 3.2.3.2 Evolution du secteur

La production de calcaire a enregistré une forte baisse au cours des dix dernières années en raison notamment des problèmes d'approvisionnement en énergie. Elle est passée de 103 726 tonnes en 2001 à 87 736 tonnes en 2003 avant de connaître des baisses significatives de 22 140 tonnes en 2014 à 7064 en 2016.

Quant à la production du gypse, elle a connu un pic en 2004 avec 34 944 tonnes avant de connaître une baisse drastique progressive jusqu' en 2015 avec une production de 253 tonnes.

**Tableau N° 70:** Evolution de la production de calcaire et de gypse en tonnes

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Calcaire</b>	25 619	40 837	43136	-	21413	21255	22140		7064	
<b>Gypse*</b>	8 661	7 342	4 183	3 888	9 153	1 755		253		

Source : Direction Régionale des Mines et du Développement Industriel, 2016 Tableau N° 100 :

**Tableau N° 71 :** Situation de la commercialisation du gypse de 2016 à 2018

Nom du Groupement / Societe	Quantité de Gypse déclarée (Tonne)	Montant Versé Au Tresor (Fcfa)
ENTREPRISE ADOU TAHOUA	100	100000
ENTREPRISE GATAOU TAHOUA	50	50000
ENTREPRISE IBRAHIMA TAHOUA	100	100000
ENTREPRISE SOUNA TAHOUA	100	100000
GROUPEMENT DE GYPSE DE MADAOUA	680	680000
GROUPEMENT DE GYPSE DE BOUZA	40	40000
SOCIETE NI 'IMA	300	300000
SONECOG DOGUERAWA	200	200000
<b>TOTAL</b>	<b>1570</b>	<b>1570000</b>

Source : Direction Régionale des mines/Tahoua, 2018



En dehors du gypse, d'autres minerais sont exploités dans la région ; il s'agit du calcaire, argile, sable et latérite. En effet, le tableau ci-dessous donne la situation des minerais exploités en 2018 par la NCN.

**Tableau N° 72** : Situation des minerais exploités par la NCN Diamond de Malbaza en 2018

Exploitant	Matériaux extraits	Quantités extraites		Taxe liquidée (FCFA)
		T	M <sup>3</sup>	
SNC Malbaza	Calcaire	28 337	12 880	<b>3 220 120</b>
	Argile	7 323	5 231	1 307 630
	Sable	2 880	1 800	450 030
	Laterite	154	85	21 365
<b>Totaux</b>		<b>38 694</b>	<b>19 997</b>	<b>4 999 145</b>

Source : Direction Régionale des mines/Tahoua, 2018

Les quantités extraites s'élèvent à 38 694 tonnes pour des taxes perçues de 4 999 145 FCFA. Les communes bénéficiaires (redevances minières et emplois créés ?) sont Malbaza, Tabalak, Ibohamane, Kaou, Keïta, Bouza et Akoubounou qui constituent les zones d'exploitation de ces minerais.

## 3.2.4 Industries

### 3.2.4.1 Présentation du secteur

L'industrialisation joue un rôle important dans l'économie régionale. Le tissu industriel de la région, a connu ces dernières années quelques avancées significatives avec l'installation de certaines unités Agro-alimentaires (Boulangeries, laiteries semi artisanales etc.) qui évoluent pour la plupart dans l'informel. Elles sont implantées dans leur grande majorité au chef-lieu de la région.

Par ailleurs, il faut signaler l'existence de quelques unités artisanales telles que les boulangeries traditionnelles, les abattoirs, les aires d'abatages, les ateliers bois et meubles qui contribuent à la formation de la richesse et la création d'emplois.

**Tableau N°73** : Unités industrielles en activité

N°	Denomination	Lieu d'implantation	Activite ou produit	Observations
1	NCN (ANCIENNE SNC) créée en 1963	Malbaza	Production et commercialisation du ciment	Relance des activités avec la construction de la nouvelle usine
2	ACREMA, créée en 1978	Tahoua	Recherche et production de matériel agricole et	En activité malgré quelques difficultés

			équipements adaptés aux besoins des populations rurales;	financières dues à la mévente.
3	<b>ATELIER GRAND « LANCY »</b>	Tahoua	Fabrication de pièces mécaniques de rechange	En activité
4	<b>LES LAITERIES</b>			
4.1	<b>TARMAMOUN-ADAR/</b>	Tahoua	Production de lait, jus de fruit et de l'eau en sachet	En activité
4.2	<b>LAIT HALIB</b> de l'Union des Coopératives du Réseau AZAWAK	Tahoua	Production semi artisanale de lait en sachet	En activité mais non inscrite au RCCM
4.3	<b>Laiterie Coopérative Régionale « AREN »</b>	Tahoua	Production semi artisanale de lait en sachet	En activité mais non inscrite au RCCM
5	<b>LES BOULANGERIES</b>			
5.1	<b>MODERNE</b>	Tahoua	Fabrication de pain et pâtisseries	En activité
5.2	<b>ALKAMA</b>	Tahoua	Fabrication de pain et pâtisseries	En activité
5.3	<b>TASSIGUI</b>	Tahoua	Fabrication de pain et pâtisseries	En activité
5.4	<b>MODERNE « ALHERI »</b>	Tahoua	Fabrication de pain et pâtisseries	En activité
5.5	<b>MODERNE « ALBARKA »</b>	Tahoua	Fabrication de pain et pâtisseries	En activité
5.6	<b>AMINTCHI</b>	Tahoua	Fabrication artisanale de pain sucré	En activité
5.7	<b>« LANCY »</b>	Tahoua	Fabrication de pain et pâtisseries	En activité
5.8	<b>TPC</b>	Tahoua	Fabrication de pain	En activité
5.9	<b>ALBICHIR</b>	Tahoua	Fabrication de pain	En activité
5.10	<b>RAYA</b>	Tahoua	Fabrication de pain et pâtisseries	En activité
5.11	<b>ADER</b>	Tahoua	Fabrication de pain	En activité
6	<b>NIGELEC</b>	Tahoua	Production d'électricité	En activité
7	<b>SEEN</b>	Tahoua	Production d'eau	En activité

Source : DRCI/PJE/TA

### 3.2.4.2 Evolution des variables

Les unités industrielles de la Région inscrites dans le registre du commerce sont passées de 8 en 2010 à 25 en 2018 avec une prédominance des industries agroalimentaires qui représentent 48% du total.

**Tableau N° 74:** Evolution du nombre d'unités industrielles inscrites au RCCM par branche d'activité de 2010 à 2018

Branche d'activité	ANNEE								
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Industries extractives	1	2	2	2	4	4	4	4	5
Fabrication des produits agro-alimentaires et boissons		8	9	9	9	9	9	11	12
Industries métalliques	3	4	4	4	4	4	4	4	4
Fabrication des machines et matériels agricoles	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Industries du bois et meubles	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Production d'électricité	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Production de l'eau	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Total</b>	8	18	19	19	21	21	21	23	25

Source : CRAT

### 3.2.5 Commerce

Le commerce joue un rôle important dans l'économie régionale. L'agriculture et l'élevage fournissent l'essentiel des produits d'exportations qui transitent par les bureaux de douane de la région. Il y a lieu de préciser qu'une bonne partie de ces produits exportés sont aussi consommés localement et ne sont pas chiffrés.

Il serait très difficile d'apprécier de manière objective l'importance de ce secteur. Cependant, il constitue le poumon de l'économie de la région de part sa position géographique, carrefour ou couloir de passage entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest et vice-versa.

#### 3.2.5.1 Transactions commerciales

Elles sont perçues à travers les importations et les exportations.

##### ✓ Les importations

Les produits importés proviennent principalement des continents asiatique (Chine, Malaisie, Pakistan, Dubaï, Thaïlande, Indonésie, Arabie Saoudite, Singapour...) et africain (Nigeria, Togo, Côte d'Ivoire, Ghana, Bénin, Algérie...).

##### ✓ Les exportations

Les principaux débouchés pour les produits importés sont : le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin, l'Algérie, la Libye, l'Allemagne, les Etats Unis, la France.

Recapitulatif import/export de la région de Tahoua

**Tableau N°75** : Principaux produits importés/exportés

<b>Produits importés</b>	<b>Produits exportés</b>
- les huiles végétales	- L'oignon
- le thé vert de Chine	- Le bétail, cuirs et peaux
- les matériaux de construction;	- Viande séchée
- le riz	- Niébé
- le sucre	- Les produits miniers (gypse, calcaire)
- les dattes sèches	- Les articles d'artisanat en cuir.
- les pâtes alimentaires	
- savon ordinaire	

Source : DRC/Tahoua

### ✓ Balance commerciale

A défaut de statistiques adéquates et fiables de la région, il serait impossible de pouvoir tirer la balance commerciale au niveau régional.

### 3.2.5.2 Evolution des variables

IL s'agit ici de montrer le comportement des composantes des transactions commerciales dans le temps.

### ✓ Transactions commerciales

**Tableau N°76** : Exportations de marchandises selon les bureaux de douanes de la Région

<b>Exportations</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Total Quantité (en tonne)	49 404	56 494	54 162	63 799	42 545	43 589	44 843	47 128	63 445
Total valeur (en million de FCFA)	17 543	27 298	13 567	19 187	17 895	18 419	17 216	14 049	6 419

Source : Annuaire statistiques/INS, 2017

Les exportations de la Région (tableau ci-dessus), pour la période considérée (2009-2017), ont évolué en dents de scie. La valeur maximale (27.298 millions) a été enregistrée en 2010 ; par contre la minimale (6.419 millions) est ressortie en 2017.

**Tableau N°77**: Importations de marchandises selon des bureaux de douanes de la Région

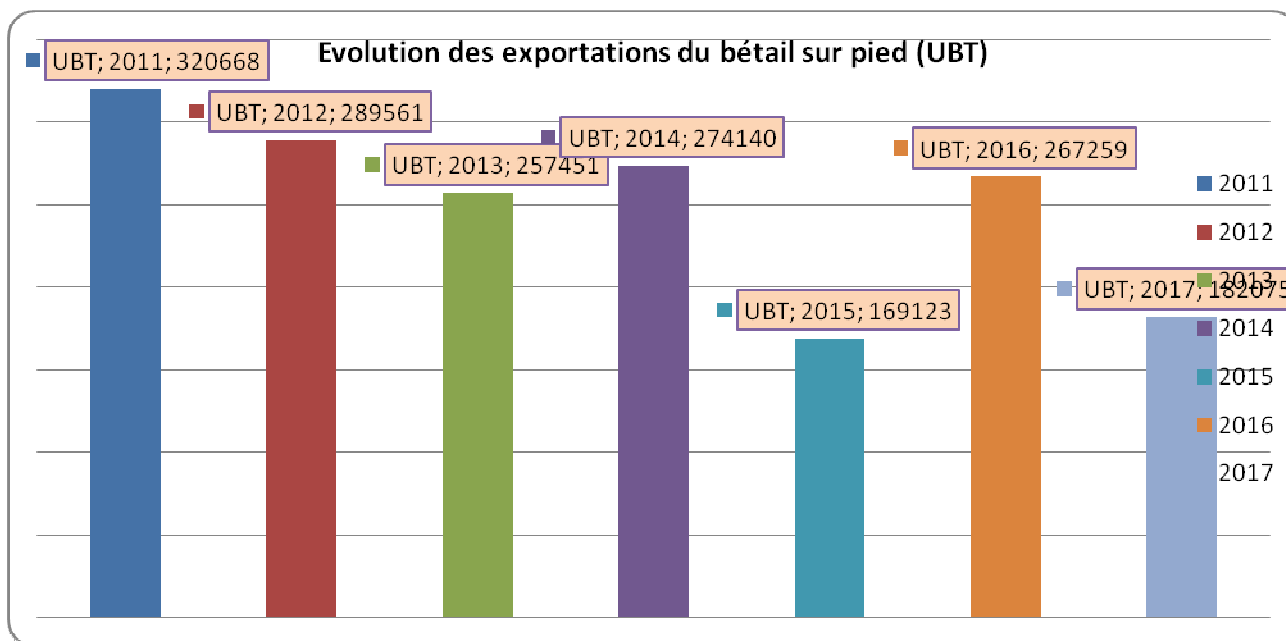
<b>Importations</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Total quantité en tonne	135804	126 212	102367	179723	196010	197 724	284138	332 590	270 135
Total valeur en million de FCFA	41 341	36 479	20 277	43016	47 380	44 262	59 678	55 549	51 558

Source : Annuaire statistiques/INS, 2017

Les importations de la Région ont également évolué en dent de scie, elles ont enregistré leur plus bas niveau en 2011 avec 20. 277 millions de FCFA et ont atteint leur pic en 2015 avec 59. 678 millions de FCFA.

A titre d'exemple, prenons le cas du bétail et de ses produits dérivés exportés (cuirs et peaux).

Le graphique ci-dessous donne l'évolution de l'exportation du bétail sur pieds en termes d'UBT.

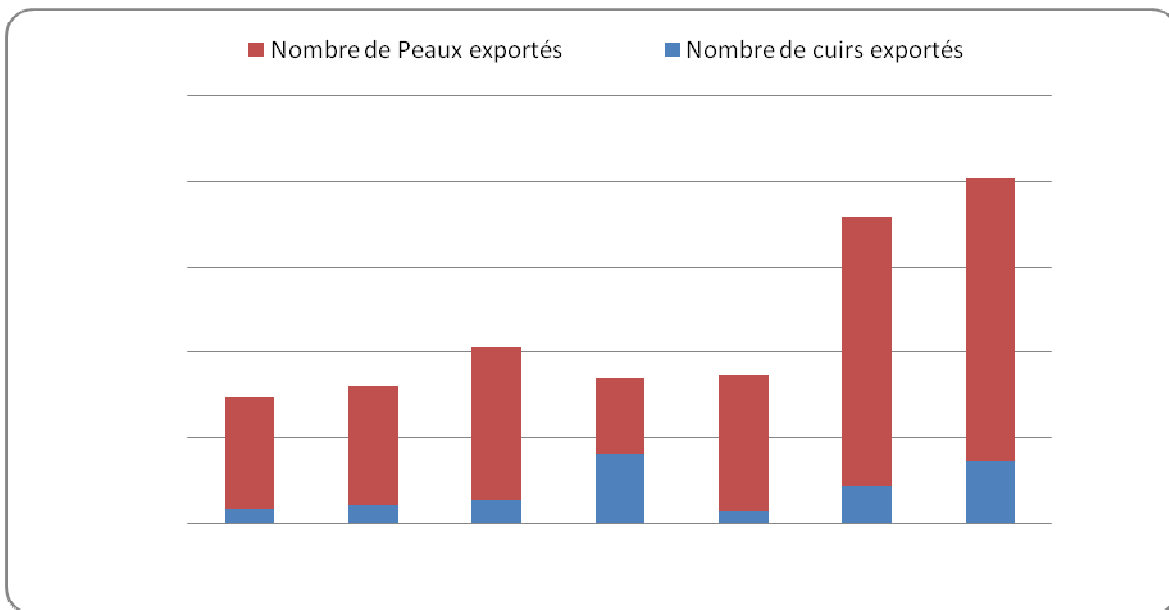


Graphique N°13 : Evolution des exportations du bétail sur pied (UBT)

Source : DREL (adapté)

Le graphique ci-dessus montre une évolution irrégulière de l'effectif du bétail exporté qui passe de 320 668 UBT en 2011 à 182 075 en 2017. Le plus faible effectif exporté a été enregistré en 2015 avec 169 123 UBT.

Hormis le bétail sur pieds, la région exporte aussi les cuirs et peaux.



Graphique N° 14 : Evolution des quantités de cuirs et peaux exportés

Source : DREL

Le graphique ci-haut illustre l'évolution des quantités de cuirs et de peaux exportés de 2011 à 2017. Il ressort une évolution à la hausse des quantités de cuirs et peaux exportés. Aussi à l'exception de l'année 2014, les quantités de peaux exportées sont nettement supérieures à celles de cuirs.

### 3.2.6. Banques, institutions de transfert d'argent, de micro finance et assurances

Les secteurs financier et d'assurance sont constitués de banques, des institutions de microfinances, des agences de transfert d'argent et des compagnies d'assurance. Toutes ces institutions contribuent significativement au développement économique et social de la région.

#### 3.2.6.1 Banques et institutions de microfinances

Le recapitulatif des différentes banques et IMF implantées dans la région de Tahoua.

**Tableau N°78** : situation des banques et institutions de microfinance de la région

Désignation	Nombre d'agences	Localisation
<b>LES BANQUES</b>		
BIA	2	Tahoua et Konni
BAGRI	3	Tahoua, Konni et Madaoua
ECOBANK	2	Tahoua et Konni
ATLANTIQUE	2	Tahoua et Konni
BOA	2	Tahoua et konni
BSIC	1	Tahoua
BIN	1	Tahoua et Konni
SONIBANK	1	Tahoua
ORABANK	1	Tahoua
<b>LES INSTITUTIONS DE MICROFINANCES</b>		
ASUSU		Tahoua
CAPITAL FINANCE	1	Tahoua
YARDA	2	Tahoua, Madaoua
Hou	1	Keita
TINFANANA	1	Tahoua
TANAADI	1	Tahoua
TAIMOKO	1	Tahoua
SO DA YARDA	1	Tahoua, Madaoua
MAGWADI	1	Tahoua

Source :

Au total, la région compte 9 banques et 9 IMF qui sont localisées à Madaoua et Konni avec une forte concentration au niveau du chef-lieu de la région. Ce qui démontre une faible couverture de ces institutions à l'échelle de la région.

L'ensemble de ces banques et compagnies d'assurance sont concentrées dans la ville de Tahoua. En revanche, les institutions de microfinance et les agences de transfert d'argent sont présentes dans tous les départements.

### 3.2.6.2 Les institutions de transfert d'argent

La région compte quatre institutions de transferts d'argent présentes dans tous les départements à savoir BNIF AFFUWA, AL IZZA, NITA et RISSALA EXPRESS.

### 3.2.6.3 Les compagnies d'assurance

La région compte au total cinq (5) compagnies d'assurance à savoir LEYMA, CAREN, SUNU, NIYA et SAHAM. En dehors du chef-lieu de la région, certaines sont présentes à Madaoua et Konni.

**Tableau N°79** : Situation des compagnies d'assurance installées dans la région

Désignation	Localisation
LEYMA	Tahoua et Konni
CAREN	Tahoua
SUNU	Tahoua, Madaoua et Konni
NIYA	Tahoua
SAHAM	Tahoua

Source :

### 3.2.7 Artisanat

L'artisanat participe dans le développement socio-économique de la Région par les emplois et les revenus qu'il génère.

Il concerne principalement la forge, la bijouterie, la maroquinerie, le tannage, la couture, la menuiserie bois et métallique, la boucherie, l'exploitation des carrières, la vannerie, la ferblanterie, la sculpture bois, la cordonnerie, les divers services de réparation (radio, montre, télé, moto, froid, voiture...), la transformation des produits agro-pastoraux, la petite restauration, la coiffure, la pharmacopée traditionnelle etc.

Il est à noter qu'en 2003, la fédération des artisans de la région comptait 8613 artisans et apprentis dont 5288 hommes et 3325 femmes, répartis dans 24 coopératives ou associations et une union des coopératives.

En 2008, on a dénombré 147 groupements de femmes artisanes agréés totalisant 4 431 femmes artisanes.

#### 3.2.7.1 Les produits artisanaux

Les produits artisanaux sont entre autres :

- La natte
- La croix de Tahoua
- Le savon (Sabinin Salo)
- La pharmacopée traditionnelle



- Les chaussures en peau
- Les portes monnaie et portes clés
- Les tenues vestimentaires traditionnelles
- Le fromage
- Le kilichi

### **3.2.7.2 La commercialisation des produits**

Les articles en cuirs et peaux sont considérés comme « produit phare » de la région compte tenu de leur utilisation par la majorité de la population. En outre, on retrouve des clients un peu à l'extérieur du pays notamment au Burkina Faso et en Europe pour les produits de la bijouterie et de la maroquinerie.

Il faut aussi noter l'organisation et la participation aux foires nationales, régionales et internationales.

La contribution du secteur artisanal dans l'économie de la région est estimée à : 198 008 045 Francs CFA en 2006 et 156 582 805 F CFA en 2007 en termes de chiffres d'affaires.

### **3.2.8 Tourisme et hôtellerie**

Le tourisme est très peu développé malgré les potentialités riches et variées de la région. Il existe un certain nombre de sites touristiques qui ont été identifiés et recensés un peu partout dans la région. Il s'agit :

- des sites touristiques culturels;
- des sites touristiques naturels;
- des monuments;
- des sites d'éco-tourisme.

On note également la présence de quelques agences de voyage et quelques infrastructures d'accueil.

#### **3.2.8.1 Situation des sites touristiques par département**

Les sites touristiques sont repertoriés partout presque au niveau de tous les départements.

**Tableau N° 80:** Répartition des sites touristiques par département

Départements	Sites touristiques
Illéla	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Tombeau de Nafake (ancêtre des populations autochtones d'Illéla)</li> <li>○ Palais du Chef de canton d'Illéla ;</li> <li>○ Mosquée de Yama.</li> <li>○ Grotte de Kamardo- puits chaîné ;</li> <li>○ Grotte de Dangada ;</li> <li>○ Grotte de Toullou</li> </ul>
Konni	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Massalata avec ses animistes qui prédisent l'avenir</li> </ul>
Madaoua	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Site de Fodio (père de Ousmane Dan Fodio),</li> <li>○ Site Djirga : source naturelle qui a pris naissance grâce à un puits creusé par un marabout ;</li> <li>○ Galerie souterraine de Koumassa ;</li> <li>○ Site de BakinZongo</li> </ul>
Bouza	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cordons dunaires : ils reflètent l'image du Ténééré ;</li> <li>○ Collines de Taraouraou et de Madetta</li> </ul>
TchintaBaraden	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Désert ;</li> <li>○ Sites des dinosaures.</li> </ul>
Département d'Abalak	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Site touristique d'Akoubounou ;</li> <li>○ Sites des dinosaures de Ilataghda, Tabakat, Tazaradrat et Inguedef</li> </ul>

Source : Monographie de la région, 2008

### 3.2.8.2 Hôtellerie

Dans le domaine de l'hôtellerie, la région dispose d'un certain nombre d'hôtels, de relais et d'auberges concentrés essentiellement dans les villes de Tahoua et de Konni. La fréquentation au niveau de ces hotels reste faible au regard des difficultés du moment notamment l'insécurité.

**Tableau N°81:** Répartition des hôtels selon les capacités d'accueil, les visiteurs et les emplois permanents par département

Départements	Caractéristiques	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Abalak</b>	Nombre d'hôtels	1	1	1	...	1	1	1
	Emplois permanents	4	3	3	...	3	2	2
	Capacités d'accueil	7	7	7	...	7	10	10
	Nombre des visiteurs	0	297	235	...	199	...	
<b>Konni</b>	Nombre d'hôtels	9	6	6	...	6	9	6
	Emplois permanents	35	35	38	...	38	36	25
	Capacités d'accueil	127	89	90	...	...	123	71
	Nombre des visiteurs	1 923	2 291	2 308	...	...	1 633	
<b>Madaoua</b>	Nombre d'hôtels	1	1	1	...	1	1	
	Emplois permanents	8	8	8	...	...	2	
	Capacités d'accueil	19	19	19	...	...	19	
	Nombre des visiteurs	172	338	197	...	...	152	
<b>Tahoua</b>	Nombre d'hôtels	3	3	3	...	4	4	4
	Emplois permanents	32	32	37	...	41	33	48
	Capacités d'accueil	65	57	59	...	91	78	60
	Nombre des visiteurs	4 079	4 453	5 157	...	...	4 703	
<b>Ensemble</b>	<b>Nombre d'hôtels</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>11</b>
	<b>Emplois permanents</b>	<b>79</b>	<b>78</b>	<b>86</b>	<b>...</b>	<b>82</b>	<b>73</b>	<b>75</b>
	<b>Capacités d'accueil</b>	<b>218</b>	<b>172</b>	<b>235</b>	<b>199</b>	<b>252</b>	<b>230</b>	<b>141</b>
	<b>Nombre des visiteurs</b>	<b>6 174</b>	<b>7 379</b>	<b>7 897</b>	<b>...</b>	<b>199</b>	<b>6 488</b>	<b>40 061</b>

Source : Direction Régionale du Tourisme et de l'Artisanat

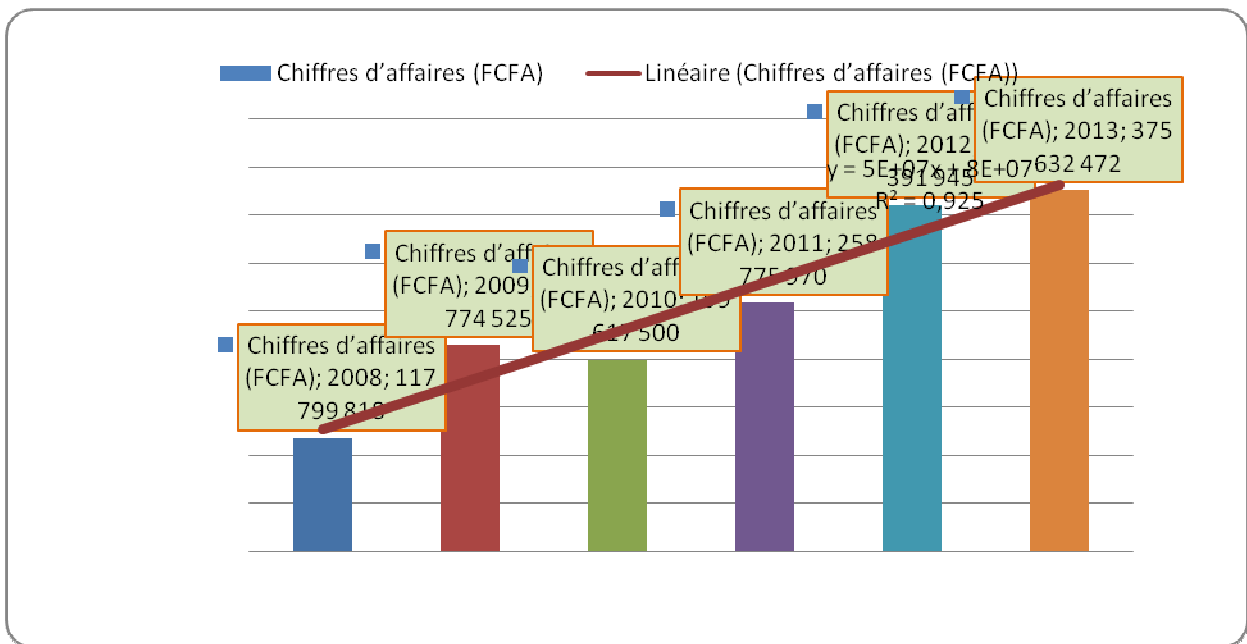
De 2011 et 2017 le nombre d'hôtel dans la Région est passé de 14 à 11 avec la fermeture de 3 hôtels. Cependant, le nombre de visiteurs s'est régulièrement accru entre 2010 et 2013 (donner les valeurs respectives) avant de connaître des baisses en 2015 et 2017 avec respectivement 199 ? et 4061 visiteurs.

Le nombre d'emplois permanents a, quant à lui, globalement augmenté entre 2009 et 2013 avant de connaître une légère baisse de 2014 à 2017.

Les plus grandes fréquentations d'hôtels sont enregistrées dans le Département de Tahoua et Konni.

### 3.2.8.3 Contribution du Secteur dans l'économie de la région

La contribution du secteur à l'économie régionale reste dans l'ensemble difficilement estimable du fait de l'insuffisance des données statistiques du sous-secteur tourisme.



Graphique N° 15 : Evolution des chiffres d'affaires du sous-secteur hôtellerie

Source : DR Tourisme (adapté), année

Le graphique ci-dessus donne l'évolution des chiffres d'affaires du sous-secteur hôtellerie entre 2008 et 2013. A l'exception de l'année 2010, il ressort une évolution à la hausse des chiffres d'affaires qui ont triplé en passant de 117 799 818 FCFA en 2008 à 375 632 472 FCFA en 2013. Par ailleurs, huit (08) agences de voyage et de location de voitures contribuent au développement de ce secteur à travers le déplacement des touristes. Il s'agit de: Orion Tours, Safari Voyage, Tinarawene expéditions, Chirikine, ALV Sahara, CLV Ziyara, Voie de l'Islam et AVAMAT.

### 3.2.9 Nouvelles technologies de l'information et de la communication

#### 3.2.9.1 Téléphonie fixe et mobile

Au total, quatre (4) opérateurs sont présents dans la région et couvrent la totalité des départements même s'il existe encore des localités non couvertes.

Il s'agit d'Airtel, de MOOV, Niger Telecom et Orange.

#### 3.2.9.2 Télévision

On note dans la région la présence de la télévision publique (télé Sahel) et privées (RTT, Dounia, Niger 24, Canal 3);

La télévision publique dessert actuellement 8 départements tandis que celles privées sont confinées uniquement dans la ville de Tahoua

### 3.2.9.3 Radio

Il existe trois type de radios (publique, privée et communautaires) qui émettent dans la région. Il s'agit de lavoix du sahel (RJT), de RTT, de Dounia, de Saraounia, de Tambara, de Anfani, de Canal et quelques radios communautaires.

La radio publique est captée en FM dans tous les chefs lieux de département à l'exception de Tassara, Tillia, Abalak et Keita où les signaux sont en ondes courtes. Quant aux radios privées, elles ne sont présentes que dans 3 chefs lieux de département (Madaoua, Konni et Tahoua). Enfin, les radios communautaires sont installées dans une vingtaine de communes de la région.

En outre, Il faut compter aussi les ondes de certaines radios internationales telles que RFI, BBC, Deutchvell, etc...

### 3.2.9.4 Services postaux

Les bureaux de postes sont présents au niveau de tous les chefs-lieux de département.

Le tableau ci-dessous donne le récapitulatif des différents organes de communication à l'échelle des départements.

**Tableau N°82** : Situation des organes de communication de la région

Départements	Bureau de poste	Réseaux téléphoniques			Télévision			Radio			
		Fixe	Mobile	Total	Public	Privé	Total	Public	Communautaire	Privée	Total
Tahoua	0	0	4	4	1	0	1	1	5	0	5
Abalak	1	1	3	4	0	0	0	1	3	0	3
Bagaroua	1	1	3	4	0	0	0	0	1	0	1
Bouza	1	2	4	6	1	0	1	1	1	0	1
Keita	1	1	3	4	0	0	0	0	2	0	2
Konni	1	2	5	7	1	0	1	1	1	4	4
Illéla	1	2	5	7	1	0	1	1	1	0	1
Madaoua	1	1	5	6	1	0	1	1	3	1	4
Malbaza	1	1	4	5	1	0	1	1	1	0	1
Tassara	1	1	3	4	0	0	0	0	1	0	1
Tchinta	1	2	4	6	1	0	1	1	2	0	2
Tillia	1	1	2	3	0	0	0	0	1	0	1
Ville Tahoua	2	2	5	7	1	4	4	1	0	5	5
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>17</b>	<b>50</b>	<b>67</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>22</b>	<b>10</b>	<b>31</b>

Source : CRAT

## 3.3 EMPLOI ET PROFIL DE LA PAUVRETE

### 3.3.1. Emplois

#### 3.3.1.1 Emplois du secteur privé et parapublic par branche d'activités

On dénombre divers emplois créés dans les différents secteurs d'activités.

**Tableau N°83:** Répartition des salariés du secteur privé et parapublic selon la branche d'activité économique

Branches	2008	2009	2010	2011	2013	2014	2015	2016
Agriculture	149	208	74	10	41	74	83	154
Industries extractives	105	121	119	117	121	146	167	156
Industries manufacturières	...	...	...	89	113	122	198	145
Electricité, eau	126	149	158	193	214	219	227	246
Bâtiments et travaux publics	333	315	26	400	1 125	2 951	1 561	495
Commerce, restaurants, hôtels	82	134	159	172	212	198	448	567
Transports, entrepôts, communication	138	137	301	307	502	435	498	261
Banques, assurances	23	39	49	128	194	273	251	414
Services sociaux	926	1015	1239	1851	3 117	3 497	9 367	3526
<b>Ensemble</b>	<b>1 882</b>	<b>2 118</b>	<b>2 125</b>	<b>3 267</b>	<b>5 639</b>	<b>7 915</b>	<b>12 800</b>	<b>5964</b>

Source : Rapports annuels, ANPE

De 2008 à 2015 on constate une progression continue des effectifs des salariés avec le pic de 12800 en 2015 avant de connaître une baisse drastique en 2016. Les effectifs les plus élevés se retrouvent au niveau des services sociaux ; par contre, ceux les plus bas sont au niveau de la branche agriculture, chasse, sylviculture et pêche suivi de la branche industries manufacturières.

#### 3.3.1.2 Emplois du secteur privé et parapublic par catégorie socioprofessionnelle

Divers emplois sont créés dans les branches d'activités qui existent au niveau de la région.

**Tableau N°84:** Répartition des salariés du secteur privé et parapublic selon la catégorie professionnelle

Catégories	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Apprentis	25	85	289	307	478	494	100	160
Manœuvres	367	337	581	680	1 067	1 535	1 432	1336
Ouvriers spécialisés	323	230	438	561	790	920	803	672
Ouvriers qualifiés	403	491	517	748	1 037	1 307	533	1114
Employés de bureau	403	372	532	738	844	1 196	3 060	1324
Agents de maîtrise	349	409	600	990	988	1 430	600	793
Ingénieurs, cadres supérieurs	248	201	310	321	435	1 024	200	565
<b>Total</b>	<b>2 118</b>	<b>2 125</b>	<b>3 267</b>	<b>4 345</b>	<b>5 639</b>	<b>7 906</b>	<b>6 728</b>	<b>5964</b>

Source : Rapports annuels, ANPE, 2016

Les effectifs des salariés selon la catégorie socioprofessionnelle dans le secteur privé et parapublic à Tahoua de 2009 à 2014 montre une progression continue sur toute la période et au niveau de toutes les catégories socio professionnelles confondues avec une prédominance au niveau des manœuvres, ouvriers qualifiés et agents de maîtrise avant de connaître des baisses continues de 2015 à 2016.

La fluctuation du nombre des ingénieurs et autres cadres supérieurs et surtout sa baisse en 2015 pourrait s'expliquer par le recrutement à la fonction publique et la fin de leurs contrats à durée déterminée au niveau de leurs employeurs.

### 3.3.1.3 Demandes et offres d'emplois

**Tableau N°85:** Situation des demandes et offres d'emplois enregistrées à l'Inspection de Travail

		2008	2009	2010	2011	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Demandes</b>	<b>Total</b>	<b>518</b>	<b>757</b>	<b>518</b>	<b>3 157</b>	<b>876</b>	<b>1282</b>	<b>1 102</b>	<b>3088</b>	<b>3088</b>
	Apprentis	0	0	0	47	25	45	23	04	4
	Manœuvres	92	217	91	2 324	136	187	124	1692	1692
	Ouvriers spécialisés	87	116	66	204	227	356	251	301	301
	Ouvriers qualifiés	70	123	115	292	235	346	250	209	209
	Employés de bureau	128	150	112	163	147	145	150	441	441
	Agents de maîtrise	63	75	47	39	58	87	101	275	275
	Ingénieurs et cadres supérieurs	78	76	87	88	48	116	203	166	166
<b>Offres</b>	<b>Total</b>	<b>516</b>	<b>267</b>	<b>613</b>	<b>516</b>	<b>1 098</b>	<b>738</b>	<b>831</b>	<b>1213</b>	<b>1213</b>
	Apprentis	0	0	0	0	18	0	0	0	0
	Manœuvres	166	80	100	90	237	53	116	366	366
	Ouvriers spécialisés	36	15	31	74	343	145	219	138	138
	Ouvriers qualifiés	56	32	54	98	256	134	145	212	212
	Employés de bureau	128	47	231	120	94	138	142	191	191
	Agents de maîtrise	97	67	132	73	75	182	136	187	187
	Ingénieurs et cadres supérieurs	33	26	65	61	75	86	73	119	119
<b>Offres satisfaites</b>	<b>Total</b>	<b>516</b>	<b>267</b>	<b>613</b>	<b>517</b>	<b>1 077</b>	<b>738</b>	<b>831</b>	<b>1213</b>	<b>1213</b>
	Apprentis	0	0	0	0	18	0	0	0	0
	Manœuvres	168	80	100	90	237	53	116	366	366
	Ouvriers spécialisés	34	15	314	74	343	145	219	138	138
	Ouvriers qualifiés	57	32	54	98	256	134	145	212	212
	Employés de bureau	123	47	231	120	94	138	142	191	191
	Agents de maîtrise	101	67	132	74	75	182	136	187	187
	Ingénieurs et cadres supérieurs	33	26	26	61	54	86	73	199	119

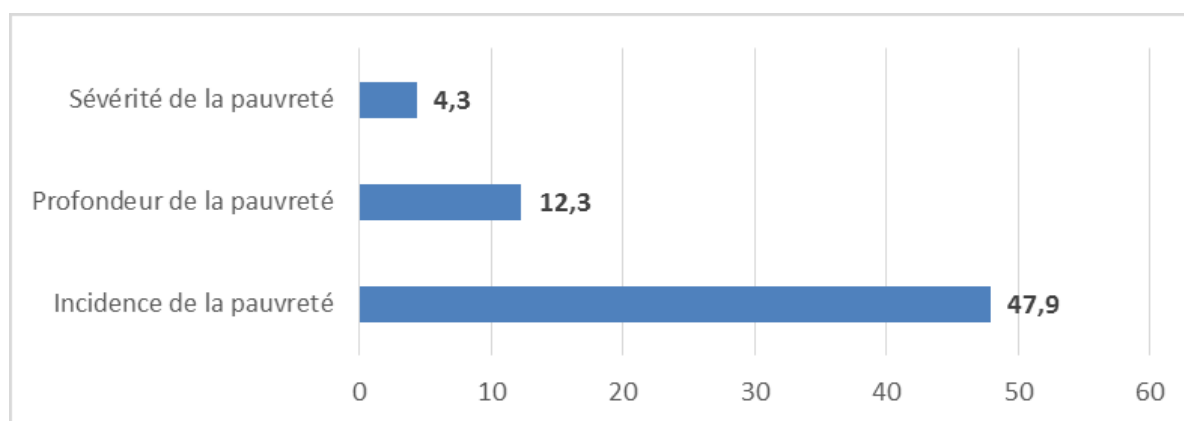
Source: Rapports annuels, ANPE, année

De 2008 à 2015 on constate que les demandes d'emplois sont sensiblement inférieures ou égales aux offres d'emplois. Cependant de 2016 à 2017 les demandes d'emplois sont nettement supérieures aux offres d'emplois dans la région avec respectivement 3088 demandes en 2016 et 2017 pour 1230 offres aux mêmes périodes.

### 3.3.2. Profil de la pauvreté

#### 3.3.2. 1 Incidence, profondeur et sévérité de la pauvreté dans la région

La dernière enquête sur les conditions de vie des ménages et l'agriculture (ECVMA), réalisée en 2011, a révélé que la pauvreté touche 47,9% des habitants de la région. La profondeur de la pauvreté, mesurant l'écart moyen entre le niveau de vie des pauvres et le seuil de pauvreté a été estimée à 12,3. Quant à la sévérité de la pauvreté, appréciant les inégalités entre le niveau de vie des pauvres, elle est ressortie à 4,3.



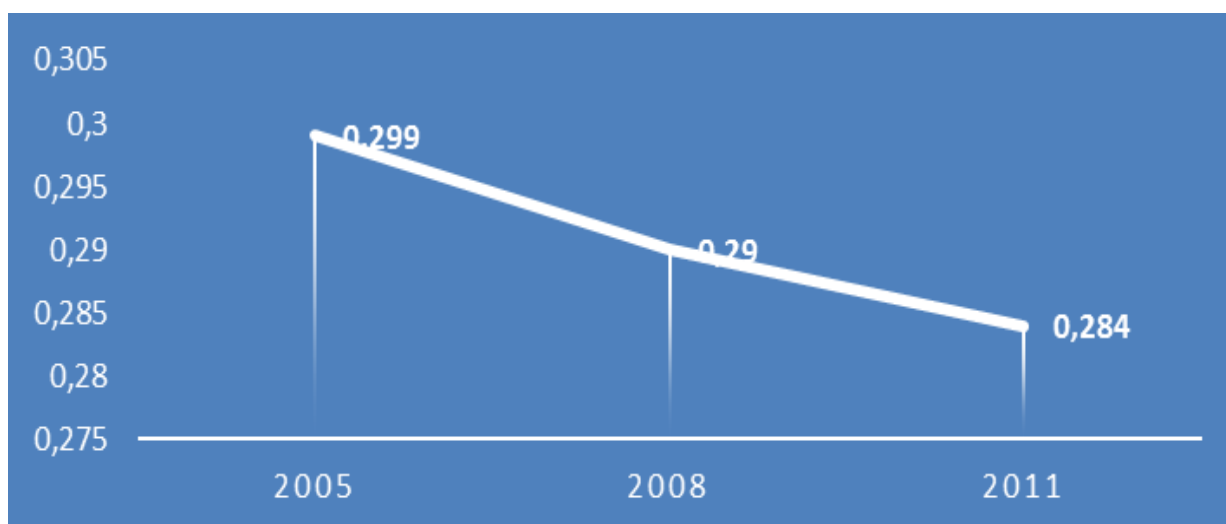
Graphique N°16 : Incidence, profondeur et sévérité de la pauvreté dans la Région de Tahoua en 2011

Source : INS, ECVMA 2011

#### 3.3.2.2 Evolution de l'Indice de développement humain

Entre 2005 et 2011, l'indice de développement humain de la région a enregistré une baisse continue. En effet cet indicateur est passé de 0,299 en 2005 à 0,290 en 2008 puis à 0,284 en 2011 soit une baisse globale de 5% sur la période.





Graphique 17: Evolution de l'Indice de développement humain de la région de 2005 à 2011

Source : INS, rapport national sur le développement humain au Niger en 2013

### 3.4. ZONAGE DE LA REGION SUR LA BASE DES ACTIVITES ECONOMIQUES

Zone pastorale au Nord

Zone agropastorale au centre

Zone agricole au Sud

### 3.5. ANALYSE DES PROBLEMES DES ACTIVITES ECONOMIQUES

#### 3.5.1 Analyse du milieu économique

Tableau N°86 : Analyse FFOM/SWOT du milieu économique

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une main d'œuvre abondante meme si elle est en gros non qualifiée</li> <li>- Existence des aménagements hydroagricoles fonctionnels et d'ouvrages et seuils d'épandage ;</li> <li>- Existence des structures d'encadrement de proximité</li> <li>- Existence d'un important effectif du cheptel</li> <li>- Existence d'une vaste zone pastorale;</li> <li>- Disponibilité des intrants agricoles, zootechniques et les banques céréalières</li> <li>- Existence d'énormes potentialités de ressources en eaux, Existence d'infrastructures pastorales;</li> <li>- Existence des organisations professionnelles sectorielles ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faible valorisation des potentialités et ressources</li> <li>-Faible mobilisation des ressources en eau souterraines;</li> <li>-Faible dispositif d'encadrement et de renforcement des capacités</li> <li>-Faible transformation des produits agropastoraux ;</li> <li>-Difficulté de conservation et d'écoulement des produits agropastoraux</li> <li>-Problème énergétique</li>   <li>-La non-mise en valeur des sites touristiques</li> <li>-Insuffisance du réseau routier et dégradation du réseau existant ;</li> <li>-Faible rendement agricole ;</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir-faire paysan ;</li> <li>- Existence des centres de formation professionnelle et technique et d'apprentissage</li> <li>- Existence des gisements minier et pétrolier ;</li> <li>-des attraits touristiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Difficulté d'accès aux zones de production</li> <li>-La dégradation des ressources naturelles</li> <li>-Apparition et fréquence des maladies émergentes ;</li> <li>-La réduction des terres de cultures ;</li> <li>-L'avancé du front agricole dans la zone pastorale ;</li> <li>-Fréquence des conflits entre agriculteurs-éleveurs et éleveurs-éleveurs ;</li> <li>-La fréquence de feux de brousse ;</li> <li>-Pression parasitaire agissant sur la quantité et la qualité de la production ;</li> <li>-Le tarissement précoce et l'ensablement des plans d'eau,</li> <li>-La pollution de certains plans d'eau liée à l'utilisation incontrôlée des produits chimiques et la prolifération des plantes envahissantes ;</li> <li>-Faiblesse des opportunités de financement ;</li> <li>-Insuffisance et mauvais état des routes ;</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence des cadres législatifs et stratégiques nationaux</li> <li>-Existence de la stratégie de l'initiative 3N</li> <li>-Existence des projets, programmes nationaux et sous régionaux</li> <li>-Existence d'un centre de multiplication du bétail d'ibécétane ;</li> <li>-Existence d'un centre de multiplication de semences (cms) localisé à doukoudoukou (département de madaoua) ;</li> <li>-Existence des débouchés pour l'écoulement des produits (poissons, moringa, miel, gomme arabique, ...),</li> <li>-Existence de banques et des institutions de micro-finances ;</li> <li>-Émergence d'unités de conservation et de transformation des produits agropastoraux ;</li> <li>-Existences de centre de recherche</li> <li>-Position géographique de la région</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Concurrence des produits régionaux avec ceux de l'extérieur</li> <li>-Les aléas climatiques ;</li> <li>-Arrêt de financement des Partenaires financiers</li> <li>-Insécurité</li> </ul>

### 3.5.2 Analyse tendancielle et la problématique de développement du milieu économique

De l'analyse faite des données collectées sur le secteur de l'économie régionale, trois tendances majeures émergent :

- les acteurs du milieu économique souffrent d'un déficit organisationnel et technique qui limite leurs capacités à valoriser les immenses potentialités régionales et à capter les financements adéquats;
- un dispositif d'accompagnement des acteurs très limité qui ne permet pas une amélioration des performances des différents secteurs économiques et d'en tirer profit de la position stratégique de la région ;
- une capacité de coordination qui n'est pas suffisamment efficace pour impulser une dynamique soutenue de l'économie régionale.

Le problème de développement qui en résulte est le constat d'une dynamique économique actuelle insuffisante pour propulser le développement socioéconomique de la région disposant d'immenses potentialités.

# CHAPITRE IV : INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

## 4.1 ETAT ET ÉVOLUTION DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

### 4.1.1 Etat et évolution des infrastructures et équipements dans le secteur éducatif

#### 4.1.1.1 Enseignement préscolaire

La région compte en 2017, 412 établissements du préscolaire répartis en trois catégories.

**Tableau N°87** : Evolution des infrastructures dans le préscolaire 2006-2017

Département	Nbre	2005 - 2006	2006 - 2007	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	2012 - 2013	2013 - 2014	2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017
Abalak	Etablis publics	2	2	3	3	6	37	52	8	8	11	13	15
	Etablis privés												
	Etablis commu	6	6	4	9	13							
	Class mat déf	8	8	12	14	20	38	52	24	8	14	5	5
	Class paillotes								8	7	8	8	10
Bagaroua	Etablis publics								2	2	3		
	Etablis privés												
	Etablis commu												
	Class mat déf								2	3	4		
	Class paillotes												
Bouza	Etablis publics	4	5	5	7	10	10	12	14	18	21	21	23
	Etablis privés				1	1				0	0	0	0
	Etablis commu					7	7	8		11	11	11	11
	Class mat déf	5	8	12	9	20	20	16	24	16	20	20	21
	Class paillotes									21	28	32	33
Illéla	Etablis publics	3	3	4	6	8	11	12	10	11	12	12	13
	Etablis privés								10	11	9		
	Etablis commu	3	13	16	22	43	42	37					
	Class mat déf	7	17	46	35	54	53	45	14	15	11		
	Class paillotes												
Keita	Etablis publics	2	2	2	2	6	11	10	11	13	25	68	71
	Etablis privés						9	9	9				00
	Etablis commu	1		1	5	10							03
	Class mat déf	4	4	5	11	25	53	29	18	23	27	28	30
	Class paillotes												38
Konnii	Etablis publics	8	8	9	17	17	21	21	21	19	27	134	169
	Etablis privés	2	2	2	2	2	2					10	13
	Etablis commu				3	11	18					22	4
	Class mat déf	18	23	16	32	57	70	79	44	47	59	47	53
	Class paillotes											93	111

Madaoua	Etablis publics	4	6	9	11	16		35	38	34	42	42	44
	Etablis privés	1	1	1	1	2		2	2	2	3	3	3
	Etablis commu					13		11		-	-	-	-
	Class mat déf	7	9	14	18	40		60	45	12	12	12	12
	Class paillotes									36			
Malbaza	Etablis publics								5	6	13		
	Etablis privés												
	Etablis commu												
	Class mat déf								12	13	20		
	Class paillotes												
Tahoua	Etablis publics	6	5	7	8	15	15	17	18	19	29	34	58
	Etablis privés												
	Etablis commu	0	0	0	1	8	7	7	9	11	15	17	21
	Class mat déf	6	5	12	9	23				2	4	4	4
	Class paillotes	6	5	11	15	14	24	26	22	24	40	48	78
Tassara	Etablis publics										3	1	1
	Etablis privés									0	0	0	0
	Etablis commu									7		2	0
	Class mat déf										0	0	0
	Class paillotes										2	2	2
Tchintabaraden	Etablis publics	3	3	2	3	3	4	4	4	4	8	12	14
	Etablis privés								-	-	-	-	-
	Etablis commu			2	5	19	40	40	37	37	34	32	04
	Class mat déf	3	6	12	11	28	43	43	5	5	5	5	5
	Class paillotes								3	3	10	13	18
Tillia	Etablis publics								1	2	6	04	05
	Etablis privés											00	00
	Etablis commu											00	00
	Class mat déf								1	2	8	02	02
	Class paillotes											02	03
Tahoua CU	Publics	8	9	11	14	15	31	31	36	38	48		
	Privés	2	2	2	3	3	4	4	3	4	4		
	Commu				3	10	16	16	9	16	16		
	Mat déf	20	22	33	32	59	93	91	74	117	104		
	paillotes												
Total Région	<b>Publics</b>	<b>39</b>	<b>43</b>	<b>52</b>	<b>71</b>	<b>96</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>412</b>
	<b>Privés</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>26</b>
	<b>Commu</b>	<b>10</b>	<b>19</b>	<b>23</b>	<b>52</b>	<b>134</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	
	<b>Mat déf</b>	<b>78</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>		<b>436</b>
	<b>paillotes</b>												

Source : Annuaire 2006-2010, 2012-2016 et collectes complémentaires

A la lecture de ce tableau, on note qu'en 12 ans (2006-2017), les différentes catégories des établissements du préscolaire ont connu une rapide évolution. Ainsi, les établissements publics sont passés de 39 à 412 alors que ceux du privé évoluent de 9 à 26 au cours de la même période. Quant aux établissements communautaires, leurs effectifs se sont multipliés par plus de 10, passant de 10 à 105. Ce qui traduit l'engouement et l'accompagnement de plus en plus des parents à inscrire leurs enfants au préscolaire. D'une manière générale, on note que partout ailleurs, au niveau des différents départements de la région que les effectifs de 3 catégories d'établissements ont connu une évolution significative. Néanmoins, il faut souligner que l'indisponibilité des statistiques des classes en paillotes n'ont pas permis de faire de comparaison avec celles en matériaux définitifs.

#### 4.1.1.2 Enseignement primaire

Les écoles et infrastructures de l'enseignement primaire regroupent à la fois celles du public et du privé.

**Tableau N°88:** Evolution des écoles et infrastructures scolaires par département au primaire de 2005 à 2017

Département	Nbre	2005-2006	2006	2007	2008-2009	2009-2010	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Abalak	Etabli	98	100	120	150	156	191	207	208	211	226	231	206
		233	258	282	346	364	414	465	472	506	555	300	282
Bagaroua	Etabli								200	87	89	92	92
									563	319	330	85	107
Bouza	Etabli	192	203	206	257	268	305	317	388	307	406	367	377
		491	534	525	720	830	866	842	1310	1083	1565	1018	980
Illéla	Etabli	205	221	227	257	204	301	317	214	216	216	683	465
		541	571	615	784	723	1041	1036	890	928	919	339	235
Keita	Etabli	163	171	180	208	218	228	234	222	228	231	250	251
		466	476	545	700	772	869	878	639	1049	1154	441	459
Konni	Etabli	213	223	248	279	292	306	318	249	261	272	175	
		667	711	792	973	1120	1227	1263	1105	1143	1241	361	309
Madaoua	Etabli	234	244	269	323	338	372	394	382	385	533	458	458
		600	662	706	848	946	1057	1068	1218	1300	1585	520	619
Malbaza	Etabli								177	119	125	146	147
									498	533	570	237	248
Tahoua	Etabli	211	222	245	273	348	307	322	382	469	535	516	510
		612	616	693	829	1106	1002	1007	1477	1807	1849	1263	1161
Tassara	Etabli									34	35	37	37
										88	91	78	81
Tchinta	Etabli	91	127	132	166	185	199	215	223	161	225	154	149
	Classe	241	280	287	370	405	438	427	481	353	518	151	153

Tillia	Etablissements									26	34	53	53
	Classe									88	108	65	70
Tahoua CU	Etabli	49	52	51	62	62	73	70	67	70	78	78	76
	Classe	320	338	371	413	433	544	563	536	563	616	616	593
<b>Total Région</b>	Etabli	<b>1456</b>	<b>1553</b>	<b>1678</b>	<b>1975</b>	<b>2071</b>	<b>2282</b>	<b>2394</b>	<b>2712</b>	<b>2927</b>	<b>3005</b>	<b>3391</b>	<b>2818</b>
	Classe	<b>4171</b>	<b>4446</b>	<b>4816</b>	<b>5983</b>	<b>6699</b>	<b>7458</b>	<b>7549</b>	<b>9189</b>	<b>9976</b>	<b>11136</b>	<b>5474</b>	<b>5297</b>

Source : Diagnostic PDR/TA – DREP/A/PLN/EC/TA, 2017

On constate à la lecture du tableau ci-dessus, globalement une évolution régulière du nombre d'établissements au niveau de la région qui passe respectivement de 1456 en 2005-2006 à 2818 en 2016-2017, soit le double en 12 ans. Les classes par contre ont connu une fluctuation au cours de la même période passant de 4171 à 5297 classes. Au cours de l'année scolaire 2014 à 2015, la région a enregistré 11136 classes.

#### 4.1.1.3 Enseignement secondaire

##### 4.1.1.3.1 Etat et évolution des infrastructures dans le secondaire 1<sup>er</sup> cycle

Les collèges d'enseignement général constituent le premier niveau d'enseignement du secondaire. Dans la région, ces établissements connaissent une évolution progressive avec la création de nouveaux CEG dans plusieurs gros villages. Cependant cette création ne respecte pas quelquefois les normes environnementales en la matière.

**Tableau N°89:** Evolution des établissements et infrastructures du secondaire 1<sup>er</sup> cycle

Départements	Nombre	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	201-2015	2015-2016	2016-2017
<b>Abalak</b>	Collèges	4	4	4	7	7	7	7
	Classes en matériaux					21	21	21
<b>Bagaroua</b>	Collèges					6	6	7
	Classes en matériaux						12	26
<b>Bouza</b>	Collèges			17	18	23	23	27
	Classes en matériaux			18	132	128	136	126
<b>Illéla</b>	Collèges				19	19	19	19
	Classes en matériaux				106	104	100	100
<b>Keita</b>	Collèges	10	10	12	14	18	20	22
	Classes en matériaux	45	55	62	77	96	96	93
<b>Konni</b>	Collèges	5	6	7	7	8	11	15
	Classes en matériaux	29	29	31	58	66	78	82
<b>Madaoua</b>	Collèges	12	12	12	12	16	16	19
	Classes en matériaux						103	104

<b>Malbaza</b>	Collèges			6	6	5	11	11
	Classes en matériaux			8	25	25	25	25
<b>Tahoua</b>	Collèges				7	7	7	6
	Classes en matériaux				94	103	103	118
<b>Tassara</b>	Collèges	2	2	2	2	2	2	2
	Classes en matériaux	7	7	7	7	7	7	7
<b>Tchintabaraden</b>	Collèges			2	3	4	5	5
	Classes en matériaux			17	15	20	21	21
<b>Tillia</b>	Collèges			1	1	1	1	1
	Classes en matériaux			6	6	6	6	6
<b>TOTAL REGION</b>	<b>Collèges</b>	<b>33</b>	<b>34</b>	<b>51</b>	<b>96</b>	<b>112</b>	<b>128</b>	<b>141</b>
	<b>Classes en matériaux</b>	<b>81</b>	<b>91</b>	<b>149</b>	<b>520</b>	<b>578</b>	<b>696</b>	<b>729</b>

Sources : DRES, 2017

De 2010 à 2017, les effectifs de collèges et des classes en matériaux définitifs se sont accrus respectivement de 33 à 141 et de 81 à 729. C'est qui représente des efforts très importants conduits dans la réalisation des infrastructures.

#### 4.1.1.3.2 Etat et évolution des infrastructures et établissements dans le 2<sup>nd</sup> cycle du secondaire

**Tableau N° 90** : Evolution des établissements et infrastructures dans le secondaire 2<sup>nd</sup> cycle de 2011 à 2017

Département	Nombre	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
<b>Abalak</b>	CES publics	0	0	0	1	1	1	1
	CES privés	2	2	2	2	2	2	2
	Classes en matériaux déf CES				16	16	16	16
<b>Bagaroua</b>	CES publics					1	1	1
	CES privés					1	1	1
	Classes en matériaux déf CES				19	19	19	19
<b>Bouza</b>	CES publics			1	2	2	3	3
	CES privés			1	1	1	1	1
	Classes en matériaux déf CES				7	7	8	18
<b>Illéla</b>	CES publics				1	3	3	3
	CES privés				2		2	2
	Classes en matériaux déf CEG				106	104	100	100
<b>Keita</b>	CES publics	1	1	1	2	2	2	2
	CES privés	0	0	0	1	3	3	3
	Classes en matériaux déf CES	4	6	8	10	12	12	14
<b>Konni</b>	CES publics	1	1	1	1	1	2	2
	CES privés	4	4	4	5	5	6	6
	Classes en matériaux déf CES	8	12	10	12	13	13	18
<b>Madaoua</b>	CES publics	1	1	1	1	1	1	2
	CES privés	2	2	2	2	2	2	3
	Classes en matériaux déf CES						18	20



<b>Malbaza</b>	CES publics			1	1	3	3	3
	CES privés			1	4	4	5	4
	Classes en matériaux déf CES			22	30	30	30	30
<b>Tahoua</b>	CES publics				1	1	1	2
	CES privés				8	8	8	8
	Classes en matériaux déf CES				29	29	27	31
<b>Tassara</b>	CES publics	0	0	0	0	0	0	0
	CES privés	0	0	0	0	0	0	0
	Classes en matériaux déf CES	0	0	0	0	0	0	0
<b>Tchintabaaden</b>	CES publics			1	1	1	1	1
	CES privés			1	1	1	1	1
	Classes en matériaux déf CES			4	4	4	4	4
<b>Tillia</b>	CES publics			0	0	0	0	0
	CES privés			0	0	0	0	0
	Classes en matériaux déf CES			0	0	0	0	0
<b>TOTAL REGION</b>	<b>CES publics</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>20</b>
	<b>CES privés</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>31</b>	<b>31</b>
	<b>Classes en matériaux déf CES</b>	<b>12</b>	<b>18</b>	<b>44</b>	<b>233</b>	<b>234</b>	<b>237</b>	<b>270</b>

Source : Données de collecte DDES départements

A la lecture de ce tableau, l'on relève qu'il y'a plus de CES dans le privé qu'au public avec une forte concentration dans les centres urbains. En outre, la région a connu une augmentation rapide de l'effectif de ses établissements du 2<sup>nd</sup> cycle passant de 3 à 20 CES dans le public et de 8 à 31 CES dans le privé de 2010 à 2017.

Les classes en matériaux définitifs ont aussi évolué de façon exponentielle passant de 12 à 270 entre 2010 et 2017. Néanmoins, malgré cette évolution, on note encore des classes en paillottes, principalement dans les collèges ruraux.

#### 4.1.1.3.3 Etat et évolution des centres d'alphabétisation par département

Ces centres correspondent aux lieux d'apprentissage pour adulte dont la finalité est de leur apprendre à lire et à écrire. C'est donc une chance pour cette couche de la population de pouvoir être alphabétisée.

**Tableau N°91:** Evolution des centres d’alphabétisation de 2012 à 2017 par département

Départements	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
<b>Abalak</b>	16	31	6	6	3	3
<b>Bouza</b>	7	17	11	11	12	41
<b>Illéla</b>	10	35	29	52	30	38
<b>Keïta</b>	7	16	7	6	7	23
<b>Konni</b>	38	32	51	28	28	28
<b>Madaoua</b>	18	9	18	14	24	19
<b>Tahoua département</b>	12	65	12	70	31	57
<b>Tchintabaraden</b>	54	20	54	9	5	6
<b>Bagaroua</b>	0	0	0	0	0	0
<b>Malbaza</b>	0	0	0	0	0	19
<b>Tassara</b>	0	0	0	0	0	0
<b>Tillia</b>	0	0	0	0	0	0
<b>Ville de Tahoua</b>	14	19	14	9	0	0
<b>TOTAL REGION</b>	<b>229</b>	<b>168</b>	<b>154</b>	<b>205</b>	<b>140</b>	<b>234</b>

Source : Annuaire statistique 2013-2017 et collecte des données complémentaires

Les départements de Konni, Illéla et Tahoua ont le plus grand nombre de centres d’alphabétisation de la région. Aussi, plus de 60% des centres sont ouverts par les partenaires non étatiques.

Il est à retenir également que les départements de Bagaroua, Tassara et Tillia n’ont pas ouvert des centres entre 2012 et 2017. De même, l’évolution des effectifs des centres est fonction de la présence de partenaires (projets/programmes/ONG) qui financent le secteur.

Toutefois, on note qu’au niveau régional les effectifs des centres ont connu une baisse au cours de la période 2011 à 2016 passant de 229 à 140 avant d’atteindre 234 en 2017.

#### 4.1.1.3.4 Etat et évolution des centres de formation professionnelle et technique

La formation professionnelle et technique au niveau de la région est composée des collèges d’enseignement technique (public et privé) et des centres de formation aux métiers (CFM). Les

premiers accueillent des élèves admis en sixième, tandis que les CFM reçoivent des jeunes scolarisés ou non des deux sexes.

**Tableau N°92:** Evolution des collèges d'enseignement technique et professionnel et des CFM par département

Départements	Nombre	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Abalak	CET				1	1	1	1
	CFM				1	2	4	4
	Classes en matériaux définitifs				1	1	1	1
Bagaroua	CET					1	1	1
	CFM			1	1	1	1	1
	Classes en matériaux définitifs			3	3	4	4	4
Bouza	CET					2	3	6
	CFM					4	5	5
	Classes en matériaux définitifs					-	-	-
Illéla	CET				1	1	1	1
	CFM				1	2	3	5
	Classes en matériaux définitifs				6	6	6	6
Keita	CET				1	1	1	1
	CFM				4	4	5	5
	Classes en matériaux définitifs				0	3	3	3
Konni	CET				1	1	1	1
	CFM	1	1	1	1	3	3	3
	Classes en matériaux définitifs	3	3	3	5	11	11	11
Madaoua	CET					1	1	1
	CFM					4	4	5
	Classes en matériaux définitifs					6	9	14
Malbaza	CET				1	1	1	1
	CFM				2	3	4	4
	Classes en matériaux définitifs				2	3	4	4
Tahoua	CET						2	2
	CFM						1	1
	Classes en matériaux définitifs						-	-
Tassara	CET				1	1	1	1
	CFM			1	1	1	1	1
	Classes en matériaux définitifs			3	3	5	5	5
Tchintabaaden	CET						1	1
	CFM						2	2

	Classes en matériaux définitifs						4	4
Tillia	CET				0	0	0	1
	CFM				1	1	1	1
	Classes en matériaux définitifs				1	1	1	1
<b>TOTAL REGION</b>	<b>CET</b>				<b>12</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>18</b>
	<b>CFM</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>24</b>	<b>32</b>	<b>36</b>
	<b>Classes en matériaux définitifs</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>21</b>	<b>40</b>	<b>48</b>	<b>53</b>

Source : DREPT, 2017

Le tableau ci-dessus indique une meilleure répartition géographique des infrastructures et établissements d'enseignement professionnel et technique à l'échelle de la région. Il montre un accroissement rapide des CFM entre 2015 et 2017, période au cours de laquelle le nombre des établissements ont triplé en 4 ans.

#### 4.1.1.3.5 Etat et évolution des infrastructures au niveau de l'enseignement supérieur

L'Université de Tahoua a été créée en 2011 et constituée sur le plan organisationnel de deux composantes à savoir la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion (FADEG), la Faculté de Sciences de l'Education (FSE), la Faculté de Sciences Agronomiques (FSA) et l'Institut Universitaire de Technologie (IUT). De sa création à cette date l'Université compte : un amphithéâtre fonctionnel et un autre en chantier ;

- un bloc administratif ;
- seize (16) salles de cours dont huit (8) pour la FADEG et huit (8) pour l'IUT ;
- une salle informatique ;
- un restaurant ;
- un terrain récréatif équipé de bancs ;
- un terrain de foot non aménagé.

#### 4.1.2 Etat et évolution des infrastructures sanitaires

La région compte une diversité d'infrastructures sanitaires en lien avec la pyramide sanitaire.

**Tableau N°93 : Evolution des Infrastructures sanitaires de 2011 à 2017 par département**

Départements	Infrastructures	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Abalak</b>	Hôpital de district	1	1	1	1	1	1	1
	CSI II	2	2	2	2	2	3	3
	CSI I	13	13	13	13	13	16	16
	Maternités/Centre mère et enfant	0	0	0	0	0	0	0
	Case de santé	30	30	30	30	27	24	24
	Cliniques et cabinets privés	0	0	0	0	0	0	0
	Pharmacies	1	1	1	1	1	1	1
	Dépôts					5	6	6
	Salles de soins	1	1	3	4	4	1	1
<b>Bagaroua</b>	Hôpital de district						0	0
	CSI II				1	1	1	1
	CSI I						6	6
	Maternités/Centre mère et enfant						0	0
	Case de santé						14	14
	Cliniques et cabinets privés						0	0
	Pharmacies	0	0	0	0	0	0	0
	Dépôts						2	2
	Salles de soins						0	0
<b>Bouza</b>	Hôpital de district		1	1	1	1	1	1
	CSI II		5	5	5	5	5	5
	CSI I		8	8	8	9	9	9
	Maternités/Centre mère et enfant		-	-	-	-	-	-
	Case de santé		64	64	64	63	63	63
	Cliniques et cabinets privés		-	-	-	-	-	-
	Pharmacies	1	1	1	1	1	1	1
	Dépôts					4	5	5
	Salles de soins		2	2	2	1	1	1
<b>Illéla</b>	Hôpital de district	1	1	1	1	1	1	1
	CSI II					1	1	1
	CSI I							20
	Maternités/Centre mère et enfant							
	Case de santé							46
	Cliniques et cabinets privés				0	0	0	0
	Pharmacies	1	1	1	1	1	1	1
	Dépôts					5	7	7
	Salles de soins						3	3
<b>Keita</b>	Hôpital de district						01	01
	CSI II				5	5	05	05
	CSI I						11	11
	Maternités/Centre mère et enfant						00	00
	Case de santé					57	57	57

	Cliniques et cabinets privés						00	01
	Pharmacies	1	1	1	1	1	1	1
	Dépôts					5	5	12
	Salles de soins						01	01
<b>Konni</b>	Hôpital de district				01	01	01	01
	CSI II				3	3	3	3
	CSI I				10	10	11	11
	Maternités/Centre mère et enfant				0	0	0	0
	Case de santé				39	39	39	39
	Cliniques et cabinets privés				1	1	1	1
	Pharmacies	1	1	2	2	2	2	2
	Dépôts					6	5	7
	Salles de soins				12	12	12	6
	<b>Madaoua</b>	Hôpital de district						1
CSI II							5	5
CSI I							8	9
Maternités/Centre mère et enfant							-	-
Case de santé						64	64	63
Cliniques et cabinets privés							1	1
Pharmacies		1	1	1	1	1	1	1
Dépôts						3	2	3
Salles de soins							4	4
<b>Malbaza</b>		Hôpital de district						
	CSI II					3	3	3
	CSI I							6
	Maternités/Centre mère et enfant							3
	Case de santé					27	27	27
	Cliniques et cabinets privés							1
	Pharmacies	0	0	0	0	0	0	0
	Dépôts					0	5	5
	Salles de soins							5
	<b>Tahoua</b>	Hôpital de district	1	1	1	1	1	2
CSI II		7	15	15	9	6	12	12
CSI I		22	15	15	24	24	24	24
Maternités/Centre mère et enfant		1	1	1		0	1	1
Case de santé		57	58	58	59	54	61	63
Cliniques et cabinets privés		...	9	4	5	4	5	5
Pharmacies		2	2	3	5	5	5	5
Dépôts						5	6	15
Salles de soins		...	...	5	5	6	6	7
<b>Tassara</b>		Hôpital de district						0
	CSI II					3	3	3
	CSI I						2	2
	Maternités/Centre						0	0

	mère et enfant							
	Case de santé					10	10	10
	Cliniques et cabinets privés						0	0
	Pharmacies	0	0	0	0	0	0	0
	Dépôts					0	0	2
	Salles de soins						0	0
<b>Tchintabaraden</b>	Hôpital de district					1	1	1
	CSI II					4	4	2
	CSI I					13	13	8
	Maternités/Centre mère et enfant					0	0	0
	Case de santé					32	34	21
	Cliniques et cabinets privés					0	0	0
	Pharmacies	1	1	1	1	1	1	1
	Dépôts					7	7	3
	Salles de soins					1	1	1
	<b>Tillia</b>	Hôpital de district						
CSI II						1	1	1
CSI I								2
Maternités/Centre mère et enfant								0
Case de santé						5	5	5
Cliniques et cabinets privés								00
Pharmacies		1	1	1	1	1	1	1
Dépôts						0	0	2
Salles de soins								00
<b>TOTAL REGION</b>		<b>Centre hospitalier régional</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
	<b>Hôpital de district</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
	<b>CSI 2</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>37</b>
	<b>CSI 1</b>	<b>110</b>	<b>113</b>	<b>105</b>	<b>114</b>	<b>69</b>	<b>89</b>	<b>113</b>
	<b>Maternités/Centre mère et enfant</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
	<b>Case de santé</b>	<b>435</b>	<b>442</b>	<b>442</b>	<b>436</b>	<b>378</b>	<b>398</b>	<b>432</b>
	<b>Cliniques et cabinets privés</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>8</b>
	<b>Pharmacies</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>13</b>
	<b>Dépôts</b>						<b>47</b>	<b>47</b>
	<b>Salles de soins</b>	<b>24</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>24</b>	<b>29</b>	<b>26</b>

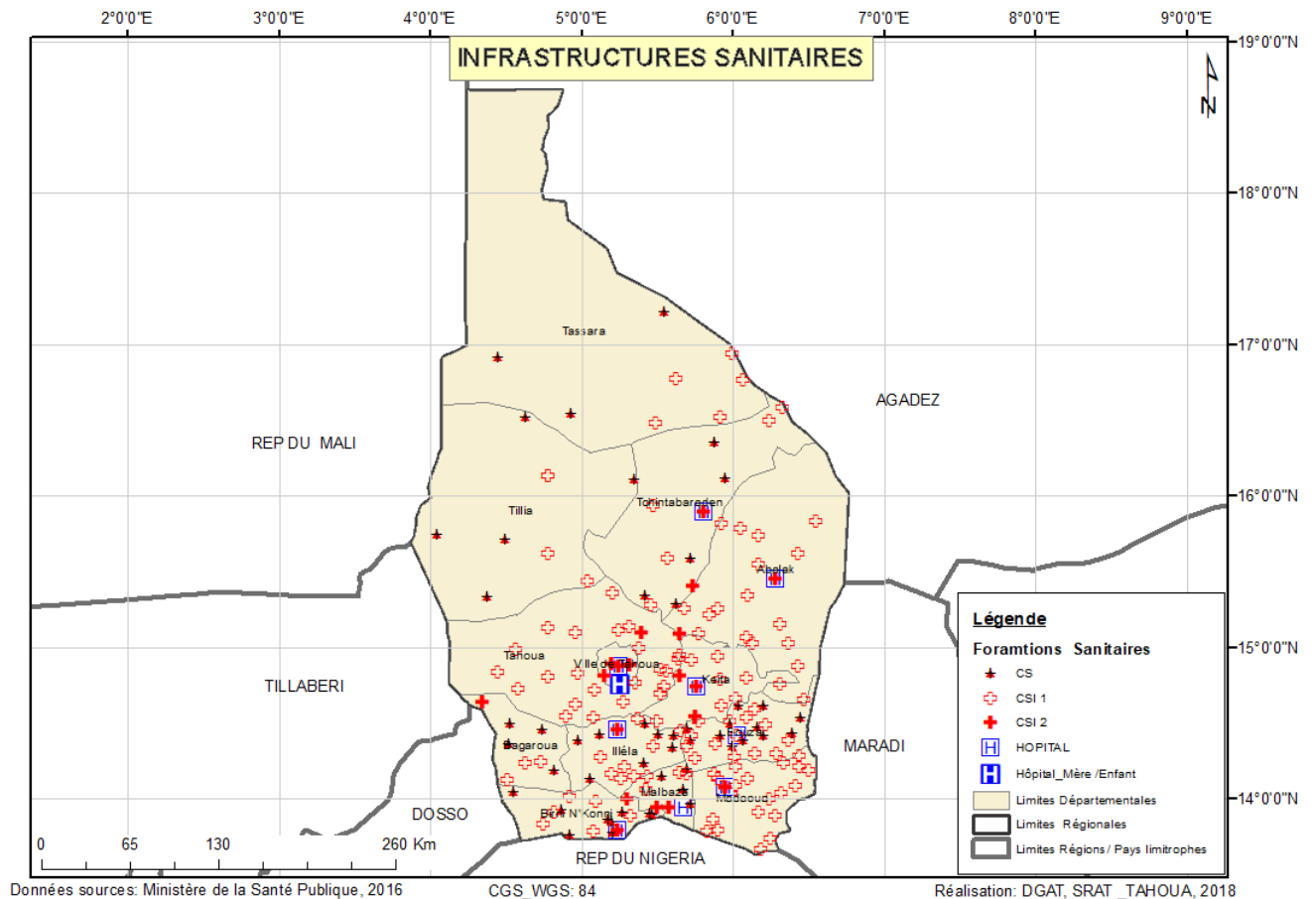
Source : SPIS DRSP TA, 2017

A la lecture du tableau, il se dégage la répartition des infrastructures à l'échelle de la région. Cependant, force est de constater que les infrastructures sanitaires notamment les CSI de type 2 ont connu une lente évolution de 2011 à 2017 tandis que le nombre decases de santé estresté plus ou moins le même. En ce qui concerne les districts sanitaires, seuls Malbaza, Bagaroua, Tillia et Tassarane sont pas encore dotés d'hôpitaux de districts.

Par ailleurs, il faut ajouter au niveau du District Sanitaire de Tahoua, un centre médico-social de la CNSS, une infirmerie des FAN avec maternité et une infirmerie des FNIS.

Le maillage de ces infrastructures sanitaires apparait plus avec la carte des infrastructures ci-dessous.

Carte N°11 : Maillage des infrastructures sanitaires de la région



### 4.1.3 Etat et évolution des infrastructures hydrauliques

#### 4.1.3.1 Hydraulique villageoise

Elle représente l'alimentation en eau de la population vivant en milieu rural.



**Tableau N°94:** Evolution des Infrastructures de l'hydraulique villageoise de 2006 à 2017 par département

Départements	Type d'ouvrage	Etat	Evolution selon les Années											
			2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Abalak</b>	Forage : PMH	Fonctionnels	9	9	9	9	9	4	4	4	0	0	0	0
		Non Fonctionnels						3	3	3	3	3	3	3
	Forage Photovoltaïque	Fonctionnels												
		Non Fonctionnels												
	Nombre de puits cimentés	Fonctionnels	232	236	242	247	147	8	145	145	...	139	157	55
		Non Fonctionnels						8	8	8	8			
	Nombre de puits traditionnels	Fonctionnels												
		Non Fonctionnels												
	Nombre de postes à eau	Fonctionnels	15	15	20	18	20	2	21	21	0	0	0	0
		Non Fonctionnels						0	0	0	0	0	0	0
Château d'eau/AEP	Nombre de château d'eau	4	4	4	2		-	-	-	-	-	-	-	
Points d'eau modernes	Nombre de Mini AEP	9	9	10	71	81	6	68	68	11	11	14	15	
	Points d'eau modernes toutes catégories	322	326	334	347	357								
<b>Bouza</b>	Forage : PMH	Fonctionnels	42	42	44	42	42		36	27	27	39	48	
		Non Fonctionnels												
	Forage Photovoltaïque	Fonctionnels												
		Non Fonctionnels												
	Nombre de puits cimentés	Fonctionnels	354	376	379	385	385	3	457	422	428	420	427	
		Non Fonctionnels						8						
	Nombre de puits traditionnels	Fonctionnels												
		Non Fonctionnels												
	Nombre de postes à eau	Fonctionnels												
		Non Fonctionnels												
Château d'eau/AEP	Nombre de château d'eau					...		6	6	6	12	24		
Points d'eau modernes	Nombre de Mini AEP	9	10	10	10	10	1							
	Points d'eau modernes toutes catégories													
<b>Illéla</b>	Forage : PMH	Fonctionnels	119	119	119	132	132		91	73	73	83	83	

					3												
		Non Fonctionnels			1												
Forage Photovoltaïque	Fonctionnels																
	Non Fonctionnels																
Nombre de puits cimentés	Fonctionnels				3												
	318	329	8	362	370		407	809	...	766	791	866					
Nombre de puits traditionnels	Fonctionnels																
	Non Fonctionnels																
Nombre de postes à eau	Fonctionnels																
	Non Fonctionnels																
Château d'eau/AEP		Nombre de château d'eau	2	2	2	26	...	15	12	12	8	8					
Points d'eau modernes		Nombre de Mini AEP	16	18	19	266	292	306	376	385	356	440					
<b>Keita</b>	Forage : PMH	Fonctionnels	16	16	6	16	16	14	10	10	14	14					
		Non Fonctionnels															
	Forage Photovoltaïque	Fonctionnels															
		Non Fonctionnels															
	Nombre de puits cimentés	Fonctionnels				2											
		257	260	3	280	292		299	232	232	283	287					
	Nombre de puits traditionnels	Fonctionnels															
		Non Fonctionnels															
	Nombre de postes à eau	Fonctionnels															
		Non Fonctionnels															
	Château d'eau/AEP		Nombre de château d'eau														
	Points d'eau modernes		Nombre de Mini AEP	10	10	10	108	178	189	193	193	211	227				
	<b>Konni</b>	Forage : PMH		132	17	7	157	157	114	102	102	112	112	112			
			Fonctionnels														
Forage Photovoltaïque		Non Fonctionnels															
		Fonctionnels															
Nombre de puits cimentés		Non Fonctionnels		410	425	1	434	434	331	301	301	321	327	332			
		Fonctionnels															
Nombre de puits traditionnels		Non Fonctionnels															
	Fonctionnels																
Nombre de postes à eau	Non Fonctionnels																
	Fonctionnels																
Château d'eau/AEP	Non Fonctionnels	Nombre de château d'eau															

	Points d'eau modernes		Nombre de Mini AEP	15	23	25	286	294		297	297	297	312	408	434	
<b>Madaoua</b>	Forage : PMH			180	180	192	162			144	136	162			162	
		Fonctionnels														
	Forage Photovoltaïque	Non Fonctionnels														
		Fonctionnels														
	Nombre de puits cimentés	Non Fonctionnels		562	598	612	613			473	439	476	482			485
		Fonctionnels														
	Nombre de puits traditionnels	Non Fonctionnels														
		Fonctionnels														
	Nombre de postes à eau	Non Fonctionnels														
		Fonctionnels														
Château d'eau/AEP	Non Fonctionnels	Nombre de château d'eau														
Points d'eau modernes		Nombre de Mini AEP	24	32	32	323	323		355	350	392	586			624	
<b>Malbaza</b>	Forage : PMH									26	15	26	26		26	
		Fonctionnels														
	Forage Photovoltaïque	Non Fonctionnels														
		Fonctionnels														
	Nombre de puits cimentés	Non Fonctionnels								140	110	128	130			133
		Fonctionnels														
	Nombre de puits traditionnels	Non Fonctionnels														
		Fonctionnels														
	Nombre de postes à eau	Non Fonctionnels														
		Fonctionnels														
Château d'eau/AEP	Non Fonctionnels	Nombre de château d'eau														
Points d'eau modernes		Nombre de Mini AEP														
<b>Tassara</b>	Forage : PMH									1	1	1	1		1	
		Fonctionnels														
	Forage Photovoltaïque	Non Fonctionnels														
		Fonctionnels														
	Nombre de puits cimentés	Non Fonctionnels														
Fonctionnels										26	27	27			34	

	Nombre de puits traditionnels	Non Fonctionnels															
		Fonctionnels															
	Nombre de postes à eau	Non Fonctionnels															
		Fonctionnels															
	Château d'eau/AEP	Non Fonctionnels	Nombre de château d'eau														
Points d'eau modernes		Nombre de Mini AEP									0	0	8	8	8		
<b>Tahoua</b>	Forage : PMH	Fonctionnels		75	75	7	75	75	4	5	45	37	37	45	45	45	
		Non Fonctionnels										15	15				
	Forage Photovoltaïque	Non Fonctionnels															
		Fonctionnels		0	0	0	0	0	1	10	10	10	10	10	11	23	
	Nombre de puits cimentés	Non Fonctionnels										35					
		Fonctionnels		404	410	4	2	2	441	444	4	1	4	40	3	420	422
	Nombre de puits traditionnels	Non Fonctionnels															
		Fonctionnels															
	Nombre de postes à eau	Non Fonctionnels							4	7	7	7	7	7	7	7	
		Fonctionnels							1	2	9	1	1	2	3	5	
Château d'eau/AEP	Non Fonctionnels																
	Fonctionnels							3	9	40	41	41	42	43	55		
Points d'eau modernes	Nombre de Mini AEP		26	30	3	0	259	396	4	9	0	4	38	0	466	486	
<b>Tchinta</b>	Forage : PMH										0	0	0	0	0	0	
		Fonctionnels															
	Forage Photovoltaïque	Non Fonctionnels															
		Fonctionnels															38
	Nombre de puits cimentés	Non Fonctionnels															
		Fonctionnels									108	90	91	108	109		
Nombre de puits traditionnels	Non Fonctionnels																
	Fonctionnels																
Nombre de postes à eau	Non Fonctionnels		1				1				6	4	5	10	10	0	
	Fonctionnels																

	Château d'eau/AEP	Non Fonctionnels	Nombre de château d'eau	3			2			4	4	4	4	6	0	
	Points d'eau modernes		Nombre de Mini AEP	2			1			24	24	4	24	24	0	
<b>Tillia</b>	Forage : PMH									0	0	0	0	0		
		Fonctionnels														
	Forage Photovoltaïque	Non Fonctionnels														
		Fonctionnels														
	Nombre de puits cimentés	Non Fonctionnels								52	33	3	5	32	35	
		Fonctionnels														
	Nombre de puits traditionnels	Non Fonctionnels														
		Fonctionnels														
	Nombre de postes à eau	Non Fonctionnels														
		Fonctionnels														
Château d'eau/AEP	Non Fonctionnels	Nombre de château d'eau							0	0	0	0	0	0		
Points d'eau modernes		Nombre de Mini AEP							28	28	2	8	28	28		

Source : Annuaires statistiques régionales, 2017

Les puits cimentés n'ont pas connu une évolution significative de 2006 à 2017 à l'exception du département d'Illéla où ils sont passés de 318 à 866.

#### 4.1.3.2 Hydraulique urbaine

Le sous-secteur de l'hydraulique urbaine concerne les quinze (15) centres gérés par la société d'exploitation des eaux du Niger (SEEN). Ces AEP sont exploitées par la Société d'Exploitation des Eaux du Niger (SEEN), sous le contrôle de la Société de Patrimoine des Eaux du Niger (SPEN). Les centres concernés sont : Tahoua ville, Takanamat (Département de Tahoua), Birni N'Konni ville, (Département de Birni N'Konni), Doguérawa (Département de Malbaza), Bouza ville, Illéla ville, Bagaroua, Keita ville, Ibohamane et Tamaské (Département de Keita), Madaoua ville, Abalak ville, Tchintabaraden ville, Tassara et Tillia.

Les AEP de Birni N'Konni ville et Bagaroua ont bénéficié de nouveaux forages dans le cadre du programme de renforcement de l'hydraulique urbaine et semi urbaine à travers la SPEN.

### 4.1.3.3 Hydraulique pastorale

La région comptait en 2005 dans la zone pastorale (nord) quinze (15) Stations de Pompage Pastoral(SPP). En 2013, on dénombre vingt-deux (22),soit une augmentation de sept (7) SPP.Les forages équipés de pompes à motricité humaine sont passés de quatre (4) en 2005 à vingt (20) en 2017.

**Tableau N°95** : Evolution des ouvrages hydrauliques pastoraux de 2005 à 2017

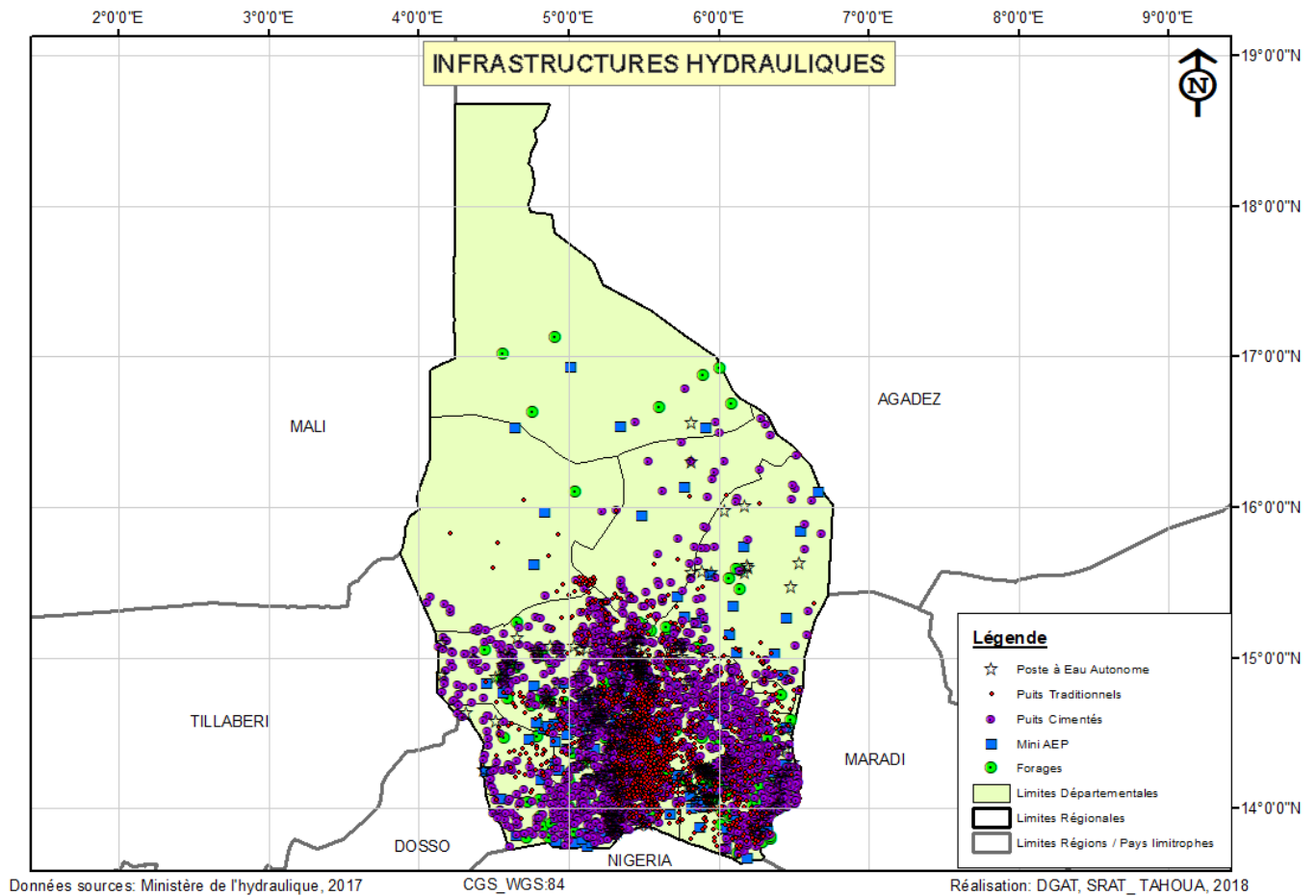
Désignation	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Puits	232	232	236	242	247	247	235	241	198	160	160	175	233
Forages PMH	4	6	9	9	9	9	9	10	11	12	14	17	20
Stations de pompage	15	15	15	20	18	20	20	22	22				

Source : DRH/A/TA, 2017

Il y'a lieu de souligner que ces ouvrages pastoraux sont concentrés dans la partieNord de la région que sont Tchintabaraden, Tilia, Tassara et Abalak.

En termes de maillage des infrastructures hydrauliques, la carte ci-dessous laisse apparaitre des profondes disparités entre les départements.

Carte N°12 : Maillage infrastructures hydrauliques



#### 4.1.4 Etat et évolution des infrastructures de l'élevage

##### 4.1.4.1.Situation des marchés à bétail :

La région regorge d'importants marchés à bétail dont certains ont même une renommée nationale et internationale. La situation des marchés à bétail a évolué de 53 en 2011 à 62 marchés en 2017 dont 17 sont contrôlés par le SIM- B (système d'information sur les marchés modernes à Bétail).

**Tableau N° 96** : Evolution des marchés à bétail

Départements	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Abalak	15	15	15	15	16	17	17
Bagaroua	2	2	2	2	2	2	2
Bouza	9	9	9	9	9	9	9
Keita	3	3	3	3	3	3	3
Konni	1	1	1	1	3	4	4
Illéla*	1	1	1	2	2	2	2
Madaoua	3	3	3	3	3	3	3
Malbaza	9	9	9	9	9	9	9
Tassara	1	1	1	1	1	1	1
Tahoua	5	5	5	5	8	8	8
Tchinta	2	2	2	2	2	2	2
Tillia	2	2	2	2	2	2	2
<b>Total Région</b>	<b>53</b>	<b>53</b>	<b>53</b>	<b>54</b>	<b>60</b>	<b>62</b>	<b>62</b>

Source : DREL/Tahoua,2017

On constate qu'il existe partout dans la région notamment au niveau de départements au moins un marché à bétail. Le département d'Abalak possède le plus grand nombre de marche, suivi de Bouza et Malbaza. Tchintabaraden, Bagaroua, Illéla et Tillia et particulièrement Tassara ont peu de marché à bétail. Ce qui constitue un énorme manque à gagner pour les communes de ces départements.

#### 4.1.4.2. Situation des banques aliment pour bétail (BAB)

Il s'agit ici des magasins de stockage uniquement destinés à la conservation des produits alimentaires pour le bétail.

**Tableau N°97** : Evolution des banques aliments pour bétails

Départements	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Abalak	40	40	43	45	46	48	57
Bagaroua	0	0	0	0	0	0	0
Bouza	7	7	7	7	7	12	12
Keita	11	11	11	11	11	11	11
Konni	0	0	0	0	0	0	1
Illéla	4	4	4	4	5	5	5
Madaoua	15	15	15	15	10	8	8
Malbaza	0	0	1	1	1	1	1
Tassara	1	1	1	1	1	3	3
Tahoua	0	0	0	0	10	14	14
Tchinta	-	-	-	-	-	20	2
Tillia	2	2	2	2	2	2	2
<b>Total Région</b>	<b>80</b>	<b>80</b>	<b>84</b>	<b>86</b>	<b>93</b>	<b>124</b>	<b>116</b>

Source : DREL/Tahoua,2017



Le nombre des banques aliments pour bétail de la région est passé de 80 en 2011 à 116 en 2017. Ce qui traduit l'émergence d'une logique de protection du cheptel face aux crises alimentaires récurrentes.

#### 4.1.4.3. Situation des parcs couloirs de vaccination

La région dispose aussi des infrastructures composées des parcs et couloirs de vaccination.

**Tableau N°98** : Evolution des parcs-couloirs de vaccination

Départements	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Abalak	23	26	28	29	29	29	29
Bagaroua	2	2	2	2	2	2	2
Bouza	9	9	9	9	9	9	10
Keita	8	8	8	8	8	8	8
Konni	9	9	9	9	9	9	9
Illéla	5	5	5	6	6	6	6
Madaoua	6	6	6	6	6	6	6
Malbaza	4	4	4	4	4	4	4
Tassara	13	13	13	13	13	16	16
Tahoua	11	11	11	11	11	11	11
Tchinta	1	1	1	1	1	1	19
Tillia	9	9	9	9	9	9	10
<b>Total Région</b>	<b>100</b>	<b>103</b>	<b>105</b>	<b>107</b>	<b>107</b>	<b>110</b>	<b>130</b>

Source : DREL/Tahoua, 2017

Les parcs et couloirs de vaccination se sont accrus en moins de 10 ans presque au niveau de tous les départements grâce à l'accompagnement financiers des partenaires.

#### 4.1.4.4. Situation de dépôts vétérinaires :

On compte sept (7) dépôts privés des produits vétérinaires dans la région, répartis comme suit : un (1) dépôt à Abalak, un (1) dépôt à Illéla, un (1) dépôt à Konni, un (1) dépôt à Madaoua et trois (3) dépôts localisés dans la ville de Tahoua.

#### 4.1.4.5. Situation des ranchs publics et privés :

Il existe un (1) seul ranch public et trois (3) fermes privées dans la région.

Pour le ranch public, il s'agit du centre de multiplication du bétail d'Ibécetane localisé dans le département d'Abalak datant de plus de 30 ans.

Les (3) fermes privées composées de : la ferme de Babbati, la ferme de l'espoir et la ferme d'IHYA Mohamedsont toutes localisées dans le Département d'Abalak.

#### 4.1.4.6. Situation des abattoirs modernes et aires d'abattage :

La région compte un (1) seul abattoir moderne situé dans l'arrondissement communal II de la ville de Tahoua et soixante-dix-sept (77) aires d'abattages en 2017 qui sont contenues dans le tableau ci-dessous.

**Tableau N°99** : Evolution des aires d'abattage

Départements	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Abalak	4	4	4	4	4	4	4
Bagaroua	2	2	2	2	2	2	2
Bouza	13	13	13	13	13	13	14
Keita	6	6	6	6	6	6	6
Konni	6	6	6	6	6	6	6
Illéla	7	7	7	7	7	7	7
Madaoua	9	9	9	9	9	10	10
Malbaza	7	7	7	7	7	7	7
Tassara	3	3	3	3	3	3	4
Tahoua	13	13	13	13	13	13	13
Tchinta	1	1	2	2	2	2	2
Tillia	2	2	2	2	2	2	2
<b>Total Région</b>	<b>73</b>	<b>73</b>	<b>74</b>	<b>74</b>	<b>74</b>	<b>75</b>	<b>77</b>

Source : DREL/Tahoua,2017

Malgré les énormes potentialités en cheptel, la région n'est toujours pas dotée d'infrastructures de qualité répondant aux normes techniques et sanitaires (abattoire frigorifique haute de gamme pour le transport et la conservation de viande). Ainsi, le cheptel est sous valorisé et il continue à être exporté sur pied.

#### 4.1.4.7. Evolution du nombre de fermes avicoles

Jadis pratiqué de manière traditionnelle, l'élevage de la volaille tend à se moderniser de plus en plus avec la création des fermes avicoles par des privés.

**Tableau N° 100** : Evolution de fermes avicoles privées de 2011 à 2017

Départements	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Abalak	0	0	0	0	0	0	1
Bagaroua	0	0	0	0	0	0	0
Bouza	0	0	0	0	0	0	0
Keita	0	0	0	0	0	0	1
Konni	0	1	1	1	1	2	2
Illéla	0	0	0	0	0	1	1
Madaoua	0	0	0	0	1	2	2
Malbaza	0	0	0	0	0	1	1
Tassara	0	0	0	0	0	0	0
Tahoua	1	1	1	1	2	3	3
Tchinta	0	0	0	0	0	0	0
Tillia	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Région</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>11</b>

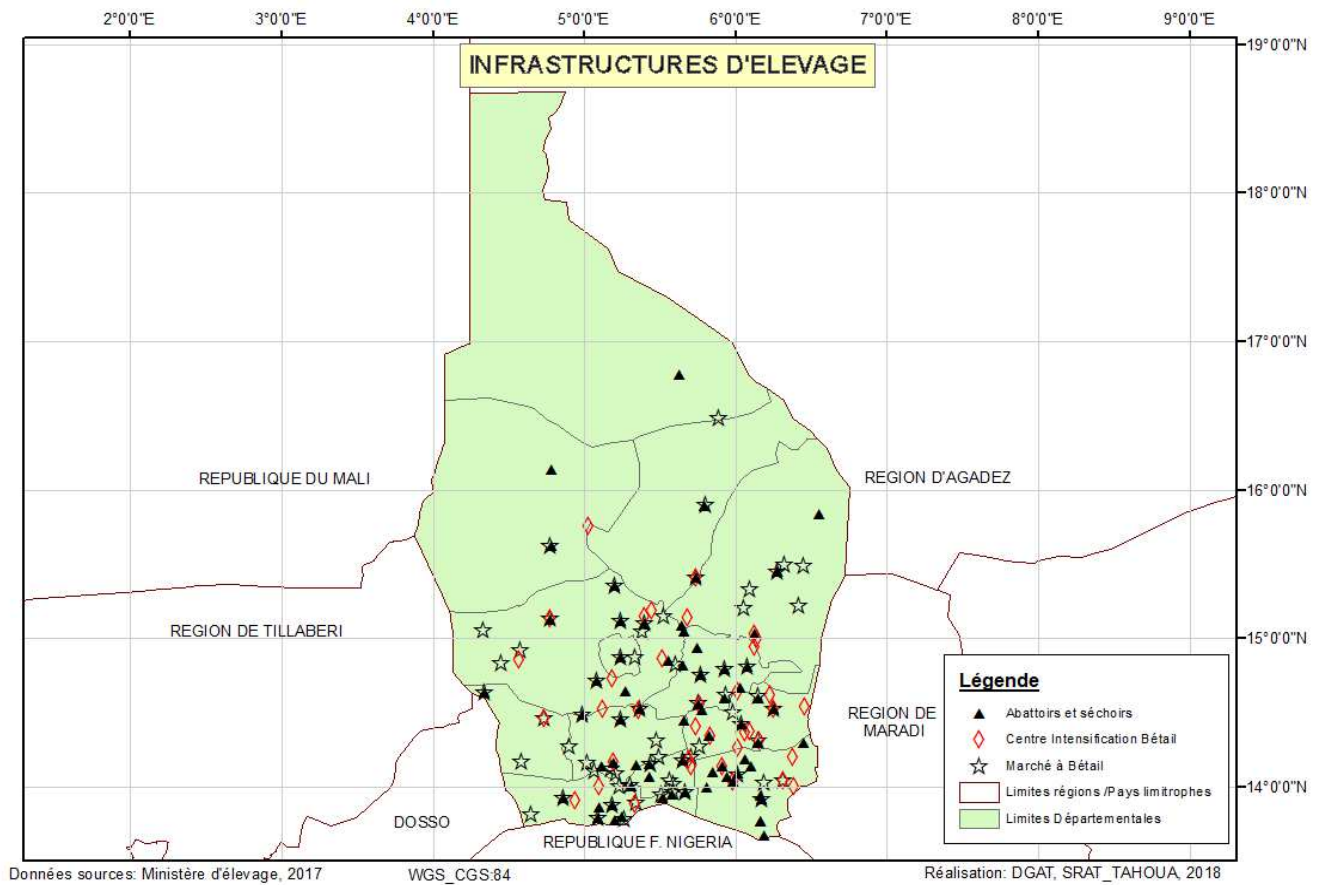
Source : DREL/TA,2017

On constate aussi un intérêt des populations de la région pour la création des fermes avicoles particulièrement au niveau de certains départements dû probablement à la présence des hôtels et restaurants qui constituent en grande partie la clientèle permanente.

#### 4.1.4.8. Situation des infrastructures pastorales

Il s'agit de l'inventaire des abbatoirs et séchoirs, des marchés à bétail et des centres d'intensification bétail de la région. La carte ci-dessous restitue l'essentiel de ces infrastructures.

Carte N° 13 : Maillage des infrastructures pastorales



#### 4.1.5 Infrastructures agricoles

Ils sont constitués pour l'essentiel des ouvrages de mobilisation de l'eau (retenues d'eau, seuils d'épandage, etc.) La région en compte plusieurs qui contribuent significativement à stopper ou freiner les eaux de ruissellement et permettre par conséquent à la recharge des nappes sous jacentes. Ces ouvrages concourent aussi à la restauration de l'environnement et incidemment la régénération du capital productif. Le tableau suivant résume les ouvrages de mobilisation des eaux.

**Tableau N°101 : Répartition des ouvrages agricoles par département**

Département	Station de pompage	Barrage	Mini barrage	Seuil d'épandage	Puits maraîchers
Abalak	1				
Illéla				3	20
Madaoua				1	
Tahoua département			6	4	
Tchintabaraden					
Bouza			1		
Keita		1	1	1	
Konni		2	1		
Malbaza		3			
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>20</b>

Les ouvrages agricoles de la région comprennent les stations de pompage, les barrages et mini barrages, les seuils d'épandage et les puits maraichers. On trouve plus des puits maraichers dans la région. Les minis barrages et les seuils d'épandage sont aussi présents dans une moindre mesure malgré l'existence des nombreux sites appropriés. Quant aux barrages et station de pompage agricole, ils restent très faiblement installés dans la région.

#### 4.1.6 Etat et évolution des infrastructures du secteur commercial

Ce sont les infrastructures marchandes. La région compte plusieurs marchés hebdomadaires. Les 60 plus importants marchés de la région sont repartis comme suit : 8 à Tahoua, 2 à Tchinta, 1 à Tassara, 3 à Tillia, 8 à Abalak, 6 à Keita, 7 à Bouza, 8 à Madaoua, 4 à Konni, 6 à Malbaza, 2 à Illéla et 5 à Bagaroua.

Dans ces marchés se vendent essentiellement des produits agricoles et du bétail.

En outre, il faut aussi ajouter les comptoirs d'oignon repartis comme suit : 3 à Tahoua, 3 à Konni, 3 à Madaoua et 1 à Keita.

#### 4.1.7 Etat et évolution des infrastructures hôtelières

Sur le plan des structures d'accueil, la région dispose d'un certain nombre des infrastructures d'accueil (hôtels), presque toutes localisées seulement au niveau de trois principales villes de la région.

**Tableau N°102 : Infrastructures d'accueil**

Villes	Infrastructures d'accueil
Tahoua	Hôtel Tarka (32 chambres) ;
	Hôtel Amitié (20 chambres) ;
	Hôtel Bungalows (18 chambres) ;
	Hotel Mariane (15 chambres)
	Hotel Meka (20 chambres)
Madaoua	Hôtel Guidan Moustapha (18 chambres);
Konni	Hotel Etrane (50 chambres) ;
	Le Motel et Annexe (16 chambres) ;
	Le Nevada (11 chambres) ;
	Hôtel Guest House et Annexe (20 chambres) ;
	Le Royal (5 chambres)
	Hôtel SAKOLA (10 chambres)
	Le Relais (fermé)
	Hôtel Kado (fermé).

Source : Direction Régionale du Tourisme de Tahoua, 2017

De plus, le nombre des hôtels et de lits de la région ont très peu évolué entre 2009 et 2017 en dépit de la fête tournante du 18 décembre 2017.

**Tableau N°103 : Evolution des hôtels de la région de 2009 à 2017**

Année Désignation	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	<b>Hôtels</b>	10	13	14	11	11	13	11	12
<b>Lits</b>	155	207	218	172	175	210	210	210	217

Source : Direction Régionale du Tourisme de Tahoua, 2017

#### 4.1.8 Etat et évolution du réseau routier

Le réseau routier de la région est constitué de routes bitumées et de routes en terre.

##### 4.1.8.1 Routes bitumées de la région

Elles sont les moins observées et se rattachent généralement à la RNI et à la RN 25 (la route Tahoua-Agadez).

**Tableau N°104** : Les routes bitumées de la région

Route	Origine	Extrémité	Longueur
RN1EST	RN1Est PK340 + 785 limite Dosso	RN1Est PK 555 + 513 limite Maradi	214,732
RN28	RN1Est PK 415 + 079	Frontière Nigéria	6,739
RN29A	RN1E PK 429+ 604 Tsernaoua	RN29 PK 115+502 Tahoua	115,502
RN25	RN29 PK- 115+502 Tahoua	RN25 PK 205 limite Agadez	205
<b>Total</b>			<b>541 ,973</b>

Source : Direction Régionale des Travaux Publics

##### 4.1.8.2 Routes en terre

Beaucoup plus importantes, les routes en terre sont plus répandues dans la région.

**Tableau N°105** : Routes en terre de la région

Routes	Origine	Extrémité	Longueur (km)
RN 15	Tébaram	Badaguichiri	152,6
RN 16	Madaoua	RN 25 PK 20+6 (emb. RTA)	174
RN 16A	RN 16 PK 23	Taboyé	9,6
RN 7	Tachar Atéfoun	Bangui frontière Nigeria	25,5
RN 22	RN 25 PK71 + 400	Tchintabaraden	83,5
RN 44	Malbaza	Dabnou	33
RN 32	Keita RN 16 PK 117+300	KDB PK 87	88
RR 5001	Madaoua RN 1E PK 503+900	Bouza	60,6

RR 5002	Illéla	Saléwa	56,4
RR 5003	Badaguichiri	Laba (RN 16)	70,6
RR 5004	Rididi	Tamaské	42,7
RR 5005	Aréwa (RN 1 EST)	Kabobi	35,9
NC	Bouza	Madetta	17,5
NC	Gadamata	Tamaské	65
NC	Ibohamane	Insafari	45
NC	Laba	Barzanga	21
NC	Tama	Guidan Alabakari	93,1
NC	Changnassou	Dan Lobi	14
NC	RN 15	Guiley	11,8
NC	Tamaské	Angouloum	8,4
NC	Konni	Maraké	50
NC	Illéla	Dan Gona	???

Source: DREq, 2017

Par ailleurs, la région dans son entreteté, souffre d'un déséquilibre en termes d'infrastructures routières au regard des disparités constatées au niveau des départements. En atteste les données contenues dans le tableau ci-après.

**Tableau N°106** : Evolution du réseau routier par département au cours des années 2012, 2016 et 2017

Année	Types de route (en km)	Abalak	Bouza	Illéla	Keita	Konni	Madaoua	Tahoua	Malbaza	Tchinta baraden	Ensem rég
2012	Réseau bitumé	158	0	49	0	170	79	87		0	
	Réseau en terre	50	133	206	334	126	111	78		70	1
	Piste Sommaires	96	40	148	139	93	144	278		211	1
	Total réseau	304	173	403	473	389	334	443	0	281	2
2016	Réseau bitumé	160,66	0	98,08	0	163,46	95,5	83,91	5	0	600
	Réseau en	7	184,83	454,29	523,72	206,29	260,01	79,63	26,83	75,9	181



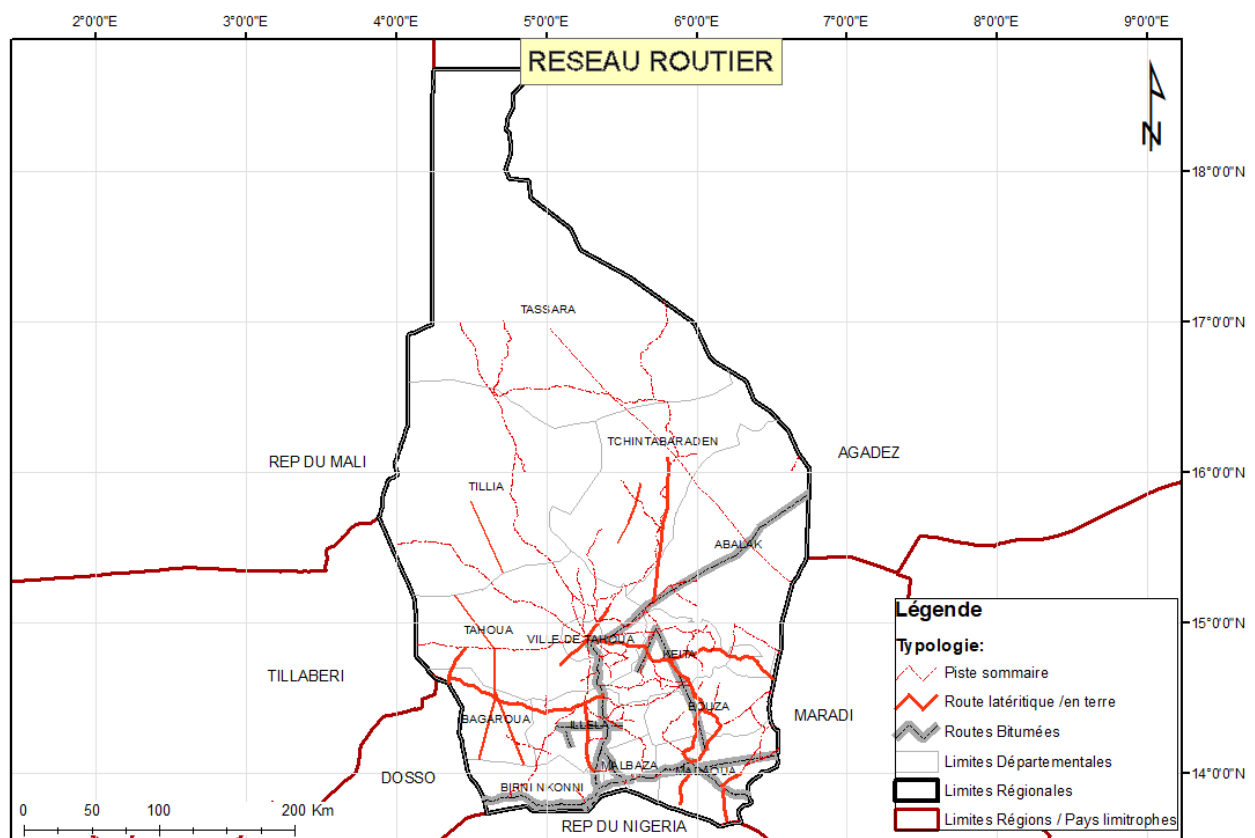
	<u>terre</u>										
	Piste										
	Sommaires	269,63	70	105,69	17	0	0	535,04	0	55,01	1052
	Total										
	réseau	437,29	254,83	658,06	540,72	369,75	355,51	698,58	31,83	130,91	3477
2017	Réseau bitumé	160,66	0	98,08	0	163,46	95,5	83,91	5	0	606
	Réseau en terre	7	184,83	454,29	523,72	206,29	260,01	79,63	26,83	75,9	181
	Piste										
	Sommaires	269,63	70	105,69	17	0	0	535,04	0	155,01	1152
	<b>Total</b>										
	<b>réseau</b>	<b>437,29</b>	<b>254,83</b>	<b>658,06</b>	<b>540,72</b>	<b>369,75</b>	<b>355,51</b>	<b>698,58</b>	<b>31,83</b>	<b>230,91</b>	<b>3577</b>

Source: DREq, 2017

Le réseau routier de la région de Tahoua a presque doublé en six (6) ans passant de 2800 km en 2012 à 3577 en 2017.

Le réseau routier de la région comprend divers types de route, beaucoup plus explicite avec la carte suivante relative aux infrastructures routières.

Carte N° 14 : Réseau routier



Source : DRE/Tahoua

Réalisation: DGAT, SRAT\_TAHOUA,2019

## 4.1.9 Evolution des infrastructures Sportives et Culturelles

Les infrastructures sportives et culturelles de la région comprennent les maisons de jeunes, des centres de lectures ou bibliothèques et les différents terrains de sports.

### 4.1.9.1 Infrastructures culturelles

**Tableau N°107** : Répartition des maisons de la culture et des bibliothèques en 2014

Départements Infrastructures	Abalak	Bouza	Illéla	Keita	Konni	Madaoua	Tahoua	Tchinta	Ville de Tahoua	Ensemble Région
Maisons de la culture	1	1	1	1	1	1	1	1	0	8
Bibliothèques	1	1	1	1	1	1	0	1	1	8

Source : Diagnostic PDR, 2015

Les infrastructures culturelles n'ont pas connu d'évolution depuis plus de deux décennies et pour la plupart elles sont dans un état de délabrement total. La maison de la culture *Albarka Tchibaou* de Tahoua est la seule qui est dotée de tous les équipements modernes de son et de lumière.

### 4.1.9.2 Infrastructures sportives

**Tableau N°108**: Répartition des terrains de sports par département en 2014

Départements Disciplines	Tahoua	Madaoua	Konni	Illéla	Bouza	Abalak	Tchinta	Keïta	Total
Athlétisme	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Basket-ball	5	1	1	-	-	-	-	1	8
Foot-ball	4	1	4	2	1	1	1	1	15
Hand-ball	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Volley-ball	3	1	1	1	1	-	-	1	8
Lutte	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Champ hippique	1	-	1	-	-	-	-	-	2
Boxe	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Karaté	2	1	2	-	-	-	-	-	5

Judo	2	-	2	-	-	-	-	-	4
Taekwondo	3	1	1	1	-	-	-	1	7
Pétanque	3	1	3	-	-	-	-	1	8
Tennis de table	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Sport Equestre	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Handisports	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Cyclisme	1	1	-	-	-	-	-	-	2

Source : DRJ/S, 2014

L'ensemble des huit (8) anciens départements de la région sont dotés d'au moins un terrain de sports, seulement en dehors de la ville de Tahoua (stade, champ hippique et arène de lutte) aucun n'est équipé. Les différents sports s'effectuent sur ces terrains très souvent non homologués.

#### 4.1.10 Etat et évolution des infrastructures énergétiques

Les infrastructures énergétiques de la région sont pour l'essentiel celles du domaine électrique. En effet la région dispose d'un important réseau de distribution de l'énergie électrique principalement dans les grandes villes de la région. Le Projet du Développement du réseau électrique interconnecté du Niger (DREIN) a permis la construction en 2004 de 266 km de ligne haute tension (66 KV) et 200 km de ligne moyenne tension (33 KV). Ce réseau s'est depuis renforcé avec la connexion de nouvelles localités. A cela se sont ajoutées les 13 minicentrales électriques en activité au niveau des zones assez éloignées du réseau.

Bien que la consommation en énergies renouvelables soit faible, de nombreux CSI, mini AEP et quelques écoles, faisceaux hertziens, radios communautaires etc. de la région sont équipés en infrastructures solaires photovoltaïques.

**Tableau N°109** : Evolution des Infrastructures Energétiques de 2005 à 2017

Désignation	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2016	2017
Centrales électriques	7	7	13	14	17	17	17	17	17	18	18	18	18	18
Stations d'hydrocarbures	8	8	8	8	8	10	11	10	14	17	17	19	19	20
Dépôt SONIDEP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Dépôt gaz	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	2

Source: DREP/Tahoua, 2017

On constate à travers le tableau ci-dessus une lente évolution des infrastructures énergétiques dans la région, même si leur nombre a doublé entre 2005 et 2017.

#### 4.1.11 Situation de Tanneries

La région dispose de trois (3) tanneries, à savoir :

- ✓ la tannerie Tamtam de Tamaské située dans le département de Keita et construite en 1994 ;
- ✓ la tannerie Tataco de Tahoua localisée dans l'arrondissement communal II de Tahoua et construite en 2005 ;
- ✓ la tannerie Tama de Magaria Makéra localisée dans la commune de Galma, département de Madaoua, construite en 1996.

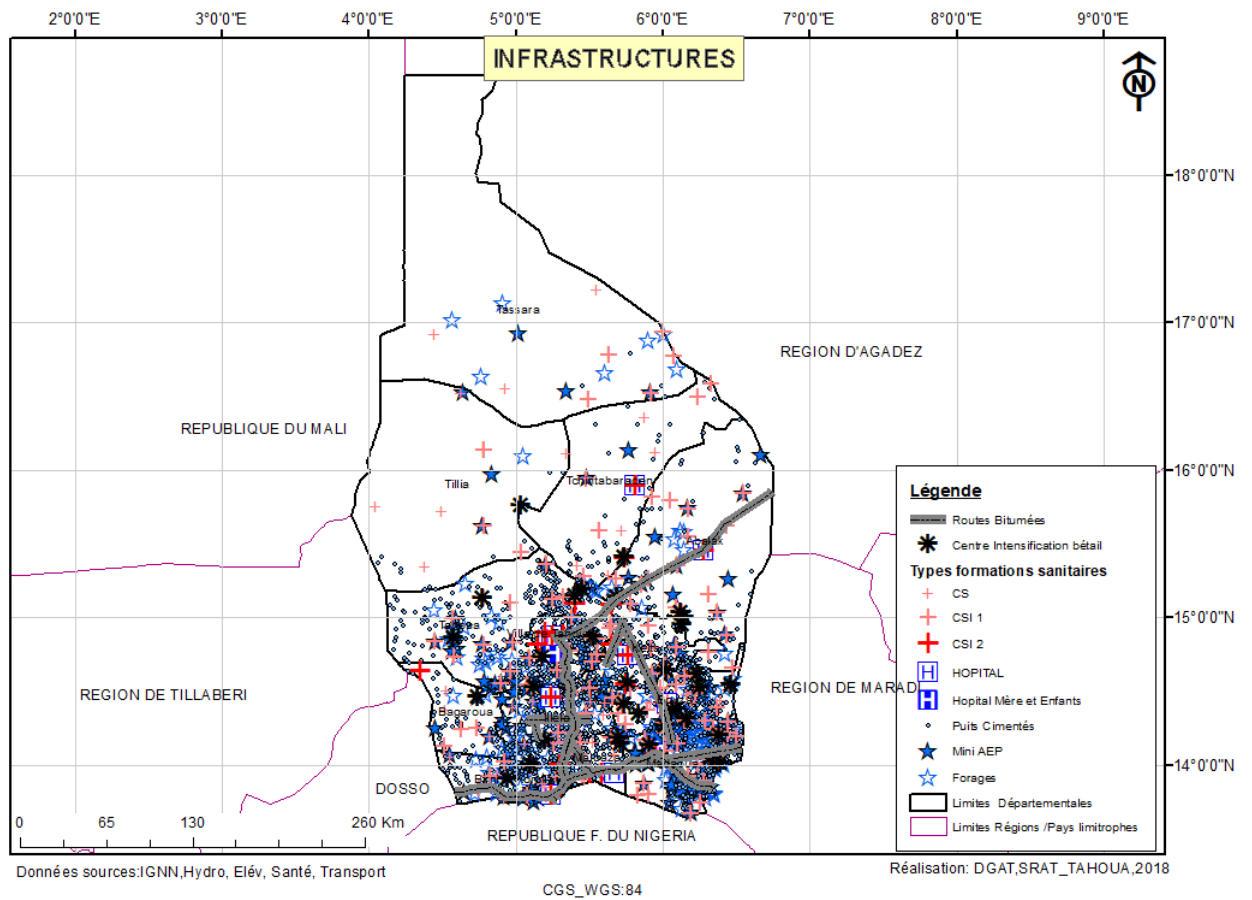
Il est important de noter l'existence de petites unités traditionnelles de tannage des cuirs et peau un peu partout dans la région.

#### 4.2 ZONAGE DE LA RÉGION SUR LA BASE DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

Le zonage des infrastructures et équipements de la région est plus ou moins étroitement corrélé aux différentes densités et localités de la région.

Ainsi, le Sud est beaucoup mieux nanti que le Nord. Du Sud au Nord, on observe une décroissance des unités infrastructurelles et d'équipements.

Carte N°15 : Les infrastructures et équipement de la région



## 4.3 ANALYSE DES PROBLÈMES LIÉS AUX INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

### 4.3.1 Analyse SWOT/FFOM des infrastructures et équipements

**Tableau N°110** : Analyse FFOM

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
<p>Existence des infrastructures socioéconomiques</p> <p>Existence des infrastructures de formation professionnelle et technique et d'apprentissage</p> <p>Existence des établissements bancaires et des mutuelles de crédits</p>	<p>Insuffisance des infrastructures scolaires, sportives, culturelles, sanitaires et hydrauliques</p> <p>Insuffisance de tables bancs, d'équipements de travaux pratiques au CFPT et de moyens roulants (voitures, motos), pour l'éducation et la santé</p> <p>Vétusté/non fonctionnalité des infrastructures culturelles</p> <p>Obsolescence des infrastructures économiques</p> <p>Mauvais maillage des infrastructures socioéconomique</p> <p>Faiblesse des infrastructures de transformation des produits agro sylvo pastoraux</p> <p>Dégradation du réseau routier en terre</p> <p>Enclavement des zones de productions ;</p>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<p>Disponibilité des projets et programmes aptes à accompagner la région</p>	<p>Arrêt de financement des PTF</p> <p>Changement climatique</p>

### 4.3.2 Analyse tendancielle et problématique de développement des infrastructures et équipements

L'analyse diagnostique des infrastructures et équipements fait ressortir que la région dispose d'importantes infrastructures et équipements, inégalement réparties sur le territoire, concentrés en grande partie dans la Communauté Urbaine de Tahoua et au sud de la région. Ce maillage assure en conséquence, des niveaux variés de satisfaction selon la proximité ou non des usagers avec les infrastructures. Toutefois, en dépit des efforts réalisés, le rythme de construction de nouvelles

infrastructures ne peut faire face à la pression démographique et des besoins dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'hydraulique d'une part et des équipements en infrastructures terrestres, énergétiques et communicationnelles d'autre part. En effet, les prévisions sont aussitôt dépassées par la progression de la demande sociale en classes et accessoires, formations sanitaires et forages et puits modernes.

Outre le déséquilibre entre la disponibilité des infrastructures sociales et les besoins des populations, plusieurs segments du réseau routier butimés ou non souffrent de dégradations généralisées et certaines localités de la région demeurent encore totalement enclavées.

En matière d'infrastructures touristiques et hôtelières, la ville de Tahoua, les communes urbaines de Konni et de Madaoua concentrent presque la totalité des hôtels, des bars et restaurants de la région, qui de nos jours peinent à recevoir des clients étrangers à cause de la psychose sécuritaire.

Même si la couverture en énergie électrique s'est améliorée avec l'électrification rurale qui a passé de 17,3 % en 2008 à 19,99% en 2017, le taux d'accès à l'électricité de la région est très faible (6,69 %) en 2017.

Une des difficultés majeures de cette question est la dépendance électrique de la région à l'égard du Nigeria, causant parfois des désagréments dans tous les secteurs d'activités. La capacité de production à l'interne de la Nigelec étant insuffisante pour couvrir la demande régionale.

## CHAPITRE V : ORGANISATION ET GESTION DE L'ESPACE

L'organisation et le fonctionnement de l'espace sont en parties dépendants des paramètres économiques, climatiques, historiques, politiques et démographiques. Dans la région, l'appréciation de certains aspects tels l'armature urbaine et les rapports villes-campagnes, reste difficile du fait d'un manque d'études spécifiques dans ce domaine.

### 5.1 UNE OCCUPATION ET UNE ORGANISATION DU TERRITOIRE MARQUEES PAR LA COLONISATION

#### 5.1.1 Historique du peuplement

La population de la région de Tahoua est composée de plusieurs ethnies d'origines diverses dont l'histoire marque les territoires actuels qu'ils occupent. Il s'agit des :

- Les Adérawas originaires d'Egypte.
- Les Gobérawas qui fondèrent la ville d'Agadez qu'ils quittèrent plus tard pour Birni-Lallé avant de s'installer à Tibiri (Maradi), Madaoua et Bouza.
- Les Konnawas sont apparentés aux Gobérawas dont Konni demeure toujours le chef-lieu de leur canton.
- Les Touareg qui occupaient la zone d'In-Todock et de Tamaya et enfin l'Azaouak avec en huit (8) groupements nomades.
- Les Lissawanes dans le département de Keïta.
- Les Arabes du 6<sup>ème</sup> groupe et ceux d'origine algérienne qui peuplent les grandes villes comme Tahoua.
- Les Peulhsfarfarous venus du Nigeria qui sont semi sédentaires et les Bororos essentiellement nomades dans le Nord de la région.
- Les Kourféyawas présents depuis 1700 à Mogheur.

Ces différents groupes ethniques étaient organisés en cantons groupements, tribus et villages.

#### 5.1.2. Organisation administrative et coutumière

L'organisation actuelle de la région est, en partie, le fruit des plusieurs modifications structurelles que le Niger a subies pendant et après la colonisation.



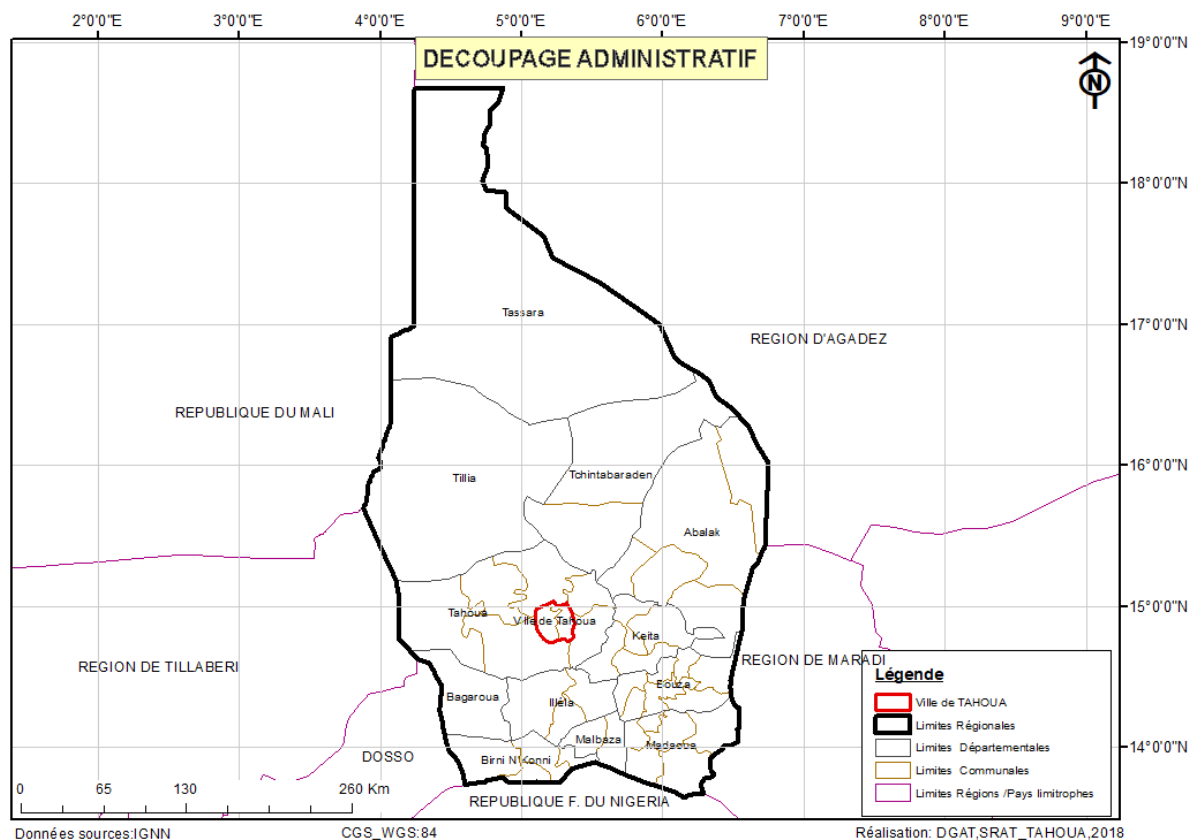
Il fut d'abord un Territoire Militaire avant de devenir une colonie subdivisée en cercles en cantons, groupements et tributs actuels avec des responsables qui jouaient le rôle d'auxiliaire de l'administration coloniale.

Dès l'indépendance en 1960, l'administration territoriale de la république du Niger s'est reposée sur les principes de la déconcentration et de la décentralisation

- **Sur le plan de la déconcentration**

L'organisation administrative de la région de Tahoua a subi plusieurs évolutions liées à l'histoire institutionnelle du pays. C'est une loi de 1964 qui a modifié les anciennes divisions coloniales que sont la subdivision et le cercle, en instituant une nouvelle administration qui a elle-même connu plusieurs modifications. La région est actuellement subdivisée en douze (12) départements et est dirigée par un Gouverneur représentant de l'Etat. Au niveau des départements, les Préfets assurent l'autorité de l'Etat tout en rendant compte régulièrement au Gouverneur.

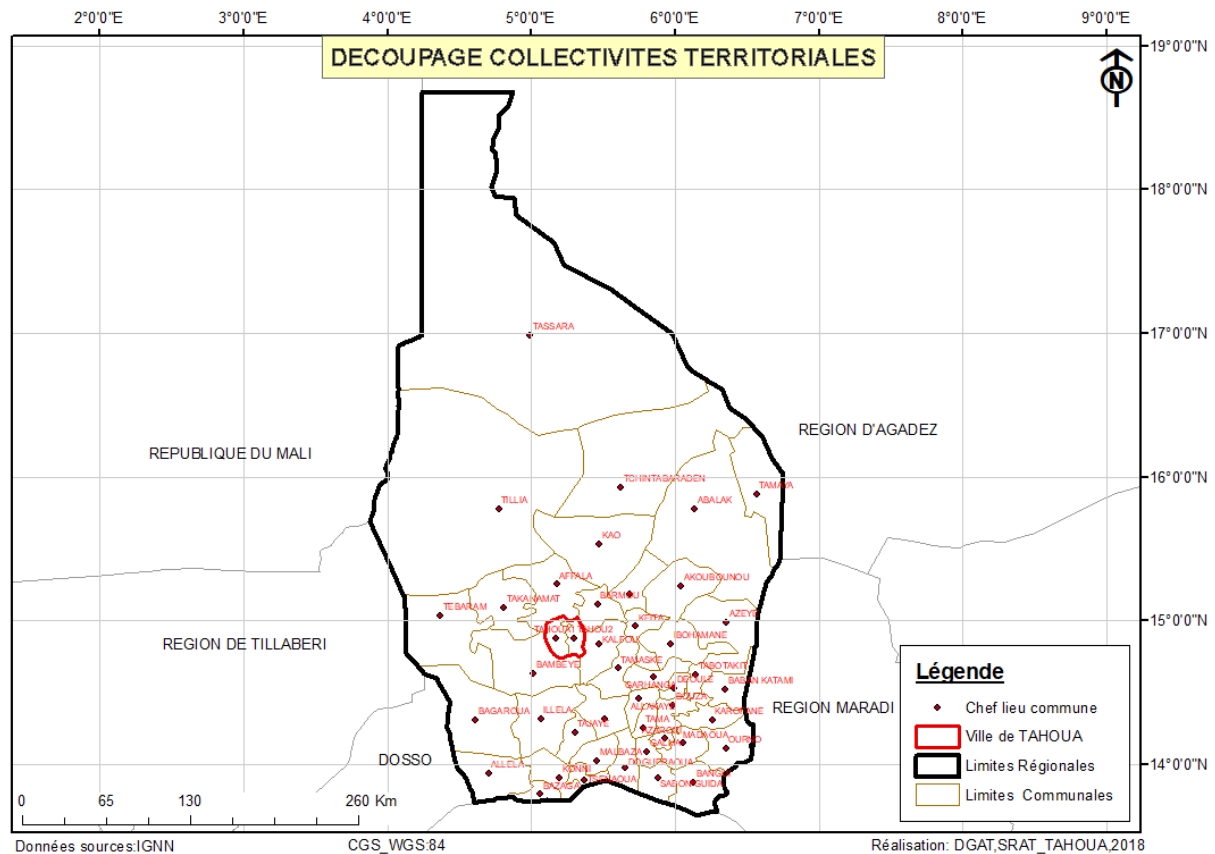
Carte N° 16 : Circonscriptions administratives de la région



- **Sur le plan décentralisation**

Outre la région Collectivité Territoriale, la région compte communes 7urbaines, 35 rurales et la ville de Tahoua. Au total, la région compte (44) communes (voir **carte suivante n° 19**). La région et les communes en tant que collectivités territoriales ont une vocation essentiellement économique, sociale et culturelle suivant les compétences spécifiques que leur confère la loi en matière de décentralisation.

Carte N°17 : Collectivités Territoriales



- **Sur le plan coutumier**

La chefferie traditionnelle a été intégrée dans le système administratif colonial par arrêté n°2566/APA du 16 novembre 1955 du Gouverneur Général du Niger portant réorganisation de la chefferie traditionnelle du Niger

De nos jours, la région compte douze (12) cantons et vingt-neuf (29) groupements nomades composés de 4461 villages, tribus et hameaux (voir tableau N°142). Les chefs traditionnels jouent un rôle très important dans le fonctionnement des entités mais aussi dans la prévention et de la gestion de conflits liés à l’exploitation des ressources naturelles

## 5.2 GOUVERNANCE ET SECURITE

### 5.2.1 Gouvernance locale

Les collectivités territoriales (Région, Ville et Communes) disposent respectivement d'un Conseil Régional, d'un Conseil de Ville et des Conseils Communaux.

Le Conseil Régional est composé de 41 conseillers élus régionaux dont 7 femmes et de 8 conseillers de droit. Au niveau des conseils de ville et municipaux, on retrouve les mêmes organes. On dénombre 547 conseillers élus dont 83 femmes soit 13%, chiffre très inférieur au quota en faveur des femmes (25%).

### 5.2.2 La gouvernance administrative

Les Services Techniques Déconcentrés (STD) apportent appuis et assistance aux Collectivités Territoriales (CT) sur le contrôle des documents financiers et de planification.

Dans le domaine judiciaire, la région compte huit (8) tribunaux dont six (6) d'instance et deux (2) de grande instance et une cour d'appel créée récemment mais le ratio « nombre de magistrats/nombre reste très faible dans la région.

On dénombre 1 magistrat pour 124 474 habitants, 1 greffier pour 117 152 habitants et 1 huissier pour 362 107 habitants. Le chef-lieu de la région (Tahoua) possède à lui seul un tiers (1/3) de magistrats et huissiers et un quart (1/4) de greffiers.

### 5.2.3 La sécurité

La région de Tahoua est confrontée, ces dernières années à des attaques de bandits et autres trafiquants venant du Mali et d'Algérie mais aussi aux vols et aux conflits intercommunautaires avec des conséquences graves sur la vie socioéconomique des populations. (voir tableau suivant)

**Tableau N° 111 :** Conflits déclarés entre 2001 et 2017 ;

Types conflits déclarés	Départements									Moyennes
	Abalak	Konni	Bouza	Illéla	Keita	Madaoua	Tahoua	Tchinta	Total	
Agriculteur-Agriculteur	10	0	70	11	18	66	45	52	272	16
Agriculteur-Eleveur	11	5	42	12	16	71	23	71	251	15
Eleveur-Eleveur	19	0	5	1	2	0	0	73	100	6
Ramasseur Paille-Eleveur	0	0	0	0	0	0	2	25	27	2

Nbre de conflits déclarés	40	5	117	28	36	137	70	221	654	38
Moyenne	2,35	0,29	6,88	1,41	2,12	8,06	4,12	13,00	38,24	4,78__

Source : Secrétariat Permanent Code rural/TA

Entre 2001 et 2017 plus de 650 conflits ont été déclarés dans la région de Tahoua. Ces conflits sont en majorité entre éleveurs et agricultures à près de 80%. Les départements de Tchinta, Madaoua et Bouza sont les plus touchés avec respectivement 13, 8,08 et 6,88%

Mais, Il est à retenir que ces conflits fonciers sont liés à l'accès aux ressources naturelles devenues de plus en plus rares du fait des actions anthropiques néfastes et du changement climatique. Les efforts entrepris par les différents acteurs a permis la conciliation d'une grande partie.

**Tableau N° 112 : Conflits conciliés entre 2001 et 2017**

conflits Conciliés	Départements									Moyennes
	Abalak	Konni	Bouza	Illéla	Keita	Madaoua	Tahoua	Tchinta	Total	
Agriculteur-Agriculteur	8	0	61	10	6	55	30	40	210	12
Agriculteur-Eleveur	8	5	41	9	11	47	14	96	231	14
Eleveur-Eleveur	14	0	5	1	1		2	62	85	5
Ramasseur Paille-Eleveur	0	0	0	0	0	0	2	32	34	2
Nbre de conflits conciliés	30	5	107	20	18	102	48	230	560	33
Moyenne Dep	1,76	0,29	6,29	1,18	1,06	6,00	2,82	13,53	32,94	4,11
Nbre de PV Conciliation	40	5	117	19	0	114	58	74	427	25

Source : Secrétariat Permanent Code rural/TA

Les actions de conciliation entreprises dans la même périodea permis le règlement de 560 conflits, ce qui dénote une grande performance dans ce domaine et les efforts consentis par l'Etat, par la chefferie traditionnelle, les mécanismes internes et externes de prévention et de résolution

des conflits appuyés par la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix, la SDS, la GIZ, le Secrétariat Permanent du code rural.

### 5.3 ARMATURE DES CENTRES

Au RGP/H de 2001, la population urbaine a été définie comme étant l'ensemble de la population des localités remplissant les fonctions de chef-lieu d'une unité administrative, c'est-à-dire la capitale, les chefs-lieux des départements et les chefs-lieux des arrondissements.

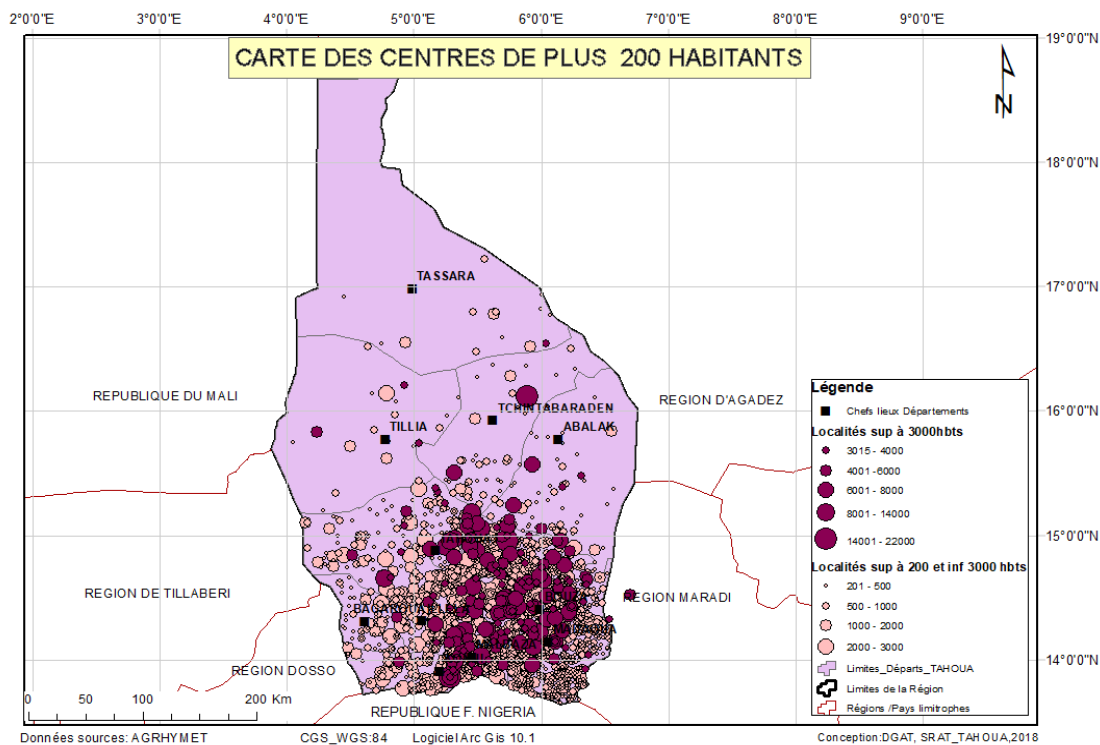
En tenant compte de ces critères la région de Tahoua compte une (1) ville Tahoua et sept (7) communes urbaines (Madaoua, Konni, Illéla, Bouza, Tchintabaraden, Keita, Abalak. Mais, il faut noter que la région compte aussi 2662 localités dont les populations varient de 500 à 22000 dont 176 de plus de 3000 habitants (**Voir tableau suivant n°80**).

**Tableau N° 113 :Classes et nombre de localités**

CLASSES		NOMBRE DE LOCALITES
200	- 500	1128
500	- 1000	746
1000	- 2000	437
2000	- 3000	175
3000	- 4000	62
4000	- 6000	61
6000	- 8000	32
8000	- 14000	17
14000	- 22000	4

Sources : RENALOC

Carte N° 18 : Armature des centres



Cette carte nous donne une forte concentration de population urbaine dans le sud de la région et une partie nord de la région peu habitée.

Le tableau suivant nous indique le taux d'urbanisation de cette région par département

**Tableau N° 114 : Taux d'urbanisation en 2012**

Evolution urbaine	Départements	Taux d'urbanisation
	Abalak	8,5
	Bagaroua	13,5
	Birni N'Konni	20,2
	Bouza	2,3
	Illéla	7
	Keita	3,1
	Madaoua	5,1
	Malbaza	4
	Tahoua + Ville Tah	25,71
	Tassara	8
	Tchinta	10,8
	Tillia	7

La région compte en 2017, 413995 personnes vivent en milieu urbain et 3569179 en milieu rural. Mais, il existe d'énormes disparités selon les départements : Keita 3,1%, Tchinta 10,5%, Tassara 8%.

La croissance démographique fait des centres urbains centre de véritables marchés pour les productions des populations rurales. C'est aussi le lieu des relations administratives de fréquentations scolaires et sanitaires. Dans la région la complémentarité s'exprime à travers les échanges hebdomadaires sur les marchés ruraux, dans le domaine de la santé et de l'éducation et l'exode rural donnant aux centres urbains une fonction administrative qu'économique.

Mais, il faut retenir ces relations ne sont pas toujours bénéfiques. En effet les villes vident les milieux ruraux de leurs bras valides à travers l'exode rural (la région est bien connue dans ce domaine) et leur extension se fait parfois au détriment des espaces agricoles et pastoraux

Dans la région de Tahoua ces relations entre ville et campagne méritent d'être rééquilibrées et consolidées à travers l'encadrement du monde rural, la réalisation d'infrastructures routières, hydrauliques, scolaires et sanitaires. En matière d'aménagement du territoire, il est fondamental de promouvoir le développement local afin de permettre aux centres urbains et autres centres de jouer un rôle polarisateur important vis-à-vis de l'espace rural.

#### **5.4 FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE**

Une certaine dynamique interne s'est installée entre les différents départements, les villes et les campagnes de la région à travers les mouvements des biens et des personnes avec des déplacements des zones du Sud en direction et celles du Nord et vice versa mais aussi des régions voisines. Les principaux produits échangés sont les animaux du nord contre les produits céréaliers et maraichers du Sud.

Sur le plan externe(international), les mouvements de biens et de personnes sont visibles en direction de l'Algérie, du Mali et surtout du Nigéria et concerne, en général, les produits agropastoraux qui sont échangés contre les produits manufacturés. L'absence de voies de communication de qualité ne facilite pas les déplacements et les échanges.

## 5-5 ONG, AD, PROGRAMMES ET PROJETS DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION

Plusieurs ONG, AD, Organisations, Programmes et Projets intervenant dans la région de Tahoua jouent un rôle important dans son développement socioéconomique. Outre la multitude des ONG nationales qui évoluent dans la région, il faut noter aussi la présence des ONG internationales, programmes et projets de développement (voir le tableau n° en annexe.)

## 5.6 ANALYSE DES FFOM/SWOT DE L'ORGANISATION ET DE LA GESTION DE L'ESPACE

Les contraintes et les potentialités de la région sont très nombreuses mais peuvent se résumer comme suit (tableau n° 114 analyse FFOM.)

**Tableau N° 115** : Analyse FFOM

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Disponibilité des services techniques déconcentrés</li> <li>-Volonté politique affichée</li> <li>-Opérationnalisation des outils de planification (PAA, PIA, PCP, PDC PDR)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faible suivi des recommandations issues des foras, et ateliers.</li> <li>-Incivisme fiscal ;</li> <li>-Déficit du dialogue et de partage de l'information entre tous les acteurs de développement</li> <li>-Mauvais maillage urbain</li> <li>-Inégalités dans les relations entre les villes et les campagnes</li> <li>-Cadre de vie peu dessein</li> <li>-Faible transferts de compétences et des ressources</li> <li>-Inégale répartition spatiale de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mise en œuvre du PDES 2017-2021</li> <li>-Existence des PTF</li> <li>-Révision des textes relatifs aux collectivités territoriales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Troubles socio politiques</li> <li>-Non Mobilisation des financements par les PTF</li> <li>-Insécurité du au banditisme</li> </ul>

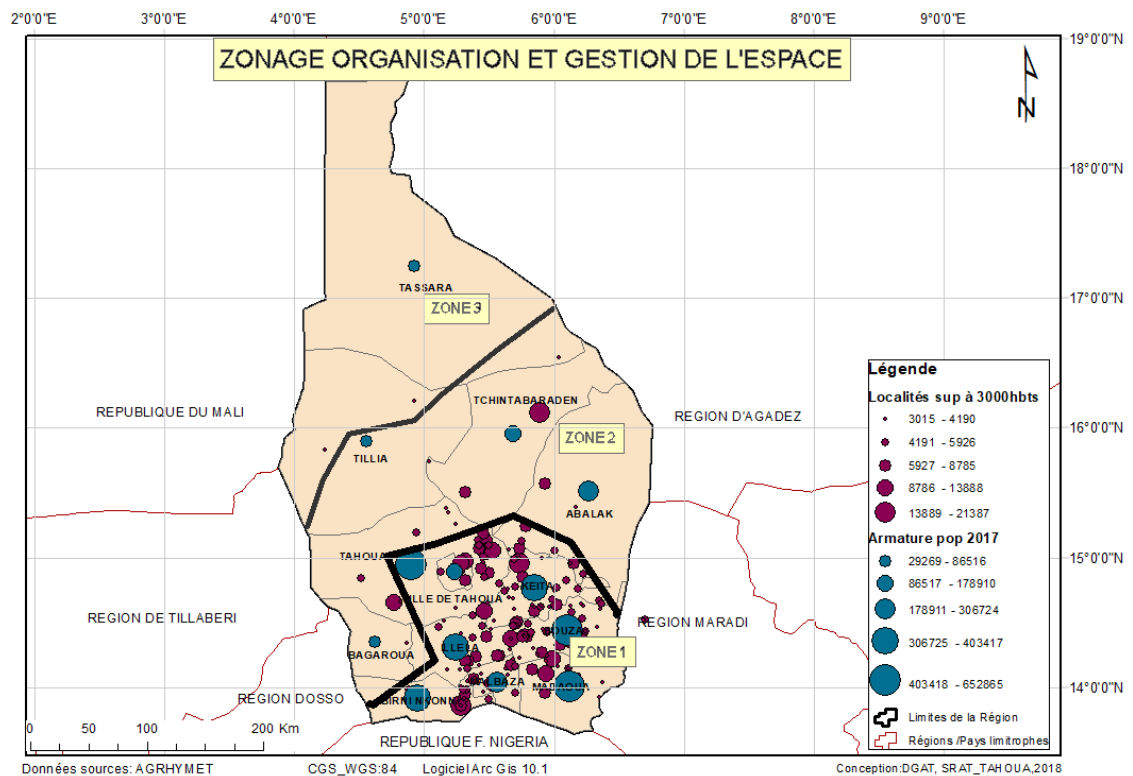


## **5.8 LE ZONAGE THEMATIQUE**

### **5.7.1 Critère du zonage**

La réalisation du zonage de la région a été faite à travers la superposition des critères tels que la population celle des centres ayant de 3000 habitants. Suivant la densification en centres, 3 principales zones ont été retenues dans l'organisation, le fonctionnement et la gestion de l'espace (voir carte n°17)

Carte N° 19 :Organisation et occupation de l'espace



## 5.7.2 Caractéristiques des zones

L'armature des centres est caractérisée par:

**Dans la Zone 1 :** une forte concentration de localités dans les départements de Madaoua, Konni, Illéla, Keita et Bouza et l'est de celui de Tahoua. Cette armature est due à la présence des infrastructures socio-économiques et à la densité de la population beaucoup forte au sud mais aussi aux conditions climatiques plus favorables aux activités agropastorales.

**Dans la zone 2 :** Une armature est moyennement dense et éparse dans les départements de Bagaroua, Abalak, Tchintabaraden, l'ouest Tahoua et l'est Tillia.

**Dans la zone 3 :** Une armature peu visible avec Tassara comme centre principal et qui couvre le département de Tassara et le Nord de celui de Tillia. L'absence d'une armature de centres s'explique par les conditions climatiques qui rendent très difficiles les activités agropastorales.

D'une manière générale, l'analyse des principaux éléments qui caractérisent l'organisation et le fonctionnement de l'espace régional fait ressortir les principaux aspects suivants :

- une forte concentration des équipements et infrastructures dans la partie sud impactant négativement le mouvement des biens et des personnes ;
- une gouvernance locale et administrative qui reste encore à parfaire car la gestion des collectivités, l'offre de services, le respect des quotas et la gestion des ressources demeurent encore approximatives ;
- un déséquilibre très prononcé dans les rapports entre les villes et les campagnes ;
- une nécessité de rééquilibrer les relations milieu urbain et milieu rural.
- la persistance des conflits fonciers et de l'insécurité à l'accès aux ressources naturelles ;

## 5.7 Problématique

La problématique est un espace marqué par une faible délivrance des services publics due à leur inaccessibilité et à une mauvaise structuration de cet espace

## 5.8. Problématique générale d'aménagement et de développement de la région

Malgré l'abondance des potentialités et des opportunités de la région, elle fait face à une dynamique démographique forte occasionnant l'amenuisement et la dégradation continue des ressources naturelles, bases des activités productives dont le niveau de valorisation actuelle ne peut assurer, au rythme actuel le développement socioéconomique régional, autrement dit la satisfaction effective des besoins des communautés en matière de développement humain durable.

## **II. SCHEMA D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

## 2.1 VISION DU SCHEMA

En 2042, la région de Tahoua est un territoire bien gouverné, dans lequel les besoins vitaux des populations résidentes sont durablement couverts et garantis de manière optimale, équilibrée et inclusive dans un contexte environnemental de prospérité et de plein épanouissement, d'harmonie et de paix.

## 2.2 CHOIX DES VARIABLES ET CONSTRUCTION DES SCENARII D'AMENAGEMENT DU MILIEU BIOPHYSIQUE

Au niveau du secteur de l'Environnement, trois variables clés ont été retenues :

***Les superficies des terres restaurées*** : C'est une variable composite qui regroupe les différentes activités conduites au niveau de la région en matière de gestion durable de terres et de la biodiversité. En effet, d'après le Cadre Stratégique de la Gestion Durable des Terres (CS-GDT) au Niger, cette action est composée de :

- La réhabilitation des terres agricoles, sylvicoles et pastorales
- La stabilisation des dunes et la protection des berges,
- La réalisation des plantations et installation des bois villageois (ha)
- Le développement de l'agroforesterie (ha) (RNA, Haies vives, plantations d'alignement),
- La lutte contre les plantes envahissantes (terrestres et aquatiques),

***La consommation de bois-énergie*** : Elle est calculée sur la base des résultats issus de l'enquête nationale sur la consommation des énergies domestiques au Niger conduite en 2005 par le Bureau Nigérien d'Ingénierie et Conseils (BNIC). En effet, d'après cette étude, chaque personne a besoin de 0,58kg de bois par jour, soit 0,212 tonne par an.

***L'effectif du personnel cadre d'encadrement du secteur*** : Il s'agit de l'ensemble des agents affectés au niveau des différents services déconcentrés conformément à la structuration du Ministère en charge de l'Environnement.

## 2.3 LA CONSTRUCTION DES SCENARIOS DE BASE A L'ANNEE 2017

### 2.3.1 Superficies des terres restaurées (ha) par département en scénario de base

**Tableau N°116** : Superficies des terres restaurées (ha) par département en scénario de base

Département	2017	Rythme annuel
Abalak	579	1020
Bagaroua	2084	1282
Birni N'Konni	1259	910
Bouza	1618	2122
Illéla	1102	2163
Keita	553	1183
Madaoua	2060	1549
Malbaza	1143	1159
Tahoua	475	1403
Tassara	309	208
Tchinta	1332	861
Tillia	571	242
Ville de Tahoua	340	379
<b>Région de Tahoua</b>	<b>13425</b>	<b>14481</b>

Source : CRAT

### 2.3.2 Consommation en bois énergie par département en scénario de base

**Tableau N°117** : Consommation en bois énergie par département en scénario de base

Département	Variables	2017	Taux d'évolution moyen (%)
Abalak	Population (hbt)	320124	4,7
	Consommation en bois (T)	67770	0,58kg/pers/jour
Bagaroua	Population (hbt)	94539	4,7
	Consommation en bois (T)	20014	0,58kg/pers/jour
Birni N'Konni	Population (hbt)	390800	4,7
	Consommation en bois (T)	82732	0,58kg/pers/jour
Bouza	Population (hbt)	556265	4,7
	Consommation en bois (T)	117761	0,58kg/pers/jour
Illéla	Population (hbt)	420445	4,7
	Consommation en bois (T)	89008	0,58kg/pers/jour
Keita	Population (hbt)	421041	4,7
	Consommation en bois (T)	89134	0,58kg/pers/jour
Madaoua	Population (hbt)	681385	4,7
	Consommation en bois (T)	144249	0,58kg/pers/jour

Malbaza	Population (hbt)	290280	4,7
	Consommation en bois (T)	61452	0,58kg/pers/jour
Tahoua	Population (hbt)	539354	4,7
	Consommation en bois (T)	114181	0,58kg/pers/jour
Tassara	Population (hbt)	30547	4,7
	Consommation en bois (T)	6467	0,58kg/pers/jour
Tchinta	Population (hbt)	181215	4,7
	Consommation en bois (T)	38363	0,58kg/pers/jour
Tillia	Population (hbt)	48704	4,7
	Consommation en bois (T)	10311	0,58kg/pers/jour
Ville de Tahoua	Population (hbt)	186725	4,7
	Consommation en bois (T)	39530	0,58kg/pers/jour
<b>Région de Tahoua</b>	<b>Population (hbt)</b>	<b>4161423</b>	<b>4,7</b>
	<b>Consommation en bois (T)</b>	<b>880973</b>	<b>0,58kg/pers/jour</b>

Source : CRAT

### 2.3.3. Scénarios de base à l'échelle régionale

**Tableau N° 118** : Scénario de base à l'échelle de la région

Variables	2017	Rythme
Superficies totales restaurées (ha)	13425	14481ha/an
Consommation du bois (tonne)	880 973	0,58kg/personne/jour
Effectif du personnel d'encadrement (Nbre)	146	57 agents tous les 10ans

Source : CRAT

## 2.4 LE SCENARIO SPONTANE A L'HORIZON DU SCHEMA (2042)

### 2.4.1 Superficies de terres restaurées par département en scénario spontané à l'horizon 2042

Les superficies cumulatives restaurées en 2042 sont calculées à partir des superficies moyennes annuelles (rythme) restaurées par département.

Avec le rythme annuel moyen de 14 481ha, et partant de 13 425ha comme situation de base, il sera restauré 375 450 ha en 2042. Ces efforts de restauration sont loin d'inverser la tendance de dégradation des terres estimées à 435 916ha au même horizon. Cependant si cette tendance se maintient, les efforts de restauration ne permettront pas de venir à bout de la dégradation de terres. Ce qui se traduira par la baisse de la productivité des sols et des forêts. De ce fait, en vue d'atteindre le principe de neutralité de dégradation, cette tendance doit être inversée.

**Tableau N°119 : Superficies des terres restaurées par département en scénario spontané à l’horizon 2042**

Département	2017	Rythme annuel	2042
Abalak	579	1020	26079
Bagaroua	2084	1282	34134
Birni N’Konni	1259	910	24009
Bouza	1618	2122	54668
Illéla	1102	2163	55177
Keita	553	1183	30128
Madaoua	2060	1549	40785
Malbaza	1143	1159	30118
Tahoua	475	1403	35550
Tassara	309	208	5509
Tchinta	1332	861	22857
Tillia	571	242	6621
Ville de Tahoua	340	379	9815
<b>Région de Tahoua</b>	<b>13425</b>	<b>14481</b>	<b>375450</b>

Source : CRAT

### 2.4.2 Besoins en bois énergie (en tonne) par département en scénario spontané

Au niveau de la région de Tahoua, le bois d’énergie provient des forêts, des parcs agroforestiers et des plantations artificielles.

Les besoins en bois énergie sont calculés sur la base de la taille de la population estimée à partir du taux régional de croît qui est de 4,7% (RGP/H 2012) et des besoins journaliers en bois d’une personne estimés à 0,58kg.

Si ces tendances se poursuivent, les besoins en bois énergie de la population tripleront en 2042. En effet, ils passeront de 843238 tonnes en 2017 à 2 777 345 tonnes à l’horizon 2042. Cela équivaldrait à une coupe raz de 2 216 910 ha de forêts sur la base d’un volume du bois sur pieds estimé à 5,22 stères/ha (Projet énergie II). Ce qui est énorme en comparaison avec le capital forestier de la Région et à sa capacité de régénération. La proportion des quantités consommées dans les centres urbains par rapport à la consommation totale augmente dans le temps. Mais, vu la prépondérance actuelle de la consommation rurale, le faible revenu des ménages et le renchérissement des produits de substitution, il paraît très difficile d’envisager à court ou même à moyen terme de se passer de cette ressource énergétique. Le bois-énergie restera donc, pour longtemps encore, la principale source d’énergie des ménages de la région.



Malgré tout, du fait que certains ménages surtout urbains font recours au gaz et à l'électricité, ces besoins pourraient être revus à la baisse.

**Tableau N°120 : Besoins en bois d'énergie dans la région de Tahoua en scénario spontané en 2042**

Département	Variables	2017	Taux d'évolution moyen (%)	2042
Abalak	Population (hbt)	320124	4,7	1009219
	Consommation en bois (T)	67770	0,58kg/pers/jour	213652
Bagaroua	Population (hbt)	94539	4,7	298042
	Consommation en bois (T)	20014	0,58kg/pers/jour	63096
BirninKonni	Population (hbt)	390800	4,7	1232029
	Consommation en bois (T)	82732	0,58kg/pers/jour	260821
Bouza	Population (hbt)	556265	4,7	1753675
	Consommation en bois (T)	117761	0,58kg/pers/jour	371253
Illéla	Population (hbt)	420445	4,7	1325489
	Consommation en bois (T)	89008	0,58kg/pers/jour	280606
Keita	Population (hbt)	421041	4,7	1327367
	Consommation en bois (T)	89134	0,58kg/pers/jour	281004
Madaoua	Population (hbt)	681385	4,7	2148127
	Consommation en bois (T)	144249	0,58kg/pers/jour	454758
Malbaza	Population (hbt)	290280	4,7	915133
	Consommation en bois (T)	61452	0,58kg/pers/jour	193734
Tahoua	Population (hbt)	539354	4,7	1700360
	Consommation en bois (T)	114181	0,58kg/pers/jour	359966
Tassara	Population (hbt)	30547	4,7	96303
	Consommation en bois (T)	6467	0,58kg/pers/jour	20387
Tchinta	Population (hbt)	181215	4,7	571295
	Consommation en bois (T)	38363	0,58kg/pers/jour	120943
Tillia	Population (hbt)	48704	4,7	153544
	Consommation en bois (T)	10311	0,58kg/pers/jour	32505
Ville de Tahoua	Population (hbt)	186725	4,7	588667
	Consommation en bois (T)	39530	0,58kg/pers/jour	124621
Région de Tahoua	Population (hbt)	4161423	4,7	13119248
	Consommation en bois (T)	880973	0,58kg/pers/jour	2777345

Source : CRAT

### 2.4.3. Scénario spontané du secteur de l'Environnement à l'échelle régionale à l'horizon 2042

**Tableau N°121** :Scénario spontané du secteur de l'Environnement à l'échelle régionale à l'horizon 2042

Variables	2017	Rythme	2042
Superficies totales restaurées (ha)	13425	14481ha/an	375450
Consommation du bois (tonne)	880 973	0,58kg/ personne/jour	2777345
Besoins en personnel cadre d'encadrement	147	58 agents affectés tous les 10 ans	292

Source : CRAT

Les principaux défis de développement au niveau de la région sont :

- Satisfaire les besoins énergétiques de la population tout en préservant les ressources naturelles;
- Restaurer les bases productives (terres, eaux et ressources forestières) dans un contexte de changement climatique et de pression démographique.
- Assurer de façon effective les différentes missions assignées au secteur de l'Environnement

Dans ce contexte de changement climatique, la promotion de la Régénération Naturelle Assistée est l'un des leviers sur lesquels la région doit s'appuyer afin d'inverser cette tendance de dégradation de terres. Il s'agit d'une pratique moins coûteuse qui met les producteurs au centre de la lutte contre la dégradation des terres.

Un autre levier est la promotion d'autres sources d'énergie comme le gaz, le soleil, le charbon minéral et l'électricité. En effet, le Niger dispose d'un important potentiel énergétique (ensoleillement et gaz domestique). Il suffit d'instaurer des mécanismes d'incitation des populations à l'utilisation de ces énergies alternatives.

La région de Tahoua est reconnue aussi par la grande expérience de sa population en matière de récupération de terres comme en témoignent les résultats obtenus des grands projets à l'instar du PIK et PDRT. Cette expérience est donc un des leviers sur lequel il faudra s'appuyer afin d'accélérer les actions de restauration des terres.

Un autre atout est l'existence de 8 forêts classées dont l'aménagement contribuera significativement à la restauration des terres. A cela s'ajoute l'existence d'une zone nord favorable à la création d'une aire protégée afin de garantir la préservation des ressources forestières. Ce mécanisme de classement serait facilement appuyé par le niveau national car Tahoua reste la seule région au Niger qui ne dispose pas d'une aire protégée.

## 2.5. SCENARIO AMENAGE DU SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT

### 2.5.1. Rappel des principales orientations nationales relatives au secteur de l'Environnement

- La Politique Nationale des Zones Humides du Niger ;
- Le Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD) ;
- Le Plan Forestier National (2012-2021);
- Le Plan d'Actions National des Energies Domestiques du Niger ;
- Le Programme d'Actions National de Lutte Contre la Désertification et de Gestion de Ressources Naturelles (PAN-LCD/GRN);
- Le Cadre Stratégique de la Gestion durable des Terres (CS-GDT) au Niger et son plan d'investissement 2015-2029;
- Le Cadre Stratégique d'Investissement du Niger en matière de Gestion Durable des Terres (CSIN-GDT);
- La Stratégie Nationale et Plan d'Actions sur les Energies Renouvelables 2000-2020;
- La Stratégie et Plan d'Actions de l'Initiative Grande Muraille Verte;
- La Stratégie nationale de développement de l'agroforesterie et plan d'action;
- La Stratégie nationale et un Plan d'action en matière de changements et variabilité climatiques (SNPA/CVC);
- La Stratégie/cadre national pour l'atténuation des effets du changement climatique;
- La Stratégie de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture;
- La Stratégie et Plan d'Actions de Promotion des Produits Forestiers non Ligneux (PFNL) au Niger;

Sur le plan juridique, on peut citer :

- La Loi N° 98- 56 du 29 Décembre 1998 portant Loi-cadre relative à la Gestion de l'Environnement;
- La Loi n°98-07 du 29 avril 1998 fixant le régime de la chasse et de la Protection de la Faune au Niger;
- La loi n° 98-042 du 07 décembre 1998 portant régime de la pêche au Niger;
- La loi n°2004-040 du 08 juin 2004 portant régime forestier au Niger;
- L'ordonnance 92-037 du 21 Août 1992 portant organisation de la commercialisation et du transport de bois dans les grandes agglomérations et la fiscalité qui lui est applicable;
- L'ordonnance n°97-001 du 10 janvier 1997 portant institutionnalisation des Etudes d'Impact sur l'Environnement;

### 2.5.2. Les objectifs régionaux dans le secteur de l'Environnement

Dans le secteur de l'environnement, les principaux objectifs globaux régionaux de développement sont :

- ❖ Améliorer la restauration des bases productives (eau, terres, végétation);
- ❖ Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'environnement.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Augmenter les productions agro-sylvo-pastorales;
- Préserver et valoriser la diversité animale et végétale des écosystèmes de la région;
- Améliorer la production des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL);
- Réduire la pression sur les ressources naturelles;
- Renforcer la résilience des populations et l'atténuation face aux effets des variabilités et changements climatiques;
- Améliorer les conditions environnementales des communautés;
- Promouvoir l'économie verte.

### 2.5.3. Hypothèses de construction du scénario aménagé dans le secteur de l'Environnement

La construction de scénario aménagé dans le secteur de l'Environnement se base sur les hypothèses suivantes :

**Pour la variable « *Superficiés des terres restaurées* » :** En vue d'inverser la tendance de dégradation de terres estimée à 100 000ha/an au niveau national, l'Etat s'est fixé à l'échelle nationale la cible annuelle de 213 000ha de terres restaurées. A travers la mise en œuvre du programme 2 « Gestion durable des Terres et des Eaux » du Document de Programmation pluriannuelle de Dépenses (DPPD) 2018-2020, la région de Tahoua contribuera à l'atteinte de cette cible à travers la restauration de 37 140 ha chaque année. C'est donc cette cible que nous prenons comme rythme infléchi en scénario aménagé.

**Pour la variable « *Consommation de bois énergie* » :** Nous nous basons sur deux hypothèses à savoir :

- *La baisse du croît annuel moyen de la population de la région* qui passera de 4,7% en scénario spontané à 3,75% en scénario aménagé comme retenu dans les projections de la population 2012-2035 réalisées par l'INS.
- *La baisse de la consommation de bois comme combustible.* Certes le faible revenu des ménages et le renchérissement des produits de substitution, ne favorisera pas d'envisager à court ou même à moyen terme de se passer de cette ressource énergétique. Cependant, cette hypothèse a été construite sur le fait que la population de la région de Tahoua surtout en milieu urbain, fait recours à d'autres sources d'énergie comme le gaz, le charbon minéral, l'électricité, le solaire. Ce qui réduirait la consommation de bois qui passerait de 0,58Kg/personne/jour à 0,40kg/personne/jour.

**Pour la variable « *Personnel cadre d'encadrement* » :** La poursuite de recrutement du personnel cadre du secteur de l'Environnement au-delà du départ à la retraite. A cela s'ajoute des affectations équitables du personnel à l'échelle du pays tenant compte des besoins réels des différents services.

Sur la base de ces hypothèses, le tableau suivant donne la situation de ces variables en tendance aménagée.

## 2.5.4. Restauration des terres dégradées par département en scénario aménagé à l'horizon 2042

**Tableau N°122:** Restauration des terres par département en scénario aménagé à l'horizon 2042

Département	Scénario de base 2017	Rythme annuel	Scénario spontané en 2042	Rythme annuel infléchi	Scénario aménagé en 2042
Abalak	579	1020	26079	2616	65979
Bagaroua	2084	1282	34134	3288	84284
BirninKonni	1259	910	24009	2334	59609
Bouza	1618	2122	54668	5442	137668
Illéla	1102	2163	55177	5548	139802
Keita	553	1183	30128	3034	76403
Madaoua	2060	1549	40785	3973	101385
Malbaza	1143	1159	30118	2973	75468
Tahoua	475	1403	35550	3598	90425
Tassara	309	208	5509	533	13634
Tchinta	1332	861	22857	2208	56532
Tillia	571	242	6621	621	16096
Ville de Tahoua	340	379	9815	972	24640
<b>Région de Tahoua</b>	<b>13425</b>	<b>14481</b>	<b>375450</b>	<b>37140</b>	<b>941925</b>

Source : CRAT

## 2.5.5. Besoins en bois d'énergie par département en scénario aménagé à l'horizon 2042

**Tableau N°123 :** Besoins en bois d'énergie par département en scénario aménagé en 2042

Département	Variables	Scénario de base 2017	Taux d'évolution moyen (%)	Scénario spontané en 2042	Scénario aménagé en 2042	Taux d'évolution moyen (%)
Abalak	Population (hbt)	320124	4,70%	1009219	768591	3,75%
	Besoins en bois (T)	67770	0,58kg/pers/jour	213652	112214	0,40kg/pers/jour
Bagaroua	Population (hbt)	94539	4,70%	298042	216791	3,75%
	Besoins en bois (T)	20014	0,58kg/pers/jour	63096	31651	0,40kg/pers/jour
BirninKonni	Population (hbt)	390800	4,70%	1232029	938277	3,75%
	Besoins en bois (T)	82732	0,58kg/pers/jour	260821	136988	0,40kg/pers/jour
Bouza	Population (hbt)	556265	4,70%	1753675	1335547	3,75%
	Besoins en bois (T)	117761	0,58kg/pers/jour	371253	194990	0,40kg/pers/jour
Illéla	Population (hbt)	420445	4,70%	1325489	1009453	3,75%
	Besoins en bois (T)	89008	0,58kg/pers/jour	280606	147380	0,40kg/pers/jour
Keita	Population (hbt)	421041	4,70%	1327367	1010883	3,75%
	Besoins en bois (T)	89134	0,58kg/pers/jour	281004	147589	0,40kg/pers/jour
Madaoua	Population (hbt)	681385	4,70%	2148127	1635950	3,75%
	Besoins en bois (T)	144249	0,58kg/pers/jour	454758	238849	0,40kg/pers/jour
Malbaza	Population (hbt)	290280	4,70%	915133	696938	3,75%
	Besoins en bois (T)	61452	0,58kg/pers/jour	193734	101753	0,40kg/pers/jour
Tahoua	Population (hbt)	539354	4,70%	1700360	1294943	3,75%
	Besoins en bois (T)	114181	0,58kg/pers/jour	359966	189062	0,40kg/pers/jour
Tassara	Population (hbt)	30547	4,70%	96303	73341	3,75%
	Besoins en bois (T)	6467	0,58kg/pers/jour	20387	10708	0,40kg/pers/jour
Tchinta	Population (hbt)	181215	4,70%	571295	435081	3,75%
	Besoins en bois (T)	38363	0,58kg/pers/jour	120943	63522	0,40kg/pers/jour
Tillia	Population (hbt)	48704	4,70%	153544	116935	3,75%
	Besoins en bois (T)	10311	0,58kg/pers/jour	32505	17072	0,40kg/pers/jour
Ville de Tahoua	Population (hbt)	186725	4,70%	588667	448312	3,75%
	Besoins en bois (T)	39530	0,58kg/pers/jour	124621	65454	0,40kg/pers/jour
Région de Tahoua	Population (hbt)	4161423	4,70%	13119248	9981041	3,75%
	Besoins en bois (T)	880973	0,58kg/pers/jour	2777345	1457232	0,40kg/pers/jour

Source : CRAT

## 2.5.6. Scénario aménagé à l'échelle de la région à l'horizon 2042

**Tableau N°124** : Scénario aménagé du secteur de l'Environnement à l'horizon 2042

Variables	Scénarios de base en 2017	Taux d'évolution	Scénarios spontanés en 2042	Scénarios aménagés en 2042	Taux d'inflexions (corrections)
Superficies totales restaurées (ha)	13 425	14 481ha/an	375 450	941 925	37 140ha/an
Population (hbt)	4 161 423	4,70%	13 119 248	9 981 041	3,75%
Consommation du bois (tonne)	880 973	0,58kg/personne/jour	2 777 345	1 457 232	0,40%
Besoins en personnel cadre du secteur de l'Environnement	196	57 agents affectés à la région tous les 10 ans	296	392	98 agents affectés à la région tous les 10 ans

Source : CRAT

## 2.5.7. Actions à mettre en œuvre dans le secteur de l'Environnement

La concrétisation de ces objectifs nécessitera la mise en œuvre des actions suivantes :

- L'amélioration et le renforcement de capacités du dispositif d'encadrement technique à travers le recrutement la formation et l'équipement du personnel du cadre des eaux et forêts de la Région;
- La protection et la restauration des écosystèmes: Il s'agit de conduire les actions de (i) récupération de terres, (ii) reboisement, (iii) fixation de dune, (iv) pratiques agrofestières (régénération naturelle assistée, brise-vent, haies vives) (v) lutte contre les plantes terrestres et aquatiques envahissantes, (vi) traitement de koris et ravines
- Le renforcement de capacités de résilience des populations par la capitalisation et la diffusion des bonnes pratiques en matière d'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation des effets qui y sont liés, ainsi que la réduction des risques de catastrophe;
- La mise à l'échelle au niveau régional d'un système de gestion de l'information sur les risques et les dommages causés par les catastrophes, cela permettra d'améliorer la compréhension des risques de catastrophes dans toutes leurs dimensions. Ces connaissances seront capitalisées et valorisées pour mettre en place des mécanismes d'évaluations des risques ;
- L'amélioration de l'accès des populations à l'information sur les changements climatiques ainsi que les risques de catastrophes, en utilisant les systèmes d'informations géographique (SIG) et les technologiques en matière d'information et de communication

pour améliorer les outils de collecte, d'analyse et de diffusion des données sur les risques et les zones affectées.

- L'intensification et la diversification des productions sylvicoles, halieutiques et apicoles par : (i) la mise en œuvre des actions de renforcement de capacités des producteurs, (ii) l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aménagement des forêts, (iii) l'aménagement et l'empoissonnement des plans d'eau et (iv) la promotion des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) au niveau des principaux bassins de production.
- La promotion de l'économie de bois-énergie à travers la redynamisation des marchés ruraux de bois, la création des mécanismes d'incitation des populations sur l'utilisation des énergies alternatives au bois.

## **2.6 CHOIX DES VARIABLES ET CONSTRUCTION DES SCENARI D'AMENAGEMENT DU MILIEU HUMAIN**

L'analyse du milieu humain a débouché sur la définition des variables et des indicateurs clés, notamment leurs comportements dans le temps. Les rythmes d'évolution traduisant le comportement historique ou évolutif de chacun des indicateurs et des variables clés sont définis. L'année 2017 est choisie comme année de référence du SRAT de Tahoua à partir de laquelle tous les scénarii en termes d'aménagement sont construits.

Ainsi, les rythmes de progression annuels ou évolution des indicateurs et variables les mieux appropriées pour l'aménagement et le développement de la région sont calculés pour faire l'analyse prospective, c'est-à-dire le comportement des phénomènes en scénario tendanciel ou spontané et en scénario aménagé.

Ainsi, les rythmes d'évolution des secteurs du milieu humain faisant objet de projection se présentent comme suit :

### **2.6.1 Population**

La population est le paramètre central qui impacte tous les autres secteurs en matière d'Aménagement du Territoire. Les perspectives démographiques à l'horizon 2042 et ses incidences en termes de demande sociale occupent une place prépondérante en matière d'analyse des interactions entre les autres milieux du Schéma Régional notamment l'exploitation et la gestion judicieuse des ressources et potentialités régionales. Le taux d'accroissement utilisé est celui du RGPH 2012 de la région de Tahoua.



REGION	Indicateurs	Taux moyen de progression	Valeur 2017
	Homme	4,7	1 985 400
	Femme	4,7	1 997 772
	Ensemble	4,7	3 983 172

Source : INS, SRAT, 2018

## 2.6.2 Secteur éducatif

Précolaire	Indicateurs	Rythme/an	Valeur 2016
Elèves, Enseignants et Ratio	Elèves	1752	20496
	Enseignants	64	751
	Ratio		29
	TBS	0,34	4,80
Pop scolarisable précolaire	Effectifs pré scolarisable	5 286	427 333
Primaire	Indicateurs	Rythme/an	Valeur 2017
Pop scolarisable primaire	Garçons	4,70	411 290
	Filles	4,70	391 663
	Total	4,70	802 953
Pop scolarisée primaire	Garçons	6,08	281 658
	Filles	7,28	194 481
	Total	6,56	476 139
TBS	Garçons	0,66	68,48
	Filles	0,57	49,66
	Total	0,60	59,30
Enseignants		524	11 693
Ratio élèves/maitre			41
Secondaire	Indicateurs	Rythme/an	Valeur 2017
Pop scolarisable secondaire	Garçons	4,70	326 966
	Filles	4,70	287 868
	Total	4,70	614 834
Pop scolarisée secondaire	Garçons	7 153	71 693
	Filles	4 438	35 264
	Total	11 597	106 969
TBS	Garçons	1,60	21,93
	Filles	1,76	12,25
	Total	1,71	17,40
Enseignants		344	2111
Ratio élèves/maitre			51
Formation Professionnelle et Technique	Indicateurs	Rythme	Valeur 2017
Evolution des effectifs élèves, enseignants et ratio	Elèves	535	7128
	Enseignants	40	560

	Ratio	10	36
<b>Enseignement Supérieur</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Rythme</b>	<b>Valeur 2017</b>
Evolution effectifs étudiants	Etudiants	667	4207

Source : INS, SRAT, 2018

### 2.6.3 Secteur sanitaire

	<b>Variables</b>	<b>Rythme de progression/an</b>	<b>Valeur 2017</b>
<b>Santé</b>	Taux de couverture sanitaire	3,99	50,91
	Nombre de médecins	<b>0,11 médecins</b>	22
	Nombre de sage femme	<b>4,11 sages femmes</b>	69
	Nombre d'infirmiers	<b>-3,9</b>	72

Source : Source : INS, SRAT, 2018

L'analyse de la moyenne de progression fait ressortir une diminution drastique et continue des effectifs des infirmiers, autrement dit, on enregistre plus de départ que d'arrivées de nouveaux infirmiers. De même, celui des médecins n'est pas du tout reluisant, car la région enregistre l'arrivée de moins d'un médecin par an.

### 2.6.4 Secteur hydraulique

	<b>Indicateurs</b>	<b>Valeur 2017</b>	<b>Rythme de progression/an</b>
<b>Hydraulique</b>	PEM	6738	<b>228</b>
	Couverture géographique (%)	68,18	<b>-3,11</b>
	Taux de desserte en eau en milieu urbain	86,61	<b>2,34</b>

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

Il ressort de ce tableau que la couverture géographique et l'accès théorique en matière d'eau diminue dans la région avec un rythme de progression annuelle négatif.

## 2.7. CONSTRUCTION DU SCENARIO SPONTANE A L'HORIZON 2042

La formulation du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire repose sur les possibilités des choix qui s'offrent concernant le devenir de la région en matière d'aménagement et de développement. L'évolution normale des indicateurs dans le temps conduit au scénario tendanciel ou historique.

Par définition, le Scénario de tendance spontanée ou scénario tendanciel renvoie à la description anticipée de l'évolution future du territoire dans un horizon temporel de 25 ans si aucune

actionn'est entreprise pour inverser la tendance. Une telle évolution risque parfois de conduire à terme à une situation explosive ou catastrophique voire non gérable.

## 2.7.1 Population

Le développement de la région repose sur l'utilisation judicieuse des potentialités et atouts dont dispose son territoire. Les perspectives démographiques à l'horizon 2042 occupent une place prépondérante. En effet, la dynamique démographique constitue avant tout le premier souci, mais aussi la première richesse si elle est transformée en dividende démographique. Ainsi, dans le souci de disposer des données démographiques à l'horizon du SRAT pour le scénario spontané, des projections sont réalisées sur la base du taux régional de 4,7 % issu du R GPH 2012. Ce taux est appliqué à l'ensemble de l'étude.

**Tableau N° 125** : Population par Départements en 2042

DEPARTEMENTS	SEXE	Taux moyen de progression	Valeur 2017	Valeur 2042
ABALAK	Homme	4,70	152 886	<b>481 986</b>
	Femme	4,70	153 839	<b>484 989</b>
	Ensemble	4,70	306 724	<b>966 975</b>
BAGAROUA	Homme	4,70	43 123	<b>135 950</b>
	Femme	4,70	43 392	<b>136 798</b>
	Ensemble	4,70	86 516	<b>272 748</b>
BIRNI N'KONNI ,	Homme	4,70	186 639	<b>588 397</b>
	Femme	4,70	187 802	<b>592 063</b>
	Ensemble	4,70	374 442	<b>1 180 460</b>
BOUZA	Homme	4,70	265 663	<b>837 526</b>
	Femme	4,70	267 319	<b>842 745</b>
	Ensemble	4,70	532 982	<b>1 680 271</b>
ILLELA	Homme	4,70	200 797	<b>633 031</b>
	Femme	4,70	202 049	<b>636 976</b>
	Ensemble	4,70	402 846	<b>1 270 008</b>
KEITA	Homme	4,70	201 082	<b>633 929</b>
	Femme	4,70	202 335	<b>637 879</b>
	Ensemble	4,70	403 417	<b>1 271 807</b>
MADAOUA	Homme	4,70	325 418	<b>1 025 910</b>
	Femme	4,70	327 446	<b>1 032 303</b>
	Ensemble	4,70	652 865	<b>2 058 212</b>
MALBAZA	Homme	4,70	138 633	<b>437 052</b>
	Femme	4,70	139 497	<b>439 776</b>
	Ensemble	4,70	278 130	<b>876 828</b>
V TAHOUA	Homme	4,70	89 177	<b>281 138</b>

	Femme	4,70	89 733	<b>282 890</b>
	Ensemble	4,70	178 910	<b>564 028</b>
TAHOUA	Homme	4,70	257 586	<b>812 063</b>
	Femme	4,70	259 191	<b>817 124</b>
	Ensemble	4,70	516 778	<b>1 629 187</b>
TASSARA	Homme	4,70	14 589	<b>45 993</b>
	Femme	4,70	14 680	<b>46 279</b>
	Ensemble	4,70	29 269	<b>92 272</b>
TCHINTABARADEN	Homme	4,70	86 545	<b>272 841</b>
	Femme	4,70	87 084	<b>274 541</b>
	Ensemble	4,70	173 630	<b>547 382</b>
TILLIA	Homme	4,70	23 260	<b>73 330</b>
	Femme	4,70	23 405	<b>73 787</b>
	Ensemble	4,70	46 665	<b>147 117</b>
REGION	Homme	4,70	1 985 400	<b>6 259 146</b>
	Femme	4,70	1 997 772	<b>6 298 149</b>
	Ensemble	4,70	3 983 172	<b>12 557 295</b>

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

Les projections effectuées sur la base du taux de 4,7% révèlent que si la tendance se maintient avec un ISF de 7,3 enfants jusqu'à l'horizon 2042, la population totale de la région de Tahoua passerait de 3 304 193habitants en 2012 à 3 983 172 en 2017 et à 12 557 295 habitants en 2042. Cette hypothèse est soutenue par l'effet mécanique de la pyramide des âges qui fait ressortir un pourcentage élevé de la population active et l'attractivité de plus en plus grandissante de la région du fait notamment de ses potentialités minières, industrielles et agricoles.

Avec une telle hypothèse, en 2042, la population de la région serait multipliée par plus de 3 % par rapport à celle de 2017. Ce qui du coup, affectera durement la demande sociale, économique et environnemental.

Avec une telle évolution et sur la base du maintien constant des conditions de vie actuelles des populations, il faudrait disposer, en l'espace d'une génération, de trois (3) régions de Tahoua mitoyennes.

Bien que ce scénario soit à coup sûr explosif, il a l'avantage de fournir aux décideurs et aux différents acteurs les données sur la gravité de la situation à venir. Il interpèle les autorités politiques à anticiper sur la résorption en perspective de ces énormes défis.

Avec une telle évolution démographique au niveau de la région en ¼ de siècle, il est indéniable que les densités de certains départements vont aussi augmenter, exacerbant du coup des difficultés en termes de gestion et d'accès aux ressources naturelles.

**Tableau N° 126:** Evolution des densités par Département

Départements	2012	2017	2042
Abalak	12,689	15,300	48
Bagaroua	24,330	29,300	92
Birni n'konni	84,628	102,000	322
Bouza	117,068	141,100	445
Illela	83,878	101,100	319
Keita	68,786	82,900	261
Madaoua	111,531	134,400	424
Malbaza	251,586	303,300	956
Ville de tahoua	408,848	492,900	1 554
Tahoua	44,021	53,100	167
Tassara	0,954	1,200	4
Tchintabaraden	14,311	17,300	54
Tillia	1,717	2,100	7
Region tahoua	29,182	35,100	111

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

Si la tendance démographique se maintient, les densités au niveau des départements se seraient partout multipliées par plus de 3% entre 2017 et 2042. Elle passera de 29,12 % en 2012 à 111% en 2042 au niveau régional. Ce qui, du coup, pose des problèmes en termes de disponibilités des ressources foncières et pastorales pouvant répondre à la forte demande sociale. L'insatisfaction de cette demande conduit inéluctablement à la compétition et à l'exacerbation des conflits sociaux entre différents acteurs usagers des ressources naturelles.

Plus de 7 Départements sur 12 vont connaître des densités supérieures à 250 hbts/km<sup>2</sup> dont Malbaza 950 hbts/km<sup>2</sup>, Bouza et Madaoua avec plus de 400 hbts/km<sup>2</sup>. Toutefois, les Départements du Nord (Abalak, Tassara, Tillia et Tchinta baraden) enregistreront une faible densité autrement dit moins de pression humaine.

### 2.7.2 Caractéristiques des variables du secteur éducatif

Le secteur éducatif comprend plusieurs ordres d'enseignement dont entre autres :

### 2.7.2.1 Caractéristiques des variables du Préscolaire

Variable	Indicateurs	Rythme/an	Valeur 2017	Valeur 2042
Eleves, Enseignants et Ratio	Eleves	11,84	30971	508 414
	Enseignants	64,00	751	2 351
	Ratio	0,20	32	34
	TBS		7,24	<b>38</b>
Pop Scolarisable	Nbre scolarisable	4,7	428 007	1 349 329

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

Les normes pédagogiques en vigueur dans le secteur de l'éducation sont édictées par le décret n°2000-457/MEN/DEP/DCSD du 08 décembre 2000, déterminant les normes environnementales, techniques et pédagogiques des enseignements de base et moyen.

Pour le préscolaire, les normes en vigueur sont :

- Effectif standard d'élèves par classe : 30,
- Effectif minimum d'élèves par classe : 24,
- Effectif maximum d'élèves par classe : 42,
- Taille optimale des écoles :  $30 \times 3 = 90$ ,
- Seuil d'ouverture d'une école : 24 élèves.

En maintenant les rythmes, la situation de l'enseignement préscolaire dans la région à l'horizon du schéma se caractérisera par :

- Une faible amélioration du taux brut de préscolarisation qui passera de : 7,24% en 2017 à 38% en 2042 ; autrement dit, plus de 60% de la population scolarisable au pré scolaire n'auront pas accès à l'école, loin des objectifs de pré scolarisation pour tous les jeunes enfants ;
- Un ratio élèves/ maître plus ou moins constant, de 32 élèves / maître en 2017, ce ratio sera à 34 en 2042 ;
- Le personnel enseignant passera de 751 en 2017 à 2351 en 2042.

### 2.7.2.2 Caractéristiques des variables du Primaire

Variables	Indicateurs	Rythme/an	Valeur 2017	Valeur 2042
-----------	-------------	-----------	-------------	-------------

<b>Pop scolarisable primaire</b>	Garçons	4,70	411 290	1 296 627
	Filles	4,70	391 663	1 234 751
	<b>Total</b>	<b>4,70</b>	<b>802 953</b>	<b>2 531 378</b>
<b>Pop scolarisée primaire</b>	Garçons	5,08	283 790	979 487
	Filles	6,28	270 247	1 238 939
	<b>Total</b>	<b>5,56</b>	<b>554 037</b>	<b>2 143 007</b>
<b>TBS</b>	Garçons	0,66	<b>74</b>	<b>87</b>
	Filles	0,57	<b>66</b>	<b>76</b>
	<b>Total</b>	<b>0,60</b>	69,00	<b>80</b>
Enseignants		524,00	11 693	<b>24 793</b>
Ratio élèves/maitre			41	86

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

Les normes pour l'enseignement de Base I ou primaire sont :

- Effectif maximum autorisé par classe : 60 élèves
- Effectif standard par classe : 50 élèves,
- Effectif minimum par classe : 25 élèves,
- Seuil démographique de création d'une école : 1000 habitants au niveau des zones à très fortes densités et 300 habitants en zones à très faibles densités,
- Taille des écoles (standard) : 350 élèves,
- Taille minimum (seuil d'ouverture) d'une école : 25 élèves,
- Seuil de création d'une inspection : 1 inspection pour 50 écoles,
- Seuil de création d'un poste de conseiller pédagogique: 1 conseiller pour 50 maîtres.

Dans l'hypothèse que toutes les tendances ou dynamiques en cours se prolongeront jusqu'en 2042, la situation de l'enseignement primaire de la région de Tahoua se présenterait comme suit :

- La population scolarisable aura presque triplée (2,5 fois) en 25 ans. Elle passerait de 802 953 enfants en 2017 à 2 531 378 en 2042 ;
- L'effectif des élèves qui était de 554 037 en 2017, avoisinerait 2 143 007 élèves en 2042 ;
- L'effectif des filles qui était de 391 663 en 2017, soit 66%, approcherait 1 234 751 en 2042 avec un TBS de 76 %. Pour les garçons le TBS qui était de 76% en 2017 passerait à 87% en 2042. Avec cette tendance, la parité tant recherchée entre Filles et Garçons ne serait pas probablement atteinte à l'horizon du SRAT.
- S'agissant de l'évolution de l'effectif des enseignants, avec une progression annuelle de 524 maitres, on totaliserait 24 793 enseignants en 2042, soit plus du double del'effectif de 2017 (11 693).

- Le ratio élèves /maitre se détériorera, passant de 41 en 2017 à 86 élèves par maitre à l'horizon du SRAT. Ce qui est très loin de la norme pédagogique en vigueur au niveau de l'enseignement primaire.

Cette hypothèse pose des sérieux problèmes en termes d'aménagement et d'aménagements induits notamment le recrutement des enseignants, la construction des classes, l'achat des tables bancs mais aussi l'encadrement et la disponibilité du matériel didactique .

### 2.7.2.3 Caractéristiques des variables du secondaire

Variables	Indicateurs	Rythme/an	Valeur 2017	Valeur 2042
Pop scolarisable secondaire	Garçons	4,70	326 966	1 030 789
	Filles	4,70	287 868	907 529
	Total	4,70	614 834	1 938 318
Pop scolarisée secondaire	Garçons	7 153	71 693	250 506
	Filles	4 438	35 264	146 214
	Total	11 597	106 969	396 882
TBS	Garçons	1,60	21,93	33
	Filles	1,76	12,25	19
	Total	1,71	17,40	27
Enseignants		344	2111	10711
Ratio élèves/maitre			51	

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

Les normes pédagogiques au niveau du secondaire 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycles sont :

- 1<sup>er</sup> cycle du secondaire
  - Effectif par classe : 50 élèves pour les classes de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 46 élèves pour les classes de 3<sup>ème</sup> ;
  - Taille des établissements : maximum 14 classes ou 700 élèves, minimum 3 classes ou 150 élèves en milieu rural et maximum 25 classes ou 1 250 élèves, minimum 5 classes ou 250 élèves en milieu urbain
  - Seuil de création d'une inspection secondaire : 5 établissements minimum tous cycles confondus (publics, privés et autres) ;
  - Ratio conseiller pédagogique/professeurs : Un conseiller pédagogique pour 60 professeurs au plus ;
- Normes pour l'enseignement général moyen
  - Effectif par classe : 46 élèves ;



- Taille des établissements : maximum 20 classes ou 920 élèves, minimum 4 classes ou 184 élèves pour les zones rurales ; maximum 30 classes ou 1 380 élèves, minimum 4 classes ou 184 élèves en milieu urbain ;
- Seuil de création d'une inspection secondaire : 5 établissements minimum tous cycles confondus (publics, privés et autres).
- Ratio conseiller pédagogique/professeurs : Un conseiller pédagogique pour 60 professeurs au plus.

Dans l'hypothèse que toutes les tendances ou dynamiques en cours se prolongent jusqu'en 2042, la situation de l'enseignement secondaire de la région de Tahoua se présenterait comme suit :

- La population scolarisable de la région sera plus que triplée (3 fois) en 25 ans ; elle passerait de 614 834 en 2017 à 1 938 318 en 2042 ;
- L'effectif des élèves qui était de 106 969 en 2017, atteindrait 396 882 élèves en 2042 ;
- L'effectif des filles qui était de 35 264 en 2017, soit 12,25%, serait de 396 882 en 2042 avec un TBS de 19 %. Pour les garçons le TBS qui était de 21,93% en 2017 passerait à 33% en 2042. Avec cette tendance, la parité (entre Filles et Garçons) ne serait pas probablement atteinte à l'horizon du SRAT. S'agissant de l'évolution des effectifs des enseignants, avec une progression annuelle de 344 professeurs par an, on totaliserait en 2042, 10 711 professeurs, soit plus de 4 fois l'effectif de 2017 (2111) ;
- Le ratio très élevé de 2017 (51 élèves par professeur) baisserait à 37 élèves à l'horizon du SRAT. Ce qui reste en deçà de la norme pédagogique.

La tendance observée nécessite la prise en charge des sérieux problèmes en termes d'aménagement et d'aménagements induits notamment le recrutement des professeurs, la construction des classes, l'achat des tables bancs mais aussi l'encadrement et la disponibilité du matériel didactique .

#### 2.7.2.4 Caractéristiques des variables des enseignements professionnel et technique

Evolution des élèves et	Indicateurs	Rythme	Valeur	Valeur
-------------------------	-------------	--------	--------	--------

enseignants EPT			2017	2042
	Elèves	535	7128	20 497
	Enseignants	40	560	1 560
	Ratio	10	13	13

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

Les normes pédagogiques varient en fonction de l'enseignement technique et de l'enseignement professionnel.

- Ratio élèves/classe pour l'enseignement technique : cours théorique 36 élèves/classe et TP 12 élèves/classe ;
- Ratio élèves/professeur pour l'enseignement technique : enseignement général 40 élèves/professeur et enseignement technique 10 élèves/professeur ;
- Ratio élèves/classe pour l'enseignement professionnel : cours théorique 30 élèves/classe et TP 10 élèves/classe ;
- Ratio élèves/classe pour l'enseignement professionnel : enseignement général 40 élèves/professeur et enseignement technique 9 élèves/professeur ;
- Encadrement: 1 Inspecteur pédagogique pour un maximum de 10 professeurs et par spécialité et 1 Conseiller pédagogique pour un maximum de 25 professeurs et par spécialité.

Avec le rythme actuel annuel de 535 élèves dans cet ordre d'enseignement et un effectif de 7128 élèves en 2017, en 2042, seuls 20 495 élèves, soit 1,06% du total des élèves (1 938 318) auraient accès à la Formation Professionnelle et Technique. Ce qui est très loin des objectifs de ce sous secteur. L'effectif des enseignants passerait de 560 en 2017 à 1560 en 2042.

### 2.7.2.5 Caractéristiques des variables de l'enseignement supérieur

Evolution effectifs étudiants	Indicateurs	Rythme	Valeur 2017	Valeur 2042
	Etudiants	<b>667</b>	4207	20 887

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

Avec le rythme actuel de progression annuelle de 667 étudiants à l'université et un effectif étudiant de 4207 en 2017, en 2042, la région totaliserait 20 887 étudiants. A ce rythme, la région ne pourra enregistrer que 0,17% de sa population qui aurait accès à l'université à l'horizon du schéma. Ce qui est très loin des objectifs de ce sous secteur.

## 2.7.3 Caractéristiques des variables du secteur sanitaire

	Variables	Rythme de progression/an	Valeur 2017	Valeur 2042
<b>REGION</b>	Taux de couverture sanitaire	3,99	50,91	<b>135</b>
	Nombre de médecins	0,11	22	<b>25</b>
	Nombre de sages femmes	4,11	69	<b>172</b>
	Nombre d infirmiers	- 3,89	72	- <b>25</b>

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

Les normes sanitaires en vigueur sont :

- Un médecin pour 10 000 habitants,
- Un pharmacien pour 20 000 habitants,
- Un chirurgien-dentiste pour 50 000 habitants,
- Une sage-femme pour 5 000 femmes en âge de procréer,
- Un SFE pour 5 000 habitants,
- Un infirmier diplômé d'état (IDE) pour 5 000 habitants,
- Un Infirmier Certifié (IC) pour 1 000 habitants,
- Un AIS pour 1000 habitants,
- Une matrone pour 1 000 femmes en âge de procréer,
- Une accoucheuse pour 1 000 femmes en âge de procréer,
- 1 Hôpital de District (HD) pour 100 000 habitants,
- 1 CSI type I pour 5 000-10 000 habitants,
- 1 CSI type II pour 10 000-15 000 habitants,
- 1 CS pour 5 000 habitants.

L'analyse de l'évolution du personnel sanitaire à l'horizon du SRAT fait ressortir les constats suivants :

- L'effectif des médecins qui est de 22 en 2017 passerait à 25 en 2042. Cette faible progression du nombre de médecins laisse présager une détérioration de la qualité des soins en 2042. Ainsi, le ratio médecin/habitants qui était d'un (1) médecin pour 181053 en 2017 serait d'un médecin pour 507365 habitants en 2042.
- Le nombre d'infirmiers passerait de 72 en 2017 à (-25) en 2042 consécutivement à un taux d'évolution gravement négatif lié la perte progressive d'infirmiers pour diverses

raisons dont la plus probable est liée à la mobilité des cadres. Si cette tendance négative n'est pas inversée, la région risquerait de manquer d'infirmiers.

- L'effectif des sages-femmes qui est de 69 en 2017 passerait à 172 en 2042, soit plus du double de celui de 2017. Le ratio femmes en âge de procréer/sage-femme passerait de 11868 en 2017 à 15031 femmes en âge de procréer en 2042.

Si le rythme de 3,99 % d'évolution se maintenait, la couverture sanitaire de la région qui est 50,91% en 2017 passerait à 135% en 2042. Cette tendance d'augmentation du taux de couverture sanitaire est largement suffisante pour couvrir la région en infrastructures sanitaires avant d'atteindre l'horizon du SRAT.

## 2.7.4 Caractéristiques des variables du secteur hydraulique

Variables	Indicateurs	Rythme de progression/an	Valeur 2017	Valeur 2042
		PEM	228,00	6738
	Couverture géographique (%)	-3,11	68,18	31
	Taux de desserte en eau en milieu urbain	2,34	86,61	154

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

Les normes en vigueur dans le secteur de l'hydraulique sont définies dans le nouveau Programme Sectoriel Eau Hygiène et Assainissement (PROSEHA 2016-2030) dans lequel, la notion de Ménage Desservi (MD) est développée comme principale unité de planification des besoins en nouveaux ouvrages de distribution d'eau potable.

Ainsi, les caractéristiques d'un MD sont les suivantes :

- Nombre d'usagers dans un MD : 10 personnes ;
- Consommation spécifique : 20L par personne par jour en zones rurales, 75L par personne par jour en zones urbaines, 30 l/personne /jour dans les centres secondaires ;
- 1 éqPEM (ancienne unité de planification) = 25 MD = 250 personnes desservies ;
- 1 Borne Fontaine (BF) = 2 robinets=2 éqPEM = 50 MD = 500 personnes desservies.

La notion d'équivalent Point d'Eau Moderne (éqPEM=1 FE-PMH=1PC = 1 robinet de système d'adduction d'eau potable) :

- Un puit cimenté pour toute localité comptant au moins 250 habitants ;
- Un forage équipé de PMH pour toute localité comptant au moins 250 habitants ;
- Un équivalent point d'eau pour toute localité comptant au moins 250 habitants ;

- Un poste d'eau autonome (PEA) pour toute localité ayant une population comprise entre 1500 et 2000 personnes ;
- Une mini-AEP pour toute localité de taille supérieure ou égale 2000 personnes ;
- Une Mini-AEP-multi villages pour 20 équivalents point d'eau ;

Avec un taux d'évolution de couverture géographique négatif, la région verait ce taux décroître drastiquement passant de 68,18% en 2017 à 31% à l'horizon du SRAT. Ceci s'explique par un taux moyen de panne très élevé (12,73%). Par contre, avec une moyenne de progression annuelle de 228 PEM en 2017, la région atteindra 12 438 PEM en 2042.

De manière théorique, il n'y aurait que 3 109 500 habitants, soit 28,17% qui auront accès à l'eau potable en 2042 en milieu rural.

Par ailleurs, toutes les populations des centres concédés auront accès à l'eau potable avec cette allure avant 2042.

### 2.7.5 Identification des tendances lourdes du milieu humain en 2042

L'avenir de la région en termes de développement du capital humain reste conditionné par la prise en charge des tendances lourdes ci après :

- Persistance de la forte fécondité accélérant le rythme de croissance démographique
- Une population jeune engendrant d'énormes charges sociales ;
- Faible taux de scolarisation au pré scolaire, au secondaire, de la formation professionnelle et technique et dans l'enseignement supérieur avec des disparités entre milieu rural et milieu urbain, entre départements et entre Filles et Garçons.
- **Faible** couverture géographique et prise en charge sanitaire ;
- Faible couverture géographique et satisfaction des besoins en eau des populations.

Malgré ces tendances lourdes évoquées, la région de Tahoua pourrait relever ces défis au regard des potentialités diverses et atouts pouvant lui permettre de parvenir à un développement humain durable. Ainsi, :

- dans le domaine de la population : avec la politique de la population et les autres politiques relatives au genre, à la promotion de la femme et la politique de protection de l'enfant, à la protection sociale des groupes vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées, enfants), et aussi la disponibilité des partenaires techniques et financiers à travers des projets et programmes pour accompagner les efforts en matière de maîtrise de la croissance de la population.

- dans le domaine de l'éducation : l'importance de la population scolarisable, la volonté politique, la disponibilité des partenaires techniques et financiers à appuyer l'éducation, l'existence de l'ENI de Tahoua, le développement des écoles privées au niveau de tous les ordres d'enseignement, l'existence du personnel enseignant qualifiée, l'attitude de plus en plus favorable des parents à inscrire leurs enfants pourraient permettre de relever le défi.
- dans le domaine sanitaire : disponibilité de l'Etat et ses partenaires à appuyer le secteur, possibilité de recrutement du personnel soignant en quantité et en qualité, présence des écoles et instituts de formation en santé dans la région;
- dans le domaine de l'hydraulique : disponibilité de la ressource en eau souterraine et de surface mais aussi de l'Etat et ses partenaires à financer la réalisation et l'entretien des ouvrages hydrauliques permettra au plus grand nombre d'avoir accès à l'eau potable etc.\*

## 2.7.6. Construction du scénario aménagé à l'horizon 2042

### 2.7.6.1 Caractéristiques des variables de la Population

En se basant sur les hypothèses suivantes des projections démographiques du Niger à l'horizon 2012-2035 faites par INS:

- **Hypothèse sur la fécondité : réduction** de 0,06 par an de l'ISF chaque année entre 2012- et 2035 au niveau de la région et son prolongement jusqu'en 2042.
- **Hypothèse sur la Migration** : Constance du solde migratoire au niveau de la région durant la période 2012-2035 et son prolongement jusqu'en 2042.
- **Hypothèse sur la mortalité : augmentation de 0,14 an d'espérance de vie** chaque année chez les hommes et chez les femmes au niveau de la région.
- **Hypothèse sur le rapport de masculinité** : les rapports de masculinité à la naissance du RGPH 2012 sont maintenus constants au niveau de chaque région jusqu'à 2042.
- **Hypothèse sur l'urbanisation** : les taux d'accroissements urbain et rural (2001-2012) sont maintenus constants au niveau de la région jusqu'à 2042, ainsi que le nombre moyen de individus par ménage urbain.

Ces hypothèses ont permis de faire des projections complémentaires pour la tendance aménagée du SRAT à l'horizon 2042 en infléchissant le taux d'évolution régionale du RGPH de 2012, utilisé pour la tendance spontanée à celui du taux d'évolution de la projection 2012-2035 de l'INS de la région.

**Tableau N°127 : Comparaison des indicateurs des tendances**

DEPARTEMENTS	Sexe	Valeur 2017	Valeur 2042 Tendance Spontanée	Valeur 2042 Tendance Aménagée
ABALAK	H	152 886	481 986	383 769
	F	153 839	484 989	386 161
	T	306 724	966 975	769 930
BAGAROUA	H	43 123	135 950	108 247
	F	43 392	136 798	108 922
	T	86 516	272 748	217 169
BIRNI N'KONNI ,	H	186 639	588 397	468 496
	F	187 802	592 063	471 415
	T	374 442	1 180 460	939 911
BOUZA	H	265 663	837 526	666 859
	F	267 319	842 745	671 014
	T	532 982	1 680 271	1 337 873
ILLELA	H	200 797	633 031	504 035
	F	202 049	636 976	507 176
	T	402 846	1 270 008	1 011 211
KEITA	H	201 082	633 929	504 749
	F	202 335	637 879	507 895
	T	403 417	1 271 807	1 012 644
MADAOUA	H	325 418	1 025 910	816 855
	F	327 446	1 032 303	821 945
	T	652 865	2 058 212	1 638 799
MALBAZA	H	138 633	437 052	347 992
	F	139 497	439 776	350 160
	T	278 130	876 828	698 152
V TAHOUA	H	89 177	281 138	223 849
	F	89 733	282 890	225 244
	T	178 910	564 028	449 093

TAHOUA	H	257 586	812 063	646 585
	F	259 191	817 124	650 614
	T	516 778	1 629 187	1 297 199
TASSARA	H	14 589	45 993	36 620
	F	14 680	46 279	36 849
	T	29 269	92 272	73 469
TCHINTABARADEN	H	86 545	272 841	217 243
	F	87 084	274 541	218 596
	T	173 630	547 382	435 839
TILLIA	H	23 260	73 330	58 387
	F	23 405	73 787	58 751
	T	46 665	147 117	117 138
REGION	H	1 985 400	6 259 146	4 983 686
	F	1 997 772	6 298 149	5 014 742
	T	3 983 172	12 557 295	9 998 427

Source : Equipe d'élaboration SRAT, 2018

### 2.7.6.2 Densités en scenario aménagé

**Tableau N°128** : Densité en scenario aménagé

Evolution des densités par département	Départements	Superficie	Densité 2017	Densité 2042 en TA
	Abalak	20052,180	15,300	38,396
	Bagaroua	2949,760	29,300	73,622
	Birni n'konni	3670,330	102,000	256,084
	Bouza	3776,700	141,100	354,244
	Illela	3984,070	101,100	253,814
	Keita	4865,060	82,900	208,146
	Madaoua	4855,840	134,400	337,490
	Malbaza	917,060	303,300	761,294
	Ville de tahoua	363,000	492,900	1237,170
<b>Tahoua</b>	<b>9738,310</b>	<b>53,100</b>	<b>133,206</b>	



	<b>Tassara</b>	25446,000	1,200	2,887
	<b>Tchintabaraden</b>	10064,400	17,300	43,305
	<b>Tillia</b>	22545,560	2,100	5,196
	<b>Region tahoua</b>	113228,130	35,100	88,303

Source : Equipe d'élaboration du SRAT, 2018

La tendance aménagée de la population de la région appelle à l'action pour relever les défis. Ce scénario, somme toute, à l'opposé du scénario de tendance spontanée modère les taux d'accroissement annuels moyens à un rythme soutenable et atteignable. Ainsi, les départements à forts taux de croissance, autrement de densités élevés vont connaître une baisse relative et à l'inverse les départements dont les taux de croissance et de densité qui étaient bas en tendance spontanée seront encore plus bas.

Entre la densité 2012 et celle de 2042 en tendance aménagée, on constatera une évolution nette qui multipliera celle de 2012 par 2,5.

### 2.7.6.3 Caractéristiques des variables du secteur éducatif

Pour estimer les données du secteur éducatif en tendance aménagée, les hypothèses de base suivantes ont été utilisées :

- le rythme d'inscription des élèves au préscolaire de + 1, 17% chaque année sur le rythme d'évolution de la tendance spontanée (11, 84%) actuellement ;
- l'effectif des enseignants de (+ 584 enseignants) chaque année, sur le rythme d'évolution de la tendance spontanée (64) actuellement ;
- le taux d'inscription à l'école primaire au niveau chaque département de 2017 à 2042 ;
- le rythme d'évolution du TBS de +0,96 chaque année sur le rythme d'évolution de la tendance spontanée (0,60%) chaque année pour assurer un TBS de 100% au niveau régional ;
- l'effectif des enseignants de (+ 1499 enseignants) chaque année, sur le rythme d'évolution de la tendance spontanée (524) actuellement ;
- le ratio élèves par enseignant dans l'enseignement primaire est constant au niveau de chaque département durant la période 2017-2042 ;

- Le nombre d'élèves par école primaire est constant au niveau de chaque département de 2017 à 2042 ;
- le rythme d'évolution du TBS au secondaire de + 2,69% chaque année sur le rythme d'évolution de la tendance spontanée (1,71%) chaque année pour assurer un TBS de + de 50% au niveau régional en 2042 ;
- l'effectif des professeurs de (+ 533 professeurs) chaque année, sur le rythme d'évolution de la tendance spontanée (344) actuellement pour porter le TBS à 50% en 2042;
- relèvement du taux d'inscription à l'école secondaire au niveau de chaque département de 2017 à 2042 ;
- Le ratio élèves par enseignant dans l'enseignement secondaire est constant au niveau de chaque département de 2017 à 2042 ;
- Le nombre d'élèves par école secondaire est fixé à 300 au niveau de chaque département ;
- le rythme de progression annuelle des élèves de 2471 de l'enseignement professionnel et technique sur le rythme de progression annuelle de la tendance spontanée de 535 élèves/an au niveau régional en 2042 ;
- l'effectif des professeurs (20 professeurs) chaque année, sur le rythme d'évolution de la tendance spontanée (40) actuellement pour porter le TBS de l'enseignement professionnel et technique à 50% en 2042;
- l'accroissement du taux d'inscription à l'école de formation professionnelle et technique au niveau de chaque département de 2017 à 2042 ;
- Le ratio élèves par enseignant de l'enseignement formation professionnelle et technique est constant au niveau de chaque département de 2012 à 2042 ;
- Les ratios déterminés par le décret n°2000-457/MEN/DEP/DCSD du 08 décembre 2000, déterminant les normes environnementales, techniques et pédagogiques des enseignements de Base et Moyen demeurent constants.

### 2.7.6.3. 1 Caractéristiques des variables du Pré scolaire

L'objectif défini pour le préscolaire est atteindre 60% de TBS pré scolarisation à échéance du SRAT.

**Tableau N°129** : Scenarii pré scolaire

Variable	Indicateurs	Valeur 2042 TS	Rythme/an	Valeur 2042 TA
Eleves, Enseignants et Ratio	Eleves	508 414	12,91	644 621
	Besoin d'enseignants	2 351	648	15 348
	Ratio	34	0,20	42
	TBS à 60%	38		60
<b>Pop Pre scolarisable</b>	Nbre scolarisable	1 349 329	3,75	1 074 369

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

Les projections en tendance aménagée du pré scolaire indiquent que le nombre d'enfants de la région à scolariser au préscolaire passerait de 428 007 enfants en 2017 à 1 074 369 en 2042, soit une réduction de 274960 enfants de l'effectif de la tendance spontanée de la même année qui est 1 349 329. A l'horizon du SRAT, et au vu des efforts à déployer, il est attendu 60% de TBS en tendance aménagée contrairement à celle de la tendance spontanée où le TBS ne sera que de 38%.

### 2.7.6.3. 2 Caractéristiques des variables du Primaire

**Tableau N°130** : scénarii primaire

Variable	Indicateurs	Rythme/an	Valeur 2042 TS	Valeur 2042 TA
Pop scolarisable	G	3,75	1 296 627	1 032 406
	F	3,75	1 234 751	983 139
	T	3,75	2 531 378	2 015 545
Pop scolarisée à 100%	G	5,08	979 487	979 487

	F	6,28	1 238 939	1 238 939
	T	<b>5,56</b>	2 143 007	2 015 545
TBS à 100%	G	1,6	87	110
	F	1,61	76	98
	T	1,64	80	104
Besoin d'enseignants		2 023	11 693	49 160
Ratio élèves /maitre Constant			41	

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

Les projections en tendance aménagée du primaire montrent que le nombre d'enfants de la région à scolariser passera de 802953 enfants en 2017 à 2 015 545 en 2042, soit une réduction de 515 833 enfants de l'effectif de la tendance spontanée de la même année qui est de 2 531 378. A l'horizon du SRAT, et au vu des efforts à déployer, il est attendu plus de 100% de TBS en tendance aménagée contrairement à celle de la tendance spontanée où le TBS ne sera que de 80%.

### 2.7.6.3.3 Caractéristiques des variables du secondaire

L'objectif défini pour l'enseignement secondaire est d'atteindre 0% de TBS en 2042

**Tableau N°131** : Scenarii secondaire

Variable	Indicateurs	Rythme/an	Valeur 2042 TS	Valeur 2042 TA
Pop scolarisable	G	3,75	1 030 789	820 739
	F	3,75	907 529	722 597
	T	3,75	<b>1 938 318</b>	<b>1 543 336</b>
Pop scolarisée au secondaire à 50%	G	23674	250 506	410 370
	F	14510	146 214	361 298

	T	<b>38 184</b>	<b>396 882</b>	<b>771 668</b>
TBS à 50%	G	3,40	<b>33</b>	51
	F	5,82	<b>19</b>	50
	T	4,40	<b>27</b>	51
Besoin d'enseignants		877	10711	<b>15 433</b>
Ratio eleves/maitre			51	

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

Selon le scénario aménagé, l'effectif global d'enfants en âge d'aller au secondaire (1er et 2nd cycles), passe de 614 834 dont 287 868 filles en 2017 à 1 543 336 dont 722 597 filles en 2042 alors qu'en tendance spontanée, les effectifs seront à 1 938 318 dont 907 529 filles en 2042.

A l'horizon du SRAT, et au vu des efforts à déployer, il est attendu plus de 50% de TBS en tendance aménagée contrairement à celle de la tendance spontanée où il ne sera que de 27%.

Ces effectifs à scolariser au niveau secondaire correspond aussi à celui de l'enseignement professionnel et technique.

#### 2.7.6.3.4 Caractéristiques des variables de l'enseignement professionnel et technique

L'objectif défini pour la formation professionnelle et technique est de porter le nombre des scolarisés du secondaire à 10% à l'horizon du schéma

**Tableau N°132** : Scenarii formation professionnelle et technique

	Indicateurs	Rythme	Valeur 2017	Valeur 2042 TS	Valeur 2042 TA
Evolution des élèves et enseignants FPT	Elèves (+2971/an)	3 006	7 128	20 497	82 278
	Professeur (+20 prof/an)	60	560	1 560	2 060
	Ratio		13	13	40

--	--	--	--	--	--

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

### 2.7.6.3.5 Caractéristiques des variables de l'enseignement supérieur

L'objectif défini pour l'enseignement supérieur est de porter le nombre d'étudiants de la région à 0,3% de la population totale

**Tableau N°133** : Scenarii enseignement supérieur

Evolution effectifs étudiants	Indicateurs	Rythme de progression annuelle	Valeur 2042 TS	Valeur 2042 TA
	Etudiants	1 050	20 887	30457

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

Pour atteindre l'objectif de 0,3% de la population étudiante, il faut en plus du rythme actuel (667 étudiants /an) , qu'il y ait 383 étudiants supplémentaires, soit 1050 étudiants de plus chaque année.

### 2.7.6.4 Caractéristiques des variables du secteur sanitaire

Les hypothèses sont les suivantes :

- Tendre vers la norme de l'OMS en médecins en 2042 ; pour se faire le nombre d'habitants par médecin diminuera progressivement dans la région et dans chaque département jusqu'à se rapprocher de la norme ;
- Le nombre de personnes par infirmier diminuera de façon progressive au niveau de la région et au niveau de chaque département, de façon à atteindre la norme fixée par l'OMS et même en deçà au cours de l'année 2042 ;
- Le nombre de femmes en âge de procréer par sage-femme diminuera de façon progressive au niveau de la région et de chaque département, de façon à atteindre la norme fixée par l'OMS et même en deçà au cours de l'année 2042 ;
- Le nombre de personnes par centre de santé est maintenu constant au niveau de chaque département jusqu'à 2042.

**Objectif : atteindre les normes en matière sanitaire.**

**Tableau N°134** : Scenarii santé

	<b>Variables</b>	<b>Progression/an</b>	<b>Valeur 2017</b>	<b>Valeur 2042 TS</b>	<b>Valeur 2042 TA</b>
<b>Région</b>	Taux de couverture sanitaire	2,74	50,91	135	100
	Nombre de médecins	0,76	22	25	41
	Nombre de sage femme	9,11	69	172	297
	Nombre d'infirmiers	35,84	72	- 25	968

Source : équipe technique d'élaboration, 2018

Pour s'approcher de la norme nationale en vigueur en matière de ratio habitants/médecins, il faut recruter annuellement 1médecin ; ce qui fait un total de 41 médecins. Avec le rythme, le ratio descendrait à 1médecin pour 50 000 en 2042.

Suivant le scénario de tendance aménagée, l'effectif des femmes en âge de procréer (15-49 ans) de la région de Tahoua passerait de 818 890en 2017 à 2055551 en 2042 alors qu'en tendance spontanée, on dénombrerait 2 581622 FAP en 2042. Ainsi, pour les sages-femmes, avec un recrutement annuel 9 agentsle ratio en tendance aménagée (1/7000) serait proche de la norme OMSen 2042.

Au regard de la tendance en baisse des effectifs des infirmiers à l'échelle régional observée en tendance spontanée, il faudrait pour atteindre la norme en tendance aménagée, un recrutement annuel de 36 infirmiers ; ce qui donnerait à l'horizon du schéma un ratio de 1/10 000, soit le double de la norme OMS.

#### **2.7.6.5 Caractéristiques des variables du secteur de l'hydraulique**

Pour le secteur de l'hydraulique et de l'assainissement, les hypothèses de base sont les suivantes :

- Le nombre d'habitants pour un équivalent point d'eau reste constant jusqu'à 2042 ;
- Le nombre de litres d'eau/personne/jour dans les centres urbains reste constant jusqu'à 2042 ;
- Le nombre de litres d'eau/personne /jour dans les centres secondaires reste constant jusqu'à 2042 ;
- Le nombre de litres d'eau/personne/jour en zone rurale reste constant jusqu'à 2042 ;

- Le taux d'accès théorique évolue de façon progressive au niveau de chaque département pour atteindre 100% en 2042 ;
- Le taux de desserte évolue de façon progressive au niveau de tous les centres urbains pour atteindre 100% en 2042.

**Tableau N° 135 : Scenarii hydraulique**

Variable	Indicateurs	Rythme de progression/an	Valeur 2017	Valeur 2042 TS	Valeur 2042 TA
	PEM (+302)		530	6738	12 438
Couverture géographique (ajuster de +2,48 % )		0,63	68,18	31	80
Taux de desserte en eau en milieu urbain (ajuster à -1,75)		0,59	86,61	154	100

Source : équipe technique d'élaboration, 2018

Des projections réalisées par l'équipe d'élaboration du SRAT, il est attendu en 2042 :

- un taux de couverture géographique de 80% ;
- un taux de desserte dans les centres concédés à 100%;
- 60% des besoins en eau des populations couverts ;
- la demande en PEM passerait de : 6738 en 2017 à 19997 en 2042 en TA ;
- la demande en PEM passerait de : 6738 en 2017 en 12438 en 2042 en TS.

## **2.8 AXE STRATÉGIQUE D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION**

En tant qu'instrument de planification et d'orientation spatiale à long terme, le schéma régional d'aménagement du territoire de Tahoua constitue un outil d'informations, de stratégie, de référence, de cohérence territoriale pouvant aider les entités décentralisées et l'Etat dans leur prise de décision afin de mieux orienter, organiser et gérer le développement de la région.

**Axe : promotion d'un développement humain équitable et durable de la région.**

### **Objectif stratégique n° 1 : Réduire le taux d'accroissement démographique**

L'objectif du schéma en matière de la structure de la population et de la dynamique démographique s'aligne ainsi à celui défini dans la SDDCI. En effet, la croissance rapide de la population impacte significativement sur tous les secteurs socioéconomiques dont les



performances sont déjà mitigées qu'il s'agisse de l'environnement, de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique, de l'agriculture, l'élevage entre autres.

Cet objectif stratégique du SRAT vise à agir sur les principaux déterminants de la dynamique démographique comme la natalité. A cet égard, tout un paquet d'activités devrait être mené ou intensifié en termes de sensibilisation des populations sur la scolarisation et la rétention de la jeune fille à l'école, la réduction de la pratique des mariages précoces, le maintien de la durée normale de l'allaitement maternel, le planning familial à travers un accès facile aux méthodes modernes de contraception.

### **Objectif stratégique n° 2 : Améliorer l'offre éducative de la population:**

En tant que préoccupation majeure, l'objectif stratégique du SRAT en matière d'éducation est en parfaite adéquation avec les objectifs définis dans le PSEF. Cette amélioration passe par :

- la prise en charge plus efficace des flux scolaires et universitaires;
- la diversification et l'augmentation de l'offre de formation professionnelle et technique, scientifique et de l'innovation technologique.

### **Objectif stratégique n° 3: Améliorer l'état sanitaire et nutritionnel de la population de la région :**

Cet objectif stratégique du SRAT est en cohérence avec celui défini dans le Plan de Développement Sanitaire 2017-2021 adopté par le Gouvernement. Il est décliné en actions ci-dessous :

- Accroître équitablement l'offre et la qualité du système sanitaire ;
- Mettre en place des services adéquats d'intrants de prise en charge nutritionnelle.

### **Objectif stratégique n° 4: Rendre disponible l'eau potable pour tous**

Cet objectif stratégique du SRAT est en cohérence avec le Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA), adopté par le Gouvernement en mai 2017 dans le cadre d'intervention dans le secteur de l'eau potable pour les 15 prochaines années (2016-2030).

Les objectifs du SRAT en matière d'hydraulique s'alignent avec ceux du PROSEHA et se poursuivront jusqu'en 2042.

Ainsi, avec des indicateurs somme toute non reluisants en matière d'accès à l'eau potable dans la région de Tahoua, en dépit de ses énormes potentialités et de l'insuffisance et l'inégale

répartition des infrastructures hydrauliques sur le territoire régional, des actions suivantes méritent d'être menées surtout en milieu rural.

Il s'agit comme actions de :

- la réalisation des ouvrages hydrauliques en milieu rural partout où il y a les besoins en tenant compte de l'équilibre territorial et la mise en place des structures adéquates de gestion des points d'eau ;
- la poursuite de la réalisation d'ouvrages en milieu urbain dans les centres concédés et l'extension du réseau d'adduction partout où il y a les besoins pour le développement des services dans les nouveaux centres à concéder.

## 2.9 CHOIX DES VARIABLES ET CONSTRUCTION DES SCENARI D'AMENAGEMENT DU MILIEU ECONOMIQUE

Les variables clés retenues du milieu économique concernent les secteurs moteurs du développement futur de la région. Il s'agit :

- Pour l'Agriculture : superficie, rendement, production agricole, bilan céréalier
- Pour l'Elevage : effectif du cheptel, effectif en UBT, production fourragère
- Pour l'environnement : exploitation de bois
- Pour les autres secteurs économiques : les infrastructures économiques de base (Télécommunication, route, hôtellerie, tourisme, artisanat)

### 2.9.1 Scenario de base

#### 2.9.1.1 Agriculture

Les variables suivantes sont analysées successivement ; il s'agit de la production agricole, du rendement agricole, de l'évolution des superficies et de l'évolution du bilan céréalier.

##### 2.9.1.1.1 Production agricole

Départements	Variable (production en T)	Taux moyen d'évolution/an (%)	Valeur 2017
Abalak		11,00	81 761
Bagaroua		4,00	98 703
Bouza		6,00	229 756
Illéla		11,00	220 244
Keita		7,00	308 889
Konni		16,00	343 042
Madaoua		11,00	537 477

<b>Malbaza</b>		11,83	270 511
<b>Ville Tahaoua</b>		9,22	25 295
<b>Tahoua</b>		9,00	336 743
<b>Tchinta Baraden</b>		11,00	21 247
<b>Tassara</b>		12,00	5 515
<b>Tillia</b>		11,00	6 055
<b>Ensemble Région</b>		9,00	2 527 025

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

Le taux moyen d'évolution par an de la région est de 9%. Cependant il est de 16% pour le département de Konni et 4% pour celui de Bagaroua.

### 2.9.1.1.2 Rendement agricole

	Spéculations	Taux moyen d'évolution annuel (%)	Valeur 2017 (kg/ha)
Région	Mil	1,29	555
	Sorgho	- 11,43	524
	Niébé	4,57	328
	<b>Rendement moyen</b>	- 1,86	469

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

Le taux moyen d'évolution annuel pour les trois (3) spéculations retenues (-1,86%) au niveau de la région.

### 2.9.1.1.3 Evolution des superficies

Départements		Taux moyen d'évolution /an (%)	Valeur 2017 (en ha)	
Abalak	<b>Variable (superficies cultivées en ha)</b>	8	54549	
Bagaroua		4	171272	
Bouza		2	434572	
Illéla		2	344810	
Keita		1	381868	
Konni		1	298307	
Madaoua		2	549792	
Malbaza		5	267560	
Ville Tahaoua		1	27402	
Dep. Tahoua		2	541914	
Tchinta Baraden		6	53828	
Tassara		8	17551	
Tillia		9	10585	
<b>Ensemble Région</b>			7	<b>3173041</b>

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

Le taux annuel moyen régional d'évolution des superficies cultivées est de 7% avant 2017, avec une superficie totale cultivée de 3 173 041 ha. Les disparités constatées montrent une variation de taux de 1% (Keita, Konni) à plus de 4% allant jusqu'à 9% (Bagaroua, Malbaza, Tchintabaraden, Tassara et Tillia). Ces taux sont encore faibles (2%) au niveau des autres départements (Bouza, Illéla, Madaoua, Tahoua).

Il y a lieu de remarquer que les superficies cultivées en 2017 restent encore petites dans les départements qui enregistrent les plus forts taux d'évolution (Tillia, Tassara, Abalak), comme pour dire qu'il ya d'espace encore disponible dans ces zones pastorales.

#### 2.9.1.14 Evolution du bilan céréalier (en tonnes)

Départements	Progression moyenne/an (kg)	Valeur 2017 (quantité en tonne)
Abalak	54	-60340
Bagaroua	-160	25057
Bouza	-277	-1434
Illéla	-178	7987
Keita	46	29382
Konni	-216	8622
Madaoua	294	31039
Malbaza	12	11430
Ville Tahaoua	21	-32939
Dep. Tahoua	51	22401
Tchintabaraden	32	-29991
Tassara	-2	-4442
Tillia	27	-8617
Ensemble Région	-163	-1846

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

La progression annuelle moyenne du bilan céréalier est négative au niveau de six (6) des 13 départements avec un rythme moyen de progression de l'ordre de - 163%. Cette situation

projetée à l’horizon du schéma serait difficile à supporter par la région car certains facteurs peuvent l’aggraver en particulier les changements climatiques et anthropiques.

### 2.9.1.2 Elevage

#### Situation et composition du cheptel

**Tableau N°136** : Situation du cheptel

Départements	Espèces	Rythme	Valeur 2017
<b>Abalak</b>	Bovins	6,000	412247
	Ovins	3,500	520510
	Caprins	4,000	668183
	Camelin	1,300	433098
	Equins	0,999	6493
	Asins	2,000	79364
	Total	3,550	2119896
<b>Bagaoua</b>	Bovins	6,000	98548
	Ovins	3,500	78474
	Caprins	4,000	77286
	Camelin	1,305	2017
	Equins	0,999	777
	Asins	2,000	11639
	Total	4,419	268740
<b>B Konni</b>	Bovins	6,000	322724
	Ovins	3,500	262789
	Caprins	4,000	255109
	Camelin	1,300	12443
	Equins	1,010	1077
	Asins	2,000	20949
	Total	4,447	875090
<b>Bouza</b>	Bovins	6,000	149995
	Ovins	3,500	200992
	Caprins	4,000	306296
	Camelin	1,300	18254
	Equins	0,997	4464
	Asins	2,000	55398
	Total	3,988	735399
<b>Illéla</b>	Bovins	6,000	241274
	Ovins	3,500	192125
	Caprins	4,000	172025
	Camelin	1,300	7150
	Equins	1,003	1651

	Asins	2,000	21615
	Total	4,449	635838
<b>keita</b>	Bovins	6,000	117564
	Ovins	3,500	175319
	Caprins	4,000	276934
	Camelin	1,299	7059
	Equins	1,000	2917
	Asins	2,000	46632
	Total	4,001	626426
	<b>Madaoua</b>	Bovins	6,000
Ovins		3,500	405949
Caprins		4,000	473517
Camelin		1,299	19078
Equins		0,999	2745
Asins		2,000	35910
Total		4,210	1264199
<b>Malbaza</b>		Bovins	6,000
	Ovins	3,500	215009
	Caprins	4,000	184734
	Camelin	1,300	18665
	Equins	0,982	632
	Asins	2,000	38905
	Total	4,229	673094
	<b>Tahoua</b>	Bovins	6,000
Ovins		3,500	334709
Caprins		4,000	321932
Camelin		1,301	8324
Equins		1,000	5608
Asins		2,000	72866
Total		4,073	979163
<b>Tassara</b>		Bovins	6,541
	Ovins	3,684	121572
	Caprins	4,240	79317
	Camelin	1,326	8042
	Equins	1,016	1448
	Asins	2,060	30177
	Total	4,973	489079
	<b>Tchinta</b>	Bovins	6,541
Ovins		3,684	98954
Caprins		4,240	111765
Camelin		1,323	4742
Equins		1,025	1247
Asins		2,061	17375
Total		4,911	421427
<b>Tillia</b>		Bovins	6,541

	Ovins	3,684	62200
	Caprins	4,240	169450
	Camelin	1,325	7835
	Equins	1,016	1327
	Asins	2,060	43894
	Total	4,572	434288
	<b>R Tahoua</b>	Bovins	6,541
Ovins		3,684	2668601
Caprins		4,240	3096547
Camelin		1,325	546707
Equins		1,014	30385
Asins		2,060	474723
Total		4,356	9522639

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

Composé de 9522639 têtes toutes espèces confondues, le cheptel de la région est varié et est l'un des plus importants du pays. Le rythme d'évolution varie en fonction de l'espèce.

**Tableau N°137 : Situation de l'UBT**

Départements	Variables	Rythme/an	Valeur 2017
<b>Abalak</b>	<b>UBT</b>	<b>3,20</b>	987 375
<b>Bagaroua</b>		<b>5,13</b>	110 815
<b>B Konni</b>		<b>5,16</b>	359 858
<b>Bouza</b>		<b>4,33</b>	246 506
<b>Illela</b>		<b>5,15</b>	267 249
<b>Keita</b>		<b>4,43</b>	195 182
<b>Madaoua</b>		<b>4,84</b>	433 298
<b>Malbaza</b>		<b>4,78</b>	270 830
<b>Tahoua</b>		<b>4,62</b>	337 440
<b>Tchinta</b>		<b>5,26</b>	196 160
<b>Tassara</b>		<b>5,24</b>	253 530
<b>Tillia</b>		<b>4,80</b>	185 523
<b>Ensemble Région</b>			4,43

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

Le rythme annuel moyen d'évolution sur l'ensemble de la région est 4,43%. Il est à un niveau supérieur pour la plupart des départements, dépassant les 5 % pour les cas de Bagaroua,

BirniKonni, Illéla, Tchinta., Tassara. La situation est à des niveaux inférieurs pour Keita et Bouza et surtout Abalak (3,20%) qui est pourtant une zone pastorale.

### Productions fourragères

Ensemble Région	Variables	Indicateurs	Rythme/an	Valeur 2017	
	Cheptel		Production biomasse	-13,4	3 843 819
			Rendement en matière Sèche	- 9,68	629
			Besoins fourragers en biomasse	4	5509181
			Evolution du Bilan fourrager	-34	-2585533

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

Il est déficitaire 34% soit – 2 585 533 T de matière sèche contre un besoin fourrager de 5 509 181 T c'est-à-dire que la production fourragère disponible couvre 66% des besoins des animaux.

### Exploitation du bois

Ensemble Région	Variables	Indicateurs	Rythme/an	Valeur 2017
	Exploitation forestière	Exploitation du bois	-3,63	64 151

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

## 2.9.2 Construction du scénario spontané à l'horizon 2042

### 2.9.2.1 Agriculture

#### 2.9.2.1.1 Productions agricoles

Départements	Variable (production en T)	Taux moyen d'évolution /an( %)	Valeur 2017	Valeur 2042
Abalak		11,00	81 761	1 110, 761
Bagaroua		4,00	98 703	263, 126
Bouza		6,00	229 756	986, 083
Illéla		11,00	220 244	2 992, 117
Keita		7,00	308 889	1 676, 474
Konni		16,00	343 042	14 021, 582
Madaoua		11,00	537 477	7 301 874
Malbaza		11,83	270 511	4 430, 805
Ville Tahaoua		9,22	25 295	229 ,328
Tahoua		9,00	336 743	2 903, 762
Tchinta Baraden		11,00	21 247	288 ,650
Tassara		12,00	5 515	93, 755



<b>Tillia</b>		11,00	6 055	82 ,260
<b>Ensemble Région</b>		9,00	2 527 025	21 790, 740

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

Avec un taux annuel moyen d'évolution de 9%, la production passerait de 2 527 025 T en 2017 à 21 790 740 T en 2042. Il y a lieu de comparer cette situation en la mettant en relation avec celle de la population pour savoir si l'auto-suffisance alimentaire serait atteinte.

### 2.9.2.1.2 Rendements

**Tableau N°138** : Rendements des principales cultures vivrières

	<b>Spécifications</b>	<b>Taux moyen d'évolution/an (%)</b>	<b>Valeur 2017 (kg/ha)</b>	<b>TS 2042 (kg/ha)</b>
Région	Mil	1,29	555	<b>763,83</b>
	Sorgho	- 11,43	524	<b>25,22</b>
	Niébé	4,57	328	<b>1 002,77</b>
	<b>Rendement moyen</b>	- 1,86	469	<b>293,52</b>

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

### 2.9.2.1.3 Evolution des superficies

**Tableau N°139** : Evolution des superficies cultivées

<b>Départements</b>		<b>Taux annuel moyen d'évolution (%)</b>	<b>Valeur 2017 (en ha)</b>	<b>Valeur 2042</b>
Abalak	<b>Variable (superficies cultivées en ha)</b>	8	54549	373 577
Bagaroua		4	171272	456 583
Bouza		2	434572	712 961
Illéla		2	344810	565 697
Keita		1	381868	489 720
Konni		1	298307	382 558
Madaoua		2	549792	901 992
Malbaza		5	267559,53	906 052

Ville Tahaoua		1	27402	35 141
Dep. Tahoua		2	541914	889 067
Tchinta Baraden		6	53828	231 023
Tassara		8	17551	120 198
Tillia		9	10585	91 275
Ensemble Région		7	3173041	221 466

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

Avec un taux annuel moyen d'évolution de 7%, les superficies cultivées passeraient de 3 173 041ha en 2017 à 17 221 466 ha en 2042. Il s'agit de savoir qu'elle serait leur situation en 2042. La détermination du taux d'inflexion et des stratégies à privilégier pour l'amélioration de la production en dépend.

#### 2.9.2.1.4 Evolution bilan céréalier(en tonnes)

Tableau N° 140: Evolution du bilan céréalier

Départements	Progression moyenne/an (kg)	Valeur 2017 (quantité en tonne)	Valeur 2042
Abalak	54	-60340	- 58 936
Bagaroua	-160	25057	20 897
Bouza	-277	-1434	- 8 636
Illéla	-178	7987	3 359
Keita	46	29382	30 578
Konni	-216	8622	3 006
Madaoua	294	31039	38 683
Malbaza	12	11430	11 742
Ville Tahaoua	21	-32939	- 32 393
Dep. Tahoua	51	22401	23 727
Tchintabaraden	32	-29991	- 29 159
Tassara	-2	-4442	- 4 494
Tillia	27	-8617	- 7 915

Ensemble Région	-163	-1846	-	6 084
-----------------	------	-------	---	-------

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

Cette situation projetée (tendance spontanée) à l'horizon du schéma sera difficile à supporter par la région car certains facteurs peuvent aggraver comme les changements climatiques et l'appauvrissement de plus en plus accentué des terres de culture comme l'a révélé le bilan diagnostic. Le bilan serait négatif au niveau de 8 départements sur 13 y compris la ville de Tahoua (compromettant ainsi l'atteinte de la sécurité alimentaire). Le bilan passera de – 1846 tonnes en 2017 à – 6084 tonnes en 2042 sur l'ensemble de la région. Au niveau des départements, si la situation est acceptable dans les départements de Malbaza, Madaoua, Keita, Bagaroua et dans une moindre mesure dans ceux d'Illéla et Konni, elle est très catastrophique dans les autres.

### 2.9.2.2 Elevage

**Tableau N°141** : Situation du cheptel en scénario spontané

Départements	Espèces	Rythme	Valeur 2017	Valeur 2042
<b>Abalak</b>	Bovins	6,000	412247	478 748
	Ovins	3,500	520510	568 020
	Caprins	4,000	668183	738 309
	Camelin	1,300	433098	447 395
	Equins	0,999	6493	6 657
	Asins	2,000	79364	83 429
	Total	3,550	2119896	2 316 290
<b>Bagaoua</b>	Bovins	6,000	98548	114 445
	Ovins	3,500	78474	85 637
	Caprins	4,000	77286	85 397
	Camelin	1,305	2017	2 084
	Equins	0,999	777	797
	Asins	2,000	11639	12 235
	Total	4,419	268740	300 060
<b>B Konni</b>	Bovins	6,000	322724	374 784
	Ovins	3,500	262789	286 775

	Caprins	4,000	255109	281 883
	Camelin	1,300	12443	12 854
	Equins	1,010	1077	1 105
	Asins	2,000	20949	22 022
	Total	4,447	875090	977 747
<b>Bouza</b>	Bovins	6,000	149995	174 192
	Ovins	3,500	200992	219 338
	Caprins	4,000	306296	338 442
	Camelin	1,300	18254	18 857
	Equins	0,997	4464	4 577
	Asins	2,000	55398	58 235
	Total	3,988	735399	812 331
<b>Illéla</b>	Bovins	6,000	241274	280 195
	Ovins	3,500	192125	209 661
	Caprins	4,000	172025	190 079
	Camelin	1,300	7150	7 386
	Equins	1,003	1651	1 693
	Asins	2,000	21615	22 722
	Total	4,449	635838	710 460
<b>Keita</b>	Bovins	6,000	117564	136 529
	Ovins	3,500	175319	191 321
	Caprins	4,000	276934	305 998
	Camelin	1,299	7059	7 292
	Equins	1,000	2917	2 991
	Asins	2,000	46632	49 020
	Total	4,001	626426	692 182
<b>Madaoua</b>	Bovins	6,000	327000	379 750
	Ovins	3,500	405949	443 002
	Caprins	4,000	473517	523 213
	Camelin	1,299	19078	19 707
	Equins	0,999	2745	2 814
	Asins	2,000	35910	37 749
	Total	4,210	1264199	1 404 186
<b>Malbaza</b>	Bovins	6,000	215149	249 855
	Ovins	3,500	215009	234 634
	Caprins	4,000	184734	204 122
	Camelin	1,300	18665	19 281
	Equins	0,982	632	648
	Asins	2,000	38905	40 898
	Total	4,229	673094	747 981
<b>Tahoua</b>	Bovins	6,000	235724	273 750
	Ovins	3,500	334709	365 260
	Caprins	4,000	321932	355 719
	Camelin	1,301	8324	8 599
	Equins	1,000	5608	5 750

	Asins	2,000	72866	76 598
	Total	4,073	979163	1 083 906
<b>Tassara</b>	Bovins	6,541	248524	292 522
	Ovins	3,684	121572	133 278
	Caprins	4,240	79317	88 167
	Camelin	1,326	8042	8 313
	Equins	1,016	1448	1 485
	Asins	2,060	30177	31 770
	Total	4,973	489079	553 659
	<b>Tchinta</b>	Bovins	6,541	187344
Ovins		3,684	98954	108 482
Caprins		4,240	111765	124 236
Camelin		1,323	4742	4 901
Equins		1,025	1247	1 279
Asins		2,061	17375	18 293
Total		4,911	421427	476 329
<b>Tillia</b>		Bovins	6,541	149583
	Ovins	3,684	62200	68 189
	Caprins	4,240	169450	188 358
	Camelin	1,325	7835	8 099
	Equins	1,016	1327	1 361
	Asins	2,060	43894	46 211
	Total	4,572	434288	486 754
	<b>R Tahoua</b>	Bovins	6,541	2705676
Ovins		3,684	2668601	2 925 550
Caprins		4,240	3096547	3 442 058
Camelin		1,325	546707	565 112
Equins		1,014	30385	31 165
Asins		2,060	474723	499 786
Total		4,356	9522639	10 615 606

Source :Equipe technique d'élaboration, 2018

**Tableau N°142** : Situation UBT en scénario spontané

Départements	Variables	Rythme/an	Valeur 2017	Valeur 2042
<b>Abalak</b>	<b>UBT</b>	<b>3,20</b>	987 375	<b>2 169 713</b>
<b>Bagaroua</b>		<b>5,13</b>	110 815	<b>387 034</b>
<b>B Konni</b>		<b>5,16</b>	359 858	<b>1 264 771</b>
<b>Bouza</b>		<b>4,33</b>	246 506	<b>711 715</b>
<b>Illela</b>		<b>5,15</b>	267 249	<b>938 841</b>
<b>Keita</b>		<b>4,43</b>	195 182	<b>576 420</b>
<b>Madaoua</b>		<b>4,84</b>	433 298	<b>1 413 005</b>
<b>Malbaza</b>		<b>4,78</b>	270 830	<b>871 020</b>
<b>Tahoua</b>		<b>4,62</b>	337 440	<b>1 044 615</b>
<b>Tchinta</b>		<b>5,26</b>	196 160	<b>705 892</b>
<b>Tassara</b>		<b>5,24</b>	253 530	<b>909 238</b>

<b>Tillia</b>		<b>4,80</b>	185 523	<b>599 111</b>
<b>Ensemble Région</b>		4,43	3 843 819	<b>11 360 433</b>

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

**Tableau N°143** : Evolution de la production fourragère

	<b>Variables</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Rythme/an</b>	<b>Valeur 2017</b>	<b>Valeur 2042</b>
<b>Ensemble Région</b>	<b>Cheptel</b>	<b>Production biomasse</b>	-13,4	3 843 819	<b>105 368</b>
		<b>Rendement en matière Sèche</b>	- 9,68	629	<b>49</b>
		<b>Besoins fourragers en biomasse</b>	4	5509181	<b>14 686 575</b>
		<b>Evolution du Bilan fourrager</b>	-34	-2585533	<b>- 80</b>

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

Cette situation projetée à l'horizon du schéma (2042) laisse entrevoir un scénario proche de la catastrophe surtout que les changements climatiques, la pression humaine et animale accentuent cette menace en impactant négativement le potentiel productif..

**Tableau N° 144: évolution production de bois**

<b>Ensemble Région</b>	<b>Variables</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Rythme/an</b>	<b>Valeur 2017</b>	<b>Valeur 2042 TA</b>
	<b>Exploitation forestière</b>	<b>Exploitation du bois</b>	-3,63	64 151	<b>25 436</b>

Source : équipe technique d'élaboration, 2018

## 2.9.3 Construction du scénario aménagé à l'horizon 2042

### 2.9.3.1 Agriculture

Nous analyserons respectivement, les productions agricoles, les rendements, l'évolution des superficies, l'évolution du bilan céréalier et la comparaison des tendances.

#### 2.9.3.1.1 Productions agricoles

Agir sur les valeurs de tendance spontanée en + de 5% annuellement pour atteindre la production escomptée en tendance aménagée.

**Tableau N° 145** : Evolution des productions agricoles

<b>Départements</b>	<b>Variable</b>	<b>Taux moyen</b>	<b>Valeur</b>	<b>Valeur</b>	<b>Valeur</b>
---------------------	-----------------	-------------------	---------------	---------------	---------------

	(production en T)	d'évolution/an (%)	2017	2042 TS	2042 TA
Abalak		11,00	81 761	1 110, 761	1 166, 299
Bagaroua		4,00	98 703	263, 126	276, 282
Bouza		6,00	229 756	986, 083	1 035, 387
Illéla		11,00	220 244	2 992, 117	3 141, 723
Keita		7,00	308 889	1 676, 474	1 760, 298
Konni		16,00	343 042	14 021, 582	14 722, 661
Madaoua		11,00	537 477	7 301,874	7 666, 968
Malbaza		11,83	270 511	4 430, 805	4 652, 345
Ville Tahaoua		9,22	25 295	229,328	240,794
Tahoua		9,00	336 743	2 903 ,762	3 048, 950
Tchinta Baraden		11,00	21 247	288, 650	303, 083
Tassara		12,00	5 515	93, 755	98, 443
Tillia		11,00	6 055	82, 260	86, 373
Ensemble Région		9,00	2 527 025	21 790, 740	22 880, 277

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

### 2.9.3.1.2 Rendements

Agir sur les valeurs en TS de + de 5% annuellement pour atteindre la production escomptée en TA

**Tableau N° 146** : Evolution des rendements

	Spéculations	Taux moyen d'évolution/an (%)	Valeur 2017 (kg/ha)	TS 2042 (kg/ha)	TA 2042 (kg/ha)
Région	Mil	1,29	555	763,83	802,02
	Sorgho	- 11,43	524	25,22	26,48
	Niébé	4,57	328	1 002,77	1 052,90
	<b>Rendement moyen</b>	- 1,86	469	293,52	308,20

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

### 2.9.3.1.3 Evolution des superficies

Agir sur les valeurs TS en + de 2% annuellement pour atteindre les superficies escomptées de la TA

**Tableau N° 147** : Evolution des superficies

Départements		Taux annuel moyen d'évolution (%)	Valeur 2017 (en ha)	Valeur 2042 TS	Valeur 2042 TA
Abalak	<b>Variable (superficies cultivées en ha)</b>	8	54549	373 577	381 049
Bagaroua		4	171272	456 583	465 715
Bouza		2	434572	712 961	727 221
Illéla		2	344810	565 697	577 011
Keita		1	381868	489 720	499 514
Konni		1	298307	382 558	390 210
Madaoua		2	549792	901 992	920 032
Malbaza		5	267559,53	906 052	924 173
Ville Tahaoua		1	27402	35 141	35 844
Dep. Tahoua		2	541914	889 067	906 849
Tchinta Baraden		6	53828	231 023	235 643
Tassara		8	17551	120 198	122 602
Tillia		9	10585	91 275	93 101
Ensemble Région		7	<b>3173041</b>	<b>17 221 466</b>	<b>17 565 896</b>

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

### 2.9.3.1.4 Evolution bilan céréalier (en tonnes)

**Objectif : réduire le déficit céréalier de la TS de 20%.**

**Tableau N°148** : évolution bilan céréalier

Départements	Valeur 2017 (quantité en tonne)	Valeur 2042 TS	Valeur 2042 TA
Abalak	-10 908	-222 260	-176 687
Bagaroua	78 718	-62 742	-49 890
Bouza	106 637	-387 157	-308 013
Illéla	127 187	-290 379	-230 448



Keita	215 700	-292 111	-232 160
Konni	256 546	-258 665	-202 397
Madaoua	386 665	-468 145	-370 896
Malbaza	206 263	-198 117	-156 621
Ville Tahaoua	-16 033	-130 061	-103 500
Dep. Tahoua	217 367	-373 439	-296 604
Tchintabaraden	14 486	-21 026	-16 669
Tassara	-34 594	-126 352	-100 581
Tillia	-4 725	-33 901	-26 972
Ensemble Région	1 606 912	-2 878 946	-2 286 758

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

La situation projetée à l'horizon du schéma en tendance spontanée sera difficile à supporter par la région car certains facteurs peuvent aggraver cette situation en particulier les changements climatiques et l'appauvrissement de plus en plus accentué des terres de culture comme l'a révélé le bilan diagnostic.

**Tableau N°149 : Comparaisonscenarii**

Départements	Scenario de base			Tendance spontanée			Tendance aménagée		
	2017			2042			2042		
	Production	Besoins	Bilan cerealier	Production	Besoins	Bilan cerealier	Production	Besoins	Bilan cerealier
Abalak	81 761	70 853	-10 908	1 111	223 371	-222 260	1 166	177 853	-176 687
Bagaroua	98 703	19 985	78 718	263	63 005	-62 742	276	50 166	-49 890
Bouza	229 756	123 119	106 637	986	388 143	-387 157	1 035	309 049	-308 013
Illéla	220 244	93 057	127 187	2 992	293 372	-290 379	3 142	233 590	-230 448
Keita	308 889	93 189	215 700	1 676	293 787	-292 111	1 760	233 921	-232 160
Konni	343 042	86 496	256 546	14 022	272 686	-258 665	14 723	217 120	-202 397
Madaoua	537 477	150 812	386 665	7 302	475 447	-468 145	7 667	378 563	-370 896
Malbaza	270 511	64 248	206 263	4 431	202 547	-198 117	4 652	161 273	-156 621
Ville Tahaoua	25 295	41 328	-16 033	229	130 291	-130 061	241	103 741	-103 500
Tahoua	336 743	119 376	217 367	2 904	376 342	-373 439	3 049	299 653	-296 604
Tchinta Baraden	21 247	6 761	14 486	289	21 315	-21 026	303	16 972	-16 669
Tassara	5 515	40 109	-34 594	94	126 446	-126 352	98	100 679	-100 581
Tillia	6 055	10 780	-4 725	82	33 984	-33 901	86	27 059	-26 972
Ensemble Région	<b>2 527 025</b>	<b>920 113</b>	<b>1 606 912</b>	<b>21 791</b>	<b>2 900 737</b>	<b>-2 878 946</b>	<b>22 880</b>	<b>2 309 638</b>	<b>-2 286 758</b>

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

En réduisant le déficit céréalier de 20% en TS (on aura un bilan céréalier en TA de 592 188 tonnes de plus que celui de la TS)

**a) Objectif : atteindre la sécurité alimentaire**

**b) Les actions d'aménagement**

- **Modernisation des moyens de production agricole ;**
- **Sécurisation des espaces agricoles ;**
- **Mise à la disposition des producteurs des intrants nécessaires ;**
- **Réhabilitation et création des AHA ;**
- **Soutien à l'écoulement et à la conservation de la production**

### 2.9.3.2 Elevage

Agir sur les valeurs TS de -1% pour les petits ruminants et les bovins pour atteindre la cible TA sauf pour les équins, asins et caprins ou l'inflexion s'est faite de -0,2%.

**Tableau N°150** : Evolution et composition du cheptel

Départements	Espèces	Rythme	Valeur 2017	Valeur 2042
<b>Abalak</b>	Bovins	5,000	412247	466 991
	Ovins	2,500	520510	554 037
	Caprins	3,000	668183	720 143
	Camelin	0,300	433098	436 358
	Equins	- 0,001	6493	6 493
	Asins	1,000	79364	81 372
	Total	2,550	2119896	2 259 272
<b>Bagaoua</b>	Bovins	5,000	98548	111 634
	Ovins	2,500	78474	83 529
	Caprins	3,000	77286	83 296
	Camelin	1,105	2017	2 073
	Equins	0,799	777	793
	Asins	1,800	11639	12 174
	Total	3,419	268740	292 680
<b>B Konni</b>	Bovins	5,000	322724	365 581
	Ovins	2,500	262789	279 716
	Caprins	3,000	255109	274 947
	Camelin	1,100	12443	12 790
	Equins	0,810	1077	1 099
	Asins	1,800	20949	21 912
	Total	3,447	875090	953 700
<b>Bouza</b>	Bovins	5,000	149995	169 914
	Ovins	2,500	200992	213 938
	Caprins	3,000	306296	330 115
	Camelin	1,100	18254	18 763
	Equins	0,797	4464	4 554
	Asins	1,800	55398	57 945
	Total	2,988	735399	792 344
<b>Illéla</b>	Bovins	5,000	241274	273 315
	Ovins	2,500	192125	204 500
	Caprins	3,000	172025	185 402
	Camelin	1,100	7150	7 349
	Equins	0,803	1651	1 684
	Asins	1,800	21615	22 609
	Total	3,449	635838	692 987
<b>keita</b>	Bovins	5,000	117564	133 176
	Ovins	2,500	175319	186 612

	Caprins	3,000	276934	298 469
	Camelin	1,099	7059	7 256
	Equins	0,800	2917	2 976
	Asins	1,800	46632	48 776
	Total	3,001	626426	675 150
<b>Madaoua</b>	Bovins	5,000	327000	370 424
	Ovins	2,500	405949	432 097
	Caprins	3,000	473517	510 339
	Camelin	1,099	19078	19 609
	Equins	0,799	2745	2 800
	Asins	1,800	35910	37 561
	Total	3,210	1264199	1 369 643
<b>Malbaza</b>	Bovins	5,000	215149	243 720
	Ovins	2,500	215009	228 858
	Caprins	3,000	184734	199 099
	Camelin	1,100	18665	19 185
	Equins	0,782	632	644
	Asins	1,800	38905	40 694
	Total	3,229	673094	729 581
<b>Tahoua</b>	Bovins	5,000	235724	267 027
	Ovins	2,500	334709	356 268
	Caprins	3,000	321932	346 966
	Camelin	1,101	8324	8 556
	Equins	0,800	5608	5 721
	Asins	1,800	72866	76 217
	Total	3,073	979163	1 057 238
<b>Tassara</b>	Bovins	5,541	248524	285 342
	Ovins	2,684	121572	129 997
	Caprins	3,240	79317	85 999
	Camelin	1,126	8042	8 271
	Equins	0,816	1448	1 478
	Asins	1,860	30177	31 612
	Total	3,973	489079	540 050
<b>Tchinta</b>	Bovins	5,541	187344	215 098
	Ovins	2,684	98954	105 812
	Caprins	3,240	111765	121 180
	Camelin	1,123	4742	4 877
	Equins	0,825	1247	1 273
	Asins	1,861	17375	18 201
	Total	3,911	421427	464 619
<b>Tillia</b>	Bovins	5,541	149583	171 743
	Ovins	2,684	62200	66 511
	Caprins	3,240	169450	183 724
	Camelin	1,125	7835	8 058
	Equins	0,816	1327	1 354

	Asins	1,860	43894	45 981
	Total	3,572	434288	474 784
<b>R Tahoua</b>	Bovins	5,541	2705676	3 106 510
	Ovins	2,684	2668601	2 853 545
	Caprins	3,240	3096547	3 357 386
	Camelin	1,125	546707	562 297
	Equins	0,814	30385	31 010
	Asins	1,860	474723	497 298
	Total	3,356	9522639	10 354 500

Source :Equipe technique d'élaboration, 2018

## UBT

**Infléchir à (- 0,6%) les valeurs UBT en TS pour atteindre la cible en TA**

**Tableau N° 151 : Evolution de l'UBT**

Départements	Variables	Rythme/an	Valeur 2017	Valeur 2042
<b>Abalak</b>	<b>UBT</b>	<b>2,60</b>	987 375	<b>1 875 398</b>
<b>Bagaroua</b>		<b>4,53</b>	110 815	<b>335 433</b>
<b>B Konni</b>		<b>4,56</b>	359 858	<b>1 096 187</b>
<b>Bouza</b>		<b>3,73</b>	246 506	<b>616 150</b>
<b>Illela</b>		<b>4,55</b>	267 249	<b>813 699</b>
<b>Keita</b>		<b>3,83</b>	195 182	<b>499 087</b>
<b>Madaoua</b>		<b>4,24</b>	433 298	<b>1 224 136</b>
<b>Malbaza</b>		<b>4,18</b>	270 830	<b>754 535</b>
<b>Tahoua</b>		<b>4,02</b>	337 440	<b>904 715</b>
<b>Tchinta</b>		<b>4,66</b>	196 160	<b>611 885</b>
<b>Tassara</b>		<b>4,64</b>	253 530	<b>788 135</b>
<b>Tillia</b>		<b>4,20</b>	185 523	<b>519 001</b>
<b>Ensemble Région</b>			3,83	3 843 819

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

**Tableau N°152 : Comparaison scenarii UBT**

Départements	Scenario de base	Tendance spontanée	Tendance aménagée
	2017	2043 en TS	2043 en TA
Abalak	987 375	2 169 713	1 875 398
Bagaroua	110 815	387 034	335 433
B Konni	359 858	1 264 771	1 096 187
Bouza	246 506	711 715	616 150
Illela	267 249	938 841	813 699
Keita	195 182	576 420	499 087
Madaoua	433 298	1 413 005	1 224 136
Malbaza	270 830	871 020	754 535
Tahoua	337 440	1 044 615	904 715
Tchinta	196 160	705 892	611 885
Tassara	253 530	909 238	788 135
Tillia	185 523	599 111	519 001
<b>Ensemble Région</b>	<b>3 843 819</b>	<b>11 360 433</b>	<b>9 836 357</b>

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

### Production fourragère

L'objectif ici est de réduire le déficit fourrager constaté en TS de moitié pour atteindre la cible qui est celle de la valeur en TA

**Tableau N° 153 : Comparaison des bilans fourragers de la tendance spontanée et aménagée**

Région	--Scenario de base			Tendance spontanée			Tendance aménagée		
	2017			2042			2042		
	Production(t)	Besoin fourrage r(t)	Bilan fourrag er(t)	Produ ction( t)	Besoin fourrag er(t)	Bilan fourrag er (t)	Prod uctio n(t)	Besoin fourrage r(t)	Bilan fourrag er(t)
<b>Ensemble</b>	3 844	24 024	<b>-20 180</b>	105	25 915 988	<b>-25 915 883</b>	9 481 248	22 439 189	<b>-12 957 941</b>

Source : Equipe technique d'élaboration, 2018

#### a) Objectif: améliorer la production animale

#### b) Les actions d'aménagement

- Généralisation de la vaccination animale ;
- Production du fourrage (introduction des espèces apétées);
- Sauvegarde du potentiel fourrager disponible ;
- Valorisation des produits et sous produits de l'élevage.